



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001-02

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Security and Defence

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, May 6, 2002

Issue No. 14

Second and third meetings on:
Examination on the need for a national
security policy for Canada

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-septième législature, 2001-2002

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

Sécurité nationale et de la défense

Le président:
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 6 mai 2002

Fascicule n° 14

Deuxième et troisième réunions concernant:
L'étude sur la nécessité d'une politique nationale
sur la sécurité pour le Canada

Y COMPRIS:
LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
Baker
Banks
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Cordy
**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Baker substituted for that of the Honourable Senator LaPierre (*May 3, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président: L'honorable Colin Kenny

Vice-président: L'honorable J. Michael Forrestall
et

Les honorables sénateurs:

Atkins
Baker
Banks
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Cordy
**Membres d'office*

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Baker est substitué à celui de l'honorable sénateur LaPierre (*le 3 mai 2002*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 6, 2002
(25)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 9:00 a.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny and Wiebe (7).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves, Research Officer, Major General (ret'd) Keith McDonald, Senior Military Consultant.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, April 16, 2002, the committee proceeded upon its examination on the need for a national security policy for Canada.

WITNESSES:

From the Department of National Defence:

Vice-Admiral Greg Maddison, Deputy Chief of the Defence Staff;

Colonel André Deschamps, Director, Continental Operations;

Lieutenant-General George MacDonald, Vice-Chief of the Defence Staff;

Colonel Richard Williams, Director Western Hemisphere Policy.

At 9:00 a.m., the committee considered its future business *in camera*.

At 9:55 a.m. the committee suspended its sitting.

At 10:00 a.m. the committee continued its meeting in public.

Vice-Admiral Maddison made a statement and, with Colonel Deschamps, answered questions.

At 11:32 a.m. the committee suspended its sitting.

At 11:40 the committee continued its sitting.

Lieutenant-Colonel MacDonald made a statement and, with Colonel Williams, answered questions.

At 1:10 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 6 mai 2002
(25)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Colin Kenny (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny et Wiebe (7).

Également présents: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grant Purves, attaché de recherche; major-général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 avril 2002, le comité poursuit son étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada.

TÉMOINS:

Du ministère de la Défense nationale:

Le Vice-amiral Greg Maddison, sous-chef d'état-major de la Défense;

Le Colonel André Deschamps, directeur, Opérations continentales;

Le Lieutenant-général George MacDonald, vice-chef d'état-major de la Défense;

Le Colonel Richard Williams, directeur, Politique de l'hémisphère occidental.

À 9 heures, le comité se réunit à huis clos en vue de discuter de ses travaux futurs.

À 9 h 55, la séance est suspendue.

À 10 heures, la séance publique reprend.

Le vice-amiral Maddison fait une déclaration et, de concert avec le colonel Deschamps, répond aux questions.

À 11 h 30, la séance est suspendue.

À 11 h 40, la séance reprend.

Le lieutenant-colonel MacDonald fait une déclaration et de concert avec le colonel Williams, répond aux questions.

À 13 h 10, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Monday, May 6, 2002
(26)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 1:15 p.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Meighen and Wiebe (8).

Other senator present: The Honourable Senator Stollery (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves, Research Officer, Major General (ret'd) Keith McDonald, Senior Military Consultant.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, April 16, 2002, the committee proceeded upon its examination on the need for a national security policy for Canada.

WITNESSES:

From the Toronto Police Service:

Chief Julian Fantino.

From the Canada Customs and Revenue Agency:

Robert Wright, Commissioner;

Denis Lefebvre, Assistant Commissioner, Customs Branch.

At 1:15 p.m., the committee considered its future business *in camera*.

At 2:00 p.m., the committee continued its sitting in public.

Chief Fantino made a statement and answered questions.

At 3:27 p.m., the committee suspended its sitting.

At 3:36 p.m., the committee continued its sitting.

Mr. Wright made a statement and, with Mr. Lefebvre, answered questions.

It was moved by Senator Forrestall — That the material submitted by the witnesses at today's meeting and at future meetings or fact-finding trips be filed as exhibits with the Clerk.

The question having been put, it was adopted in the affirmative.

Pursuant to this motion the following items were filed as exhibits:

[Material submitted by Vice-Admiral Maddison's Presentation Documents] (Exhibit 5900-1.37/N2-SS-2, 14 "1")

OTTAWA, le lundi 6 mai 2002
(26)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 15, dans la salle 160-S de l'Édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Meighen et Wiebe (8).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Stollery (1).

Également présents: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grant Purves, attaché de recherche, major général (à la retraite) Keith McDonald, principal conseiller militaire.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

En conformité avec l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 avril 2002, le comité entame son examen de la nécessité d'une politique nationale de la sécurité pour le Canada.

TÉMOINS:

Du Service de police de Toronto:

Le Chef Julian Fantino.

De l'Agence des douanes et du revenu du Canada:

Robert Wright, commissaire;

Denis Lefebvre, sous-commissaire, Direction générale des douanes.

À 13 h 15, le comité examine à huis clos ses travaux futurs.

À 14 heures, le comité reprend sa séance publique.

Le chef Fantino fait un exposé, puis répond aux questions.

À 15 h 27, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 36, le comité reprend ses travaux.

M. Wright fait un exposé puis, avec l'aide de M. Lefebvre, répond aux questions.

Il est proposé par le sénateur Forrestall — Que la documentation présentée par les témoins à la séance d'aujourd'hui et aux séances futures ou dans le cadre de missions d'enquête soit déposée comme pièce auprès de la greffière.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les documents suivants sont donc déposés comme pièces:

[Documentation présentée dans le cadre de l'exposé du vice-amiral Maddison] (pièce 5900-1.37/N2-SS-2, 14«1»)

[Material submitted by Lieutenant-General MacDonald]
(Exhibit 5900-1.37/N2-SS-2, 14 "2")

[Material submitted by Chief Julian Fantino]
(Exhibit 5900-1.37/N2-SS-2, 14 "3")

At 5:01 p.m., the committee suspended its sitting.

At 5:02 p.m., the committee continued its sitting *in camera*.

The committee considered its future business.

At 5:20 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

[Documentation présentée par le lieutenant général MacDonald] (pièce 5900-1.37/N2-SS-2, 14«2»)

[Documentation présentée par le chef Julian Fantino] (pièce 5900-1.37/N2-SS-2, 14«3»)

À 17 h 01, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 02, le comité poursuit ses délibérations à huis clos.

Le comité examine des travaux futurs.

À 17 h 20, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

REPORT OF THE COMMITTEE

THURSDAY, April 25, 2002

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee was authorized by the Senate on April 16, 2002, to examine and report on the need for a national security policy for Canada; respectfully requests, that it be empowered, to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary, and to adjourn from place to place within and outside Canada for the purpose of such study.

Pursuant to section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 25 avril 2002

Le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité a été autorisé par le Sénat le 16 avril 2002 à mener une étude et à faire rapport sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada, demande respectueusement, que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire, et à se déplacer à travers le Canada et à l'étranger aux fins de ses travaux.

Conformément à l'article 2 :07 des *Directives régissant le financement des comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE**SPECIAL STUDY****APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31ST, 2003****Order of Reference**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, April 16, 2002:

Resuming debate on the motion, as amended, of the Honourable Senator Cordy, seconded by the Honourable Senator Milne,

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the need for a national security policy for Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) the capability of the Department of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada and its ability to respond to or prevent a national emergency or attack;
- (b) the working relationships between the various agencies involved in intelligence gathering, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and how these functions might be enhanced;
- (c) the mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in intelligence gathering; and
- (d) the security of our borders.

That the Committee report to the Senate no later than October 30, 2003, and that the Committee retain all powers necessary to publicize the findings of the Committee until November 30, 2003; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 124,600
Transportation and Communications	\$ 262,675
All Other Expenditures	\$ <u>12,000</u>
TOTAL	\$ 399,275

The foregoing budget was approved by the Standing Senate Committee on National Security and Defence on Monday, February 18, 2002.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is being considered.

Date _____ Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence

Date _____ Chair, Standing Committee on Internal Economy,
Budgets and Administration

EXPLANATION OF COST ELEMENTS

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Senior Military Consultant (0401)	
12 months @ \$2,400	\$ 28,800
Military Consultant (0401)	
12 months @ \$1,000	\$ 12,000
Senior Security Consultant (0401)	
12 months @ \$2,000	\$ 24,000
Communications Consultant (0401)	
	\$ 5,000
Consultant – U.S. Fact-Finding Trip	
	\$ 10,000
2. Reporting Services	
6 days at \$2,150 = \$12,900	\$ 15,300
6 days at \$400 = \$2,400	
3. Interpretation Equipment	
6 days at \$2,500 = \$15,000	\$ 15,000
4. Working meals (0415)	
	\$ 9,500
5. Hospitality (0410)	
	\$ 2,000
6. Conference registration (0406)	
	<u>\$ 3,000</u>
TOTAL	\$ 124,600

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

7. Travel Expenses (0201)

Committee summer travel – Edmonton
4 days – 3 nights

Fact-finding (June 2002)

9 Senators
4 Staff (1 clerk, 1 consultant, 1 researcher, 1 media relations)

(a) Air Transportation \$ 32,500

Ottawa – Edmonton – Ottawa
9 x \$3,500 (business class) = \$31,500
4 x \$3,000 (economy class) = \$12,000

Note:

2 Senators live in West so estimate for senators = \$26,500

Seat sale for staff = \$6,000

Total \$26,500 + \$6,000 = \$32,500

(b) Ground Transportation \$ 1,300
taxis to and from airports

(c) Hotel Accommodation \$ 7,605
13 x 3 nights at \$195 = \$7,605

(d) Per Diems \$ 3,120
13 x 4 days at \$60 = \$3,120

(d) Contingencies \$ 3,000

Total \$ 47,525

Committee travel to Vancouver and Calgary
5 days – 4 nights

Public Hearings (date to be determined)

9 Senators
10 Staff (1 clerk, 3 consultants, 1 researcher, 1 media relations,
3 interpreters and 1 stenographer)

(a) Air Transportation \$ 48,000

Ottawa – Vancouver – Calgary – Ottawa

Business class 9 x \$4,394 = \$39,546

2 Senators from West = \$33,000

Economy class 10 x \$3,760 = \$37,600

Seat sale tickets = \$15,000

Total = \$33,000 + \$15,000 = \$48,000

(b) Ground Transportation \$ 1,900

taxis 4 x \$25 x 19 = \$1,900

(c) Hotel Accommodation \$ 14,820

19 x 4 nights at \$195 = \$14,820

(d) Per Diems \$ 5,700

19 x 5 days at \$60 = \$5,700

(e) Contingencies \$ 3,000

Total \$ 73,420

Committee travel to Halifax

3 days – 2 nights

Public Hearings (date to be determined)

9 Senators
10 Staff (1 clerk, 3 consultants, 1 researcher, 1 media relations,
3 interpreters and 1 stenographer)

(a) Air Transportation \$ 23,000

Ottawa – Halifax – Ottawa

9 x \$1,700 (business class) = \$15,300

10 x \$1,500 (economy class) = \$15,000

Note: 2 senators live in Halifax and 1 in region.

Estimate for senators = \$11,500

Seat sale tickets for staff = \$11,500

Total = \$11,500 + \$11,500 = \$23,000

(b) Ground Transportation \$ 1,900

taxis 4 x \$25 x 19 = \$1,900

(c) Hotel Accommodation \$ 7,410

19 x 2 nights at \$195 = \$7,410

(d) Per Diems \$ 3,420

19 x 3 days at \$60 = \$3,420

(e) Contingencies \$ 3,000

Total \$ 38,730

Committee travel to Washington D.C.
5 days – 4 nights

Fact-finding (March 2003)

9 Senators
6 Staff (1 clerk, 3 consultants, 1 researcher and 1 media relations)

(a) Air Transportation	\$ 25,000
Ottawa – Washington – Ottawa	
Only economy available from Ottawa	
15 x \$2,000 = \$30,000	
Note: Seat sale for staff	
Total = \$25,000	
(b) Ground Transportation	\$ 4,700
15 x taxis 4 x \$25 = \$1,500	
4 x bus at \$800 = \$3,200	
(c) Hotel Accommodation	\$ 19,500
15 x 4 nights at \$325 = \$19,500	
(d) Per Diems	\$ 7,500
15 x 5 days at \$100 = \$7,500	
(d) Contingencies	\$ <u>5,460</u>
Total	\$ 62,160

Committee Task Force Travel – Border Crossing
3 days – 2 nights

Fact-Finding (date to be determined)

4 Senators
2 staff (1 clerk and 1 researcher)

(a) Air Transportation	\$ 5,400
Ottawa – Windsor – Ottawa	
6 x \$900 = \$5,400	
(b) Ground Transportation	\$ 600
6 x 4 x \$25 = \$600	
(c) Hotel Accommodation	\$ 2,340
6 x 2 nights at \$195 = \$2,340	
(d) Per Diems	\$ 1,080
6 x 3 days at \$60 = \$1,080	
(e) Contingencies	\$ <u>580</u>
Total	\$ 10,000

Committee Travel to Conferences in
Vancouver, Halifax, Washington,
London and Brussels.

3 days, 2 nights per North American Conference
5 days, 4 nights per European Conference
(1 senator per conference)

(a) Air Transportation \$ 19,500

Ottawa – Vancouver – Ottawa

Business Class 1 x \$4,000

Ottawa – Halifax – Ottawa

Business Class 1 x \$1,700

Ottawa – Washington – Ottawa

1 x \$2,000

Ottawa – London – Ottawa

Business class 1 x \$6,150

Ottawa – Brussels – Ottawa

Business class 1 x \$5,650

(b) Ground Transportation \$ 1,000

(c) Hotel accommodation \$ 4,230

Canada (Vancouver and Halifax)

2 x 2 nights at \$195 = \$780

U.S.(Washington)

1 x 2 nights at \$325 = \$650

Europe

2 x 4 nights at \$350 = \$2,800

(d) Per Diems \$ 1,910

Canada: 2 x 3 days at \$60 = \$360

U.S.: 1 x 3 days at \$100 = \$300

Europe: 2 x 5 days at \$125 = \$1,250

(e) Contingencies \$ 2,000

Total \$ 28,640

Distribution of press releases (0225) \$ 2,200

TOTAL \$ 262,675

ALL OTHER EXPENDITURES

Rental of meeting rooms (0500) \$ 4,000

Purchase of stationery, books and periodicals (0702) \$ 2,000

Miscellaneous (0799) \$ 6,000

Total \$ 12,000

GRAND TOTAL \$ 399,275

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk of Committees and Private Legislation

Date

Richard Ranger, Director of Finance

Date

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE
ÉTUDE SPÉCIALE
DEMANDE D'AUTORISATION BUDGÉTAIRE
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2003

Ordre de renvoi

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 avril 2002 :

Reprise du débat sur la motion, telle que modifiée, de l'honorable sénateur Cordy, appuyée par l'honorable sénateur Milne,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. Le Comité sera en particulier autorisé à examiner :

- a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque ou de prévenir ces situations;
- b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;
- c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;
- d) la sécurité de nos frontières;

Que Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 30 octobre 2003 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 30 novembre 2003;

Que le Comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer des rapports auprès du Greffier du Sénat si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le Greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

RÉSUMÉ DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	124 600 \$
Transports et communications	262 675 \$
Autres dépenses	<u>12 000 \$</u>
TOTAL	399 275 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense le lundi, 18 février 2002.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

Président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale
et de la défense

Date

Président du Comité permanent de la régie interne,
des budgets et de l'administration

EXPLICATION DES ÉLÉMENTS DE COÛT

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Conseiller militaire principal (0401)		
12 mois à 2 400 \$		28 800 \$
Conseiller militaire (0401)		
12 mois à 1 000 \$		12 000 \$
Conseiller principal en sécurité (0401)		
12 mois à 2 000 \$		24 000 \$
Conseiller en communications (0401)		5 000 \$
Conseiller – visite d'études aux Etats-Unis		10 000 \$
2. Services de compte rendu		
6 journées à 2 150\$ = 12 900\$		
6 journées à 400\$ = 2 400\$		15 300 \$
3. Matériel d'interprétation		
6 journées à 2 500\$ = 15 000\$		15 000 \$
4. Repas de travail (0415)		9 500 \$
5. Dépenses de représentation (0410)		2 000 \$
6. Inscriptions aux conférences (0406)		<u>3 000 \$</u>
TOTAL		124 600 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Voyage d'été du comité à Edmonton
4 journées et 3 nuits

Visite d'étude (juin 2002)
- 9 Sénateurs
- 4 employés (1 greffier, 1 conseiller, 1 chercheur, 1 agent de relation avec les médias)

a) Transport aérien 32 500 \$
Ottawa – Edmonton – Ottawa
9 x 3 500 \$ (classe d'affaires) = 31 500\$
4 x 3 000 \$ (classe économie) = 12 000\$
Note : 2 sénateurs demeurent dans l'Ouest,
alors estimé pour les sénateurs = 26 500 \$
Vente de sièges pour les employés = 6 000\$
Total = 26 500 \$ + 6 000 \$ = 32 500 \$

b) Transport terrestre 1 300 \$
taxis pour quitter les aéroports et y revenir

c) Hébergement à l'hôtel 7 605 \$
13 x 3 nuits à 195 \$ = 7,605\$

d) Allocations journalières 3 120 \$
13 x 4 jours à 60 \$ = 3 120 \$

e) Imprévu 3 000 \$

Total **47 525 \$**

Voyage du comité à Vancouver et Calgary
5 journées et 4 nuits

Audiences publiques (date à déterminer)

- 9 Sénateurs
- 10 employés (1 greffier, 3 conseillers, 1 chercheur,
1 agent de relation avec les médias, 3 interprètes et 1 sténographe)

a) Transport aérien

Ottawa – Vancouver –Calgary – Ottawa

Classe affaire: $9 \times 4 394 \$ = 39 546 \$$

2 sénateurs demeurent dans l'Ouest = 33 000 \$

Classe économique:

$10 \times 3 760 \$ = 37 600 \$$

Vente de sièges = 15 000 \$

Total = 33 000 \$ + 15 000 \$ = 48 000 \$

48 000 \$

Transport terrestre

taxis 4 x 25 \$ x 19 = 1 900 \$ 1 900 \$

Hébergement à l'hôtel

$19 \times 4 \text{ nuits à } 195 \$ = 14 820 \$$ 14 820 \$

Allocations journalières

$19 \times 5 \text{ jours à } 60 \$ = 5 700 \$$ 5 700 \$

Imprévu

3 000 \$

Total

73 420 \$

Voyage du comité à Halifax

3 journées et 2 nuits

Audiences Publiques (date à déterminer)

- 9 Sénateurs
- 10 employés (1 greffier, 3 conseillers, 1 chercheur,
1 agent de relation avec les médias, 3 interprètes et 1 sténographe)

a) Transport aérien

Ottawa – Halifax – Ottawa

$9 \times 1 700 \$$ (classe d'affaires) = 15 300 \$

$10 \times 1 500 \$$ (classe économie) = 15 000 \$

Note : 2 sénateurs demeurent à Halifax

et 1 demeure dans la région = 11 500 \$

Vente de sièges pour les employés = 11 500 \$

Total = 11 500 \$ + 11 500 \$ = 23 000 \$

23 000 \$

b) Transport terrestre

taxis 4 x 25 \$ x 19 = 1,900 \$ 1 900 \$

c) Hébergement à l'hôtel

$19 \times 2 \text{ nuits à } 195 \$ = 7 410 \$$ 7 410 \$

d) Allocations journalières

$19 \times 3 \text{ jours à } 60 \$ = 3 420 \$$ 3 420 \$

Imprévu

3 000 \$

Total

38 730 \$

Voyage du comité à Washington D.C.

5 journées et 4 nuits

Visite d'étude (mars 2003)

- 9 sénateurs
- 6 employés (1 greffier, 3 conseillers, 1 chercheur, 1 agent de relation avec les médias)

a) Transport aérien

Ottawa – Washington – Ottawa

$15 \times 2\ 000 \$ = 30\ 000 \$$

Vente de sièges pour employés = 25 000 \$

25 000 \$

b) Transport terrestre

$15 \times \text{taxis } 4 \times \$25 = \$1,500$

$4 \times \text{bus } \$800 = 3\ 200 \$$

4 700 \$

c) Hébergement à l'hôtel

$15 \times 4 \text{ nuits } \$325 = 19\ 500 \$$

19 500 \$

d) Allocations journalières

$15 \times 5 \text{ jours } \$100 = 7\ 500 \$$

7 500 \$

e) Imprévu

5 460 \$

Total

62 160 \$

Visite de groupe à la frontière

3 journées et 2 nuits

Visite d'étude (date à déterminer)

- 4 sénateurs
- 2 employés (1 greffier et 1 chercheur)

a) Transport aérien

5 400 \$

Ottawa – Washington – Ottawa

$6 \times 900 \$ = 5\ 400 \$$

b) Transport terrestre

$6 \times 4 \times 25 \$ = 600 \$$

600 \$

c) Hébergement à l'hôtel

$6 \times 2 \text{ nuits } \$195 = 2\ 340 \$$

2 340 \$

d) Allocations journalières

$6 \times 3 \text{ jours } \$60 = 1\ 080 \$$

1 080 \$

e) Imprévu

580 \$

Total

10 000 \$

Voyage du comité – Conférences
 Vancouver, Halifax, Washington, Londres et Bruxelles
 3 journées et 2 nuits par conférence en Amérique du Nord
 5 journées et 4 nuits par conférence en Europe
(1 sénateur par Conférence)

a) Transport aérien	19 500 \$
Ottawa – Vancouver – Ottawa	
Classe affaire: 1 x 4 000 \$	
Ottawa – Halifax – Ottawa	
Classe affaire: 1 x 1 700 \$	
Ottawa – Washington – Ottawa	
Classe affaire: 1 x 2 000 \$	
Ottawa – Londres – Ottawa	
Classe affaire: 1 x 6 150 \$	
Ottawa – Bruxelles – Ottawa	
Classe affaire: 1 x 5 650 \$	
b) Transport terrestre	1 000 \$
c) Hébergement à l'hôtel	4 230 \$
Canada (Vancouver et Halifax) :	
2 x 2 nuits à 195 \$ = 780 \$	
Etats-Unis (Washington) :	
1 x 2 nuits à 325 \$ = 650 \$	
Europe :	
2 x 4 nuits à 350 \$ = 2 800 \$	
d) Allocations journalières	1 910 \$
Canada :	
2 x 3 journées à 60 \$ = 360 \$	
États-Unis :	
1 x 3 journées à 100 \$ = 300 \$	
Europe :	
2 x 5 journées à 125 \$ = 1 250 \$	
e) Imprévus	<u>2 000 \$</u>
Total	<u>28 640 \$</u>
Diffusion de communiqués de presse (0225)	<u>2 200 \$</u>
TOTAL	<u>262 675 \$</u>
AUTRES DÉPENSES	
Location de salles de réunion (0500)	4 000 \$
Achat d'articles de papeterie, d'ouvrages et de périodiques (0702)	2 000 \$
Divers (0799)	<u>6 000 \$</u>
Total	<u>12 000 \$</u>
GRAND TOTAL	<u>399 275 \$</u>

L'Administration du Sénat a examiné cette demande de budget.

Heather Lank, greffière principale des comités et de la législation privée

Date

Richard Ranger, directeur des finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 25, 2002

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Chair of the Standing Committee on National Security and Defence for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2003 for the purpose of its Special Study on the need for a national security policy for Canada, as authorized by the Senate on Tuesday, April 16, 2002. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 90,000
Transport and Communications	\$ 101,000
Other Expenditures	\$ 7,000
TOTAL	\$ 198,000

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 25 avril 2002

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le président du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 aux fins de leur Étude spéciale sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 16 avril 2002. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	90 000 \$
Transports et communications	101 000 \$
Autres dépenses	7 000 \$
TOTAL	198 000 \$

Respectueusement soumis,

Le président,
RICHARD H. KROFT

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 6, 2002

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 10:00 a.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence, whether you are here in the room, watching on television or following us on the Internet. This morning we begin our first meeting on our new study on the need for a national security policy.

This committee is the first permanent Senate committee with a mandate to examine subjects of security and defence. We recently concluded a seven-month study of major issues facing Canada, and we produced a report entitled, "Canadian Security and Military Preparedness."

During our study, we met for 170 hours with 204 persons from coast to coast and in Washington. As the committee hearings proceeded, it became increasingly evident that executive direction and coordination of activities is required when dealing with national incidents, whether natural, such as ice storms, floods or earthquakes, accidental, such as toxic derailments, or premeditated acts of terror, such as those we saw on September 11.

We found that there is no national security policy that agencies at all levels of government can use to effect standard operating procedures.

Given the importance of national security issues and the need to have procedures and policies in place before incidents happen, our committee recommended that a study be undertaken to develop a national security policy that would examine the roles of all levels of government. The Senate agreed with our recommendation and asked the Standing Senate Committee on National Security and Defence to examine the need for a national security policy.

We begin this study today.

Our first witness is VAdm. Greg Maddison, Deputy Chief of the Defence Staff. He has had a distinguished naval career and has served as Commander of Maritime Forces Atlantic, Chief of the Maritime Staff and was promoted to his current post last June. He is accompanied by Col. André Deschamps, Director, Continental Operations.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 6 mai 2002

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 10 heures, afin d'examiner la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada pour ensuite, en faire rapport.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: J'ai l'honneur de vous accueillir au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, que vous soyez ici, devant votre poste de télévision ou sur Internet. Nous commençons ce matin nos séances sur le nouvel examen relatif à la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité.

Notre comité est le premier comité sénatorial permanent dont le mandat est d'examiner des sujets de sécurité et de défense. Nous avons récemment terminé une étude de sept mois relative aux grandes questions auxquelles est confronté le Canada, qui a abouti à un rapport intitulé «L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense».

Au cours de notre étude, nous nous sommes réunis 170 heures et avons rencontré 204 personnes dans l'ensemble du pays, ainsi qu'à Washington. Au fur et à mesure de nos audiences, il nous est apparu de plus en plus clairement qu'une direction administrative ainsi qu'une coordination des activités s'imposent lorsque l'on a affaire à des incidents d'envergure nationale, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles comme des tempêtes de verglas, des inondations ou des tremblements de terre, ou d'accidents comme les déraillements de trains transportant des produits toxiques, ou des actes de terrorisme prémedités, comme ceux dont nous avons été témoins le 11 septembre.

Nous nous sommes aperçus qu'il n'existe pas de politique nationale sur la sécurité sur laquelle toutes les organisations de tous les niveaux du gouvernement peuvent s'appuyer pour mettre en place des procédures opérationnelles normalisées.

Compte tenu de l'importance des questions de sécurité nationales et de la nécessité de prévoir des procédures et des politiques avant que des incidents ne surviennent, notre comité a recommandé de faire une étude en vue d'élaborer une politique nationale sur la sécurité, qui examinerait les rôles de tous les niveaux du gouvernement. Le Sénat a souscrit à notre recommandation et a demandé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense d'examiner la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité.

Nous commençons cette étude aujourd'hui.

Le vice-amiral Greg Maddison, sous-chef d'état-major de la Défense, est notre premier témoin. Au cours d'une carrière honorable au sein de la marine, il a été commandant de la Force maritime de l'Atlantique et chef d'état-major de la force maritime; il a été promu à son poste actuel en juin dernier. Il est accompagné du colonel André Deschamps, directeur des Plans territoriaux.

One aspect of our current study is to examine the capability of the Department of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada, and its ability to respond to, or to prevent, national emergencies or attacks. VAdm. Maddison has been invited to speak about how the military responds to emergencies.

I would like to say at the outset that the committee was very impressed with the quality of material that was forwarded to us. We appreciated it very much. We would ask that you extend our thanks to those who assisted you in the preparation of that material.

Vice-Admiral Greg Maddison, Deputy Chief of the Defence Staff, Department of National Defence: Honourable senators, it is a real pleasure to be here today to discuss with you domestic security issues as they relate to the Canadian Forces.

As the Deputy Chief of the Defence Staff, I am responsible, on behalf of the Chief of the Defence Staff, for coordinating, planning and controlling our contingency operations both abroad and at home. These include operations, currently, as you are well aware, in Afghanistan, the Balkans, the Middle East and Africa. I am pleased to be accompanied by one of my principal advisers on domestic issues, Col. André Deschamps.

[Translation]

I would first like to make a brief statement about CF domestic security capabilities and then turn the floor over for any questions you may have on this subject.

[English]

Mr. Chairman, the Canadian Forces has three main mandates in regards to domestic operations. The first mandate is the provision of capable and ready forces to counter any military threats to Canada. The second is the provision of aeronautical search and rescue. The third mandate is the provision of assistance to civilian authorities during emergency situations.

The Canadian Forces has conducted, in the past, and continues to this day to execute routine duties such as search and rescue, and air space and maritime surveillance of Canadian sovereign territory. In addition, we have land forces spread across Canada who can respond to domestic security concerns.

The Canadian Forces maintains resources across the country on stand-by readiness for the sole purpose of providing the Government of Canada with the ability to generate a rapid response when faced with an external threat to national security or to other domestic crisis situations that may require the use of the unique Canadian Forces capabilities.

Some examples of such response capabilities can be summarized as follows: The army has four immediate readiness units across the country. Each of these units has approximately

Notre étude consiste, entre autres choses, à examiner la capacité du ministère de la Défense nationale à défendre et à protéger les intérêts, les gens et le territoire du Canada, et son aptitude à intervenir en cas d'urgences ou d'attaques d'envergure nationale, ou à les prévenir. Nous avons invité le vice-amiral Maddison à venir nous parler de la façon dont l'armée intervient en cas d'urgence.

J'aimerais dire, pour commencer, que le comité est fort impressionné par la qualité de la documentation qui nous a été transmise. Nous vous en remercions et vous demandons de transmettre nos remerciements à ceux qui vous ont aidé dans la préparation de ces documents.

Le vice-amiral Greg Maddison, sous-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs, c'est un véritable honneur pour moi que d'être ici aujourd'hui pour débattre avec vous des questions de sécurité nationale dans le contexte des Forces canadiennes.

En ma qualité de sous-chef d'état-major de la Défense, je suis responsable, au nom du chef d'état-major de la Défense, de la coordination, de la planification et du contrôle de nos opérations d'urgence tant à l'étranger qu'au pays. À l'heure actuelle, comme vous le savez bien, il s'agit, entre autres, d'opérations en Afghanistan, dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Afrique. J'ai l'honneur d'être accompagné par l'un de mes principaux conseillers en matière de questions nationales, le colonel André Deschamps.

[Français]

Je voudrais d'abord faire un bref énoncé des capacités de sécurité nationale des Forces canadiennes, puis vous laisser la parole pour toute question que vous pourriez avoir sur ce sujet.

[Traduction]

Monsieur le président, les Forces canadiennes ont trois grands mandats à l'égard des opérations nationales. Le premier, c'est l'intervention de forces compétentes et prêtes pour riposter à toute menace militaire dont pourrait faire l'objet le Canada. Le deuxième, c'est la recherche et le sauvetage aéronautiques. Le troisième mandat, c'est l'aide apportée au pouvoir civil dans les situations d'urgence.

Les Forces canadiennes ont toujours rempli des fonctions courantes, comme la recherche et le sauvetage, la surveillance de l'espace aérien et maritime du territoire souverain du Canada, et elles continuent de le faire. En outre, nous avons des forces terrestres réparties dans tout le Canada qui peuvent intervenir en cas de problèmes de sécurité nationale.

Les Forces canadiennes gardent en attente des ressources dans tout le pays uniquement pour donner au gouvernement du Canada la capacité d'intervenir rapidement en cas de menace extérieure pour la sécurité nationale ou en cas d'autres crises nationales susceptibles d'exiger le recours aux capacités uniques des Forces canadiennes.

Voici quelques exemples de ces capacités d'intervention: l'armée dispose de quatre unités en état de préparation immédiate dans l'ensemble du pays. Chacune compte

350 troops that can be called out on very short notice to respond to any incident. We also have ships and maritime surveillance aircraft on both coasts that can similarly be called out for contingency operations.

Our CF-18 aircraft assigned to NORAD are on constant alert and are ready to respond to airborne threats. We also have an ongoing commitment to provide aircraft and helicopters on rapid response — anywhere from 30 minutes to two hours — to conduct national aeronautic search and rescue tasks. We maintain the capability to respond to a major air disaster in a remote location in this country by the use of air deliverable response kits and, indeed, a paracapability to put in search and rescue technicians.

Finally, we have some specialty forces, such as the Joint Task Force 2, which is part of our national counterterrorist capability; the Nuclear Biological Chemical Response Team, NBCRT; and the Disaster Assistance Response Team, DART, all of which are capable of reacting to domestic crises. The response and performance capabilities of these high-readiness assets are regularly tested through real life missions and operations or through regular training and exercises.

Since September 11, the Canadian Forces has taken many initiatives to increase our domestic capabilities to be able to better respond to future terrorist threats. Working in close cooperation with our allies and with a number of other government departments, our intelligence personnel have made efforts to increase what we call our situational awareness on potential terrorist activities. We have also taken steps to increase our domestic capabilities to respond to chemical, biological, radiological or nuclear threats by creating what is called a joint NBCD Company that will be stood up at its initial operating capability this summer.

We are also expanding the size and capability of our counterterrorist unit, the JTF2. We have increased the number of CF-18 aircraft assigned to NORAD in order to provide for increased response capabilities. We also have the ability to rapidly expand and deploy this force if the situation warrants.

Given this, the Canadian Forces offers the Government of Canada and the governments of the provinces and territories wide-ranging response capabilities to potential domestic security emergencies.

However, it is important to remember, Mr. Chairman, that the Canadian Forces is not the responsible department when it comes to domestic issues such as terrorism and other such criminal activities or, indeed, reacting to natural disasters. We are not the first responders.

Although the Canadian Forces has been used in the past to assist provincial and federal authorities in a variety of situations, the use of Canadian Forces resources on Canadian soil must

environ 350 soldats qui peuvent être appelés à très court préavis pour intervenir en cas d'incident. Nous avons également des navires et des avions de surveillance maritime sur les deux côtes, qui peuvent également être appelés pour des opérations d'urgence.

Nos appareils CF-18 affectés au NORAD sont constamment en état d'alerte et sont prêts à intervenir en cas de menaces aériennes. Nous sommes également tenus de fournir des avions et des hélicoptères pour toute intervention rapide — c'est-à-dire en l'espace de 30 minutes à deux heures — qui sont chargés d'opérations de recherche et sauvetage aéronautiques. Nous avons la capacité d'intervenir en cas de catastrophe aérienne majeure dans les endroits éloignés du pays et utilisons pour ce faire des nécessaires d'intervention aérolargables sans compter, bien sûr, l'intervention de parachutistes spécialisés dans les opérations de recherche et sauvetage.

Enfin, nous avons quelques forces spécialisées, comme la Force opérationnelle interarmées 2 qui fait partie de notre capacité antiterroriste nationale; l'équipe d'intervention en cas d'urgences nucléaire, biologique et chimique — EINBC — et l'équipe d'intervention en cas de catastrophe — DART — toutes étant capables d'intervenir en cas de crises nationales. Les capacités d'intervention et de performance de ces éléments d'intervention rapide sont régulièrement mises à l'essai dans le cadre de missions et d'opérations réelles ou dans le cadre d'entraînements et d'exercices réguliers.

Depuis le 11 septembre, les Forces canadiennes ont pris de nombreuses mesures pour améliorer nos capacités nationales afin de pouvoir mieux intervenir en cas de futures menaces terroristes. En étroite collaboration avec nos alliés et avec plusieurs autres ministères, notre personnel du renseignement s'est efforcé d'accroître ce que nous appelons la sensibilité situationnelle aux activités terroristes potentielles. Nous avons également pris des mesures pour améliorer nos capacités nationales d'intervention en cas de menaces chimique, biologique, radiologique ou nucléaire en créant ce que nous appelons la compagnie conjointe NBCD, qui va pouvoir commencer à fonctionner dès cet été.

Nous augmentons également la taille et la capacité de notre unité antiterroriste, la Force opérationnelle interarmées 2. Nous avons augmenté le nombre d'appareils CF-18 affectés au NORAD afin d'accroître les capacités d'intervention. Nous avons également la capacité de déployer rapidement cette force en cas de besoin.

Les Forces canadiennes offrent donc au gouvernement du Canada et aux gouvernements des provinces et territoires d'importantes capacités d'intervention en cas d'urgences nationales en matière de sécurité.

Il importe toutefois de ne pas oublier, monsieur le président, que les Forces canadiennes ne représentent pas le ministère responsable en ce qui concerne les questions nationales comme le terrorisme et d'autres activités criminelles du genre ou, pour ce qui est de l'intervention en cas de catastrophes naturelles. Nous ne sommes pas la première équipe d'intervention.

Bien que l'on ait déjà eu recours aux Forces canadiennes pour aider les autorités provinciales et fédérales dans toute une gamme de situations, il faut toujours considérer la mise à contribution des

always be considered carefully, and only as a force of last resort when dealing with issues normally within civilian jurisdiction. Although possessed of a broad range of capabilities, the Canadian Forces must judiciously consider requests from outside agencies for support in order to insure that our resources are employed to the maximum benefit of all Canadians.

In closing, Mr. Chairman, I would thank you for the opportunity to discuss our response capabilities with your committee.

I would also add that the Canadian Forces is committed to providing Canadians with the most flexible and capable force possible.

That concludes my short opening remarks, Mr. Chairman. I would be happy to answer questions.

Senator Forrestall: Admiral, I would join with the Chair in expressing appreciation for the detail that you have gone into. We regret that we did not have this sooner, but that is understandable and quite acceptable.

My questions have to do with the availability of men and women to fulfill the tasks that you have outlined.

In response to the appropriate authorities, for example, in British Columbia or in Newfoundland and Labrador, how would you move troops in a timely fashion to those regions which do not have land force bases, and how would you sustain them in their work? What would you rely for airlift capacity? Do we have the numbers?

VAdm. Maddison: Thank you for your question, senator. Just to try to put this in some sort of context, if you will, at the moment close to 5,000 people of the Canadian Forces are deployed abroad. These are primarily regular force individuals, although there are some reservists as well. That then leaves us with quite a number of our total 60,000 regulars and 30,000 reservists back here in Canada. Many of them are support folks, however. As we rotate in and out of our operations abroad, there will always be one third who are being trained specifically to replace those, and another one third who will have just come back from most of our missions who need a certain period of personal stability, if you will, a quality of life period with their families and so on. The number of people available to respond within Canada is not the 60,000 and 30,000 total figure, it is a lesser number. For example, in the Ice Storm of 1998, we deployed 18,000 people across eastern Ontario and western Quebec. In terms of the Y2K possibility of a challenge, we had another 25,000 people at various places ready to go.

One of our biggest challenges, however, is to be able to move people rapidly across the country. Currently, we have approximately 32 Hercules aircraft, which are tactical airlift

Forces canadiennes sur le territoire canadien avec soin; en effet, lorsqu'il s'agit de questions relevant habituellement du pouvoir civil, il ne faut faire appel à elles qu'en dernier recours. Bien qu'elles possèdent tout un éventail de capacités, les Forces canadiennes doivent examiner judicieusement les demandes d'aide présentées par des organisations extérieures afin de s'assurer que nos ressources sont utilisées dans l'intérêt maximal de tous les Canadiens.

Pour conclure, monsieur le président, j'aimerais vous remercier de nous donner la possibilité de discuter de nos capacités d'intervention avec votre comité.

J'ajouterais également que les Forces canadiennes s'engagent à offrir aux Canadiens la force la plus souple et la plus capable possible.

C'est ainsi que se termine ma déclaration liminaire, monsieur le président. Je me ferai maintenant un plaisir de répondre aux questions.

Le sénateur Forrestall: Amiral, j'ajoute mes remerciements à ceux de la présidence pour l'explication détaillée que vous nous avez donnée. Nous regrettons de ne pas avoir reçu votre documentation plus tôt, mais nous le comprenons et l'acceptons.

Mes questions portent sur la disponibilité des hommes et des femmes chargés de s'acquitter des tâches que vous avez mentionnées.

En réponse aux autorités compétentes, par exemple en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve et au Labrador, comment vous y prendriez-vous pour dépêcher des troupes rapidement dans ces régions où il n'y a pas d'infrastructure de base de la force terrestre, et comment les appuieriez-vous dans leur travail? Comment assureriez-vous le transport aérien? Avons-nous des chiffres?

Vam Maddison: Je vous remercie de votre question, sénateur. Permettez-moi de mettre les choses en contexte. À l'heure actuelle, près de 5 000 soldats des Forces canadiennes sont déployés à l'étranger. Il s'agit de soldats de la force régulière, bien qu'il y ait aussi certains réservistes. Autrement dit, une grande partie des 60 000 soldats réguliers et des 30 000 réservistes qui constituent notre Force restent ici au Canada. Bon nombre sont du volet soutien. Il y a une rotation constante des soldats en mission à l'étranger. Il y a toujours un tiers des soldats qui s'entraînent spécifiquement pour remplacer ceux qui partent et un autre tiers qui reviennent tout juste de mission et qui ont besoin d'une certaine période de stabilité personnelle, si vous voulez, une période de qualité de vie avec leurs familles, et cetera. Le nombre de personnes disponibles pour répondre à la demande au Canada ne correspond pas à la somme de 60 000 plus 30 000. C'est un chiffre moindre. Par exemple, pendant la tempête de verglas de 1998, nous avons déployé 18 000 soldats dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec. Pour relever le défi de l'an 2000, nous avions positionné quelques 25 000 soldats en divers endroits, prêts à intervenir.

Cependant, l'un de nos plus grands défis est de déplacer nos soldats rapidement d'un bout à l'autre du pays. À l'heure actuelle, nous disposons d'environ 32 avions Hercules. C'est un type

aircraft that can go into many remote areas in this country because they do not need a long runway and they can land in pretty austere conditions. However, many of those aircraft are in maintenance profiles because of their age. We also have Airbus aircraft, however, which can move people and cargo. We have the capability to move people across the country. However, it is a significant challenge for us to move large numbers of people and large amounts of equipment with those two air fleets.

Just to give you one example, to move the full capability of the disaster assistance response team in Canada, including the medical component, the freshwater component, the military police component, the engineers and so on, would likely take something in the vicinity of 24 Hercules aircraft. It would take a couple of days to be able to move all of that.

When we are assigned to respond or to assist a group in Canada, one of our biggest challenges is to find the right level of airlift to move our folks and equipment.

Senator Forrestall: There is, of course, always a difference between a regional requirement and a national requirement. There is also a major difference when dealing with an earthquake, for example. You may have some lead advice and lead time to prepare for an earthquake. You can see a flood coming for weeks. We usually have lots of time to prepare.

VAdm. Maddison: I would only add, of course, that on these occasions, the local, municipal and provincial authorities have the responsibility to be the first responders. As the situation develops and critical analyses are made as to what capability is required, that is the time we become engaged in that we think we will be asked to respond. We do not wait until we are formally asked. We begin preparing our plans in case we are asked for support.

Senator Forrestall: The mayor of Toronto calls and the military responds. Many Canadians did not appreciate that, given the dark humour that flowed from it.

We have impressive resources, but they are taxed. Where would we find the resources to carry out government initiatives with respect to joining European "security," if I may call it that?

VAdm. Maddison: My simple answer is that it is all part of risk management. That is the business folks like me are in. We must predict what will be the greatest risks and, from that, prioritize what our capabilities are to respond to a particular incident. We cannot do all things at all times simultaneously, but we assess where the risks are and try to develop and maintain our capabilities so that we can respond to high-priority risks.

d'avion tactique qui nous permet d'accéder à bien des régions reculées du pays car il ne nécessite pas une longue piste et peut atterrir dans des conditions assez hostiles. Cependant, un grand nombre de ces appareils exigent énormément d'entretien en raison de leur âge. Nous avons également un avion Airbus grâce auquel nous pouvons transporter des soldats et du cargo. Nous avons donc la capacité voulue pour transporter nos troupes dans tout le pays. Cela dit, c'est un défi de taille pour nous que de déplacer de gros groupes d'effectifs et un volume imposant d'équipement à l'aide de ces deux flottes aériennes seulement.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Pour transporter la totalité de l'équipe d'intervention en cas de catastrophe au Canada, y compris le composant médical, le composant eau douce, le composant police militaire, les ingénieurs, et cetera, nous aurions besoin d'environ 24 avions Hercules. Il faudrait compter un jour ou deux pour transporter toute cette capacité.

Lorsqu'on nous demande d'intervenir ou d'aider un groupe au Canada, l'un de nos plus grands défis consiste à trouver la capacité d'emport nécessaire pour transporter notre personnel et notre matériel.

Le sénateur Forrestall: Évidemment, il y a toujours une différence entre les besoins régionaux et nationaux. Intervenir en cas de tremblement de terre, ce n'est pas du tout la même chose, par exemple. Il se peut que l'on soit averti à l'avance et qu'on ait suffisamment de temps pour se préparer en cas de tremblement de terre. On peut prévoir une inondation des semaines à l'avance. Habituellement, nous avons beaucoup de temps pour nous préparer.

Vam Maddison: J'ajouterais, bien sûr, qu'en de telles occasions, les autorités provinciales, municipales et locales sont les intervenants de la première ligne. À mesure que la situation évolue, on effectue des analyses critiques pour déterminer quelle est la capacité requise et c'est à ce moment-là que la machine se met en branle si nous pensons être appelés à intervenir. Nous n'attendons pas de recevoir une demande officielle. Nous commençons à planifier à l'avance au cas où on nous demanderait notre aide.

Le sénateur Forrestall: Le maire de Toronto donne un coup de fil et l'armée accourt. De nombreux Canadiens n'ont pas apprécié, à en juger par toutes les blagues d'humour noir que cela a provoqué.

Nous avons des ressources impressionnantes, déjà largement mises à contribution. Où trouverions-nous les ressources pour appuyer les initiatives du gouvernement dans le cadre de la défense de la «sécurité» européenne, si je peux m'exprimer ainsi?

Vam Maddison: Je vous répondrai simplement que tout cela fait partie de la gestion du risque. C'est le domaine de gens comme moi. Nous devons prévoir quels sont les plus grands risques, et à partir de là, établir des priorités quant à notre capacité de répondre à un incident particulier. Nous ne pouvons pas tout faire en même temps, mais nous évaluons les risques et nous essayons de développer et de maintenir notre capacité pour être en mesure de répondre aux situations hautement prioritaires.

Senator Forrestall: For example, we have a responsibility with respect to search and rescue. Should I ask whether the Cormorant fleet is available to you? I know what the answer is.

Let me put this question: Is the Sea King capable of picking up this vacuum? I recognize that, so far it has, but for how long can it do that?

VAdm. Maddison: Yes, so far it has. The main reason is the dedication, experience and capability our maintainers and pilots have in terms of flying Sea Kings. I have personally been involved in many search and rescue incidents, both at sea and over land, where the Sea Kings have been a valuable asset and have saved lives.

Senator Wiebe: I would like to start with your comment that the Canadian Forces are not first responders. That is true. Perhaps, we, as a committee, should be looking at whether it should remain that way. That is for the politicians to decide more so than the army.

The question I have relates to the ability of the military today to respond to a national problem. Let me go back a number of years to when I was a young man. I remember then that CN and CP Railway workers were on strike, and the Armed Forces was called out to keep them operating, which it did, very effectively. If CN and CP workers went on strike tomorrow, would we have the capability in our Armed Forces to do the same thing?

VAdm. Maddison: That is a very good question. I will answer it by telling you that, of course, we provide assistance to provinces and municipalities in a host of areas, including, for example, law enforcement agencies, particularly prisons and penitentiaries. We respond regularly to forest fires by bringing in people to support professional firefighters and thereby relieve them of mundane tasks so they may do the frontline work. We responded to past incidents such as the Saguenay floods, the Winnipeg floods, the Ice Storm and so on. If a request came to our department to provide assistance in the scenario just outlined by Senator Wiebe, we would obviously look at that seriously in terms of what kind of capabilities we could bring to the table, and I rather suspect that there would be some assistance we could provide for that.

Senator Wiebe: I am a little bit disturbed by that answer — and I do not fault you for that — in that you say you could provide “some” assistance. We have to look at what is happening nationally. We will not have riots — at least that is my hope — in each of our prisons at the same time. We will not have forest fires all over the country at the same time. The military can adapt to respond to those individual situations. However, what would happen if there were a national rail strike that would require armed services personnel from each part of this country to keep trains running across the country? This is a minor point, but do

Le sénateur Forrestall: Par exemple, nous avons une responsabilité en matière de recherche et de sauvetage. Devrais-je demander si la flotte de Cormorant est disponible pour vous? Je connais la réponse.

Permettez-nous de formuler ma question ainsi: les hélicoptères Sea King sont-ils en mesure de prendre le relais? Je conviens que jusqu'ici, ils l'ont fait, mais pendant combien de temps pourront-ils continuer?

Vam Maddison: Jusqu'ici, nous avons réussi, surtout grâce au dévouement, à l'expérience et à la compétence des pilotes et des techniciens d'entretien des Sea King. J'ai personnellement participé à de nombreuses missions de recherche et de sauvetage, tant sur terre et sur mer, où les Sea King se sont révélés un atout précieux et ont permis de sauver des vies.

Le sénateur Wiebe: Je reviens tout d'abord sur votre observation selon laquelle les Forces canadiennes ne sont pas les premiers intervenants. C'est vrai. En tant que comité, nous devrions peut-être nous demander s'il devrait continuer d'en être ainsi. C'est une décision qui relève davantage des politiques que des dirigeants de l'armée.

Ma question porte sur la capacité actuelle des militaires de faire face à un problème d'envergure nationale. Permettez-moi de revenir un certain nombre d'années en arrière, au temps de ma jeunesse. Je me souviens qu'à l'époque, les employés du CN et du CP étaient en grève et que l'on avait fait appel aux forces armées pour assurer le maintien du service, ce qu'elles ont fait très efficacement. Si les employés du CN et du CP déclenchaient une grève demain, les forces armées seraient-elles en mesure de faire la même chose?

Vam Maddison: C'est une très bonne question. Évidemment, nous fournissons de l'aide aux autorités provinciales et municipales dans une myriade de domaines, dont l'application de la loi, particulièrement dans les établissements pénitentiaires et les prisons. Nous intervenons régulièrement en cas d'incendies de forêt pour appuyer les pompiers professionnels. Nous accomplissons à leur place des tâches courantes, ce qui les libère pour leur travail en première ligne. Nous sommes aussi intervenus lors d'incidents passés comme les inondations au Saguenay, les inondations à Winnipeg, la tempête de verglas, et cetera. Si notre service recevait une demande d'aide dans le contexte du scénario évoqué par le sénateur Wiebe, nous examinerions très sérieusement la capacité que nous pourrions contribuer, et je pense bien que nous pourrions fournir une certaine aide.

Le sénateur Wiebe: Sans qu'il y ait de votre faute, je suis quelque peu troublé par votre réponse. Vous dites que vous pourriez fournir «une certaine aide». Il faut avoir une perspective nationale. Il n'y aura pas d'émeutes — du moins, je l'espère —, dans toutes nos prisons en même temps. Il n'y aura pas non plus de feux de forêt partout au pays en même temps. Les forces armées sont aptes à faire face à des situations individuelles comme celles-là. Cependant, que se passerait-il si une grève nationale des services ferroviaires exigeait la présence de personnel des forces armées dans tous les coins du pays pour

we have the resources? From a manpower point of view, I do not believe we have the resources to be able to handle something like that.

VAdm. Maddison: One would have to balance the demands on our people at that particular time. As to the number of folks we have available to respond in various regions of the country, we have immediate reaction units, 350 in each, which could respond to a number of contingencies that might arise. We may very well be able to provide a level of support in this regard.

Do we train for that scenario? No, we do not. As to risk management, where we think our resources may be required, we have a trained for and have a fair bit of experience in responding to calamitous events such as floods, the Ice Storm and the Swissair disaster on the East Coast. Running trains is not something we have spent a lot of time training for.

Senator Wiebe: I appreciate that. My recollection is that, when the army ran the trains, and I say this with no hesitation, the trains were much better run when they took over than was the case before, and I do not think our Armed Forces personnel were trained to run trains. A situation may arise in wartime or in the defence of our country where the Armed Forces may not necessarily be trained for a specific problem, yet, because of the training its members have, it has demonstrated it can adjust to deal with the situation. Perhaps the current problem, if we are unable to meet that capability, is that we do not have enough bodies to handle something like that.

I come from the Province of Saskatchewan, which has, you could say, no regular army presence whatsoever. Canadian Forces Base Moose Jaw is slowly being taken over by Bombardier. Basically, the Armed Forces have a housekeeping group there to run a small portion of the bases. This disturbs me because we have headquarters for the army located in Edmonton that covers three and a half Prairie provinces — B.C., Alberta, Saskatchewan, and I think that there is some contingent in Manitoba. How do we move people those distances? You could bring a Hercules into Saskatchewan on a snowy day the countryside is flat, but you would have a heck of a time doing that in Vancouver or other mountainous areas. Perhaps 30 minutes is the time required, not two hours. Again, it is a problem, I suspect, of budgets and manpower.

I am very disappointed that our regular forces do not have a large presence in each one of our provinces. Is it a problem of financing and lack of manpower?

VAdm. Maddison: Let me start by saying that some of those decisions are well above my pay grade. Certainly, as the head of the navy for the last four years, before I took over this

que les trains continuent de fonctionner partout? C'est peut-être un point mineur, mais avons-nous les ressources voulues? Pour ce qui est des effectifs, je ne pense pas que nous ayons les ressources voulues pour gérer une telle crise.

Vam Maddison: Il faudrait répartir la demande d'effectifs, dans un cas comme celui-là. Pour ce qui est du nombre de soldats disponibles pour répondre à un problème dans les diverses régions du pays, nous avons des équipes d'intervention immédiate, 350 dans chaque région, auxquelles nous pourrions faire appel pour refaire face à bon nombre de catastrophes éventuelles. Il se peut fort bien que nous soyons en mesure d'offrir un appui non négligeable à cet égard.

Nous entraînons-nous en vue d'un tel scénario? Non, nous ne le faisons pas. En matière de gestion du risque, dans les cas où nous pensons qu'on aura besoin de nos ressources, nous nous entraînons effectivement. D'ailleurs, nous avons passablement d'expérience pour ce qui est d'intervenir lors de catastrophes comme les inondations, la tempête de verglas et l'écrasement de Swissair sur la côte Est. Nous n'avons pas consacré beaucoup de temps à nous entraîner pour assurer le service ferroviaire.

Le sénateur Wiebe: Je comprends cela. Si je me souviens bien, pendant la période où l'armée a été responsable des trains, — et je le dis sans hésitation aucune —, ils ont été beaucoup mieux gérés qu'avant, et je ne pense pas que les effectifs des forces armées aient été formés pour un tel travail. Il peut arriver en temps de guerre ou dans le contexte de la défense de notre pays, que les forces armées ne soient pas nécessairement entraînées pour réagir à un problème spécifique et pourtant, grâce à la formation que leurs membres ont reçue, ils ont fait la preuve qu'ils étaient en mesure de faire face à la situation. Si nous ne sommes pas capables de fournir cette capacité présentement, le problème tient peut-être au fait que nous n'avons pas suffisamment d'effectifs.

Je suis originaire de la province de Saskatchewan, où l'armée régulière est pratiquement absente. Bombardier est en train de s'accaparer graduellement la base des Forces canadiennes de Moose Jaw. Essentiellement, les Forces canadiennes se réduisent à un groupe administratif chargé de gérer un petit pourcentage des bases. Cela m'inquiète car il y a à Edmonton des quartiers généraux de l'armée qui desservent trois provinces et demie dans les Prairies — la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan, et il y a aussi un contingent au Manitoba. Comment assurer le transport des effectifs sur de telles distances? On pourrait envoyer un Hercules en Saskatchewan un jour de neige car le terrain est plat, mais on aurait beaucoup de mal à faire la même chose à Vancouver ou dans d'autres régions montagneuses. Le temps d'intervention exigé sera peut-être de 30 minutes et non de deux heures. Encore une fois, c'est un problème de budget et d'effectifs, à mon avis.

Je suis très déçu que les forces régulières n'aient pas une présence imposante dans chacune des provinces. Est-ce effectivement un problème de financement et de manque d'effectifs?

Vam Maddison: D'entrée de jeu, je peux vous dire que certaines de ces décisions sont prises bien au-dessus de ma tête. Chose certaine, en ma qualité de chef de la marine pendant quatre ans,

responsibility nine months ago, I can say that any commander will tell you they would prefer flexibility in terms of the resources and people available to them because the more folks you have, the more flexibility there is in being able to reposition capability, equipment, people and so on.

We went through a period of time in this country where it was decided by the government that the fiscal reality was that a number of savings had to be made over the course of the late 1990s. Our department was one where some of those savings were found.

In your province, senator, yes, there are folks in Moose Jaw, but there are also a number of militia units and naval reserve divisions. I think you have publicly visited those many times in your previous appointment. I am referring to Saskatoon, Regina and the naval reserve division. There is a core of people in Saskatchewan who, when push comes to shove, can respond.

When we were preparing and ramping up for the possible impact of Y2K on January 1, 2000, all of those people were trained and ready to react to support the people of Saskatchewan if they needed to do so.

Senator Wiebe: That is very true.

However, I would point out that Saskatchewan no longer has a brigade. The 38th Brigade is headquartered in Winnipeg. From a reservist's perspective, we are starting to fear this ongoing neglect of our reservists and regular army personnel in the province of Saskatchewan. I would certainly like to see that rectified in the future.

We must look at the future policy of this government towards Armed Forces and Armed Forces personnel. We are a defence bureau. It is called the CND, Canadian National Defence. The last time we performed a defence function was in 1812, and we were not even a country at that time when we were called upon to defend our borders.

We have played more peacekeeping and offensive roles ever since then. We are one of the largest countries in the world. We have a tremendous amount of area to defend. We have a small population. An honourable senator made a speech in the Senate the other day in which it was said that we should be diverting more of our funds toward health care and education and less and less on defence because there is no one in the world who is mad at us. That sounds good and I think it is true that no one is mad at us. However, when one nation decides to attack another nation, nine times out of 10 it is not because they are mad at them, it is because that nation has something that the other one wants.

We have a tremendous amount of natural resources in this country. We have some wonderful people in this country. We have some tremendous programs and tremendous knowledge. Somewhere down the road someone who may not be mad at us

avant que j'assume mes présentes responsabilités depuis neuf mois, je peux vous dire, comme n'importe quel autre commandant, qu'il est préférable de pouvoir compter sur une marge de manœuvre en termes de ressources et d'effectifs car plus les effectifs sont nombreux, plus nous avons de la latitude, plus nous sommes en mesure de repositionner notre capacité, notre matériel, notre personnel, et cetera.

Notre pays a traversé une période, vers la fin des années 90, où le gouvernement a décidé que la situation financière nationale exigeait que l'on fasse des économies. Notre ministère a été l'un de ceux où l'on a décidé d'effectuer des coupures.

Dans votre province, sénateur, il y a effectivement des quartiers généraux à Moose Jaw, mais aussi un certain nombre d'unités de la milice et de divisions de la réserve navale. Je pense d'ailleurs que dans le cadre de vos fonctions précédentes, vous y avez fait des visites publiques à plusieurs reprises. Je fais allusion à Saskatoon, à Regina et à la division de la réserve navale. Il y a en Saskatchewan un noyau de personnes qui, dans un scénario du pire, peuvent intervenir.

Lorsque nous nous préparions en vue des conséquences possibles du passage à l'an 2000 le 1^{er} janvier 2000, tous les intervenants étaient formés et prêts à réagir pour venir en aide aux citoyens de la Saskatchewan, au besoin.

Le sénateur Wiebe: C'est très vrai.

Cependant, je vous ferai remarquer que la Saskatchewan n'a plus de brigade. La 38^e Brigade a ses quartiers généraux à Winnipeg. Pour ce qui est des réservistes, nous commençons à nous inquiéter de l'indifférence constante manifestée à leur égard ainsi qu'à l'égard de nos effectifs réguliers dans la province de Saskatchewan. Je souhaiterais vivement que l'on remédie à la situation à l'avenir.

Nous devons réfléchir à la politique future de ce gouvernement à l'égard des forces armées et de leur personnel. Nous sommes un service de défense. Il porte le titre de Défense nationale du Canada. La dernière fois que nous avons rempli une fonction de défense, c'était en 1812, alors que nous n'étions même pas encore un pays et nous avons été appelés à défendre nos frontières.

Notre rôle, depuis lors, vise plus le maintien de la paix. Nous sommes l'un des plus grands pays du monde. Nous avons un immense territoire à défendre, qui est peu peuplé. Un honorable sénateur disait devant le Sénat, l'autre jour, que nous devrions réaffecter plus de fonds à la santé et à l'éducation et de moins en moins à la défense, parce que personne au monde ne nous en veut. C'est bien beau, et je pense que c'est vrai que personne ne nous en veut. Cependant, lorsqu'un pays décide d'en attaquer un autre, neuf fois sur dix, ce n'est pas parce qu'il lui en veut mais parce que l'autre pays a quelque chose qu'il veut.

Notre pays a une quantité phénoménale de ressources naturelles. Il est habité par des gens fantastique. Nous avons de fabuleux programmes et d'immenses connaissances. Il se pourrait bien qu'un jour, quelqu'un qui ne nous en veut pas forcément

might decide that they cannot get what we have any place else so they will come in and take it. I do not think we can defend ourselves very well.

VAdm. Maddison: That is a difficult question to respond to. I say that, because you are correct when you say that nations need to have a capability to provide a level of defence, no matter what nation that happens to be. We do have a capability to do quite a number of things. However, how much capability is required is, at the end of the day, up to the government to decide. The Armed Forces are based on the white paper of 1994. Much has happened since 1994. Certainly, a lot has happened in the last seven or eight months. I believe that it is our minister's view that it is time to update our defence posture and capability. I assume that, at the end of that, some decisions will be taken as to what level of defence and security capability the nation needs.

The work and views of this committee will be very important as to what kind of defence Canada should have.

Senator Banks: In your opening remarks and in answer to Senator Wiebe, you said that the number of Canadian Forces members was 60,000. I know that is the mandated number. How many do we actually have?

VAdm. Maddison: We actually have about 60,500. However, those are not all trained. We are at about 53,000 or 54,000 personnel whom we would call fully trained to be able to execute operations. That number is high because we had gone well below the 60,000 about a year ago and we developed a fairly aggressive recruiting campaign. We now have up to around 60,000 or 60,500 but many thousands of those are not quite trained to go off and do jobs at sea, air and on the ground.

Senator Banks: However, that is in process.

VAdm. Maddison: It is, indeed.

Senator Banks: The number of bodies that we consider to be members of the Canadian Forces is either at or just a little above or in the vicinity of the mandated number.

VAdm. Maddison: That is correct, yes.

Senator Banks: Are we up to 30,000 with militia as well?

VAdm. Maddison: I do not think we are. I do not have the numbers at my fingerer tips. The recruiting campaign for reservists has gone well. We have actually recruited more than we thought we would over the course of the last six to nine months. However, I do not believe that we are at the mandated number for reservists for all three services, namely, army, navy and air force. However, I do not have the number at my fingerer tips.

Senator Banks: I am glad to hear that the recruiting campaign has worked. A short while ago, we did not have 60,000 members.

décide qu'il ne peut obtenir ce qu'il veut ailleurs, alors il viendra la prendre ici. Je ne pense pas que nous puissions vraiment bien nous défendre.

Vam Maddison: C'est une question difficile. Je dis cela, parce que vous avez raison de dire que les pays, quels qu'ils soient, doivent être capables de se défendre dans une certaine mesure. Nous avons la capacité de faire pas mal de choses. Cependant, quelle doit être la mesure de notre capacité, au bout du compte, c'est au gouvernement d'en décider. Les forces armées se fondent sur le livre blanc de 1994. Bien des choses sont survenues depuis 1994. Il est arrivé beaucoup de choses rien que depuis sept ou huit mois. Je crois que notre ministre est d'avis qu'il est temps de moderniser notre position et notre capacité de défense. Je suppose qu'à la fin de ceci, des décisions seront prises sur les capacités de défense et de protection dont le pays a besoin.

Les travaux et les points de vue de ce comité auront beaucoup de poids dans la détermination du type de mesures de défense que le Canada devrait prévoir.

Le sénateur Banks: Dans vos observations préliminaires, et en réponse au sénateur Wiebe, vous avez dit que les Forces armées canadiennes comptent 60 000 membres. Je sais que c'est le nombre prescrit, mais combien y en a-t-il réellement?

Vam Maddison: Nous avons environ 60 500 membres. Par contre, ils n'ont pas tous reçu une formation. Nous sommes 53 ou 54 000 qu'on peut dire pleinement formés et capables de mener à bien des opérations. Ce nombre est élevé, parce que nous étions bien moins de 60 000 il y a environ un an, et nous avons mis sur pied une campagne de recrutement plutôt agressive. Nous avons maintenant entre 60 000 et 60 500 membres, mais plusieurs milliers d'entre eux n'ont pas encore reçu la formation nécessaire pour participer à des opérations en mer, et au sol et à des opérations aériennes.

Le sénateur Banks: Cependant, cela viendra.

Vam Maddison: Oui, absolument.

Le sénateur Banks: Le nombre de personnes qui sont considérées comme des membres de forces armées est donc à peu près égal ou même un peu supérieur au nombre prescrit.

Vam Maddison: C'est bien cela.

Le sénateur Banks: Est-ce qu'il y a aussi 30 000 membres dans la Force de réserve?

Vam Maddison: Je ne le pense pas. Je n'ai pas les chiffres au bout des doigts. La campagne de recrutement de réservistes s'est bien passée. Nous avons en fait recruté plus de monde que nous l'avions pensé depuis six à neuf mois. Cependant, je ne crois pas que nous ayons atteint le nombre prescrit de réservistes pour les trois services, soit l'armée, la marine et la Force aérienne. Mais je n'ai pas les chiffres avec moi.

Le sénateur Banks: Je suis heureux d'entendre que la campagne de recrutement a été efficace. Il n'y a pas si longtemps, nous n'avions pas 60 000 membres.

VAdm. Maddison: That is correct. It is not a one-shot deal. It is something into which we must continue to put effort and visibility.

Senator Banks: I would imagine that we still have the problem of people performing tasks above their rank.

VAdm. Maddison: There are some examples of that. Probably our biggest challenge is to recruit those folks who actually have the technical and engineering skills in a number of our trades. Some of the trades do not need a certain level of capability, and we have done very well in terms of recruiting in those areas, but, in a number of trades we have yet to get the numbers we want. I am talking about computer technologists and some of the weapons censor technologists. We are seeing improvements but we are not getting the numbers we need just yet.

Senator Banks: Senator Atkins has reminded me that there is enormous pressure because of the pending retirement from the services of large numbers of highly trained people. Are the people who are coming up trained well enough to fill those positions?

VAdm. Maddison: That is an excellent question. I wish I could say that the answer is definitely yes. However, we do not know that yet.

I am part of the baby boom generation. Over the course of the next three, four and five years, many of us — and not only senior officers but also middle level officers, senior sergeants, warrant officers, and so on, who are all of the same age — will be reaching that point in our careers when it is time for retirement.

Senator Banks: It is warrant officers that I am really worried about.

VAdm. Maddison: We are all worried by that. Those are the folks who really get the job done at the middle levels, whether they are petty officers or warrant officers and so on. Part of our recruiting campaign has focussed on identifying people who have engineering and technical skills, but who may be a little older, and then to focus on their leadership training, and so on, over the course of the next three, four or five years so that they can actually step into some of these positions as our people retire.

The other step that we have taken in this regard is to allow people to stay on until age 60. That will probably only solve a small portion of the problem, but that does give us more flexibility.

Senator Wiebe: There is no doubt that we will be losing some highly-skilled personnel. Are there any incentives in place that would allow these individuals to become reservists, if they so wished? A number of our senior reservists have applied to go into the regular force and have been encouraged to hold off because of a lack of officers in the reserves to train personnel. Could there be some kind of incentive to encourage some of these retirees to go into reserve units and provide some continuity there?

Vam Maddison: C'est vrai. Ce n'est pas quelque chose de ponctuel. Nous devons continuer d'y investir des efforts et d'être visibles.

Le sénateur Banks: Je suppose que nous avons toujours le problème de membres qui assument les fonctions de grades supérieurs au leur.

Vam Maddison: Il y en a certains exemples. Le plus grand défi, pour nous, est probablement de recruter les gens qui ont vraiment les compétences techniques et spécialisées qu'exigent un bon nombre de nos groupes professionnels. Certains groupes n'ont pas besoin d'un haut niveau de compétences, et nous avons bien réussi à recruter dans ces domaines, mais pour plusieurs métiers, il nous faut encore atteindre les chiffres visés. Il s'agit des technologies informatiques et de certains des technologies des armes de détection. Nous constatons certaines améliorations, mais nous ne sommes pas encore aussi nombreux que nous le voudrions.

Le sénateur Banks: Le sénateur Atkins m'a rappelé qu'il y a d'énormes pressions, en raison du départ prochain à la retraite d'un grand nombre de membres très spécialisés. Est-ce que ceux qui arrivent ont une formation suffisante pour les remplacer?

Vam Maddison: C'est une excellente question. J'aimerais pouvoir dire absolument oui. Cependant, nous ne le savons pas encore.

Je fais partie de la génération du baby-boom. D'ici trois, quatre et cinq ans, nous serons nombreux — et pas seulement les officiers supérieurs, mais aussi les officiers intermédiaires, les sergents supérieurs, les adjudants, et cetera, qui ont tous le même âge — à atteindre ce moment de nos carrières où il est temps de prendre notre retraite.

Le sénateur Banks: Ce sont les adjudants dont je m'inquiète vraiment.

Vam Maddison: Nous nous en inquiétons tous. Ce sont eux qui feront vraiment le travail aux niveaux intermédiaires, qu'ils soient mariniers, adjudants, ou quoi que ce soit d'autre. Nous avons concentré une partie de notre campagne de recrutement sur le recensement des gens qui ont les compétences techniques recherchées mais qui pourraient être un peu plus âgés, en vue de leur offrir une formation au commandement, et cetera, d'ici trois, quatre ou cinq ans pour qu'ils puissent vraiment assumer les fonctions de ceux qui partiront.

Une autre mesure que nous avons prise à cet égard, c'est de permettre à nos membres de rester jusqu'à l'âge de 60 ans. Cela ne résoudra probablement qu'une petite partie du problème, mais ainsi aurons-nous un peu plus de flexibilité.

Le sénateur Wiebe: Il ne fait pas de doute que nous allons perdre du personnel hautement spécialisé. Y a-t-il des incitatifs pour permettre à ces gens de devenir des réservistes s'ils le souhaitent? Un certain nombre de nos réservistes plus âgés ont demandé à entrer dans les forces régulières et ont été incités à s'en abstenir à cause du manque d'officiers dans les réserves pour assurer la formation du personnel. Pourrait-il y avoir certains incitatifs pour encourager de ces retraités à s'intégrer aux unités de réserve pour assurer une certaine continuité?

VAdm. Maddison: Senator, that is an excellent idea. You must understand that I am not the ADM (HR-MIL). However, my sense is that group, under the leadership of General Couture, is very much looking at some of these option to allow that to happen.

Over the course of the last decade or two, we have built in bureaucratic hurdles for people moving from regular force to reserve and back. Those hurdles do not reflect the reality of the young people today who wish to be moving in and out more quickly than my generation did. That factor has been well-recognized.

We are now in the process of trying to remove some of these barriers to allow people to be full-time reservists for a while, then part-time and back to full-time to meet the needs of their families and their lifestyles. In many cases, if we do not do that, we lose the people. We recognize that that is not in our best interests at all.

The Chairman: Before I recognize the next senator, could you translate for the committee and the audience watching "ADM (HR-MIL)"? Evidently you have not heard about our system of fines here, but I think that was a "50-center."

VAdm. Maddison: One of our great downsides is that we are an acronym-ridden organization. ADM (HR-MIL) is the Assistant Deputy Minister (Human Resources — Military). My apologies.

Senator Atkins: My question is similar to that of Senator Wiebe. Is the military now putting into effect reenlistment incentives that compete with the private sector? Are there incentives not only for those who reach their twentieth year and wish to retire, but also for those who are going through as junior officers?

VAdm. Maddison: Yes, we are, senator, is the simple answer.

I am not so sure that we will ever compete with the private sector in terms of benefits like compensation. There may be the odd person in our organization who would join for that reason. However, I would have to say that most people do not join the military for that particular reason.

For some of the shortages within our medical community and those to which I have already alluded in our engineering and technical areas, the minister has recently approved a number of signing bonuses to determine if that will attract the numbers of people we are seeking. At the moment, it appears relatively encouraging. However, we will not know the result of that until some many months down the road. We have done exactly that which you have suggested.

Senator Forrestall: We learned that, in spite of our hopes, the government has not seen fit to extend to reservists who serve offshore one of the benefits that they extend to reservists who serve here in Canada. The comfort of job protection is not provided. Upon return, the reservist, if he has been off-shore, should have some reasonable hope or expectation of being able return to his old job.

Vam Maddison: Monsieur le sénateur, c'est une excellente idée. Vous devez comprendre que je ne suis pas SMA (RH-MIL). Cependant, j'ai l'impression que ce groupe, sous la direction du général Couture, se penche justement sur ce genre de solutions pour le permettre.

Depuis dix ou vingt ans, nous avons dressé des obstacles bureaucratiques qui empêchent les mouvements entre les forces régulières et de réserve. Ces obstacles ne reflètent pas la réalité des jeunes d'aujourd'hui, qui voudraient pouvoir entrer dans l'armée et en sortir plus facilement que ma génération ne le voulait. Ce facteur a été très bien reconnu.

Nous essayons maintenant d'éliminer certains de ces obstacles pour permettre aux gens d'être réservistes à plein temps pendant un certain temps, puis à temps partiel et de nouveau à temps plein, pour répondre aux besoins de la famille et de leur mode de vie. Souvent, sans cela, nous perdons nos membres. Nous reconnaissions qu'il est absolument de notre intérêt de le faire.

Le président: Avant de laisser la parole au sénateur suivant, pourriez-vous traduire pour le comité et l'auditoire le terme «SMA (RH-MIL)»? De toute évidence, vous n'avez pas entendu parler de notre régime de pénalité ici, mais je pense que c'était un «50-centre».

Vam Maddison: L'un de nos grands défauts est la pléthora d'acronyme qu'utilise notre organisation. Le SMA (RH-MIL) est le sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaire). Je vous fais mes excuses.

Le sénateur Atkins: Ma question est semblable à celle du sénateur Wiebe. Est-ce que l'armée met en vigueur les incitatifs au réengagement qui font concurrence au secteur privé? Y a-t-il des incitatifs, non seulement pour ceux qui atteignent 20 ans de service et souhaitent prendre leur retraite, mais aussi pour ceux qui restent officiers subalternes?

Vam Maddison: La réponse la plus simple est oui.

Je ne suis pas sûr que nous puissions jamais faire concurrence au secteur privé au plan des avantages comme la rémunération. Peut-être une personne de temps en temps se joint-elle à notre organisation pour cette raison. Cependant, je dois dire que la plupart de ceux qui s'engagent dans l'armée ne le font pas pour ce motif particulier.

Pour le manque de personnel dans notre communauté médicale et les secteurs dont j'ai déjà parlé, les secteurs techniques et spécialisés, le ministre a récemment approuvé plusieurs primes à la signature, pour voir si cela attirera autant de gens qu'il nous en faut. Jusqu'à maintenant, cela semble plutôt encourageant. Cependant, nous ne connaîtrons pas les résultats de cette stratégie avant de nombreux mois. Nous avons fait exactement ce que vous avez suggéré.

Le sénateur Forrestall: Nous avons appris, en dépit de ce que nous avions espéré, que le gouvernement n'a pas jugé approprié d'offrir aux réservistes en service à l'étranger l'un des avantages qui est offert aux réservistes qui sont au Canada. Le confort de la protection de l'emploi ne leur est pas assuré. À son retour, le réserviste, s'il a été à l'étranger, devrait pouvoir espérer ou s'attendre à pouvoir retourner à son ancien poste.

Why have we not provided that benefit? Do you see this as an impediment to recruitment, particularly for reservists who undertake off-shore duty?

VAdm. Maddison: I am wandering in an area about which I do not know that much, senator. However, it is my understanding that one of the bills that is being debated in Parliament deals with some job protection legislation.

Senator Forrestall: That is the reason for my fear. That job protection in that legislation does not apply to reservists who serve off-shore.

I have heard of the experience of a senior reservist being denied access to his job because he served off-shore.

Colonel André Deschamps, Director, Continental Operations, Department of National Defence: Honourable senators, there is a discussion currently to provide for fines and penalties to companies that would not give these returning service members the benefits of their old jobs or seniority. I am not sure where the discussion is at as far as the legal process of approving this bill is concerned. However, I believe it covered reservists in general. It was not specific.

Senator Forrestall: It excludes off-shore reservists.

Col. Deschamps: I was not aware of that.

VAdm. Maddison: I can get an answer to that question and sent it to the committee.

Senator Forrestall: I do not want an answer; I want you to fix it.

VAdm. Maddison: I am not sure that I have the power to do that.

Senator Wiebe: We may have to fix it with an amendment.

Senator Forrestall: We will certainly do that if it is not fixed.

The Chairman: Senator Banks has been very patient. That is a testament to the questions that are being asked. You now have the floor.

Senator Banks: We have asked these questions of General Couture. However, we wish to hear the answers from the operational side, as well.

I have a matter that I should like you to clear up for me. It is on the topic of aid to the civil power.

There are four different areas. The first is aid to the civil power; the second is principles for federal military assistance to provincial policing; the third is Canadian Forces armed assistance direction in the case of disturbances of the peace; and the fourth is aid to correctional services. The latter I understand completely. The first three seem to be different words to describe the same thing.

I note that, in the question of aid to the civil power, in the National Defence Act —

Pourquoi n'avons-nous pas offert cet avantage? Trouvez-vous que ce soit un obstacle au recrutement, particulièrement pour les réservistes qui vont en service à l'étranger?

Vam Maddison: Je m'aventure dans un domaine que je ne connais pas tellement, sénateur. Cependant, d'après ce que je comprends, l'un des projets de loi qu'examine actuellement le Parlement comporte des dispositions de protection de l'emploi.

Le sénateur Forrestall: C'est exactement mon problème. Que la protection de l'emploi que prévoit cette loi ne s'applique pas aux réservistes en service à l'étranger.

J'ai entendu parler d'un réserviste supérieur qui n'a pas pu réintégrer son emploi après avoir été en service à l'étranger.

Le colonel André Deschamps, directeur, Opérations continentales, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs, il est question, actuellement, de prévoir des pénalités et des amendes pour les compagnies qui n'accordent pas à ces membres qui reviennent du service les avantages de leur ancien poste ou de leur ancienneté. Je ne sais pas exactement où en est la discussion ou la procédure juridique d'approbation de ce projet de loi. Cependant, je crois que c'est pour les réservistes en général. Ce n'était pas spécifique.

Le sénateur Forrestall: Les réservistes en service à l'étranger sont exclus.

Col Deschamps: Je ne le savais pas.

Vam Maddison: Je peux obtenir la réponse à cette question et l'envoyer au comité.

Le sénateur Forrestall: Je ne veux pas une réponse; je voudrais que vous arrangiez cela.

Vam Maddison: Je ne suis pas sûr d'en avoir le pouvoir.

Le sénateur Wiebe: Nous devrons peut-être l'arranger avec un amendement.

Le sénateur Forrestall: Nous le ferons certainement, si ça n'est pas fait avant.

Le président: Le sénateur Banks a été très patient. C'est un testament aux questions qui sont posées. Vous avez maintenant la parole.

Le sénateur Banks: Nous avons posé ces questions au général Couture. Cependant, nous aimerions entendre les réponses du secteur opérationnel aussi.

Il y a quelque chose sur quoi j'aimerais obtenir des éclaircissements. C'est au sujet de l'aide au pouvoir civil.

Il y a quatre domaines différents. Le premier est l'aide du pouvoir civil; le deuxième concerne les principes de l'assistance militaire fédérale aux corps policiers provinciaux; la troisième est l'assistance armée en cas de perturbation de la paix; et la quatrième est l'assistance au Service correctionnel du Canada. Je comprends très bien le dernier énoncé. Les trois premiers, par contre, me semblent être trois façons de dire la même chose.

Je remarque, là où il est question du soutien du pouvoir civil, dans la Loi sur la défense nationale...

VAdm. Maddison: If I could make one small point, it is aid “of” the civil power.

Senator Banks: Aid of the civil power is the correct term. When that is referenced in the applicable section of the National Defence Act, that aid is obtained by the attorney general of a province requisitioning — not requesting — military assistance. The other two areas, aid to provincial policing and aid to restore public order, are responses to requests. Could you tell me how to define the difference between those three things, please?

VAdm. Maddison: I will address aid of the civil power last. The other two are requests that can vary quite extensively from support for the search for a lost child and looking for search parties, to assisting during floods and, say, assisting the province of Nova Scotia at the time of the Swissair disaster. We can offer to help with those.

There are various categories. Operational commanders in various parts of the country have the authority to respond to some of these requests. If the request deals with a certain number of assets, it is raised to the national level. In some cases, the request must go to the minister for a response. The level required for response is fairly clearly articulated in a number of our publications.

Aid of the civil power is where, as you are quite correct in saying, a provincial attorney general will ask the Chief of the Defence Staff of the day for support, and it means that the chief must answer. He must respond. The chief will decide what level of support is required in response to the request from the province.

Let me give you a recent example. There were difficulties in the community of Oka in 1990. The attorney general specifically asked the Chief of the Defence Staff for help. Our operation was the result of that.

Perhaps it is semantics, but the chief must respond to a request in aid of the civil power.

Senator Banks: I understand that. However, with respect to disturbances of the peace and a perceived insurrection, as opposed to searching for a lost child or helping to put out a forest fire, could they also fall within the other two descriptions, that is, aid to the provincial police, and armed assistance direction? Both of the notes on those kinds of interventions refer to disturbances of the peace and things that could be taken to be insurrections. Is there a definable difference between those?

Col. Deschamps: The best way to group these categories is this: Insofar as the admiral just mentioned, it is a requirement under law for us to be able to provide those services to the provinces.

Vam Maddison: Si vous me permettez une correction, c'est le soutien «au» pouvoir civil.

Le sénateur Banks: C'est vrai, c'est le soutien au pouvoir civil. Lorsqu'il en est question, dans l'article pertinent de la Loi sur la défense nationale, cette aide est obtenue lorsque le procureur général d'une province réquisitionne — pas demande, réquisitionne — l'assistance des forces armées. Les deux autres énoncés, soit l'assistance aux corps policiers provinciaux et l'aide au rétablissement de l'ordre public, sont fournis en réponse à des demandes. Pourriez-vous m'aider à comprendre la différence entre ces trois énoncés, s'il vous plaît?

Vam Maddison: Je vais parler de l'aide au pouvoir civil en dernier. Les deux autres visent des demandes qui peuvent varier largement, de l'aide à la recherche d'un enfant perdu et à la mise sur pied d'expéditions de recherche à l'assistance lors d'inondations et, par exemple, l'aide fournie à la Nouvelle-Écosse au moment de la tragédie de Swissair. Nous pouvons fournir de l'assistance dans ces situations-là.

Il y a plusieurs catégories. Les chefs des opérations, dans diverses parties du pays, sont habilités à répondre à certaines de ces demandes. Si la demande nécessite une certaine partie de nos ressources, elle est transmise au niveau national. Dans certains cas, la demande doit être transmise au ministre pour obtenir une réponse. Le niveau requis pour la réponse est assez bien défini dans plusieurs de nos publications.

L'aide au pouvoir civil, c'est lorsque, comme vous l'avez dit assez justement, un procureur général d'une province demande de l'aide au chef d'état-major de la Défense du moment, et cela signifie que le chef d'état-major doit y répondre. Il y est obligé. Le chef d'état-major doit décider quel niveau d'assistance est nécessaire en réponse à la demande de la province.

Permettez-moi de vous donner un exemple récent. Il y a eu des perturbations à Oka, en 1990. Le procureur général a spécifiquement demandé de l'assistance au chef d'état-major de la Défense. Notre intervention en a été le résultat.

Peut-être n'est-ce que de la sémantique, mais le chef d'état-major est tenu de répondre à une demande d'assistance qui émane du pouvoir public.

Le sénateur Banks: Je peux le comprendre. Cependant, en ce qui concerne les perturbations de la paix et une insurrection supposée, par opposition à la recherche d'un enfant perdu ou l'aide fournie pour éteindre un feu de forêt, est-ce que ces activités ne pourraient pas correspondre aux deux autres descriptions, soit l'assistance aux corps policiers provinciaux et l'assistance militaire? Les notes sur ces types d'interventions mentionnent les perturbations de la paix et des situations qui pourraient être considérées comme des insurrections. Y a-t-il une différence que l'on puisse cerner entre ces situations?

Col Deschamps: Le meilleur moyen de regrouper ces catégories est ainsi: comme l'amiral vient de le dire, la loi exige que nous puissions fournir ces services aux provinces.

The other categories are grouped under section 373.6 of the National Defence Act. This part of the legislation deals with public service deemed necessary by the government. We can be called upon to do many things under that broad section.

To further define some of these processes, Orders in Council have been passed to define separate processes for challenges, for example, at the provincial level for assisting police forces. There is also the one to which you refer, namely, armed assistance, which is strictly concerned with counterterrorism. Those are more specific processes which have been worked out through Order in Council. This was a fallout from the public service requirement of the Canadian Forces.

In terms of assistance to law enforcement agencies, as the admiral mentioned, it could be anything from loaning equipment to loaning personnel, if it is deemed necessary by a police force. The police force would make the request of the province's attorney general. If he sees a requirement for it, he will then push the request up to the federal Solicitor General because he has resources at the federal level that he may be able to employ. They must look within the normal police services to find the resources to meet their specific needs. If it is found that they cannot satisfy their needs from their resources, both federally and provincially, then they may come to the minister to make a formal request for military assistance.

Armed assistance is specific. That is an order that directly concerns the counterterrorist force that would be employed or deployed in reaction to a terrorist threat or incident. That is a separate component.

Other actions may not involve armed personnel. They may be resources or other forms of assistance to law enforcement to help them contain or to deal with a situation.

Senator Banks: I think I understand what you said. I understand the difference between the nature of the requests that are made as opposed to requisitions. I think you have partly answered my question. What twigged my question was the description under "Aid of the Civil Power" which talks about a riot or a disturbance occurring. The description under the principles for federal military assistance to provincial policing deals with a situation where a disturbance is occurring. Armed assistance refers to where a "disturbance of the peace may occur." I was looking for a clear definition and I think you have partly given that to me.

In the last situation you mentioned, the response to a terrorist threat, I assume that that may involve people like JTF2, depending on the nature of the threat; is that right?

VAdm. Maddison: That is correct.

Col. Deschamps: That is right.

Les autres catégories sont regroupées à l'article 373.6 de la Loi sur la défense nationale. Cette partie de la loi porte sur le service public jugé nécessaire par le gouvernement. Nous pouvons tous être appelés à faire bien des choses en vertu de cet article assez général.

Pour définir un peu plus certains de ces processus, des décrets en conseil ont été passés pour définir les processus distincts pour les enjeux, par exemple, au niveau provincial, de l'assistance des corps policiers. Il y a aussi ce dont vous avez parlé, soit l'assistance armée, qui vise strictement la lutte contre le terrorisme. Ce sont des processus plus spécifiques qui ont été formulés par le biais des décrets en conseil. C'était une conséquence de l'exigence de service public qui est faite aux forces armées.

Pour ce qui est de l'aide aux organismes d'application de la loi, comme l'amiral l'a dit, ce pourrait être n'importe quoi, du prêt d'équipement au prêt de personnel, si un corps policier le juge nécessaire. Le corps policier en ferait la demande au procureur général de la province qui, s'il le juge nécessaire, transmet la demande au solliciteur général fédéral, parce qu'il a les ressources au niveau fédéral qu'il pourrait être en mesure d'employer. Il faut d'abord tenter de trouver les ressources nécessaires aux besoins spécifiques dans les services normaux de la police. Si les corps policiers déterminent que leurs ressources ne suffisent pas à leurs besoins, à l'échelle fédérale et provinciale, alors ils peuvent s'adresser au ministre pour faire une demande formelle d'assistance militaire.

L'assistance armée est particulière. Le décret à ce sujet vise directement la brigade antiterroriste qui serait employée ou déployée pour répondre à une menace ou à un incident terroriste. C'est un élément distinct.

D'autres interventions peuvent se faire sans le recours au personnel armé. On peut fournir des ressources ou d'autres formes d'aide aux forces de l'ordre pour les aider à maîtriser ou à régler une situation.

Le sénateur Banks: Je pense comprendre ce que vous avez dit. Je sais la différence entre chaque demande. Je pense que vous avez répondu à ma question. Je vous ai posé la question parce que, dans la description des conditions pour faire appel à l'aide au pouvoir civil, il faut qu'il y ait des émeutes ou des troubles. Dans le cas de l'assistance fournie aux corps policiers d'une province, on peut la demander s'il y a des troubles. Par ailleurs, pour demander l'assistance armée, il faut que l'ordre public soit troublé. Je voulais avoir une définition claire, et je pense que vous me l'avez donnée en partie.

Dans le cas de la menace terroriste dont vous avez parlé en dernier lieu, je présume qu'elle peut entraîner la participation de la FOI 2, si c'est nécessaire, n'est-ce pas?

VAdm. Maddison: C'est exact.

Col. Deschamps: Oui.

Senator Banks: I know when you are responding in aid of the civil power that military people thereupon become peace officers. Would a JTF2 person become a peace officer when responding to a terrorist threat?

Col. Deschamps: Anytime a service person is asked by the Solicitor General to provide support to police forces, whether it is in assistance to territorial, provincial or federal law enforcement agencies, they have the protection, if you will, of peace officer status. If they are not doing a specific duty but are performing other support functions, then they do not have that power, if you will.

Senator Banks: If they were searching for a lost child, they would not have that power; is that what you saying?

Col. Deschamps: That is correct. However, if they are asked to provide an armed assistance response of some sort to police agencies, or if they are asked to protect police forces, then they would have the mandate of a peace officer.

Senator Banks: Would another way to put that be that whenever they were armed in the pursuit of what they were doing they would likely be police officers?

Col. Deschamps: Anytime they are armed and in such duties, they would have to have that mandate. However, they may be unarmed and still be asked to perform some police-type functions which would require that protection.

Senator Banks: If they were armed, they would be peace officers.

Col. Deschamps: That would normally be the outcome of having to be armed to do a job for the police, yes.

Senator Banks: I will close with a question that I have asked of every witness who has testified before us. We began asking ourselves this question almost a year ago. Let us consider a situation in which all available forces of all three orders of government are involved and have been properly requisitioned. Municipal first responders, provincial people, and the Government of Canada and its resources are involved in response to, not a natural disaster, for example, but to some cataclysmic terrorist-related type of event. I think everyone understands that the likelihood of flying a plane into something is now substantially reduced because they have done that. We have kind of fixed it. Everyone knows that the next thing will be something different. However, when that happens, when all three orders of government are involved, who is in charge?

VAdm. Maddison: When an incident occurs, the municipal or local authorities respond. If they recognize that they do not have the resources to be able to deal with a particular incident, they would then turn to their provincial authorities who would respond. However, they may recognize that they do not have the resources to deal with the situation, and the federal authorities are asked to respond. We then go in. If we have the capability, and more than likely we will, to be able to respond, we will take charge.

Le sénateur Banks: Je sais que, dans le cas de l'aide au pouvoir civil, les militaires deviennent des agents de la paix. Un membre de la FOI 2 devient-il un agent de la paix quand il répond à une menace terroriste?

Col Deschamps: Chaque fois que nos membres sont appelés par le solliciteur général à venir en aide aux forces policières territoriales, provinciales ou fédérales, ils bénéficient du statut d'agent de la paix. S'ils remplissent d'autres fonctions de soutien sans être en service spécial, ils n'exercent pas ce pouvoir.

Le sénateur Banks: S'ils étaient à la recherche d'un enfant égaré, ils n'auraient pas ce pouvoir, si j'ai bien compris ce que vous dites?

Col Deschamps: C'est exact. Cependant, s'ils sont chargés de fournir une assistance armée aux services de police ou de protéger des forces policières, ils auraient alors le mandat d'agent de la paix.

Le sénateur Banks: Pourrait-on dire que, s'ils sont armés pour remplir leur mission, ils seraient sans doute considérés comme des agents de police?

Col Deschamps: Dès qu'ils sont armés dans l'exercice de ces fonctions, ils auraient ce mandat. Cependant, ils peuvent être appelés, sans être armés, à remplir des fonctions de policiers qui nécessiteraient cette protection.

Le sénateur Banks: S'ils étaient armés, ils seraient considérés comme des agents de la paix.

Col Deschamps: Ce serait normalement le cas s'ils sont armés pour venir en aide à la police, oui.

Le sénateur Banks: Je vais terminer en vous posant une question que j'ai posée à tous les témoins qui ont comparu devant nous. Nous avons commencé à nous interroger là-dessus il y a à peu près un an. Imaginons qu'on mobilise toutes les forces disponibles des trois ordres de gouvernement, des administrations municipales, des provinces et du gouvernement du Canada, à la suite, non pas d'une catastrophe naturelle, mais d'un terrible événement de nature terroriste. Tout le monde comprend que les probabilités qu'un avion s'écrase dans un immeuble sont aujourd'hui considérablement réduites étant donné que c'est déjà arrivé. C'est réglé en quelque sorte. On sait que, la prochaine fois, ce sera différent. Cependant, si un incident survient et fait appel aux forces des trois ordres de gouvernement, qui prend la direction des opérations?

Vam Maddison: Quand un incident survient, ce sont les autorités municipales ou locales qui interviennent. Si elles constatent qu'elles n'ont pas les ressources pour faire face à la situation, elles vont demander l'aide des autorités provinciales. Si, à leur tour, elles ne peuvent suffire à la tâche, les autorités fédérales seront sollicitées. C'est à ce moment que nous intervenons. Si nous sommes en mesure de répondre à la demande, ce qui est fort probablement le cas, nous prendrons les choses en main.

Senator Banks: In that circumstance, would the management/command resources of the Government of Canada by convention, agreement or law supersede the authorities of the two other orders of government?

Col. Deschamps: If it is a man-made or a natural disaster, the distinction is moot once the disaster has occurred. At the federal level, the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness has the mandate to coordinate, at the federal level, support to provincial authorities in the management of a crisis of that nature. As I mentioned before, the federal level would look at exhausting their in-house resources, such as police, first responders, or transportation. They would look at trying to resolve those issues within federal-level agencies.

If it becomes a federal issue, the Privy Council Office would be the manager, if you will, of the crisis. At some point in the crisis they would identify the lead department. If it became clear that it was more than just a response to a disaster for which OCIPEP has the mandate to coordinate at the federal level, then they might decide at the PCO level which department should take the lead. For instance, if it were something in which law enforcement or other departments would be involved, then another department would come in in support of that department.

At some point, the CF would become involved in this negotiation and bring our special capability to fill the gaps in those departments' needs. However, we would be in support. We would not be in charge, if you will, in that we would set the rules and tell other departments what to do. We are still supporting them in the sense that we are bringing what we can to the table to help them resolve their issues.

Aid of the civil power is the only time the military is in charge. It is clear-cut. The difference is night and day. Aid of the civil power means the military is in charge of all operations in that area.

Senator Banks: That brings me back to my first question. In the event of a terrorist attack of some kind, once it is determined that that requires the intervention of the Canadian Forces under the rubric of "aid of the civil power," in that circumstance — and only, I gather, in that circumstance — the command would be in the Canadian Forces. Am I hearing you say that otherwise the Canadian Forces would be in support of and, in some sense, subject to the command or direction of someone else?

Col. Deschamps: Canadian Forces personnel always retain the national military chain of authority.

Senator Banks: I understand that.

Col. Deschamps: In terms of the leadership role, under certain criteria, the government can make a declaration under the Emergencies Act. What you describe would probably qualify. That act may be declared for massive natural disasters, war or widespread disruptions to government. In that respect, if it is a security issue, the military may be the lead department when other resources may have been exhausted. In addition to aid of the civil

Le sénateur Banks: Dans ces circonstances, le commandement serait-il confié aux ressources du gouvernement du Canada plutôt qu'aux deux autres ordres de gouvernement par convention ou en vertu d'une entente ou de la loi?

Col Deschamps: S'il s'agit d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme, cela n'a pas vraiment d'importance. Au niveau fédéral, le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile a le mandat de coordonner le soutien aux provinces dans la gestion d'une crise de cette nature. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement fédéral fera appel à toutes ses ressources internes, pour ce qui est des services policiers, des secours d'urgence ou du transport. Il va essayer de régler le problème avec les moyens dont il dispose.

Si le problème est de compétence fédérale, c'est le Bureau du Conseil privé qui prendra les choses en main. À un moment donné, il désignerait un ministère responsable. Si la situation dépasse le mandat du BPIEPC, le BPC déterminerait quel ministère est responsable. D'autres ministères pourraient également prêter leurs concours si c'était nécessaire.

Les Forces canadiennes pourraient le moment venu intervenir et mettre leurs compétences particulières au service des ministères. Ce serait cependant une intervention de soutien. Nous ne prendrions pas la direction des opérations et les ministères ne seraient pas sous nos ordres. Nous leur apportons du soutien pour les aider à régler les problèmes.

Les militaires prennent la direction des opérations seulement en cas d'aide au pouvoir civil. C'est bien clair. Il n'y a pas d'équivoque. L'aide au pouvoir civil suppose que les militaires prennent la direction de toutes les opérations.

Le sénateur Banks: Cela me ramène à ma première question. En cas d'attaque terroriste, les Forces canadiennes prendront la direction des opérations si, et seulement si leur intervention en est une d'aide au pouvoir civil. Avez-vous dit qu'autrement les Forces canadiennes fourniraient un soutien et seraient, d'une certaine façon, sous les ordres de quelqu'un d'autre?

Col Deschamps: Le personnel des Forces canadiennes respecte toujours la chaîne de commandement nationale.

Le sénateur Banks: Je comprends.

Col Deschamps: Pour ce qui est de la direction des opérations, dans certaines conditions, le gouvernement peut faire appliquer la Loi sur les mesures d'urgence. Ce serait probablement le cas dans la situation que vous décrivez. On peut déclarer l'état d'urgence en cas de catastrophes naturelles graves, de guerre ou de troubles politiques importants. Alors, si c'est une question de sécurité, les militaires peuvent être désignés responsables des opérations

power, there is legislation that could be invoked by government in a major crisis where it is clear the military must be involved.

Senator Banks: I have a comment and an observation.

The reason I am pursuing this question is that I do not have a real sense of confidence, and I am asking whether you do, that, in any imaginable circumstance, there is a clear understanding that, when we respond to something, whatever it is, someone will define it under the various columns you mentioned and someone will decide, in short order, who is in charge. There has to be a local level, however big that local level is, but someone has to drive the bus. In our discussion with OCIEPEP, for example, I did not feel confident that anyone knew who was going to drive the bus.

VAdm. Maddison: That is one of the reasons the Office of Critical Infrastructure and Emergency Preparedness was initiated a year ago.

When I said, if the local and/or provincial resources could not deal with an issue, then we would respond, the "we" is the federal government, not necessarily the Canadian Forces. The government would determine the lead department, whether it be the RCMP, the Solicitor General, the Department of National Defence or whatever other department, except in the case of an aid of the civil power when we automatically become the lead department in dealing with something like the Oka crisis.

Senator Banks: In that case, by "we," you mean the Canadian Forces.

VAdm. Maddison: Yes.

Senator Atkins: Was the military or the federal government involved in the recent accident in Manitoba where a train ran into a truck and there was a major chemical problem?

VAdm. Maddison: We were certainly not involved in terms of having to make any national decisions about providing support. It is possible, if there were a minimum level of support, that the local commander may have authorized some support assistance, but I am not aware of that. My belief is that we did not provide support in that particular incident.

Senator Atkins: The military has how many Challengers?

VAdm. Maddison: We have six Challengers.

Senator Atkins: The six listed can be used for moving reconnaissance forces quickly to areas under threat. Are those the same ones that are used by ministers and by the government?

VAdm. Maddison: There are two Challenger fleets. The white Challengers are there to support the government transportation, and the grey Challengers belong directly to the department and can be used for a whole host of different things related to

quand les autres ressources auront été épuisées. Les militaires ont nécessairement un rôle à jouer en cas d'aide au pouvoir civil, et si la loi est invoquée par le gouvernement à la suite d'une grave situation de crise.

Le sénateur Banks: J'ai quelques commentaires à faire.

Je m'intéresse à cette question parce que je n'ai pas vraiment l'assurance, et je me demande si vous l'avez, qu'on sait clairement qui va définir la situation et décider rapidement qui doit diriger les opérations. Il faut que quelqu'un prenne les choses en main. Dans nos échanges avec le BPIEPC, par exemple, je n'ai pas eu l'assurance qu'on savait qui allait prendre les choses en main.

Vam Maddison: C'est une des raisons pour lesquelles le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile a été créé il y a un an.

Quand je dis que nous allons intervenir si les autorités locales ou provinciales ne peuvent pas faire face à une situation, le «nous» désigne le gouvernement fédéral, pas nécessairement les Forces canadiennes. Le gouvernement déterminerait le ministère responsable, que ce soit la GRC, le solliciteur général, le ministère de la Défense ou un autre ministère, sauf en cas d'aide au pouvoir civil, parce que c'est alors nous qui prenons automatiquement la tête des opérations pour faire face à une situation comme la crise d'Oka.

Le sénateur Banks: Dans ce cas, le «nous» désigne les Forces canadiennes.

Vam Maddison: Oui.

Le sénateur Atkins: Les militaires ou le gouvernement fédéral sont-ils intervenus à la suite de l'accident survenu récemment au Manitoba, quand un train est entré en collision avec un camion et qu'il y a eu un important problème de produits chimiques?

Vam Maddison: Nous n'avons sûrement pas pris de décision au niveau national pour fournir de l'aide. Il se peut qu'un commandant local ait autorisé un soutien de moindre importance, mais je ne suis pas au courant. Je ne crois pas que nous avons prêté notre concours dans ce cas.

Le sénateur Atkins: Les militaires comptent combien de Challengers?

Vam Maddison: Nous en avons six.

Le sénateur Atkins: Les six servent à transporter rapidement les forces de reconnaissance dans les zones menacées. Est-ce que ce sont les mêmes avions qui sont utilisés par les ministres et le gouvernement?

Vam Maddison: Il y a deux flottes de Challenger. Les Challenger blancs répondent aux besoins du gouvernement en matière de transport, et les Challenger gris appartiennent au ministère et peuvent servir à toute une série d'activités liées à la

reconnaissance. One Challenger at the moment has an air medevac team on board to repatriate a soldier who was hurt in Bosnia.

Senator Atkins: The government has more than six then.

VAdm. Maddison: We have six that we control within our department.

Senator Atkins: What is the capacity?

VAdm. Maddison: They can accommodate about 16 people when all the different seats are in. They are not large aircraft that can move great numbers of people around. We use them in doing strategic and even tactical reconnaissance when you need a small team to go in, make a quick assessment, and come out and describe what is needed. We have done this on many of our operations.

Senator Atkins: You told us that you are going to expand the size and capability of JTF2. Can you give us some further information on that?

VAdm. Maddison: Over the course of the next five years, we hope to double the number of people that we have, and to provide them with the associated equipment to do their primary task, which is to be part of the national counterterrorist team in Canada, and to deploy them, as they are currently deployed in Afghanistan, in special forces missions. These are extremely well-trained individuals. They are not just physically very well trained, but they are also psychologically and mentally very well trained. As a result of those requirements, we have fewer recruits. They need to possess certain skills that they can bring to the table and that we can develop. That is why it will take three to five years to increase our current capability.

Senator Atkins: Would they be similar to the British commando or the American Ranger, or are they more highly trained?

VAdm. Maddison: There are a number of tiers in terms of capabilities. There are the conventional forces, for example, the PPCLI that we have in Afghanistan at the moment; then there are unconventional forces, and they are like the Rangers, like the Green Berets. They have additional skills, such as sniping capability and the ability to deal with the locals in remote, austere and severe conditions. Then you have Tier 1. They have tremendously refined skills in a whole host of areas. They are like the 22nd Special Air Service, the Navy Seals and Delta Force. That is where our people fit in terms of capability.

Senator Atkins: Are they in Afghanistan right now?

VAdm. Maddison: Some are deployed in Afghanistan. We have quite a large number remaining in Canada who could respond if needed.

Senator Atkins: You say that they are adding CF-18s to the NORAD. We were told there would be four leading up to our report. Are you saying that more than four will be committed to that assignment?

reconnaissance. Un Challenger sert actuellement à l'évacuation sanitaire et a permis de rapatrier un soldat blessé en Bosnie.

Le sénateur Atkins: Le gouvernement possède plus de six avions alors.

Vam Maddison: Il y en a six qui appartiennent à notre ministère.

Le sénateur Atkins: Quelle en est la capacité?

Vam Maddison: Ils peuvent accueillir environ 16 personnes quand tous les sièges sont installés. Ce ne sont pas de gros avions qui peuvent transporter beaucoup de passagers. Nous nous en servons à des fins stratégiques ou pour des missions de reconnaissance, quand une petite équipe doit se rendre rapidement sur place pour évaluer les besoins. Nous nous en sommes servis pour beaucoup de nos opérations.

Le sénateur Atkins: Vous nous avez dit que vous alliez accroître la taille et la capacité de la FOI 2. Pourriez-vous nous en dire un peu plus là-dessus?

Vam Maddison: Au cours des cinq prochaines années, nous voulons doubler le nombre de membres de cette force et leur fournir l'équipement dont ils ont besoin pour remplir leur principale fonction au sein de l'équipe antiterroriste nationale et participer à des missions spéciales, comme celle qui est actuellement en cours en Afghanistan. Ces militaires reçoivent une excellente formation. Leur entraînement n'est pas seulement physique, mais aussi psychologique. Comme les exigences sont sévères, nous avons peu de recrues. Elles doivent posséder certaines aptitudes au départ qui pourront être développées. C'est la raison pour laquelle il nous faudra trois à cinq ans pour accroître la capacité actuelle.

Le sénateur Atkins: Se comparent-ils aux commandos britanniques ou aux Rangers américains, ou reçoivent-ils une formation encore plus poussée?

Vam Maddison: Il y a différents niveaux de capacité. Il y a les forces conventionnelles, comme le PPCLI qui se trouve en Afghanistan en ce moment, puis il y a les forces non conventionnelles, qui se comparent aux Rangers et aux Bérets verts. Ils sont entraînés pour le tir isolé et pour intervenir dans des conditions très difficiles. Puis, il y a les militaires de première catégorie, qui ont des connaissances très spécialisées dans toute une série de domaines. On peut les comparer aux membres du 22nd Special Air Service, aux Navy Seals et à la Delta Force. Nos militaires sont de ce calibre.

Le sénateur Atkins: Se trouvent-ils en Afghanistan actuellement?

Vam Maddison: Certains se trouvent en Afghanistan. Il y en a encore un bon nombre ici, au Canada, qui pourraient être déployés si nécessaire.

Le sénateur Atkins: Vous dites que le NORAD aura plus de CF-18. On nous a dit qu'il y en aurait quatre au moment de la préparation de notre rapport. Nous annonçez-vous qu'il y en aura plus que quatre dans ce cas?

VAdm. Maddison: I would rather not get into specific numbers as to what we have at the moment. I will, however, confirm that before September 11 we had four on alert. We have quite a number more now.

Senator Atkins: I assume you welcome the fact that there is to be a new white paper?

VAdm. Maddison: We are encouraged that there will be a defence update. As I said earlier, a lot has happened in the last eight years, and it is probably the right time to do a review and decide, for the next 10, 15 or 20 years, what sorts of capabilities we should have within Canada that can be used both domestically and abroad.

Senator Atkins: If you were to get what we recommended, namely, a \$4 billion increase, how long would it take you to spend that money?

VAdm. Maddison: We would take a measured approach to this. We would be looking at what types of capabilities and probably the numbers of people that should be in the Canadian Forces, given that sum of money.

Senator Atkins: We are recommending 75,000.

VAdm. Maddison: That seems like a reasonable number to me. It provides us with more flexibility in terms of being able to respond to a number of different things that occur and it provides our people with a level of quality of life in terms of being able to pause after they have been deployed. However, people are expensive. We would need a fairly significant increase to our budget to allow for that number of people to be in the Canadian Forces.

Senator Banks: One reason for our recommendation that there be 75,000 people relates to the question of rotation. Given the present resources, the number of people involved, and the level of training required, can we sustain the present commitment in Afghanistan indefinitely?

VAdm. Maddison: Yes, we could, if we were in such a crisis that would cause us to put people in on a rotation, but it would have a tremendous impact on our people if we were to do that. People would be involved more often in these sorts of operations.

Senator Banks: The rotation would not be acceptable in the long term, would it?

VAdm. Maddison: We cannot replace the current battle group with ease at all. It would have a significant impact on the army if we were to do that.

The Chairman: I did not understand that answer, admiral. Are you saying that you could keep the 2,000 troops in the Balkans, continue with the troops in Afghanistan, and sustain them both indefinitely?

VAdm. Maddison: We could do that, but we would be hurting our people if we did it. By doing that, we would have people who would be going immediately from one rotation to the next one. They would not have any breaks at home. They would be under

Vam Maddison: Je préférerais ne pas indiquer combien nous en avons dans le moment. Je peux vous confirmer qu'avant le 11 septembre, il y avait quatre avions affectés à la détection. Nous en avons beaucoup plus aujourd'hui.

Le sénateur Atkins: J'imagine que vous accueillez favorablement un nouveau livre blanc?

Vam Maddison: Nous sommes heureux qu'il y ait une mise à jour dans le domaine de la défense. Comme je l'ai dit plus tôt, il s'est passé beaucoup de choses au cours des huit dernières années, et le moment est probablement venu d'examiner la situation et de déterminer, pour les 10, 15 ou 20 prochaines années, les capacités que le Canada devrait avoir au pays et à l'étranger.

Le sénateur Atkins: Si vous deviez obtenir ce que nous avons recommandé, à savoir 4 milliards de dollars de plus, combien de temps vous faudrait-il pour dépenser cet argent?

Vam Maddison: Nous réfléchirions. Nous évaluerions le genre de capacités et le nombre de militaires que les Forces canadiennes devraient avoir, compte tenu du budget dont nous disposons.

Le sénateur Atkins: Nous recommandons qu'il y ait 75 000 militaires.

Vam Maddison: C'est un chiffre qui me paraît raisonnable. Il nous offre plus de souplesse pour répondre aux situations qui se présentent et offrir une qualité de vie à nos membres afin qu'ils puissent se reposer après un déploiement. Cependant, les ressources humaines coûtent cher. Il faudrait que notre budget augmente de façon assez importante pour que nous ayons autant de militaires au sein des Forces canadiennes.

Le sénateur Banks: Nous avons recommandé qu'il y ait 75 000 militaires en raison des rotations, entre autres. Avec les ressources actuelles, et la formation qui est requise, pouvons-nous continuer longtemps d'oeuvrer en Afghanistan comme nous nous sommes engagés à le faire actuellement?

Vam Maddison: Oui, nous pourrions continuer, si nous devions obliger nos membres à faire la rotation, mais ce serait très difficile pour les militaires. Ils participeraient plus souvent à des opérations de ce genre.

Le sénateur Banks: La rotation ne serait pas acceptable à long terme, n'est-ce pas?

Vam Maddison: Nous ne pouvons pas remplacer facilement le groupe tactique actuel. Les répercussions sur l'armée seraient importantes si nous devions agir ainsi.

Le président: Je n'ai pas compris votre réponse, amiral. Avez-vous dit que vous pourriez à la fois conserver 2 000 hommes dans les Balkans et poursuivre vos opérations en Afghanistan, et cela à long terme?

Vam Maddison: Nous pourrions le faire, mais ce serait au détriment de nos militaires. Les militaires devraient passer immédiatement d'une mission à l'autre. Ils ne pourraient pas rester au pays, le temps de faire une pause. Ils subiraient

tremendous amount of pressure by being in a combat zone and being returned to a combat zone. Statistically, we could do it, but it would have a tremendous negative impact on our people.

Senator Banks: As a practical matter, moving people from one theatre to another without a break is not sustainable for any length of time, is it?

VAdm. Maddison: No, it is not.

Senator Banks: It is not a question of inconveniencing them; people cannot function well for any length of time in such a scenario.

VAdm. Maddison: That is right.

Senator Day: Admiral, your notes will be helpful to us in our review.

Following on Senator Banks' question about who is in charge, I have a lot of unease about all of these memoranda of understanding and Orders in Council and special side agreements. Depending on the emergency, how does someone decide who to contact? How does the word get to the right person? Who has all of these memoranda and knows who makes the decisions? Would it not be easier to have someone in charge of, say, resources deployment or personnel deployment, for example, the deputy CDS, rather than specifying that, at a certain level, someone else has to make the decision?

Col. Deschamps: Domestic operations involve a fairly complex interaction because of the jurisdictional issue of who is the lead partner or who is responsible under the law to perform certain duties.

The MOUs and the Orders in Council were designed to facilitate the process. Without them, if a high level requirement arises, it must be staffed at the ministerial level with specific processes being laid up. We must find out what the departments want and decide how we want to implement the request. The instruments were put in place to facilitate that. They codify the process so that we can quickly put procedures in place. One of those procedures could be a quick phone call from the minister saying that he or she will invoke a particular instrument. We know who is responsible to do what, and the costs and recovery have all been outlined.

In a crisis situation, it saves a lot of time to have some of these instruments in place so that you are able to quickly respond to what the other person is asking for, and we know what we are willing to do in a particular scenario. However, when the situation does not fit within any of those instruments, we must find out what the departments making the request want, and we must negotiate with them. At the ministerial level, an agreement is struck and it is formalized through an exchange of letters. The staff work well ahead of the paper process to ensure things will happen in due course. Whether it involves counter-drug operations or a crisis that erupts and has a short timeline, using these mechanisms, we can move the process along quickly.

énormément de pression en passant d'une zone de combat à l'autre. Statistiquement, nous pourrions le faire, mais ce serait très néfaste pour nos militaires.

Le sénateur Banks: Dans la pratique, déplacer des gens d'un théâtre de guerre à un autre sans interruption ne peut se faire bien longtemps, n'est-ce pas?

Vam Maddison: Non.

Le sénateur Banks: Ce n'est pas une question d'incommoder les militaires; on ne peut tout simplement pas fonctionner bien longtemps dans un contexte pareil.

Vam Maddison: C'est exact.

Le sénateur Day: Amiral, vos notes nous seront utiles pour notre étude.

Dans la foulée de la question du sénateur Banks, qui désirait savoir qui était en charge, je dois vous dire que tous ces protocoles d'entente, tous ces décrets et tous ces accords parallèles spéciaux me rendent bien mal à l'aise. Comment peut-on décider à qui s'adresser selon la situation d'urgence? Comment faire pour que la bonne personne en soit informée? Qui conserve tous ces protocoles et sait qui doit prendre les décisions? Ne serait-il pas plus simple de nommer quelqu'un en charge du déploiement des ressources ou du déploiement du personnel, par exemple le SCEMD, plutôt que de dire qu'à un certain niveau, un autre doit prendre cette décision?

Col Deschamps: Les opérations domestiques exigent une interaction plutôt complexe étant donné que, sur le plan juridictionnel, on doit déterminer qui est le partenaire principal ou qui est responsable d'accomplir certaines tâches en vertu de la loi.

Les protocoles d'entente et les décrets ont été conçus pour faciliter ce processus. Sans eux, s'il y avait un besoin de haut niveau, il faudrait que la dotation s'effectue au niveau ministériel et que des processus particuliers soient mis en place. Nous devons déterminer ce dont ont besoin les ministères et décider comment y répondre. Les mesures voulues ont été prises en conséquence, et ces documents codifient le processus nous permettant d'entamer la procédure établie dans les plus brefs délais. Par exemple, le ministre pourrait rapidement donner un coup de fil pour annoncer qu'il invoquera tel texte. Nous savons alors qui est responsable de chaque fonction. De plus, les coûts et les mesures de recouvrement sont déjà définis.

En situation de crise, nous pouvons épargner beaucoup de temps lorsque ces documents sont déjà établis, lorsque nous pouvons répondre rapidement à une demande et lorsque nous savons ce que nous pouvons faire dans un scénario en particulier. Toutefois, lorsqu'aucun document ne s'applique à la situation, nous devons déterminer ce dont ont besoin les ministères qui présentent la demande, et nous devons négocier avec eux. Au niveau ministériel, une entente est prise et formalisée par l'échange de correspondance. Le personnel commence à travailler bien avant pour que tout se fasse en temps opportun. Qu'il s'agisse d'une opération antidrogue ou d'une crise pour laquelle le délai d'intervention est court, nous pouvons mettre le processus en branle sans délai grâce à ces mécanismes.

Within the departments, not many individuals are involved in this process, and the relevant people in other departments know those individuals. The requests come in at the senior management level and we untangle the details and decide where it will be dealt with most quickly and efficiently.

VAdm. Maddison: There is an education issue in terms of the provinces and the territories, in particular. One of the mandates that Ms Purdy has, as head of the Office of Critical Infrastructure and Emergency Preparedness, is to educate people across the country who ask for assistance from our department. That will probably be an ongoing process. Could some of these things be written a different way? Perhaps, they could, and that is one of things that Ms Purdy is also looking at.

Having said all that, that particular group has only been in place for less than a year and they want to consider and assess a fair number of things.

Senator Day: Is someone at NDHQ the keeper of the book which contains all the memoranda?

Col. Deschamps: I am “keeper of the faith,” if you will. The instruments are kept by the legal staff. They track the validity and the upkeep of those instruments because they are legal documents. We have embedded those guidelines in the documentation that we issue to our commanders. We reflect those instruments in our own documentation in “military speak” so that they know the rules.

By the time the federal level gets involved, we have exhausted the provincial level. We have area commanders to educate and liaise with the provincial and municipal governments to ensure that they understand the capabilities. They have liaison officers embedded in the provincial level. They have very good knowledge of each other's needs and requirements.

Normally, that is worked out at the provincial-territorial level. If they cannot deal with something because of the scope and magnitude, we get involved at the federal level. A lot of work goes on at the provincial level between the area commanders and the provincial-municipal agencies.

VAdm. Maddison: To answer your question, although the lawyers provide legal advice, which is extremely important, they keep track of all the various instruments which cover the arrangements between the provinces and the various regulations.

Senator Day: Let's say that you get a call from the Montreal municipal police because there is a major hostage-taking, and there may be some chemicals involved. The provincial police in Quebec are involved as well. Someone goes to the CFAPPF and, from that direction, the decision is made about what the Armed Forces can do.

Au sein des ministères, le nombre d'intervenants dans le cadre du processus n'est pas très élevé, et les personnes compétentes des autres ministères savent qui sont ces intervenants. Les demandes sont acheminées vers la haute direction, après quoi nous en définissons les détails et décidons de quelle manière y répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Vam Maddison: Des initiatives d'information doivent être menées, en particulier au niveau des provinces et des territoires. Un des mandats de Mme Purdy, qui est chef du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, est de renseigner la population canadienne qui demande l'aide de notre ministère. Il s'agira probablement d'initiatives continues. Pourrait-on formuler certaines de ces directives de manière différente? Peut-être, et c'est une des questions qu'étudie également Mme Purdy.

Cela étant dit, ce groupe créé il y a moins d'un an souhaite évaluer un nombre plutôt élevé de questions.

Le sénateur Day: Quelqu'un au QGDN est-il chargé de la tenue d'un registre contenant tous les protocoles?

Col Deschamps: Je suis pour ainsi dire le «gardien de la foi», mais puisque ce sont des documents juridiques, ils sont conservés par le personnel juridique, qui en vérifie la validité et qui en assure le maintien. Nous avons inclus ces lignes directrices dans la documentation que nous remettons à nos commandants. Nous les insérons aussi dans notre propre documentation en utilisant notre jargon afin que les commandants puissent connaître les règles.

Lorsque la demande parvient au gouvernement fédéral, c'est qu'il n'y a plus de recours possible au niveau provincial. Nos commandants de secteur renseignent les gouvernements provinciaux et municipaux et maintiennent des liens avec eux afin que ceux-ci comprennent bien les moyens dont nous disposons. Des agents de liaison travaillent au niveau provincial, et les commandants de secteur ont une très bonne connaissance des besoins et des exigences de chacun.

Habituellement, ces questions sont réglées au niveau provincial-territorial. S'il n'est pas possible de régler un problème en raison de son ampleur ou de sa portée, le gouvernement fédéral entre en jeu. Toutefois, une grande partie du travail est effectuée au niveau provincial par les commandants de secteur et organismes provinciaux et municipaux.

Vam Maddison: Je répondrai en vous disant que même si les avocats nous fournissent des conseils juridiques extrêmement précieux, ils assurent surtout le suivi de tous les documents reliés aux ententes entre les provinces et les divers pouvoirs réglementaires.

Le sénateur Day: Supposons que vous receviez un appel de la police municipale de Montréal à la suite d'une importante prise d'otages et que des armes chimiques soient peut-être en cause. La Sûreté du Québec participe aussi aux opérations. Quelqu'un consulte les CFAPPF et, par la suite, on détermine l'aide que peuvent fournir les forces armées.

Col. Deschamps: You are talking about municipal and provincial police forces having a situation. If it is strictly assistance, extra bodies or manpower equipment, the municipal force would seek assistance from the provincial-level police. If they cannot provide the assistance, then the attorney general would turn to the Solicitor General, who is, in effect, the senior police officer for the country responsible for providing police services. Perhaps he cannot respond because they do not have the assets in the case of, say, a nuclear or bio-chemical issue.

The request would then come to us to provide the team that we have to go work with these individuals. The agreements are in place for that particular process. It would come under armed assistance, although they are not armed. It comes under the same mandate as counterterrorism.

The provincial attorney general would go quickly to the federal department if that is what is needed. The request would then come across to us.

Senator Day: The request would come from the political side down to you.

VAdm. Maddison: Exactly. It would go from attorney general to the Solicitor General, from there to our minister, and from our minister to the Chief of Staff.

Senator Day: Presumably, you would do what you could do. This must happen in a matter of minutes?

Col. Deschamps: We are not first responders. If we know ahead of time that there is a terrorist threat that may require chemical warfare specialties, we could deploy people to help mitigate and prevent. If it is going to occur in the very near future, the local responders take the first steps. We can then come in and assist.

VAdm. Maddison: We have done this quite a number of times between the Solicitor General and ourselves. This process is very streamlined and can be done quickly indeed. We have done it literally in hours.

Senator Day: Do you simulate these kinds of situations and practice dealing with them?

VAdm. Maddison: Yes, we do.

Senator Day: Perhaps we could see such an exercise sometime.

You are setting up a chemical, biological, radiological and nuclear joint group this summer. I hope that you saw our suggestion in our most recent report. We suggested a meaningful role for the reserve army. Is there any discussion or contemplation of that?

Col Deschamps: Vous parlez d'une situation à laquelle doivent faire face les services de police municipaux et provinciaux. S'il s'agit simplement d'obtenir de l'aide, du personnel supplémentaire ou de l'équipement, le service de police municipal demande l'aide du service de police provincial. Si ce dernier ne peut pas fournir l'aide requise, le procureur général fait appel au solliciteur général qui, en réalité, est l'agent de police supérieur au pays responsable de la prestation des services policiers. Toutefois, il pourrait ne pas pouvoir répondre à la demande s'il ne disposait pas des ressources requises pour une crise nucléaire ou biochimique.

Il nous demanderait alors de former une équipe devant collaborer avec les services de police déjà sur place. Les ententes relatives à un tel processus existent déjà. L'aide fournie serait considérée comme étant une assistance armée, bien que l'équipe ne serait pas armée. Il s'agit du même mandat que pour les opérations antiterrorisme.

Le procureur général de la province communiquerait rapidement avec le ministère fédéral au besoin. La demande nous serait ensuite transmise.

Le sénateur Day: La demande vous serait transmise par le politique.

Vam Maddison: C'est exact. Du procureur général au solliciteur général, jusqu'à notre ministre, puis jusqu'au chef d'état-major.

Le sénateur Day: Je suppose que vous feriez ce qu'il vous est possible de faire et que cette décision doit être prise en quelques minutes?

Col Deschamps: Nous ne sommes pas les premiers intervenants. Lorsque nous sommes informés qu'une menace terroriste peut nécessiter une force de guerre chimique, nous pouvons déployer du personnel qui aidera à limiter et à prévenir les dommages. Si la menace est immédiate ou presque, les intervenants locaux entrent d'abord en jeu. Nous pouvons ensuite nous rendre sur place et les aider.

Vam Maddison: Nous avons souvent procédé de la sorte avec le solliciteur général. Ce processus est bien rodé et il peut être mis en oeuvre très rapidement. Il est déjà arrivé qu'on le fasse en quelques heures littéralement.

Le sénateur Day: Faites-vous des simulations et des pratiques pour ce genre de situation?

Vam Maddison: Oui, nous le faisons.

Le sénateur Day: Nous pourrions peut-être assister un jour à un tel exercice.

Cet été, vous devez former un groupe mixte d'intervention en cas de crise chimique, biologique, radiologique et nucléaire. J'espère que vous avez lu la suggestion que nous vous avons faite dans notre dernier rapport, c'est-à-dire qu'un rôle concret soit confié à la réserve. Avez-vous entrepris des discussions ou des études à ce sujet?

VAdm. Maddison: There is indeed. We have taken that particular suggestion, and a number of others, and tried to figure out how best we can do this. There is a good role for our reservists in developing niche skills and some expertise that we could use as part of our capability to respond.

As you are aware, we are part and parcel of a joint NBC response team led by the RCMP. We have certain skills, and we can currently add about 29 people to the response team.

We are now developing a joint company that will basically double those numbers by this summer. Within another year or so, we will have well over a company's worth of people, which is approximately 120 folks, who will be able to respond to not just one incident but to two simultaneous incidents, as rare as that might be, right across the country. We are spending much effort in this area to be able to provide that capability.

Senator Day: Does that involve militia?

VAdm. Maddison: Involving reservists.

Senator Day: Does it include stockpiling equipment in different parts of the country?

VAdm. Maddison: We are looking at positioning equipment across the country. One of biggest questions is where would we stockpile equipment. We do not have the answer to that yet.

Senator Day: If it is determined to be a good idea, would the matter of dollars prevent you from doing it? Perhaps you have not yet decided whether it is a good idea.

VAdm. Maddison: We have not figured out the best location to store equipment that offers a certain level of security. The biggest issue is training the people to the level of capability required. It will take some time to do that.

Senator Day: Are you confident that the money will be available when you decide which plan to pursue?

VAdm. Maddison: We have earmarked funds to allow that to happen. I have confidence in that, yes.

Senator Banks: We will be speaking to the Chief of Police, Toronto Police Services later today. We have a letter from him in which he complains about the lack of exercises involving first responders. You just said to Senator Day that you do exercises and training that involves, I presume, the other orders of government and their resources. Can you help us out with what to tell the Chief of Police?

VAdm. Maddison: I was speaking about "tabletop" exercises amongst the Solicitor General and his people, the RCMP and our people.

Senator Banks: The exercises do not necessarily involve the first responders?

Vam Maddison: Oui, nous avons tenu compte de cette suggestion et de quelques autres et nous avons essayé de déterminer comment nous pourrions le faire. Nos réservistes pourraient jouer un rôle important s'ils avaient des compétences spécialisées et de l'expérience que nous pourrions utiliser dans le cadre de nos capacités d'intervention.

Comme vous le savez, nous faisons corps avec une équipe d'intervention mixte NBC dirigée par la GRC. Nous possédons certaines compétences, et nous pourrions ajouter environ 29 personnes à l'équipe d'intervention.

Nous avons entrepris la formation d'une compagnie mixte qui nous permettra de doubler ce nombre d'ici l'été. Dans un an environ, nous pourrons compter sur plus de 120 membres qui pourront intervenir non seulement lors d'un incident, mais aussi lors de deux incidents simultanés, même si cela est plutôt rare, n'importe où au Canada. Nous déployons beaucoup d'efforts dans ce domaine afin de pouvoir offrir ce genre d'aide.

Le sénateur Day: Est-ce que cela comprend la milice?

Vam Maddison: Les réservistes.

Le sénateur Day: Est-ce que cela comprend l'entreposage d'équipement dans différentes régions du pays?

Vam Maddison: Nous pensons mettre en place de l'équipement dans diverses régions du pays, mais nous nous demandons où le faire. Nous n'avons pas encore pris de décision.

Le sénateur Day: Si l'on décide que c'est une bonne idée, aurez-vous les fonds nécessaires pour le faire? Mais peut-être n'avez-vous pas encore déterminé si c'est une bonne idée?

Vam Maddison: Nous n'avons pas déterminé où se trouve le meilleur emplacement qui offre un certain niveau de sécurité pour entreposer l'équipement. Le plus problématique, c'est de former le personnel pour qu'il ait les capacités requises, et cela requiert un certain temps.

Le sénateur Day: Croyez-vous pouvoir obtenir les fonds nécessaires lorsque vous aurez déterminé le plan que vous désirez réaliser?

Vam Maddison: Nous avons prévu les fonds nécessaires. Oui, je crois que nous y arriverons.

Le sénateur Banks: Nous recevrons le chef de police de Toronto un peu plus tard dans la journée. Il nous a transmis une lettre dans laquelle il se plaint du nombre insuffisant d'exercices pour les premiers intervenants. Vous avez dit au sénateur Day que vous exécutez de tels exercices, ainsi que des séances de formation, auxquels participent, je suppose, les autres paliers de gouvernement et leurs ressources. Pouvez-vous nous aider à répondre au chef de police?

Vam Maddison: Je parlais de simulation d'exercices sur maquette pour le solliciteur général et son personnel, la GRC et notre personnel.

Le sénateur Banks: Les premiers intervenants ne participent pas à ces exercices?

VAdm. Maddison: Not yet. We want to engage more and more with the municipal and provincial agencies so that there is much better coordination and understanding of the capabilities on both sides.

Senator Banks: Are you satisfied with the pace at which that inter-operability integration is moving?

VAdm. Maddison: We probably could do better.

Senator Day: You use the term “joint.” Is it joint with the RCMP or joint to describe the various areas of possible problem?

VAdm. Maddison: It is joint with the RCMP.

Senator Day: My last area of questioning relates to something we observed when we were in Winnipeg with respect to NORAD and the air force assistance in drug enforcement on a North American scale. A Canadian aircraft was scrambled to help intercept another plane. It was flown over the United States because the suspect aircraft was coming from the United States into Canada.

We have seamless operations through NORAD for air defence, and we understand that the navy has a fairly good working relationship with our neighbours, although perhaps not as integrated as the air force in NORAD. The army seems to be quite a bit further ahead.

One of the roles we were contemplating for the army, especially the reservists, would involve them playing a meaningful role in homeland defence.

I understand that the northern command is a policy issue yet to be decided by the executive branch. Do you contemplate an expansion of roles? Could we possibly not try to have everything within the Canadian Armed Forces to respond in homeland defence? Is it possible that we might share some of the expertise with our neighbours and develop expertise in certain areas beyond NORAD, that is, in the navy, the coastal patrol and the army?

VAdm. Maddison: The short answer is: It is possible. I believe you the Vice-Chief of the Defence Staff has been invited here to talk about these kinds of issues. He is the one within the department, along with our policy folks, who is working on this particular file. I am not. I deal with current operations and so on. I cannot give you a more detailed answer than that, senator.

I will say, however, in terms of your drug enforcement or drug interdiction example, senator, that both the air force and the navy do a lot of work with our various police forces in Canada, and there is intelligence sharing with our American partners.

Vam Maddison: Non, pas pour l'instant. Nous voulons mobiliser un nombre sans cesse croissant de membres des organismes municipaux et provinciaux de manière à améliorer la coordination et à mieux connaître les capacités de chacun.

Le sénateur Banks: Êtes-vous satisfait de la rapidité à laquelle l'intégration visant l'interopérabilité s'effectue?

Vam Maddison: Nous pourrions probablement faire mieux.

Le sénateur Day: Vous avez utilisé le terme «mixte». Cela signifie-t-il que vous travaillez en tandem avec la GRC ou le terme qualifie-t-il les diverses sources d'éventuels problèmes?

Vam Maddison: Cela signifie que nous travaillons en tandem avec la GRC.

Le sénateur Day: Le dernier sujet sur lequel j'aimerais vous interroger se rapporte à une observation que nous avons faite lorsque nous étions à Winnipeg en ce qui concerne NORAD et l'aide fournie par la force aérienne dans le domaine de la lutte antidrogue en Amérique du Nord. Un aéronef canadien a fait un décollage immédiat pour participer à l'interception d'un autre avion. Il a survolé les États-Unis puisque l'appareil suspect se dirigeait vers le Canada en provenance des États-Unis.

Dans le cadre de NORAD, la frontière est perméable pour ce qui est des opérations de défense aérienne, et nous savons que la marine entretient de bonnes relations de travail avec nos voisins, bien que ces relations ne soient peut-être pas aussi intégrées que celles de la force aérienne dans le cadre de NORAD. L'armée de terre semble entretenir des liens de collaboration encore plus grands.

En ce qui concerne l'armée de terre, en particulier les réservistes, nous envisagions de lui donner un rôle concret dans la défense de la patrie.

Je crois que le Commandement du Nord est un enjeu politique sur lequel devra se prononcer l'exécutif. Envisagez-vous une expansion des rôles? Se peut-il que nous ne nous efforçons pas de doter nos Forces armées canadiennes de toutes les capacités requises pour assurer la défense de la patrie? Est-il possible que nous partagions certaines de nos compétences avec nos voisins et que nous acquerrions les compétences requises dans certains secteurs au-delà de NORAD, c'est-à-dire pour la marine, la patrouille côtière et l'armée de terre?

Vam Maddison: C'est possible. Je crois que le vice-chef d'état-major de la Défense a été invité aujourd'hui justement pour discuter de ce genre de questions. Au sein du ministère, seuls lui et les responsables de la politique travaillent sur ce dossier en particulier. Je n'y travaille pas. Je m'occupe des opérations courantes et ainsi de suite. Je ne peux pas vous donner une réponse plus détaillée, monsieur le sénateur.

Toutefois, j'aimerais vous souligner qu'en ce qui concerne votre exemple sur la lutte antidrogue ou la lutte contre le narcotrafic, la force aérienne et la marine collaborent grandement avec les différentes forces policières au Canada et que nous échangeons aussi des renseignements avec nos partenaires américains.

As a result of our partnerships with our American friends and the police forces in Canada, on a number of occasions we have been quite successful in being able to interdict those who were trying to smuggle drugs into Canada.

Senator Day: Does it also work well with the immigration authorities?

VAdm. Maddison: Yes.

The Chairman: VAdm. Maddison and Col. Deschamps, you have been very helpful to the committee this morning. You have heard several comments from committee members about the quality of the material you sent over to us, which material we will go through in further detail. As a result, we may come back to you with more questions in written form.

Thank you very much for appearing today and for your assistance to the committee in this matter.

Our next witness is LGen. Macdonald, Vice-Chief of the Defence Staff. He has a distinguished career in the Air Force, and served as Deputy Commander in Chief of North American Aerospace Defence in Colorado Springs immediately before assuming his current duties.

During the committee's trip to Washington last February, we had an opportunity to discuss the future of NORAD and a possible Canadian role in the homeland defence command. Plans for a CINC North have progressed. Thus, today, we have invited our witness to provide us with a status report.

Lieutenant-General George Macdonald, Vice-Chief of the Defence Staff, Department of National Defence: Honourable senators, it is a pleasure to be here today to answer your questions in regard to the enhancement of North American security and the U.S. Unified Command Plan.

[Translation]

In the interests of time, I would now like to draw your attention to the document that was distributed to committee members. It contains a summary of the announcement made by the U.S. on April 17. It also includes a section on the potential impact of these changes on Canada. Clearly, this subject has captured the attention of academics and parliamentarians alike. As well, general requests for information have increased, as has the desire to initiate a dialogue on this subject.

[English]

We have also provided this morning to your staff a series of speaking notes that is somewhat longer than those I will use this morning. Unfortunately, they are only available in English today. We will provide the French in the next day or two. They address in more depth Canadian-U.S. defence relationships, the issues around asymmetric threats, how NORAD itself works, what the

Grâce aux relations de partenariat que nous avons établies avec nos amis américains et avec les services de police du Canada, nous avons réussi à intercepter, à plusieurs reprises, des individus qui tentaient de faire entrer illégalement de la drogue au Canada.

Le sénateur Day: Est-ce que cela fonctionne aussi bien avec les autorités de l'Immigration?

Vam Maddison: Oui.

Le président: Vice-amiral Maddison et colonel Deschamps, vous nous avez beaucoup aidés ce matin. J'ai entendu plusieurs commentaires des membres de ce comité louant la qualité de la documentation que vous nous avez fournie, documentation que nous examinerons plus en profondeur. Ainsi, il est possible que nous vous posions encore quelques questions par écrit.

Nous vous remercions de votre visite et de votre aide si précieuse.

Notre prochain témoin est le lieutenant-général George Macdonald, vice-chef d'état-major de la Défense. Il s'est distingué dans les forces aériennes, où il a servi comme commandant en chef adjoint du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord à Colorado Springs, avant d'être promu à ses fonctions actuelles.

À l'occasion de la visite à Washington des membres de ce comité, en février dernier, nous avons discuté de l'avenir du NORAD et du rôle possible du Canada au sein du commandement chargé d'assurer la défense de la patrie. Les plans visant à avoir un commandant en chef pour le Nord se précisent. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à notre témoin de nous présenter un rapport d'étape.

Le lieutenant-général George Macdonald, vice-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale: Honorable sénateurs, je suis ravi d'être ici parmi vous aujourd'hui pour répondre à vos questions au sujet de l'amélioration de la sécurité en Amérique du Nord et du Plan du commandement unifié (PCU) des États-Unis.

[Français]

Pour gagner du temps, j'aimerais attirer tout de suite votre attention sur la présentation qui vous a été distribuée. Cette présentation résume l'annonce effectuée par les États-Unis le 17 avril. Elle comporte également une section sur les conséquences possibles de ces changements pour le Canada. Il est clair que ce sujet a maintenant l'attention de tous les milieux de la communauté académique et parlementaire. La demande générale pour plus d'information et le désir d'entamer un dialogue sur ce sujet sont clairement à la hausse.

[Traduction]

Nous vous avons également remis une série de notes d'allocution, lesquelles sont un peu plus longues que celles que je vais vous livrer ce matin. Malheureusement, elles ne sont disponibles qu'en anglais aujourd'hui. Nous vous enverrons le français d'ici deux jours. J'y parle plus en détail des relations canado-américaines en matière de défense, des menaces

UCP process is in more detail, and some of the Canadian issues and objectives surrounding this overall issue. I will not go into detail. That will be available to you for your reading as you wish.

Let me note that the government has yet to make a decision on this issue. However, the Prime Minister, the Deputy Prime Minister and the Minister of National Defence have on several occasions openly described the process of informal discussions with our U.S. counterparts and our openness to consider enhancements to continental security and defence. This is the proper thing to do.

We must examine the case for action for what we have called “enhanced North American security,” consider the potential gaps in our security posture, and examine alternative methods to fill those gaps. Our government will then be in a position to consider its options for potential enhanced cooperation, the scope, means and mechanisms, and then to make its decision. Thereafter, should there be a need to formalize these arrangements, negotiations can commence.

Time is of the essence. The United States, as the chairman has indicated, has publicly stated that they wish the new command, U.S. Northern Command, to stand up with an initial operating capability on October 1 of this year. The so-called high level working group comprised of Dr. Ken Calder, the Assistant Deputy Minister for Policy in DND, Mr. Jim Wright, the Assistant Deputy Minister for International Security Relations from the Department of Foreign Affairs, and I have worked closely with our counterparts in the United States to explore our respective views on these vital issues.

Before I close, I should like to comment on the nature of the public debate, especially the recent academic study entitled, “Canadian Armed Forces under U.S. Command” by Dr. Michael Byers. I can elaborate on the errors and exaggerations if you wish. However, let me say that it is unfortunate that so significant a subject topic has become emotional and, to a degree, anti-American. Canada-U.S. defence relations are vitally important for both countries. They are extensive and well-established, but they can be improved. I am confident that, despite some reporting on this issue, we can continue this debate with the facts, with clear reasoning, and with full realization of its significance to Canada and Canadians.

The often-stated threat to our sovereignty is unfounded. We have proven that we can cooperate militarily without compromising our sovereignty. Our NORAD experience demonstrates that clearly. Further cooperation need not be any

asymétriques et du fonctionnement du NORAD. Je passerai également en revue le PCU des États-Unis, ainsi que les enjeux et les objectifs canadiens en la matière. Permettez-moi maintenant d'entrer dans le vif du sujet. Vous pourrez lire ces documents, si vous le souhaitez.

Je vous ferais remarquer, pour commencer, que le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur cette question. Toutefois, le premier ministre, le vice-premier ministre et le ministre de la Défense nationale ont à plusieurs reprises parlé ouvertement du processus entourant les discussions informelles avec nos homologues américains et de notre ouverture concernant la possibilité d'améliorer la sécurité et la défense de notre territoire. C'est la bonne chose à faire.

Nous devons examiner les raisons qui nous poussent à «améliorer la sécurité en Amérique du Nord», voir quelles sont les lacunes et les défaillances potentielles dans nos dispositifs de sécurité et comment les corriger. Notre gouvernement sera ainsi en mesure d'examiner les différentes options possibles pour accroître la coopération, la portée, les moyens et les mécanismes requis et prendre une décision éclairée. Ensuite, nous devrons formaliser les ententes et les négociations pourront commencer.

Il faut agir sans tarder. Les États-Unis, comme l'a dit le président, ont déclaré publiquement qu'ils souhaitaient que le nouveau commandement, le Commandement du Nord, soit mis sur pied le 1^{er} octobre de cette année. Ce qu'il est convenu d'appeler le Groupe de travail de haut niveau se compose de M. Ken Calder, sous-ministre adjoint (politique), du ministère de la Défense nationale, de M. Jim Wright, sous-ministre adjoint responsable des relations internationales en matière de sécurité au ministère des Affaires étrangères, et de moi-même, qui ai travaillé en étroite collaboration avec nos homologues américains pour échanger nos points de vue respectifs sur ces questions cruciales.

Avant de conclure, j'aimerais parler de la tournure du débat public et plus particulièrement de l'étude théorique réalisée récemment par Michael Byers et intitulée «Les Forces armées canadiennes sous commandement américain». Si vous le souhaitez, je pourrais vous exposer dans le détail toutes les erreurs et les exagérations que renferme cette étude. À ce titre, permettez-moi de dire qu'il est malheureux qu'une question aussi importante ait provoqué tant d'émotions et, dans une certaine mesure, un sentiment anti-américain. Les relations militaires entre le Canada et les États-Unis sont d'une importance vitale pour nos deux pays. Elles sont étendues et bien établies, mais on peut toujours les améliorer. Je garde espoir, malgré les rapports qui ont été produits sur la question, que nous poursuivions ce débat en nous fondant sur des faits, en suivant un raisonnement clair et en ayant pleinement conscience des implications pour le Canada et les Canadiens.

On a souvent dit que notre souveraineté était menacée, ce qui est sans fondement. Nous avons prouvé que nous étions capables de coopérer militairement, sans compromettre notre souveraineté. Notre expérience au sein du NORAD le montre clairement. Il n'y

different. We can and will ensure that we retain independence and command over our own military forces.

I will close by noting our three objectives in this overall process. Our first objective is to ensure our efforts enhance the security of Canada and Canadians. We are not seeking enhancement just for the sake of cooperation but, rather, to improve Canada's abilities to defend effectively against conventional and asymmetric threats.

Our second objective is to protect the sovereignty of Canada and the policy independence of Canadian government. Any enhancement in our defence cooperation would have to respect criteria such as these.

Our third objective is to maintain a dynamic and positive relationship with our neighbour and our most important ally economically and militarily. It is in Canadian interests to continue sharing with the United States the responsibilities of defending the continent. We must do so as sovereign nations.

Thank you for the opportunity to make my opening remarks. I look forward to your questions.

Senator Day: LGen. Macdonald, more for our viewers at home who are following this than for us, because we have had some time to study the our aerospace relationship in NORAD and we recognize that it functions very well, it would be helpful if you could explain briefly the command structure in NORAD and who can order Canadian Forces into action.

LGen. Macdonald: The command structure in NORAD is clearly one where our two countries are bilaterally equal partners. We have an integrated headquarter structure in the United States, in Colorado Springs, where the headquarters of North American Aerospace Defence Command is located. We have Canadians and Americans working closely together to command the structure of NORAD.

The commander-in-chief has always been an American four-star officer, with the deputy commander being a Canadian three-star. I was in that position before I returned to Ottawa. That is not written in stone. The rules say they should be alternate. Due to the proportion of commitment of resources to NORAD, the United States has had the commander-in-chief position since the beginning of NORAD in 1958.

We have, through a long series of procedures that we have developed, I think a fairly robust and well-understood command structure when it comes to identifying how we deal with any particular situation. Since we are dealing with aerospace threats, threats through the air — a bomber aircraft or cruise missile aircraft — or indeed threats from space, a ballistic missile warning situation, time is always very short. It is a requirement

a aucune raison que toute nouvelle entente de coopération soit différente. Nous nous assurons, et nous continuerons de le faire, que nous conservons notre indépendance ainsi que le contrôle de nos propres forces militaires.

Je conclurai mon intervention en vous présentant les trois objectifs du Canada dans ce processus global. Le premier objectif consiste à centrer nos efforts sur la sécurité du Canada et des Canadiens. Nous ne voulons pas apporter des améliorations uniquement pour nous montrer coopératifs, mais surtout dans le but d'améliorer la capacité du Canada de se défendre efficacement contre des menaces conventionnelles et asymétriques.

Notre deuxième objectif vise à préserver la souveraineté et l'indépendance politique du Canada. Toute amélioration de notre entente de coopération en matière de défense entre nos deux pays devra se faire dans le respect de ces critères.

Notre troisième objectif est de maintenir une relation dynamique et positive avec notre voisin, qui est aussi notre plus grand allié économique et militaire. Il est dans l'intérêt du Canada de continuer à partager avec les États-Unis les responsabilités relatives à la défense du continent. Mais nous devons le faire en tant que pays souverain.

Je vous remercie de m'avoir permis de faire mon allocution d'ouverture. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Le sénateur Day: Lieutenant-général Macdonald, je vous pose cette question davantage pour les personnes qui nous regardent depuis chez elle que pour nous-mêmes, parce que nous avons eu assez de temps pour étudier nos relations avec le NORAD en matière aérospatiale et que nous savons qu'elles sont excellentes. Il serait en effet utile que vous décriviez brièvement la structure de commandement du NORAD, en précisant qui a le pouvoir d'ordonner aux Forces canadiennes d'agir.

Lgén Macdonald: La structure de commandement du NORAD est telle que nos deux pays sont des partenaires égaux; il s'agit en fait d'un commandement militaire binational. Nous disposons d'une structure de commandement intégrée aux États-Unis, à Colorado Springs, où est basé le quartier général du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Des Canadiens et des Américains travaillent en étroite collaboration pour assurer le commandement du NORAD.

Le commandant en chef a toujours été un Américain quatre étoiles et le commandant adjoint, un Canadien trois étoiles. C'est le poste que j'ai occupé avant de revenir à Ottawa. Ce n'est pas gravé sur la pierre. Les règles disent que les commandants doivent se relayer. Compte tenu de l'importance des ressources engagées dans le NORAD, ce sont les Américains qui occupent le poste de commandant en chef depuis la création du NORAD, en 1958.

Nous avons réussi, au terme d'une longue série de procédures, à nous doter d'une structure de commandement assez solide et bien comprise quand il faut prendre des décisions pour faire face à une situation particulière. Étant donné que nous nous occupons de prévenir les menaces aérospatiales, c'est-à-dire les menaces qui viennent du ciel — comme un bombardier ou un missile de croisière — et même de l'espace — comme un missile

to know exactly what you will do when a particular event occurs and how to deploy your forces to respond to that. Our procedures are very well-rehearsed and specifically identified.

In all cases, Canadians and Americans retain the right to employ their NORAD forces in the way they see appropriate.

We in Canada have agreed that we will have a certain number of aircraft on daily alert to respond to an air threat, a target penetrating our radar for which we do not have an identification, or a potential threat. We employ those in the way that we have specified in the context of NORAD. If there is a threat and we have to deploy those aircraft, then they respond through the NORAD chain to both the United States and Canadian authorities equally, so that both countries are kept in the loop and are continually able to express their views or their wishes in how they wish their forces to be employed.

I would suggest that the important thing to note is that we do retain our own legitimate right of commanding our forces. We do commit some forces on a day-to-day basis to be used within the NORAD context, but under the rules that we specified. We have people at all layers, from the lowest layer right up to the command authorities themselves, who participate in this on a day-to-day basis.

Senator Day: When we were in Colorado Springs and in Cheyenne, we were told that, on September 11, in Cheyenne Mountain, which is where the control centre is located, Canadians were in charge at that particular time.

LGen. Macdonald: That is true. By coincidence, Canadians were there with their American colleagues participating in a NORAD exercise. The senior Canadian in charge was the two-star MGen. Findley, the director of operations for NORAD. The command director, the person who deals tactically with things going on within Cheyenne Mountain, happened to be a Canadian, Capt. Mike Jelinek, a captain, navy, equivalent to a colonel. When the events of September 11 occurred, they were the people who made some of the initial calls and decisions, handled the communications, informed the commander-in-chief and so on. There was no irregularity with that. They were the people on duty and they did what they needed to do, just as an American would have done in the same circumstances.

Senator Day: That illustrates the degree of integration between the two forces in that particular NORAD structure.

LGen. Macdonald: Very much so.

Senator Day: When we visited Washington, we were led to the believe that the issue was still open as to whether we, as Canadians, could join Northern Command in a broader sense than just aerospace, in the broader sense than just NORAD. Is that still open as far as you are concerned?

ballistique —, nous disposons de très peu de temps pour réagir. Il est impératif que nous sachions exactement quoi faire en pareilles circonstances et comment déployer nos forces pour riposter. Nos procédures sont très bien rodées et très précises.

Dans tous les cas, les Canadiens et les Américains conservent le droit de recourir aux forces du NORAD de la façon qu'ils jugent appropriée.

Ici, au Canada, nous avons décidé de garder un certain nombre d'aéronefs en alerte quotidienne en cas de menace aérienne ou pour contrôler toute cible radar non identifiée. Nous les utilisons de la façon qui a été décidée dans le cadre du NORAD. S'il y a une menace et que nous devons déployer ces aéronefs, les militaires devront répondre, par l'intermédiaire du NORAD, à la chaîne de commandement des États-Unis et du Canada, de façon à ce que nos deux pays soient informés de l'évolution de la situation et à ce qu'ils puissent continuellement donner leur avis ou exprimer leurs souhaits sur la façon dont leurs forces doivent être utilisées.

Ce qu'il est important de noter, c'est que nous conservons notre droit légitime de commander nos propres forces. Nous acceptons que certaines de nos forces, au quotidien, soient au service du NORAD, mais aux conditions que nous avons dictées. Nous avons du personnel à tous les niveaux, du plus bas jusqu'au poste de commandement le plus élevé, qui participe tous les jours à ces activités.

Le sénateur Day: Lorsque nous sommes allés à Colorado Springs et à Cheyenne, on nous a dit que le 11 septembre, c'étaient les Canadiens qui assuraient le commandement du centre de contrôle basé à Mont Cheyenne.

Lgén Macdonald: C'est exact. Comme par hasard, les Canadiens étaient là, avec leurs collègues américains et participaient à un exercice du NORAD. Le commandant canadien en charge des opérations était le major général Findley, deux étoiles, directeur des opérations pour le NORAD. Le directeur du commandement, qui est la personne qui s'occupe de toutes les questions tactiques au Mont Cheyenne, était un Canadien, le capitaine Mike Jelinek, un capitaine de la marine, ce qui équivaut au grade de colonel. Quand il y a eu les attaques du 11 septembre, ce sont ces personnes qui ont fait les premiers appels, qui ont pris les premières décisions, qui se sont occupées des communications, qui ont informé le commandant en chef, et cetera. Il n'y avait aucune irrégularité là-dedans. C'étaient les personnes en charge et elles n'ont fait que leur devoir, tout comme l'auraient fait les Américains à leur place.

Le sénateur Day: Cela illustre bien le degré d'intégration entre nos deux armées, particulièrement au sein du NORAD.

Lgén Macdonald: Effectivement.

Le sénateur Day: Lorsque nous sommes allés à Washington, on nous a laissé entendre que la possibilité que les Canadiens fassent partie du Commandement du Nord d'une manière plus large — pas seulement en matière aérospatiale et dans le cadre du NORAD — était une question encore à l'étude. Est-ce toujours le cas en ce qui vous concerne?

LGen. Macdonald: Our discussions do not specifically include Canadian participation in Northern Command but, rather, how we can cooperate in our mutual defence interests. Northern Command, under the Unified Command Plan that the United States has, is a new creation that they have had to address homeland security issues. Of course, the UCP, the Unified Command Plan, is an American document to do as they wish with their own command structure. They have not formally invited us to join one of their unified commands but, rather, to explore with them ways in which we can address our mutual security needs, as we do in NORAD and in other areas as well.

Our discussions are not specifically about where we would be located or how we would integrate with any existing command structure, but they are about exactly what opportunities they have.

Senator Day: Is that an ongoing discussion?

LGen. Macdonald: Very much so. We began our initial discussions not too long after September 11, in October. However, to be fair, this UCP initiative, to establish some homeland security command, has been ongoing in the United States for a couple of years, well before September 11. Of course, it took on a renewed focus after September 11. We have been in discussion at various levels since then to explore what those opportunities might be.

Senator Day: Regarding the homeland security issue, is Northern Command part of a broader picture that involves not only military but also other non-military agencies?

LGen. Macdonald: The full mandate and makeup of Northern Command is still being developed by the Americans. We do not have that many details. However, it is clear that the command will have a responsibility for land, sea and some air defence issues for the United States as well as what they call "consequence management," which is dealing with an incident that might occur, be it a chemical, radiological, nuclear, bacteriological or natural disaster of some kind, in a way that is coordinated among American agencies.

The consequence management element of this new homeland security command must clearly have many tentacles to other U.S. agencies that deal with those things, so that there is a coordinated response to whatever happens. The exact makeup of how that is done and how that co-ordination takes place is yet to be determined. Certainly, there is a fundamental requirement for the Department of Defence activity to be closely linked with, for example, Governor Ridge's activity and his agency for homeland security.

Senator Day: Presumably, there are many agencies in Canada similar to those in the United States that would be involved in the situation outside of the military and which would already have some degree of cooperation between them. Has that functioned

Lgén Macdonald: Nos discussions ne portent pas précisément sur la participation des Canadiens au Commandement du Nord, mais plutôt sur la façon dont nos forces peuvent coopérer dans le meilleur intérêt mutuel. Le Commandement du Nord, d'après le Plan du commandement unifié des États-Unis, est une nouvelle création destinée à assurer la sécurité intérieure du pays. Ce Plan est un document préparé par les États-Unis pour décider comment ils entendent structurer leur propre commandement. Ils ne nous ont pas formellement invités à en faire partie, mais plutôt à explorer avec eux des façons de répondre à nos besoins mutuels en matière de sécurité, comme nous le faisons dans le cadre du NORAD, entre autres.

Nos discussions ne portent pas spécifiquement sur les endroits où nous devrions nous baser, ni sur la façon dont nous devrions nous intégrer à une structure de commandement existante, mais sur les différentes possibilités qu'ils explorent.

Le sénateur Day: Avez-vous des échanges constants sur ce sujet?

Lgén Macdonald: Oui. Nous avons commencé nos discussions peu après les événements du 11 septembre, en octobre. Toutefois, pour être exact, cela fait déjà plusieurs années que le PCU — qui vise à créer un commandement destiné à assurer la sécurité intérieure — existe aux États-Unis. Il était là bien avant les événements du 11 septembre. Bien sûr, il a dû recentrer ses objectifs après cette tragédie. Nous avons eu des échanges à plusieurs niveaux depuis lors pour déterminer quelles seraient les différentes possibilités.

Le sénateur Day: À propos de la sécurité intérieure, est-ce que le Commandement du Nord fait partie d'un ensemble qui englobe des agences militaires et civiles?

Lgén Macdonald: Les Américains continuent de travailler sur le mandat complet et la constitution du Commandement du Nord. Nous n'avons pas beaucoup de détails. Toutefois, il est clair que ce commandement sera responsable de la défense terrestre, marine et, dans une certaine mesure, aérienne des États-Unis, ainsi que de ce qu'on appelle «la gestion des conséquences», qui vise à prendre des mesures en cas de désastre chimique, radiologique, nucléaire, bactériologique ou naturel de quelque nature que ce soit, et ce, de manière coordonnée entre toutes les agences américaines.

L'élément relatif à la gestion des conséquences, dans ce nouveau commandement créé pour assurer la sécurité intérieure, doit évidemment avoir beaucoup de ramifications au sein d'autres agences américaines pour pouvoir s'occuper de toutes ces choses et à avoir une approche coordonnée pour parer à toute éventualité. Toute la question entourant le montage et la façon dont cela doit se faire et être coordonné reste à définir. Toutefois, il demeure essentiel que le ministère de la Défense entretienne des liens étroits avec, par exemple, le gouverneur Ridge et son agence de protection du territoire.

Le sénateur Day: On peut supposer qu'il existe au Canada de nombreux organismes non militaires, semblables à ceux que l'on retrouve aux États-Unis, qui doivent intervenir dans ce genre de situation et qui doivent déjà, dans une certaine mesure, collaborer

well up to now to the best of your knowledge? That is, has the communication with the agencies outside of the military and the military's interaction with those agencies been open?

LGen. Macdonald: Many linkages have been established. A significant amount of cooperation occurs from Canada to the United States at various levels within the Department of National Defence. The Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness has links to the Governor Ridge's responsibilities in the United States. We have links with customs and immigration and policing agencies. We have extensive intelligence links, be they military or civilian, with our American colleagues.

To say that these are totally organized in a harmonious homeland security posture, where everyone knows everything they need to know and understands their exact responsibilities, would be an exaggeration for either Canada or the United States. That is something on which we continue to work.

Senator Day: Governor Ridge is working on that as well, presumably, in the United States.

LGen. Macdonald: He is. I do not envy his responsibilities. He has a tremendous number of agencies that have some relationship to the provision of homeland security, and the co-ordination between them is a major undertaking. The Department of Defence is just one area of concern.

Senator Day: In relation to the issue of Northern Command and the military's role beyond NORAD, are you the lead person from the Canadian point of view in regard to that discussion?

LGen. Macdonald: I would not say I was the lead, but I certainly participate with Dr. Ken Calder, our ADM for policy and Mr. Jim Wright in the Department of Foreign Affairs. We three have formed a high-level working group that is the core of the Canadian discussion that deals with the United States at our level.

Col. Williams is also the chair of a working group that addresses most of the detailed issues and works equally with American colleagues and Canadian stakeholders to sort out some of these issues on a broader front.

Senator Day: I believe that Northern Command is to commence operations in October. In the event that we have not worked out any relationship other than the existing NORAD relationship, do you envisage any change in the operation of NORAD?

LGen. Macdonald: No, I do not. The NORAD function as we know it now and the relationship that we have now will remain essentially the same as it has heretofore.

I would hope that we would come to some understanding bilaterally about some of the opportunities that we might explore before October 1. However, that would not be a showstopper for NORAD.

avec les militaires. S'agit-il d'une formule qui a donné de bons résultats jusqu'à maintenant, à votre avis? Peut-on dire que la communication et l'interaction entre ces organismes non militaires et les organismes militaires sont aisées?

Lgén Macdonald: De nombreux liens ont été établis. Il existe un degré élevé de coopération entre le Canada et les États-Unis à divers niveaux au sein du ministère de la Défense nationale. Le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile a des liens avec l'organisme que dirige le gouverneur Ridge aux États-Unis. Nous avons des liens avec les services des douanes et de l'immigration et les services de police. Nous avons des liens très élaborés avec les services de renseignements américains, qu'ils soient militaires ou civils.

Dire que le tout est parfaitement intégré dans une structure de sécurité intérieure harmonieuse, où tous les intervenants savent exactement ce qu'ils doivent savoir et comprennent exactement leurs responsabilités, serait de l'exagération, qu'il s'agisse du Canada ou des États-Unis. Il reste encore du travail à faire.

Le sénateur Day: On peut supposer que le gouverneur Ridge s'attaque au même problème aux États-Unis.

Lgén Macdonald: Oui et je ne l'envie pas. D'innombrables organismes s'occupent, d'une façon ou d'une autre, de la sécurité intérieure et la coordination qui s'impose est une entreprise gigantesque. Le département de la Défense américain n'est qu'un élément parmi tant d'autres dont il doit se préoccuper.

Le sénateur Day: Êtes-vous le principal interlocuteur canadien dans les discussions concernant le Commandement du Nord et le rôle des militaires au-delà du NORAD?

Lgén Macdonald: Je ne dirais pas que je suis l'interlocuteur principal, mais je participe très certainement aux discussions avec M. Ken Calder, notre sous-ministre adjoint, Politiques, et M. Jim Wright, du ministère des Affaires étrangères. Nous formons à trois un groupe de travail de haut niveau qui représente le noyau canadien dans les discussions qui se déroulent avec les États-Unis à notre niveau.

Le colonel Williams préside un groupe de travail qui s'occupe de la plupart des questions de détail et il travaille également avec des collègues américains et des intervenants canadiens pour résoudre certaines des questions de façon plus générale.

Le sénateur Day: Je crois que le Commandement du Nord doit débuter ses activités en octobre. Dans l'éventualité où nous ne parviendrions pas à établir une relation autre que celle qui existe déjà dans le cadre du NORAD, envisagez-vous un changement quelconque dans le fonctionnement de ce commandement?

Lgén Macdonald: Non, je ne l'envisage pas. La fonction du NORAD telle que nous la connaissons actuellement, de même que la relation que nous avons maintenant, resteront essentiellement inchangées.

J'ose espérer que nous arriverons à une certaine entente bilatérale sur certaines des possibilités que nous pourrions explorer avant le 1er octobre. Cependant, cela ne mettrait pas fin aux activités du NORAD.

Senator Day: In terms of change, I was thinking of reporting, lines of reporting, and the extra “hat,” as we like to describe the extra responsibilities, distinct responsibilities that the Commander in Chief of Northern Command will have. He or she will continue to be the NORAD commander, but will have these other responsibilities. Will the reporting lines get fuzzy as a result of that or will they stay the same?

LGen. Macdonald: I am confident they will stay the same. As you have well pointed out, the chief for Northern Command will be “double-hatted” as the Commander in Chief of NORAD as well. That is not a dissimilar arrangement to what we have right now with the Commander in Chief of U.S. Space Command being double-hatted as the Commander in Chief of NORAD. Many Canadians think that the double-hatting arrangement in a military context somehow diffuses the authority or complicates the actions of that command. In fact, that is not the case.

When I was commander of 1st Canadian Air Division in Winnipeg, I was also double-hatted as Commander Canadian NORAD Region. While I was same person, often with the same resources, doing different missions, it was very clear what my NORAD responsibilities were as opposed to my purely Canadian responsibilities.

In many ways, there is a synergistic opportunity to use your Canadian capabilities for NORAD purposes and vice versa. We should not presume that the change in command structure in the United States will have any impact on our ability to continue to participate in NORAD, nor will the effectiveness of NORAD be compromised in any way.

Senator Forrestall: I want to follow-up on Senator Day’s initial thrust in an area that has been of great interest to all of us in connection with the unified command structure as it relates to everything that may or may not take place.

You mentioned that there were 80 treaty level defence agreements, more than 250 memoranda of understanding and 145 bilateral fora under which defence matters are discussed. Is it possible for this committee to review those treaty level agreements and the memoranda? Is it possible for us to physically have a document that is a précis of all those documents?

LGen. Macdonald: I had not thought of that before, senator. I am not sure that we have that right now. One of the difficulties here is that many of these 250 memoranda would relate to issues that are quite separate from your main focus on national security. Those memoranda deal with procedural matters or test and evaluation issues that we cooperate on with the United States.

Le sénateur Day: Pour ce qui est du changement, je pense à la façon de rendre compte, aux chaînes de responsabilité, et à la question du «double chapeau», comme nous aimons décrire les responsabilités additionnelles, distinctes, qu’aurait à assumer le commandant en chef du Commandement du Nord. Cette personne continuerait d’être le commandant du NORAD, mais elle aurait également à porter ces autres responsabilités. Cette nouvelle situation aura-t-elle pour effet de brouiller les chaînes de responsabilité ou ces dernières demeureront-elles identiques?

Lgén Macdonald: J’ai bon espoir qu’elles demeureront les mêmes. Comme vous l’avez si bien souligné, le chef du Commandement du Nord remplira une double fonction, puisqu’il sera également commandant en chef du NORAD. Il ne s’agit pas d’une structure bien différente de celle que nous connaissons à l’heure actuelle vu que le commandant en chef du U.S. Space Command joue également le rôle de commandant en chef du NORAD. De nombreux Canadiens pensent qu’une double fonction dans un contexte militaire dilue en quelque sorte l’autorité et complique le fonctionnement de ce commandement, alors qu’en fait, ce n’est pas le cas.

Lorsque je commandais la 1^{ère} Division aérienne du Canada à Winnipeg, j’agissais également comme commandant Région canadienne du NORAD. Même si j’étais une seule et même personne chargée d’accomplir des missions différentes, souvent avec les mêmes ressources, la distinction entre mes responsabilités dans le cadre du NORAD et mes responsabilités purement canadiennes était très claire.

À bien des égards, on peut dire qu’il y a une possibilité d’effet de synergie dans l’utilisation de nos capacités canadiennes pour les besoins du NORAD et vice versa. Nous ne devons pas présumer qu’un changement dans la structure de commandement aux États-Unis aura nécessairement des répercussions sur notre capacité de continuer à participer au NORAD ni que l’efficacité du NORAD sera compromise de quelque façon que ce soit.

Le sénateur Forrestall: Je voudrais continuer sur la lancée du sénateur Day dans un domaine qui revêt un grand intérêt pour nous tous, à savoir la structure de commandement unifié et son rapport avec tout ce qui pourrait ou non survenir.

Vous avez dit qu’il y avait 80 ententes en matière de défense qui sont en fait des traités, plus de 250 protocoles d’entente et 145 forums bilatéraux dans lesquels il est question de défense. Est-il possible pour notre comité d’examiner ces traités et ces protocoles? Est-il possible d’avoir un seul document qui soit un résumé de tous ceux-ci?

Lgén Macdonald: Je n’y ai jamais pensé, sénateur. Je ne suis pas sûr que nous avons cette information en ce moment même. Une des difficultés, c’est qu’une bonne partie de ces 250 protocoles d’entente ont trait à des questions qui sont assez éloignées du thème principal que vous étudiez ici, à savoir la sécurité nationale. Ces protocoles d’entente portent sur des questions de procédure, d’essai et d’évaluation sur lesquelles nous collaborons avec les États-Unis.

We do have a database that relates to these documents. If you like, we will ask our staff to look into that and see if there is a useful extraction from that data base that would be of benefit to you.

Senator Forrestall: Is any of this material restricted?

LGen. Macdonald: My guess is that there probably are some memoranda that are not openly available, but I would suggest that those are a very small number. That is just my gut feel; I really do not know the answer to your question.

Senator Forrestall: It is difficult for this committee to make useful or meaningful recommendations to the government if we do not know where we have been. If we do not know where we are, how can we recommend where we should be going?

I, for one, would very much appreciate it if you could have your staff respond to that and give the chair or our clerk, in written form, an indication of whether it is possible for us to review those documents. I would welcome your professional judgment as to whether it would be of service to us.

Senator Banks: You mentioned just a moment ago, LGen. Macdonald, that you think some of those memoranda or agreements might be outside of our interest. Since our interest is national security and defence, what would be the nature of an agreement between Canadian and American forces that would be outside our interest?

LGen. Macdonald: These agreements touch on everything that we do. Some agreements are about test and evaluation procedures, arrangements on using an American range, industrial relationships, processes for acquisition and procurement, and environmental issues.

You could make a broad argument that those do touch on national security, but I am not sure all of them would have direct import to the issues with which you are directly concerned. That is your judgment, and we would make them available for your own edification.

I am hopeful that our military cooperation committee database is the source of the information that you are seeking.

Senator Forrestall: LGen. Macdonald, you mentioned in your presentation the enhancing of North American security. You spoke about what it could be and what it will not be. You said that it will not be a standing command and control structure akin to NORAD. That suggests to me that on the maritime side we would possibly not be looking for any lead, either territorially, geographically or as it relates to command and control. Could you elaborate on that?

Nous avons une base de données qui se rapporte à ces documents. Si vous le voulez, je demanderai au personnel de voir s'il est possible d'en extraire des données qui vous seraient utiles.

Le sénateur Forrestall: Certains de ces documents sont-ils de diffusion restreinte?

Légen Macdonald: Je dirais qu'il y a probablement certains protocoles qui ne sont pas accessibles, mais je serais enclin à penser qu'ils sont peu nombreux. Il s'agit simplement d'une impression, car je ne connais pas vraiment la réponse à votre question.

Le sénateur Forrestall: Il est difficile de faire des recommandations utiles ou sensées au gouvernement si les membres du comité ignorent ce qui s'est fait dans le passé. Si nous ne savons pas où nous nous situons, comment pouvons-nous recommander telle ou telle orientation?

Personnellement, je serais très heureux que vous demandiez à votre personnel de donner suite à cette demande et de faire savoir, par écrit, au président ou au greffier de notre comité, s'il est possible d'examiner ces documents. J'aimerais savoir si vous pensez que cette démarche peut nous être utile.

Le sénateur Banks: Lieutenant-général Macdonald, vous avez dit il y a un instant que, d'après vous, certains de ces protocoles ou ententes pourraient ne pas nous concerter. Étant donné que nous nous penchons sur les questions de sécurité et de défense nationale, quel genre d'entente entre les Forces canadiennes et les Forces américaines pourrait ne pas nous concerter?

Légen Macdonald: Ces ententes portent sur tout ce que nous faisons: procédures d'essai et d'évaluation, conditions d'utilisation d'un champ de tir américain, relations industrielles, procédures d'achat et d'approvisionnement et questions environnementales.

On pourrait toujours prétendre de façon très large que ces questions concernent la sécurité nationale, mais je ne suis pas sûr que toutes ces ententes ont une importance directe sur les questions qui vous concernent spécifiquement. Ce sera à vous de juger et nous mettrons ces ententes à votre disposition pour que vous puissiez vous faire votre propre idée.

J'espère que la base de données du Comité canado-américain de coopération militaire peut fournir l'information que vous recherchez.

Le sénateur Forrestall: Lieutenant-général Macdonald, vous avez parlé dans votre exposé d'un accroissement de la sécurité en Amérique du Nord. Vous avez ensuite brossé un tableau de ce qu'elle pourrait être et ne pas être. Vous avez dit qu'il ne s'agira pas d'une structure permanente de commandement et de contrôle comme le NORAD. J'en déduis que dans le domaine maritime, nous n'aurions pas de direction, que ce soit sur le plan territorial, géographique ou dans l'optique d'une structure de commandement et de contrôle. Pouvez-vous donner des précisions à ce sujet?

LGen. Macdonald: As I mentioned in my answer to Senator Day, due to the immediacy of the way events happen in an aerospace context, we have committed to have some forces available to NORAD on a day-to-day basis. I mentioned that our fighter aircraft are made available for NORAD purposes. That is because we must respond in minutes rather than in hours or days.

Senator Forrestall: I was thinking of, for example, the importation into North America from elsewhere of abusive substances. We have taken great pride in the contribution that our submarines, surface ships and air surveillance have made in terms of interdiction, tracking and prosecution. Are you suggesting that these are areas in which we would not be as active? Are you suggesting that we would not continue to share information at the highest level?

LGen. Macdonald: My point was that, for aerospace defence, because of the time factor involved, we have to cooperate on an immediate basis. In other areas, such as maritime surveillance, to which you refer, we would not need to have standing forces committed to a homeland security command on a day-to-day basis but, rather, we would share information on surveillance and on the intelligence that we have about potential maritime-based threats to North America, be they a direct threat or information related to a suspected smuggler.

We would take a decision bilaterally how to deal with that. We would decide whether to have Canadian aircraft or submarines involved in the surveillance or prosecution of that particular threat or whether to do it with our American coast guard or navy colleagues.

One of the opportunities that warrants exploration through our discussions is to consider what level will we make our current maritime cooperation a little more robust and a little more formalized and organized to contribute to our mutual security.

Senator Forrestall: Have you no conclusion with respect to the question that you pose?

LGen. Macdonald: No, our discussions are at the point of exploring the opportunities. Ultimately, it will be the Government of Canada that will take a position on which way we will go in this area.

Senator Forrestall: Will you be making recommendations in a this regard to the government prior to mid-October?

LGen. Macdonald: We would hope that our discussions and exchanges with the United States will be used as advise for the Government of Canada in giving us direction on how they would wish us to proceed. As I have indicated, we are not negotiating with the United States now, but that may be a follow-on step, should the government wish to pursue this further.

Senator Forrestall: I am concerned about Canadian participation in the European Union's rapid reaction force. What will the process be in this regard? Is there a formal process in place to consider this proposition? More important, and more practically, where would the funding and the human resources

Lgén Macdonald: Comme je l'ai indiqué au sénateur Day, étant donné que les événements dans le domaine aérospatial surviennent très rapidement, nous avons des forces permanentes qui sont affectées au NORAD. Nos chasseurs sont à la disposition du NORAD, puisqu'ils doivent intervenir sur-le-champ, et non pas dans les heures ou dans les jours qui viennent.

Le sénateur Forrestall: Je faisais allusion, par exemple, à l'importation de stupéfiants en Amérique du Nord. Nous sommes très fiers du rôle que jouent nos sous-marins, nos navires et nos aéronefs au chapitre de la répression du trafic des drogues, du suivi, des poursuites contre les trafiquants de drogue. Êtes-vous en train de dire que nous ne serions plus aussi actifs dans ces domaines? Qu'il n'y aurait plus d'échange d'informations aux échelons les plus élevés?

Lgén Macdonald: Ce que je disais, concernant la défense aérospatiale, c'est qu'en raison du facteur temps, la collaboration doit être instantanée. Autrement dit, il ne serait pas nécessaire d'affecter des forces permanentes à la surveillance maritime, pour reprendre votre exemple, au sein d'un commandement de la sécurité nationale. Nous procéderions plutôt à un échange d'informations sur les mesures de surveillance, les menaces maritimes potentielles qui pèsent sur l'Amérique du Nord, qu'il s'agisse d'une menace directe ou d'un présumé contrebandier.

Nous déciderions, de façon bilatérale, des mesures à prendre. Nous déciderions soit d'affecter un avion ou un sous-marin canadien à la veille ou à la réaction contre les menaces, soit de faire appel à la garde côtière ou à la marine américaines.

Nous devons entre autres, dans le cadre de nos discussions, déterminer dans quelle mesure nous voulons resserrer notre collaboration maritime, la régulariser, la restructurer en vue d'assurer notre sécurité mutuelle.

Le sénateur Forrestall: Vous n'êtes arrivé encore à aucune conclusion?

Lgén Macdonald: Non. Nous ne faisons, pour l'instant, qu'explorer les options. C'est le gouvernement du Canada qui prendra la décision finale.

Le sénateur Forrestall: Allez-vous faire des recommandations à ce sujet au gouvernement, avant la mi-octobre?

Lgén Macdonald: Nous espérons que nos discussions et nos échanges avec les États-Unis serviront de guide au gouvernement du Canada, qu'il s'en inspirera pour nous indiquer la voie à suivre. Comme je l'ai mentionné, nous ne sommes pas en négociation avec les États-Unis. Toutefois, nous pourrions l'être si le gouvernement décidait d'approfondir le dossier.

Le sénateur Forrestall: La question de la participation du Canada à la force d'intervention rapide de l'Union européenne me préoccupe. Comment entendons-nous procéder? Est-ce qu'un processus formel a été mis sur pied pour examiner cette proposition? Plus important encore, d'où proviendraient les

come from? Are we able to do this? What impact will it have on an already very finely balanced utilization of our human resources?

LGen. Macdonald: Senator, I am not that versed in the details of our current discussions with the European Union and the rapid reaction force. Obviously, we are exploring it. We are looking at the opportunities that might exist. You have put your finger on the most important issue, namely, what resource implications might there be in such an initiative? More important, how would we balance that resource requirement against our other resource requirements?

I have said that the defence rubber band is stretched a little tight right now, given the pressures that we have with our ongoing peace support operations in the Balkans, for example, as well as the pressures of having to deploy additional forces to the Middle East and to Afghanistan. Those, combined with all of the other things that we are trying to do domestically, such as training and keeping our readiness and preparedness up, would make it difficult to assume any additional responsibilities.

Senator Forrestall: Can we afford it?

LGen. Macdonald: At the current time, we could not accept additional commitments like that without exchanging them for something else in some other area.

Senator Forrestall: We have concerns about the state of equipment and the state of the Armed Forces. The ultimate question is: Are you able to meet the tasking that government has given you? In this respect, is there anything you can say about the current defence review? Should that defence review specifically lead to the development of not just a white paper but a new policy on National Defence, or is it enough at this point in time to do a review? Should a review be done two or three years down the road? Is now the time for a new defence policy?

LGen. Macdonald: You have asked me a question about which I could go on for some length of time in answering, but let me try to connect the two questions you have asked into a fairly succinct response.

The minister has stated publicly that the current white paper, which was published in 1994, probably has the same sort of mission described in it that we will maintain for the longer term. I refer to the protection of Canada, the protection of North America and international participation. Those three missions will continue.

We will also continue to have a multipurpose combat capable force requirement. We will also continue to have an army, navy and air force in some proportions. There are some givens that would preclude a full-scale review of defence policy. Perhaps a defence update is more along the lines of what we are thinking of now, or what the government may choose to do. I believe it is

fonds et les ressources humaines? Sommes-nous en mesure d'y participer? Est-ce que cela aurait pour effet de compromettre l'équilibre auquel nous sommes parvenus au chapitre de l'utilisation des ressources humaines?

Lgén Macdonald: Sénateur, je ne sais pas vraiment où en sont les discussions avec l'Union européenne concernant la force d'intervention rapide. Évidemment, c'est quelque chose que nous examinons. Nous sommes en train d'analyser les possibilités qui s'offrent à nous. Vous avez toutefois bien cerné le problème, à savoir quel impact cette initiative aura-t-elle sur nos ressources? Plus important encore, comment pourrons-nous concilier cet engagement avec nos autres besoins en ressources?

J'ai dit que nos effectifs, à l'heure actuelle, sont utilisés au maximum, compte tenu des opérations de maintien de la paix auxquelles nous participons dans les Balkans, par exemple, et vu que nous devons déployer des forces additionnelles au Moyen-Orient et en Afghanistan. Ces engagements, de même que toutes les autres obligations que nous devons remplir à l'échelle nationale, comme la formation, le maintien de notre état de préparation et de disponibilité, font qu'il serait difficile pour nous d'accepter des responsabilités nouvelles.

Le sénateur Forrestall: Poumons-nous nous le permettre?

Lgén Macdonald: À l'heure actuelle, nous ne pourrions pas accepter d'engagements additionnels de ce genre sans les échanger contre quelque chose d'autre dans une autre région.

Le sénateur Forrestall: Nous sommes inquiets au sujet de l'état de l'équipement et des forces armées. La question à se poser est celle-ci: êtes-vous capables d'assumer les tâches que le gouvernement vous a confiées? À cet égard, avez-vous quelque chose à nous dire au sujet de l'actuel examen de la défense? Cet examen devrait-il conduire notamment à l'élaboration, non pas seulement d'un livre blanc, mais d'une nouvelle politique en matière de défense nationale, ou suffit-il dans l'état actuel des choses de faire un examen? Un examen devrait-il être fait dans deux ou trois ans? Le temps est-il venu d'élaborer une nouvelle politique en matière de défense?

Lgén Macdonald: Vous m'avez posé une question à laquelle je pourrais répondre longuement, mais permettez-moi de vous donner une réponse plutôt brève aux deux questions.

Le ministre a déclaré publiquement que la mission décrite dans l'actuel livre blanc, qui a été publié en 1994, est probablement du même genre que celle que nous allons poursuivre à plus long terme. Je veux parler de la protection du Canada, de la protection de l'Amérique du Nord et de la participation internationale. Ces trois missions vont demeurer.

Nous allons également continuer d'avoir besoin d'une force apte au combat polyvalente. Nous allons également continuer d'avoir une armée, une marine et une force aérienne d'une certaine envergure. Un examen à grande échelle de la politique de défense serait exclu en raison de certaines considérations. Une mise à jour correspond peut-être davantage à ce que nous avons

important to do one because of the other issue that you mentioned, which is the need to be able to sustain what we do now.

At the current time we are stretched. The difficulty we have is, perhaps, not so much in mounting a one-time operation for a short period of time, but sustaining it in the longer term. I mean sustaining it from an equipment perspective, as you mentioned, to maintaining training and readiness but, perhaps most important, to maintain the people we need to do that. Recruiting individuals, providing them with the proper training and skills to perform that mission and then to put the demands on them to deploy internationally, if that is the case, and to do that on a fairly frequent basis, is where we have run into difficulties with what we call our personnel tempo. Of course, that has a price attached to it. While we may be able to do some one-time missions, to do them on a repeated basis over a longer period of time is difficult on our military members and their families.

Senator Forrestall: Earlier this morning I had the opportunity to ask VAdm. Maddison a question about the reserves. Presently, there is proposed legislation before the House of Commons which, eventually, will be before the Senate, which, in part, would exempt reservists from any additional benefits. I refer to the benefit of simple job protection. The bill exempts reservists who serve on active duty, overseas or outside Canada. Why would we do that to these reservists who are so important to maintaining even the slightest semblance of our capacity to rotate? Why would we deny them that? Is it an oversight? Is it an accident? What is the explanation? Why are we refusing them these benefits?

LGen. Macdonald: As you correctly pointed out, the reserves are a critical element of the Canadian Forces. We count on them to augment our regular force in the same way we deploy regular force members to have a community footprint across Canada and to contribute to homeland security issues. The proposed legislation is focused on trying to find the balance between having full protection for reservists in their jobs on a regular, rotational basis to some protection in an extreme circumstance. That is where the government has focused the protection issue. It is a balance between not compromising the reservist in his or her civilian position and encouraging employers to employ reservists. If you have a hard stated policy which says, "We will protect reservists," then any time we ask them to do something, that may compromise their ability to have and maintain a civilian job; or it discourages civilian employers from employing a reservist.

The government has selected to do it in a more specific way. If there is an emergency declared, then that job protection will be invoked, but only in the case where it is considered to be an emergency.

en tête, ou à ce que le gouvernement peut choisir de faire. Je crois qu'il est important d'en faire une en raison de l'autre question que vous avez mentionnée, à savoir la nécessité d'être capable de faire face à nos obligations.

À l'heure actuelle, nos ressources sont utilisées à leur maximum. Notre problème n'est peut-être pas tant de monter une opération ponctuelle pour une courte période, que de la soutenir à plus long terme. Je parle du soutien du point de vue de l'équipement, comme vous l'avez mentionné, mais aussi du point de vue du maintien de la formation et de l'état de préparation mais, ce qui est peut-être encore plus important, de l'effectif dont nous avons besoin pour le faire. Nous avons eu du fil à retordre avec ce que nous appelons la Fréquence de déploiement du personnel pour ce qui est de recruter des individus, de leur donner la formation dont ils ont besoin pour s'acquitter d'une mission et ensuite de les déployer à l'échelle internationale, le cas échéant, et cela plutôt fréquemment. Bien entendu, il y a un prix à payer. Même si nous sommes en mesure d'effectuer certaines missions ponctuelles, le faire de façon répétée sur une longue période est difficile pour nos militaires et leurs familles.

Le sénateur Forrestall: Plus tôt ce matin, j'ai eu l'occasion de poser au vice-amiral Maddison une question au sujet des réserves. La Chambre des communes est actuellement saisie d'un projet de texte législatif qui, plus tard, sera étudié par le Sénat. Je veux parler du projet de loi par lequel des avantages additionnels ne seraient plus accordés aux réservistes. Je veux parler de l'avantage de la simple protection d'emploi. Le projet de loi exclut les réservistes qui sont en service actif, outre-mer ou à l'étranger. Pourquoi cela étant donné que ces réservistes sont si importants pour nous permettre de conserver même le plus petit semblant de capacité à effectuer un roulement. Pourquoi leur refuser cela? Est-ce un oubli? Un accident? Quelle est l'explication? Pourquoi leur refusons-nous ces avantages?

Lgen Macdonald: Comme vous l'avez signalé à juste titre, les réserves sont un élément essentiel des Forces canadiennes. Nous comptons sur elles pour augmenter notre force régulière de la même façon que nous déployons des membres de la régulière pour assurer une présence dans les communautés de tout le pays et pour contribuer aux questions de sécurité du territoire. Le projet de loi cherche à trouver le juste milieu entre accorder une protection complète aux réservistes pour leurs emplois sur une base régulière ou de permutation et une protection dans des circonstances extrêmes. C'est là où le gouvernement a mis l'accent. Il s'agit de trouver un équilibre permettant de ne pas pénaliser le réserviste dans son emploi civil et d'encourager les employeurs à engager des réservistes. Si nous avons une politique rigide qui stipule que nous allons protéger les réservistes, alors chaque fois que nous leur demandons de faire quelque chose, cela peut compromettre leur capacité de se trouver un emploi civil et de le conserver; ou cela décourage les employeurs civils d'engager un réserviste.

Le gouvernement a décidé d'assurer cette protection de façon plus spécifique. En cas d'urgence déclarée, cette protection de l'emploi sera invoquée, mais seulement dans le cas où c'est considéré comme une urgence.

We have established the Canadian Forces Liaison Council in which employers can participate voluntarily to understand the pressures on individual reservists in their employ. We are encouraging them to become more familiar with reservists and the role they play. We have been successful in getting the sort of thing we are looking for to allow reservists time away from work to do their training and their deployments without compromising their jobs.

Senator Forrestall: We have with us an expert who might want to touch on that question.

I find it a matter of deep regret. I trust the same answer is not applicable to why we have not extended, in law, the protection of reservists fighting in a war zone. Why did we not amend the pertinent regulations and extend these additional benefits and protection to these men and women? I do not expect you to answer that question. However, I hope it is not the same negative reason you have just given me. Surely, there is a positive reason for doing it, and a good one. If there is, I would love to hear it.

Senator Wiebe: I would like to return to our discussions from earlier in regard to the defence of North America as it relates just to North America. I know that in his comments the U.S. president was looking at including Mexico and some of the southern islands. As a country, our concern should be the defence and security of Canada and the northern aspect of that.

The negotiations and discussions you are having now with the Americans appear to be a fairly watered-down approach to northern defence. Are you proceeding with these discussions at the direction of the minister, or is it something you are doing in conjunction with the American military?

LGen. Macdonald: Senator, we are responding to the direction Mr. Eggleton, our minister, has given us, in consultation with the Minister of Foreign Affairs. Our minister initially talked to Secretary Rumsfeld in November, followed up with a letter in December, in order to come to an understanding of exploring our mutual concerns. Our work in the fall and since then has been done on the understanding that we would discuss issues bilaterally to exploit or find opportunities related to the increased emphasis on homeland security.

Senator Wiebe: Does the navy have the flexibility within those directives to explore working arrangements similar to what the air force now has under NORAD?

LGen. Macdonald: It would be an overstatement to say that we have been asked to find the maritime and land equivalent of NORAD, but certainly we have been discussing in what ways we can increase our security from a maritime and a land perspective.

Nous avons établi le Conseil de liaison des Forces canadiennes auquel peuvent participer les employeurs de leur plein gré pour comprendre les pressions auxquelles sont soumis les réservistes qui travaillent pour eux. Nous les encourageons à se renseigner davantage sur le rôle joué par les réservistes. Nous avons réussi à obtenir ce que nous voulions pour permettre aux réservistes de s'absenter du travail pour suivre leur formation et leur déploiement sans compromettre leurs emplois.

Le sénateur Forrestall: Nous avons parmi nous un expert qui pourrait peut-être aborder cette question.

Je trouve cela très regrettable. J'imagine que la même réponse ne vaut pas pour ce qui est des raisons pour lesquelles nous n'avons pas étendu, en droit, la protection des réservistes au combat dans une zone de guerre. Pourquoi n'avons-nous pas amendé les règlements pertinents et accordé ces avantages additionnels et cette protection à ces hommes et à ces femmes? Je ne m'attends pas à ce que vous répondiez à cette question. J'espère cependant qu'elle ne recevrait pas la même raison négative que vous venez tout juste de me donner. Assurément, il existe une raison positive de le faire, et une bonne. Le cas échéant, j'aimerais l'entendre.

Le sénateur Wiebe: J'aimerais revenir aux discussions que nous avons eues plus tôt concernant la défense de l'Amérique du Nord dans le contexte nord-américain. Je sais que dans ses commentaires, le président américain envisageait d'inclure le Mexique et certaines îles du Sud. Comme pays, nous devrions nous préoccuper de la défense et de la sécurité du Canada et de notre nordicité.

Les négociations et les discussions que vous avez maintenant avec les Américains semblent adopter une approche plutôt diluée à la défense du Nord. Suivez-vous les directives du ministre, ou est-ce quelque chose que vous faites en collaboration avec les militaires américains?

Lgen. Macdonald: Sénateur, nous suivons la directive que M. Eggleton, notre ministre, nous a donnée, en consultation avec le ministre des Affaires étrangères. Après un premier entretien avec le secrétaire Rumsfeld en novembre, notre ministre lui a envoyé une lettre en décembre pour que nous comprenions bien nos préoccupations mutuelles. Notre travail pendant l'automne et depuis a été accompli étant en gardant à l'esprit le fait que nous discuterions des problèmes de façon bilatérale pour exploiter ou trouver des occasions nous permettant de mettre davantage l'accent sur la sécurité du territoire.

Le sénateur Wiebe: Ces directives donnent-elles à la marine la souplesse nécessaire pour explorer des arrangements de travail semblables à ceux dont dispose la force aérienne actuellement en vertu de NORAD?

Lgen. Macdonald: Ce serait exagéré de dire que nous avons demandé à disposer d'un équivalent de NORAD pour la marine et l'armée de terre, mais nous avons certes discuté des façons dont nous pourrions accroître notre sécurité du point de vue terrestre et maritime.

I mentioned in an earlier answer to Senator Forrestall that one of the things the two countries have is a very close working relationship in the maritime reaches. Our navies work together closely and have common procedures and are able to communicate effectively, but that is not enough to develop a maritime picture of what possible threats are out there, to exchange intelligence, to decide how to deal with specific incidents as they arise, to decide how to partition the workload and how we cooperate with the coast guard and navy. That is an opportunity we can explore. We do not expect it to be the maritime equivalent of NORAD, because NORAD is a more robust command and control structure based on the immediacy of aerospace operations. This could be done in a more routine way where each country can decide how to deal with an incident in the pre-established way that we would arrange with the United States.

Each area is different. The Atlantic and the Pacific are different, and each element of the Canadian Forces and Department of Defence in the United States is different. You deal with air differently than with maritime or with land.

Senator Wiebe: With all respect, I beg to differ with your comments about the urgency and need for similar arrangements with our navy as we have with NORAD. I believe NORAD has demonstrated to all Canadians that it functions extremely well and that, under that arrangement, our sovereignty is maintained. My belief is that the reason the minister is tip-toeing on the directives he has given you is he feels there is someone that will cry, "We will lose our sovereignty if we make any more deals with the Americans."

We have demonstrated that it can be done under NORAD. I believe we can do it with our navy as well. The greatest threat today to our country is not from the air, it is at our shorelines and our ports. Who plays the biggest role in that? It is our navy. Our navy should be working in conjunction, just as it is in NORAD, with the American navy.

A far-fetched example may be where you have a submarine off our coast, and there is a ship that we believe is detrimental to our security. The Americans have a submarine there as well, and they notice the threat. Some communication is missed because we do not have a stringent action plan as we do under NORAD. We run the risk of not only losing the ship but also of losing our submarine as a result of the Americans being unaware it was there. Under NORAD, that problem would not be exist.

I hope that those discussions are taking place with the Americans. I can see problems and concerns in having joint armed forces because those are ground troops, but when it comes to the security and sovereignty of our country, we can accomplish the same with that.

Are you allowed the freedom to explore things like that, to make recommendations to the minister, or must you stay within your guidelines?

Plus tôt, en réponse à une question du sénateur Forrestall, j'ai mentionné que les deux pays ont établi une étroite relation de travail pour les accès maritimes. Nos marines collaborent de près et disposent de procédures communes et sont capables de communiquer avec efficacité, mais cela ne suffit pas pour brosser un tableau des menaces possibles, pour échanger des renseignements, pour décider comment traiter des incidents spécifiques quand ils surviennent, pour décider comment répartir la charge de travail et comment coopérer avec la Garde côtière et la marine. C'est une occasion que nous pouvons explorer. Nous ne nous attendons pas à obtenir l'équivalent de NORAD, parce qu'il s'agit d'une structure de commandement et de contrôle plus robuste qui repose sur l'instantanéité des opérations aérospatiales. Cela pourrait être fait de façon plus systématique, à savoir que chaque pays pourrait décider comment traiter un incident selon la procédure préétablie que nous aurions négociée avec les États-Unis.

Chaque région est différente. L'Atlantique diffère du Pacifique, et chaque élément des Forces canadiennes et du ministère de la Défense des États-Unis est différent. On ne traite pas l'aviation de la même manière que la marine ou l'armée.

Le sénateur Wiebe: Sauf votre respect, je ne suis pas d'accord avec vos commentaires sur l'urgence et la nécessité d'arrangements semblables à NORAD pour notre marine. Je crois que NORAD a montré à tous les Canadiens qu'il donne d'excellents résultats et que, en vertu de cette entente, notre souveraineté est assurée. Je crois que la raison pour laquelle le ministre prend des précautions dans les directives qu'il vous a données, c'est qu'il a l'impression que quelqu'un va s'écrier: «Nous allons perdre notre souveraineté si nous concluons plus d'ententes avec les Américains».

Nous avons montré que cela peut être fait avec NORAD. Je crois que nous pouvons le faire aussi avec notre marine. La plus grande menace pour notre pays aujourd'hui ne vient pas des airs, mais de nos ports et de nos côtes. Qui y joue le plus grand rôle? C'est notre marine. Elle devrait travailler en collaboration avec la marine américaine, tout comme nous le faisons à NORAD.

Pour prendre un exemple tiré par les cheveux, supposons qu'un sous-marin se trouve au large de nos côtes, et qu'il y ait un navire que nous estimons dangereux pour notre sécurité. Les Américains y ont également un sous-marin et ils remarquent la menace. Il y a un manque de communication parce que nous ne disposons pas d'un plan d'action rigoureux comme dans le cadre de NORAD. Nous courons le risque non seulement de perdre le navire, mais également de perdre notre sous-marin si les Américains ne savaient pas qu'il était là. Dans le cadre de NORAD, un tel problème n'existerait pas.

J'espère que ces discussions ont lieu avec les Américains. Je peux concevoir qu'il y ait des problèmes à jumeler des forces armées parce qu'il s'agit de troupes terrestres, mais quand il s'agit de la sécurité et de la souveraineté de notre pays, nous pouvons y arriver de cette façon.

Avez-vous la liberté d'explorer des choses de ce genre, de faire des recommandations au ministre, ou devez-vous vous en tenir aux lignes directrices?

LGen. Macdonald: We have discussed those sorts of things with the Americans. We are all concerned about security from a maritime perspective, the fact that we really only have the ability to inspect a very small number of the containers that enter each country, and the wide-ranging potential from a maritime threat.

When I referred to the immediacy or the urgency of the issue, I was reflecting more on a tactical situation. In an air situation, you may have to respond in a couple of minutes to whatever you suddenly detect on your radar screens, whereas in a maritime situation, it is likely that, with the proper intelligence and surveillance capabilities, you can track a potential threat for quite a long period of time and you will have the luxury of being able to decide how to address it without having to respond in a matter of a couple of minutes.

By the same token, you are right. When you do have an identified threat or a target that requires further exploration, you must have rules, protocols and guidance for procedures that both countries would deal with in a consistent way. You must be able to communicate what that threat is, where it is and how we will deal with it based on a contingency plan of some kind. That is what we are talking about: To find a more formalized way of exploiting the close cooperation we enjoy between our two navies in a way that will more effectively address the homeland security issues.

Senator Wiebe: Why then do we have to reinvent the wheel? We already have a system with NORAD that works well, and I am sure you can take the same scenario from NORAD from air and apply it to our sea defence. Why are we not doing that? We could be spending millions of dollars trying to figure out another way to do the same thing when we already have the guidelines there. That is my frustration, when I see what is happening.

LGen. Macdonald: I would certainly agree that the 44 years we have been involved in NORAD has given us a great amount of experience and precedence in how to deal with this sort of thing. To directly translate it to a maritime or land perspective, though, is much easier said than done. Replicating many of the procedures, the communications, the protocols that NORAD has established between both Canada and the United States is much easier said than done.

The national command authorities, the idea of surveillance and response, the idea of fusing data to decide what a particular threat is, developing the rules for how to deal with various types of targets that might come up on our surveillance screen, how to define areas of responsibility and rules of engagement, are all great lessons we can learn from NORAD. Does that then equate to an in-place command and control structure that deals specifically with those? Does that equate to standing forces that are required to be there at a moment's notice to deal with those threats, or can that be done in a less resource-intensive way? Can that be done with the establishment of protocols and contingency plans that address how we deal with those, and then having a particular event occur, in discussing how we will deal with it for that specific instance and then putting that into place? Do you

Lgén Macdonald: Nous avons discuté de ce genre de chose avec les Américains. Nous sommes tous préoccupés par la sécurité maritime, le fait que nous ne pouvons vraiment inspecter qu'un très petit nombre des conteneurs qui entrent dans chaque pays et le vaste potentiel d'une menace venue des mers.

Quand j'ai parlé de l'instantanéité ou de l'urgence du problème, je parlais d'un point de vue tactique. Dans le cas de l'aviation, il se peut que vous deviez répondre en quelques minutes à ce que vous décelez soudainement sur vos écrans radars, alors que dans la marine, il est probable que, en comptant sur des renseignements et des capacités de surveillance appropriés, vous puissiez suivre à la trace une menace potentielle pendant une assez longue période et que vous ayez le luxe de pouvoir décider de la façon dont vous allez y faire face sans avoir à y répondre en quelques minutes.

De ce fait même, vous avez raison. Quand vous avez identifié une cible ou une menace qui nécessite un plus ample examen, vous devez disposer de règles, de protocoles et de guides de procédures pouvant être utilisés de façon uniforme par les deux pays. Vous devez pouvoir communiquer en quoi consiste la menace, où elle se trouve et comment nous allons procéder d'après un quelconque plan d'urgence. C'est de cela qu'il s'agit — trouver une façon plus formelle d'exploiter l'étroite collaboration entre nos deux marines d'une façon qui permettra de régler de façon plus efficace les problèmes de sécurité du territoire.

Le sénateur Wiebe: Pourquoi devons-nous réinventer la roue alors? Nous disposons déjà avec NORAD d'un système qui donne de bons résultats, et je suis certain qu'on pourrait appliquer le scénario de NORAD pour l'aviation à notre défense maritime. Pourquoi ne le faisons-nous pas? Nous pourrions dépenser des millions de dollars à essayer d'imaginer une autre façon de faire la même chose quand nous disposons déjà des lignes directrices. Cela explique ma frustration, quand je vois ce qui se passe.

Lgen Macdonald: Je conviens certes que nos 44 années à NORAD nous ont donné énormément d'expérience sur la façon d'aborder ce genre de situation. Appliquer directement cette expérience dans un contexte maritime ou terrestre est cependant beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Reproduire bon nombre des procédures, des communications et des protocoles que NORAD a établis entre le Canada et les États-Unis est beaucoup plus facile à dire qu'à faire.

Les autorités nationales de commandement, l'idée de surveillance et de riposte, l'idée de combiner des données pour déterminer en quoi consiste une menace particulière, élaborer les règles pour traiter différents types de cibles qui pourraient surgir sur notre écran de surveillance, définir des secteurs de responsabilité et des règles d'engagement. Ce sont là toutes de grandes leçons que nous pouvons tirer de NORAD. Cela équivaut-il alors à une structure de contrôle et de commandement en place qui traite spécifiquement de ces questions? Cela équivaut-il à des forces permanentes qu'il faut déployer à court préavis pour faire face à ces menaces, ou cela peut-il être fait en faisant intervenir moins de ressources? Cela peut-il être fait en élaborant des protocoles et des plans d'urgence qui indiquent comment traiter ces menaces, et puis, en cas

need the high-cost, high-readiness response that NORAD can give you, or can you go with something that is more routine in the context of a maritime event?

Senator Wiebe: I do not want to take too much time, but this is something that is very important to me.

Again we are saying that this will cost less money if we approach it from a small, least requirement point of view. The entire problem with our Armed Forces is because we have tackled every problem from a least-expensive or a least-frustrating point of view.

In this country, we must start thinking bigger when it comes to the defence of our country. Thank heavens we stay thinking big with NORAD. It is not a tremendous drain to the taxpayers of this country. We have an opportunity to think big relative to the defence of our shorelines, which are subject to as great a threat as anything I mentioned earlier. Why are we even contemplating thinking small? We must put in place what we need to defend our coastlines. If it is in place and proper, then we will earn the confidence of the taxpayers. They will say, "Yes, they are doing the right thing." It will work. It is a two-way street. We must sell this idea to not only the governments but also to the taxpayers out there. The best way to sell it to the government is to sell it to the taxpayers. I do not like to see us going at something half hog when we have already developed something that has worked perfectly well for us and could be applied here just as well.

That was more of a comment than it was a question. I do have a couple of questions on a different subject, but I will wait for a second round.

LGen. Macdonald: In the military, we are frequently faced with a situation where we have to analyse the threat. We must take all the intelligence that we have and do that analysis and project it into the future. Ultimately, we are involved in the exercise of identifying the threat, the gap within which we must deal with that threat, and what options are available to us. When you get to the option stage, ultimately you are balancing operational effectiveness with the resources that you have. We do that daily.

We are continually trying to find way to extract the most defence capability for the defence dollar that we have. This is no different.

Senator Banks: I will continue the line of thinking that Senator Wiebe was following. It is important that Canadians understand when there is a genuine threat to our sovereignty. You know better than we, I am sure, that many Canadians who now see the possibility of integration, whatever that means, as somehow being synonymous with a loss of sovereignty.

I am assuming that you have an interest in military history as far as Canada is concerned. I certainly do not pretend to know much about it, but the most vivid, most important and most significant expressions of our sovereignty, when it comes to the

d'événements particuliers, en discutant de la façon dont nous allons procéder dans ce cas précis? Avez-vous besoin du niveau de préparation élevé et coûteux que NORAD peut vous donner, ou pouvez-vous vous contenter de quelque chose de plus habituel dans le contexte d'un événement maritime?

Le sénateur Wiebe: Je ne veux pas prendre trop de temps, mais c'est quelque chose que je trouve très important.

Encore une fois, nous disons que cela va coûter moins d'argent si nous ne posons pas trop d'exigence. Tout le problème avec nos forces armées tient au fait que nous avons abordé chaque question en voulant dépenser le moins possible.

Au Canada, nous devons commencer à voir plus grand quand il s'agit de la défense de notre pays. Dieu merci, nous continuons de voir grand avec NORAD. Ce dernier n'exerce pas une pression financière indue sur le contribuable de ce pays. Nous avons une occasion de voir grand pour ce qui est de la défense de nos côtes, qui sont exposées à une menace aussi grande que n'importe quoi que j'ai mentionné plus tôt. Pourquoi envisageons-nous même de voir petit? Nous devons mettre en place ce dont nous avons besoin pour défendre nos côtes. Une fois ces moyens en bonne et due place, nous gagnerons la confiance des contribuables qui diront que nous faisons ce que nous devons faire. Ça va marcher. Ce n'est pas à sens unique. Nous devons vendre cette idée non seulement aux gouvernements, mais également aux contribuables. La meilleure façon de la vendre au gouvernement est de la vendre aux contribuables. Je n'aime pas que nous fassions les choses à moitié quand nous avons déjà mis au point quelque chose qui a parfaitement marché dans notre cas et pourrait être appliquée ici également.

Il s'agissait davantage d'un commentaire que d'une question. J'ai quelques questions sur un sujet différent, mais je vais attendre le deuxième tour.

Lgén Macdonald: Dans l'armée, il nous arrive fréquemment de devoir analyser la menace. Nous devons nous servir de tous les renseignements dont nous disposons pour procéder à cette analyse et la projeter dans l'avenir. Au bout du compte, il nous faut identifier la menace, le délai dans lequel nous devons y faire face et quelles options s'offrent à nous. À cette étape-là, en fin de compte, vous mettez en balance l'efficacité opérationnelle et les ressources à votre disposition. Nous faisons cela chaque jour.

Nous essayons continuellement de trouver moyen d'extraire la plus grande capacité de défense avec les ressources financières dont nous disposons. Cela n'est pas différent dans ce cas-ci.

Le sénateur Banks: Je vais continuer dans la même veine que le sénateur Wiebe. Il est important que les Canadiens comprennent quand il existe une véritable menace à notre souveraineté. Vous savez mieux que nous, j'en suis persuadé, que pour bien des Canadiens, la possibilité d'une intégration, quel que soit son sens, est synonyme de perte de souveraineté.

Je suppose que vous vous intéressez à l'histoire militaire en ce qui concerne le Canada. Je ne prétends certes pas être un grand connaisseur, mais l'expression la plus évidente, la plus importante et la plus significative de notre souveraineté, appliquée à la force

application of armed force, has always been in an integrated effort. Can you think of an instance in which Canada has gone to war by itself against any one nation since 1812? Even then, that was really the British.

At the height of our expression of national sovereignty, we have always gone to war in close concert with others. Most often, in those events — that we say to some extent have defined us — our forces have been under the operational command of officers of other forces. In the First World War, it was General Hague; in the Second World War, when we were attacked at Juno beach, we were under the command of General Eisenhower. Those seem to have increased our standing in the world, not lessened it. Do you see it that way?

LGen. Macdonald: Mr. Manley recently said about this issue of North American security that cooperation with the U.S. on continental security is not an abrogation of sovereignty, rather it is an exercise of sovereignty.

When people talk about integration of forces, they immediately assume that means, in this context, that all Canadian Forces will suddenly come under the command of a U.S. authority — that is, a general officer in the United States. Furthermore, they assume we will have to forget about doing anything internationally because we will be committed and we will lose the prerogative of defining how our forces are employed. That has not, as you have indicated, been the case in the past, nor will it be in the future.

Any discussion that we have in the context of participating for our mutual defence with the United States will be to retain our sovereignty to ensure that we retain the full command of our forces, to decide how they will be employed, how many will be employed, when they will be employed and under what rules of engagement they will be employed. We will retain all of that. There is no loss of our sovereignty in the context of all of this.

As you have indicated, our history is replete with examples of how we have cooperated and participated with other coalition partners or our allies and still maintained our national prerogative and our sovereignty and command of our forces. This is no different from that.

The people who jump to the conclusion that we are somehow losing some control or command of our forces or compromising our sovereignty are misguided or misinterpreting what is intended here.

Senator Banks: In that respect, I am happy to tell you that, when we were in Washington meeting with our American counterparts, our chair was quick in each case when the question of interoperability let alone integration was raised — which it was, frequently — to clarify that it was understood that, as has always been the case, Canadian participation will depend

armée, a toujours résidé dans un effort intégré. Pouvez-vous penser à un cas où le Canada a déclaré la guerre à une autre nation tout seul depuis 1812? Même alors, c'était vraiment les Britanniques.

Au plus fort de l'expression de notre souveraineté nationale, nous sommes toujours partis en guerre de concert avec d'autres. Le plus souvent, lors de ces événements — qui, dans une certaine mesure, nous ont définis — nos forces ont été placées sous le commandement opérationnel d'officiers d'autres forces. Lors de la Première Guerre mondiale, c'était le général Hague; lors de la Seconde Guerre mondiale, quand nous avons été attaqués à Juno Beach, nous étions sous le commandement du général Eisenhower. Cela semble avoir accru notre réputation dans le monde, non pas le contraire. Voyez-vous les choses de cette façon?

Lgen. Macdonald: Concernant cette question de la sécurité nord-américaine, M. Manley a récemment déclaré que la coopération avec les États-Unis en matière de sécurité continentale ne constitue pas une abdication de la souveraineté, mais plutôt un exercice de souveraineté.

Quand les gens parlent d'une intégration des forces, ils supposent immédiatement que cela signifie, dans ce contexte, que toutes les Forces canadiennes relèveront tout à coup du commandement d'une autorité américaine — à savoir, un officier général des États-Unis. En outre, ils supposent que nous devrons renoncer à intervenir sur le plan international parce que nous nous serons engagés et que nous perdrons la prérogative de définir la façon dont nos forces sont employées. Comme vous l'avez indiqué, cela n'a pas été le cas dans le passé, ni le sera dans l'avenir.

Toute discussion que nous avons dans le contexte d'une participation à notre défense mutuelle avec les États-Unis consistera à conserver notre souveraineté pour nous assurer que nous gardons le plein commandement de nos forces, à décider de la façon dont elles seront employées, de leur nombre, du moment où elles le seront et en vertu de quelles règles d'engagement. Nous conserverons tout cela. Il n'y a pas de perte de souveraineté dans ce contexte.

Comme vous l'avez indiqué, notre histoire ne manque pas d'exemples de cas où nous avons collaboré avec d'autres partenaires de coalition ou nos alliés et avons maintenu notre prérogative nationale et notre souveraineté de même que le commandement de nos forces. Cela n'a rien de différent.

Ceux qui sautent à la conclusion que nous perdons en quelque sorte le contrôle ou le commandement de nos forces ou que nous compromettions notre souveraineté interprètent mal nos intentions.

Le sénateur Banks: À cet égard, je suis heureux de vous dire que lorsque nous nous sommes rendus à Washington rencontrer nos homologues américains, chaque fois qu'il a été question d'interopérabilité et d'intégration — et c'était très fréquemment — notre président s'est empressé de préciser qu'il était entendu que, comme cela avait toujours été le cas, la participation

on a case being made that convinces Canadians, and the Government of Canada in particular, that it ought to happen.

We met with General Mires, Chairman of the Joint Chiefs of Staff, Secretary of Defence Rumsfeld, and with the president's senior security advisers and others. Secretary Rumsfeld in particular indicated to us that, with respect to the North American unified command, which we were talking about some months ago, they would be looking for contributions of Canadian people. However, it would not be in the form of a standing force, because as you have said there is no such thing as a standing force under that unified command. That does not exist. It will draw on other existing forces of the United States and of Canada, if we decide to participate.

Are you aware of any requests being made for the participation of Canadian officers in the joint command?

LGen. Macdonald: The simple answer is no. I return to previous the questions about our potential cooperation in the Maritime front. If you are to do that, presumably you need some centre of coordination or some area where you do the planning and hold the discussions that come to the conclusions that you eventually come to. Presumably there would be a need for an integrated staff or combined cell where Canadians and Americans would sit together and work those things out, probably on a continual basis, and to manage them.

We have not had any specific discussions about who they would be or where they would be. There has been no overt invitation to join NORTHCOM, per se. NORTHCOM is a United States unified command and it would be quite extraordinary for us to participate directly in that. That is not being discussed right now.

Senator Banks: It is important that Canadians know that unified commands exist in every other part of the world. They have unified commands in France and that does not mean that they will take over the defence of France by themselves necessarily.

Please tell us about the Maritime Command situation. There is a high degree of interoperability in the Atlantic fleet between the Canadian navy and the United States navy. We are told that there is a great capacity to put interoperability into place very quickly. We are also told that it frequently happens.

While it is not at the level of NORAD, is it not the case that there is a North Atlantic understanding in place that involves the Canadian and American navies working together on many things on an ongoing basis?

LGen. Macdonald: You are quite right to say that we have a high degree of interoperability so that our Canadian ships, for example, can participate directly with American ships in manoeuvres and exercises. We can essentially replace an American ship in many cases. It is not an add-on to their

canadienne était subordonnée à la nécessité de convaincre les Canadiens, et le gouvernement du Canada en particulier, que cela était vraiment nécessaire.

Nous avons rencontré le général Mires, le président des chefs d'état-major combinés, le secrétaire à la Défense Rumsfeld de même que des conseillers principaux du président en matière de sécurité et d'autres. Le secrétaire Rumsfeld en particulier nous a indiqué qu'en ce qui concerne le commandement unifié nord-américain, il rechercherait la contribution du peuple canadien. Cependant, elle ne prendra pas la forme d'une force permanente car, comme vous l'avez dit, une telle chose n'existe pas au commandement unifié. Cela n'existe pas. On fera appel à d'autres forces existantes des États-Unis et du Canada, si nous décidons de participer.

Savez-vous si on a demandé la participation d'officiers canadiens au commandement unifié?

Lgén Macdonald: À vrai dire non. Je reviens aux questions précédentes qui ont été posées au sujet de notre opération éventuelle en ce qui concerne les opérations maritimes. En pareil cas, il faudrait sans doute avoir un centre de coordination ou un lieu où l'on élaborerait la planification et où l'on tient les discussions qui éventuellement aboutiront aux conclusions auxquelles on sera arrivé. On aurait sans doute besoin d'un personnel intégré ou d'une cellule combinée où les Canadiens et les Américains pourraient ensemble mettre ces choses au point, probablement de façon permanente, et en assurer la gestion.

On n'a pas eu de discussions précises quant aux participants éventuels ou au lieu de leurs réunions. On ne nous a pas invités directement à faire partie du NORTHCOM proprement dit. Le NORTHCOM est un commandement unifié américain et il serait pas mal extraordinaire que nous y participions directement. Il n'en est pas question pour le moment.

Le sénateur Banks: Il importe que les Canadiens sachent que des commandements unifiés existent dans toutes les régions du monde. Il y a des commandements unifiés en France, ce qui ne veut pas dire qu'ils se chargeront de la défense de la France par eux-mêmes nécessairement.

Veuillez s'il vous plaît nous parler du commandement maritime. Il existe une grande interopérabilité entre la marine canadienne et la marine américaine en ce qui concerne la flotte atlantique. On nous dit que l'on peut mettre en place cette interopérabilité très rapidement. On nous dit aussi que cela se passe fréquemment.

N'est-il pas vrai qu'il existe un accord Nord Atlantique qui est en vigueur même si ce n'est pas au niveau du NORAD, en vertu duquel les marines canadienne et américaine collaborent à bien des projets de façon permanente?

Lgén Macdonald: Vous avez parfaitement raison de dire qu'il existe une forte interopérabilité qui permet à nos navires canadiens, par exemple, de participer directement avec des navires américains à des manœuvres et des exercices. Nous pouvons essentiellement remplacer un navire américain dans bien

capability; it is something they can actually supplant. That is not unique to the Atlantic coast, that occurs on the Pacific as well.

There are many opportunities for us. We are NATO participants. We do have a common requirement to participate on the Atlantic coast together, in the case of NATO, to maintain that interoperability. The ability to do that has allowed us to participate in certain niche areas with Maritime forces.

That is ever more evident in the context of what we are doing now on the Arabian Sea and in the Persian Gulf with the Americans. We are able to cooperate fully with them without compromising any of their capabilities and certainly adding to them with our own.

Ultimately, this has been a very positive undertaking. It is one that we would like to continue, and one that could be expanded to be more formalized in the context of existing maritime approaches to North America and homeland security efforts.

Senator Banks: The Arabian Sea effort that you referred to is one that was decided by the government. In respect of NATO, when the Canadian fleet, or elements of it, is involved in operations or exercises in the Atlantic, it is often the case that we are operating under the control of American admirals, I am assuming. Is that correct?

LGen. Macdonald: It changes. The appropriate terms we use are “operational control” and “operational command.” In the standing naval force Atlantic, we operate with other allies in patrolling North Atlantic waters. There is one in the Mediterranean in which we have participated.

Sometimes, we are the command of the standing naval force; sometimes, we are not. It is a rotational thing. We operate directly responding to other commanders, and they respond to us, as the arrangement dictates.

Senator Banks: Am I correct in saying that, when we are operating under someone else’s operational control, it has not yet so far affected our sovereignty?

LGen. Macdonald: It never has. The operational control arrangement that we have with the Americans in the North Arabian Sea and in Afghanistan are an excellent example of that. We maintain full command over what our forces will do. We decide what kinds of actions they will be deployed in and what specific missions in which they will participate, and how many will be there and for how long. We are not compromised in any way regarding our sovereignty or our ability to dictate what our forces will do.

Senator Banks: In your view, when we are pursuing the kinds of things of which Senator Wiebe spoke regarding our American counterparts, we are not jeopardizing sovereignty. Do I understand you to be saying that?

des cas. Ce n'est pas une extension de leurs moyens; ils peuvent en réalité s'en passer. Ce n'est pas un état de choses qui est propre uniquement au littoral atlantique, cela se produit également dans le Pacifique.

De multiples occasions s'offrent à nous. Nous participons à l'OTAN. Nous sommes tenus de participer aux exercices sur le littoral atlantique, dans le cas de l'OTAN, pour assurer cette interopérabilité. Cette capacité nous a permis de participer dans certaines zones créneaux avec les forces maritimes.

Voilà qui est encore plus évident dans le contexte des opérations auxquelles nous participons dans la mer d'Oman et dans le golfe persique avec les Américains. Nous sommes en mesure de collaborer avec eux sans compromettre aucun de leurs moyens et certainement en les renforçant.

En fin de compte, cette tâche s'est révélée positive. Nous aimerais la poursuivre et elle pourrait être élargie pour prendre un caractère plus officiel dans le contexte des approches maritimes actuelles de l'Amérique du Nord et des efforts pour assurer la sécurité du territoire.

Le sénateur Banks: Les opérations dans la mer d'Oman dont vous avez parlé ont été décidées par le gouvernement. En ce qui concerne l'OTAN, lorsque la flotte canadienne, ou certains de ses éléments, participe à des opérations ou à des manœuvres dans l'Atlantique, dans la majorité des cas j'imagine ces opérations relèvent du contrôle des amiraux américains. Est-ce exact?

Lgén Macdonald: Ça change. Nous parlons en réalité de «contrôle opérationnel» et «commandement opérationnel». En ce qui concerne la force navale permanente de l'Atlantique, nous patrouillons aux côtés de nos alliés les eaux de l'Atlantique Nord. Il y a un commandement dans la Méditerranée auquel nous avons participé.

Parfois, c'est nous qui commandons la force navale permanente; parfois pas. Il y a un roulement. Nous fonctionnons directement en réponse à d'autres commandants, et ils font de même envers nous, conformément à l'entente.

Le sénateur Banks: Ai-je raison de dire que, lorsque nous opérons sous le contrôle opérationnel de quelqu'un d'autre, cela n'a pas jusqu'à maintenant nuit à notre souveraineté?

Lgén Macdonald: Ça n'a jamais été le cas. Les ententes de contrôle opérationnelles que nous avons conclues avec les Américains dans le nord de la mer d'Oman et en Afghanistan en sont un parfait exemple. Nous maintenons un commandement total sur les opérations de nos forces. Nous décidons dans quels combats elles seront déployées et à quelles missions précises elles participeront, ainsi que leur nombre et la durée de leur mission. Notre souveraineté n'est compromise en aucune manière pas plus que notre décision en ce qui concerne le rôle de nos troupes.

Le sénateur Banks: D'après vous, lorsque nous participons au genre d'activités dont a parlé le sénateur Wiebe, concernant nos homologues américains, nous ne mettons pas notre souveraineté en péril. C'est bien ce que vous dites, n'est-ce pas?

LGen. Macdonald: I would say that absolutely. We are not jeopardizing our sovereignty or independence of action in anything that we are discussing, as has been the case for NORAD.

Senator Atkins: I get the impression that you certainly do not see any arrangement that we might have on the Northland Command that would threaten sovereignty?

LGen. Macdonald: Not at all, senator. The real issues about sovereignty relate to whether Canada will lose some control over making choices on our own, or whether our security somehow be less than it was before or beyond our immediate control or influence. That is not the case with NORAD, and I do not think it will be the case in the future.

Senator Atkins: Could you not argue that we cannot afford not to sit at the table?

LGen. Macdonald: I would personally agree with Mr. Manley when he says that participating in the discussions that relate to homeland security issues is an exercise of our sovereignty.

Senator Atkins: We have a big stake in anything that relates to North America. If we are not part of it, we would be very vulnerable.

In our trip to Washington, we certainly got the impression that the Americans would not stop doing what they felt needed to be done even if we did not participate. I would argue that it makes more sense for us, if we can, to have some input into those discussions.

You have read our report and our recommendations. I am curious to know your reaction to the recommendations that we increase the budget by \$4 billion and increase the number of military to 75,000. What was your reaction to our report? How do you feel you would use that money if it were to be available?

LGen. Macdonald: If you allow me, I will comment on your first remarks before I answer the specific question.

We must all realize that terrorism is a real threat to us. It only makes sense that we continue to work together with the U.S. to find ways of enhancing our security as partners based on our mutual interest where it makes sense to do so.

Mr. Graham, our Minister of Foreign Affairs, said that it is important to be inside the tent on those issues. The extent to which we participate will be a government decision.

We have reviewed your recommendations on increasing the size of the military and capital expenditure. Any military officer, when asked if he would like more resources will always say that he would.

Major weapons systems and capital programs in any military context are not easy things to implement. They are very involved affairs. It takes time to establish the requirements and determine

Lgén Macdonald: Tout à fait. Nous ne compromettons pas notre souveraineté ni notre liberté d'action dans toutes les interventions dont nous parlons, comme ce fut le cas pour le NORAD.

Le sénateur Atkins: J'ai l'impression que vous ne voyez aucune entente que nous pourrions avoir avec le commandement du Nord, qui soit susceptible de menacer notre souveraineté?

Lgén Macdonald: Pas du tout, sénateur. Les problèmes véritables en matière de souveraineté consistent à savoir si le Canada perdra la possibilité de faire ses propres choix, ou si notre sécurité sera moindre en quelque sorte de ce qu'elle était auparavant, ou si elle échappera à notre contrôle ou influence immédiat. Ce n'est pas le cas avec le NORAD et je ne pense pas que ce sera le cas à l'avenir.

Le sénateur Atkins: N'êtes-vous pas d'avis que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas participer aux discussions?

Lgén Macdonald: Personnellement je suis d'accord avec M. Manley lorsqu'il dit que lorsque nous participons aux discussions qui se rapportent aux questions de sécurité du territoire, nous exerçons en réalité notre souveraineté.

Le sénateur Atkins: Nous avons un gros intérêt dont tout ce qui touche l'Amérique du Nord. En n'y participant pas, nous serions très vulnérables.

Au cours de notre voyage à Washington, nous avons certes eu l'impression que les Américains n'hésiteraient pas à faire ce qu'ils jugeaient nécessaire, même sans notre participation. Je dirais qu'il est plus logique pour nous, si on le peut, de participer à ces discussions.

Vous avez lu notre rapport et nos recommandations. Je suis curieux de connaître votre réaction aux recommandations voulant que l'on augmente le budget de la défense de 4 milliards et que l'on porte le nombre des militaires à 75 000. Quelle a été votre réaction à notre rapport? Êtes-vous d'avis que vous pourriez utiliser ces fonds si vous les aviez?

Lgén Macdonald: Avec votre permission, je vais répondre à vos premières observations avant de répondre à la question précise.

Nous devons tous comprendre que le terrorisme nous menace tous. Il n'est que normal de continuer à collaborer avec les États-Unis pour trouver des moyens d'améliorer notre sécurité en tant que partenaires lorsque, en fonction de nos intérêts réciproques, il est sensé de le faire.

M. Graham, notre ministre des Affaires étrangères, a dit qu'il est important de participer à la décision de ces questions. Ce sera au gouvernement de décider dans quelle mesure nous y participerons.

Nous avons examiné vos recommandations relativement à l'augmentation du personnel militaire et des dépenses en capital. Il n'y a pas un seul officier, qui dirait non si on lui demandait s'il aimeraient avoir un supplément de ressources.

Les grands systèmes d'armement et les programmes d'immobilisations dans un contexte militaire ne sont pas simples à réaliser. Ce sont des sujets très complexes. Il faut du temps pour

how to fulfil them. You cannot procure large capital programs overnight. Certainly, over a period of time, you can build up to a point where you can maintain a fairly high level of capital spending.

Our level of capital spending is not what it should be if we are to sustain ourselves indefinitely. This relates to the previous question that I answered about our ability to commit to things that we can sustain for the longer-term and how a defence update might address that sort of situation.

Regarding the numbers of people we have, again, while most military responses would be that they would like to have more people, we must always keep in mind the need to balance the number of people with the equipment, the level of activity, the availability of training and the current infrastructure. To peg a level of human resources and to go from there is one way of doing it. Ultimately, we must ensure that all those pots, if you will, are balanced and that our defence budget is balanced in the way that we spend on those various areas so that we get the best capability that we can and not an equipment-rich or poor, or people-rich or poor area.

We have done tremendously well in the last few years in balancing those pots. Ultimately, it has been at a level that has caused some difficulties when an Afghanistan commitment comes up, for example.

Senator Atkins: The military has done a remarkable job. Everyone who appears before us makes the same point that the rubber band is being stretched too far. Much of the \$4 billion could be invested in human resources right off the bat. It may take seven years to produce a helicopter, but it does not lessen the worth of investing in human resources.

If we were to make any commitment in Northland Command, it would be another draw on military resources unless they were to withdraw from other commitments in which they are involved. It seems to me that we have no choice but to face up to some of the realities with which we will have to deal.

If we were to participate in Northern Command, do you see a tremendous draw on our resources?

LGen. Macdonald: Frankly, no. We have, obviously, our ongoing commitment to NORAD. The discussions that we have had relate to the other points I enunciated earlier, such as maritime surveillance, exchanging information, and so on. The fact that we do not intend to commit standing forces to do that but, rather, use existing forces in a different way, if you will, or when they are required, would not impose an inordinately high demand on our resources. It may on our readiness and training. We may have to maintain them in a different way.

établir les besoins et la façon d'y répondre. On ne peut pas obtenir des programmes d'immobilisations importants du jour au lendemain. On peut certes, sur une certaine durée, en arriver à un point où l'on peut maintenir un niveau assez élevé de dépenses en capital.

Le niveau de nos dépenses en capital est insuffisant si nous devons assurer notre existence indéfiniment. Voilà qui se rattache à la question antérieure à laquelle j'ai répondu au sujet de notre aptitude à prendre des engagements que l'on puisse mener à bien sur une certaine durée et sur la façon dont une actualisation des ressources de la défense pourrait régler cette situation.

Pour ce qui est du nombre de nos militaires, là encore, la plupart vous répondrez que nous aimerions accroître leur nombre, mais nous ne devons pas oublier qu'il est nécessaire d'harmoniser le nombre des militaires avec l'équipement, le niveau d'activité, la formation offerte et l'infrastructure actuelle. Décider d'un niveau de ressources humaines et procéder à partir de là est une façon de s'y prendre. En fin de compte il faut veiller à ce que tous ces facteurs, soient équilibrés et que notre budget de défense nous permette d'engager des dépenses dans ces domaines variés de façon à ce que la défense soit le mieux en mesure de s'acquitter de sa tâche sans manquer ou avoir un surcroît de matériel ou de personnel.

Nous avons très bien réussi ces dernières années à mettre tous ces facteurs en équilibre. En fin de compte, on a éprouvé certaines difficultés lorsqu'il a fallu s'acquitter d'un engagement comme en Afghanistan par exemple.

Le sénateur Atkins: Nos forces ont fait un travail remarquable. Quiconque compare devant nous fait valoir le même argument, à savoir qu'on tire trop sur la corde. La majorité du montant de 4 milliards pourrait être investie dans des ressources humaines dès le départ. Il faut peut-être sept ans pour fabriquer un hélicoptère mais cela n'enlève rien à la valeur des investissements en ressources humaines.

Si l'on devait répondre à un autre engagement dans le commandement du nord, cela épouserait encore nos ressources militaires à moins que nous ne prélevions du personnel d'autres lieux d'opérations auxquelles nous participons. D'après moi, nous n'avons pas le choix et nous devons affronter certaines des réalités qui nous confrontent.

Si nous devions participer au Commandement du Nord est-ce que cela serait une énorme ponction sur nos ressources?

Lgén Macdonald: Bien franchement non. De toute évidence notre engagement envers le NORAD est permanent. Les discussions que nous avons eues se rapportaient à d'autres domaines dont j'ai parlé plus tôt, tels que la surveillance maritime, l'échange d'information etcetera. Le fait que nous n'avons pas l'intention d'engager des forces permanentes pour s'acquitter de ces tâches, mais plutôt d'affecter les forces actuelles à des tâches différentes si vous voulez lorsque le besoin s'en fera sentir, n'imposerait pas un fardeau excessif à nos ressources mais peut-être à notre état de préparation et à la formation que nous devrons peut-être assurer d'une façon différente.

Surely, that is a better investment than even considering providing it on our own. NORAD has proved that. Our commitment to NORAD has been on the order of 10 per cent, plus or minus 5 per cent, from our proportion of our contribution to the overall resources of NORAD. The benefit that we have achieved in terms of national security from that relatively small contribution when compared with the United States is phenomenal. I would hope that a relatively small contribution to homeland security in a larger form could be leveraged equally.

There is a great opportunity. The fact that we are not talking about standing forces and ongoing, everyday, minute-by-minute readiness commitments is something we could do in the context of what we do now with a marginal increase in resources.

Senator Banks: You are talking about investment. You, gentlemen, know that we have gone to bat for more money for the military because we think it needs to be done. However, we occasionally strike knots. Before we leave the subject and return to Senator Atkins' other questions, I would like you to comment and, perhaps, arm us on the planning with respect to capital acquisitions.

In 1991, I believe it was, the forces bought, for \$173 million, a satellite communications system for the purpose of communicating with deployed forces. It turned out to be too expensive to operate and is now obsolete. In any case, it is not being used. I understand that it is now being mothballed and might end up being scrapped or worse. Do we often make that type of acquisition mistake, that kind of planning error? That would appear to me to be a very short-sighted thing. We all know how exponentially fast "Future Shock" has overtaken the acquisition of technical equipment. Do we have to worry about a repetition of the lack of foresight that bought that system which has never been used and which is now not usable?

LGen. Macdonald: I have great confidence in our procurement system. Having said that, it is slower than we would like it to be. We would like to speed up the timelines from the start of identifying our requirements to when we actually have the piece of equipment in operational use.

Certainly, for information technology-related projects, the demands are very high because of the turnover in generational changes. You can go through three or four generations of an information technology during the course of a program, if you are not careful.

The specific program you mentioned, the very long-range communications system capability, was a victim of circumstances and a victim of this procurement cycle that we have. If you were to go back and look at every decision that was made in regard to it, I think it was the best decision at the time with the information that was available. Ultimately, the technology was overtaken by a commercially available technology that was cheaper and easier to

C'est certes un meilleur investissement que d'envisager de l'assurer par nos propres moyens. Le NORAD l'a prouvé. Notre engagement envers le NORAD a été de l'ordre de 10 p. 100, à 5 p. 100 près, tiré de la participation proportionnelle que nous contribuerons aux ressources globales du NORAD. L'avantage que nous avons retiré, sur le plan de la sécurité nationale, de cette contribution relativement minime en comparaison de celle des États-Unis, est phénoménal. J'oserais croire qu'une contribution relativement faible à la sécurité du territoire, sous une forme plus importante, pourrait être aussi avantageuse.

C'est une chance énorme à saisir. Le fait que nous ne parlons pas de forces permanentes et d'engagements exigeant un état de préparation permanent chaque jour minute par minute devrait nous permettre de nous en acquitter moyennant une augmentation marginale de ressources.

Le sénateur Banks: Vous parlez d'investissement. Vous, messieurs, savez que nous avons intercéde en votre faveur pour obtenir plus de fonds pour les forces armées parce que nous estimons que c'est nécessaire. Cependant, à l'occasion nous tombons sur un béc. Avant d'abandonner le sujet et de revenir aux autres questions du sénateur Atkins, j'aimerais que vous nous donniez votre avis, et peut-être nous mettre en garde à propos de la planification relativement aux acquisitions de capital.

En 1991, je crois bien, les forces armées ont acheté un système de communications par satellite, au montant de 173 millions de dollars, aux fins de communiquer avec les forces déployées. Il s'est révélé trop coûteux à faire fonctionner et il est actuellement désuet. Quoi qu'il en soit, on ne s'en sert pas. Je crois comprendre qu'on va le mettre en veilleuse et qu'il finira peut-être à la ferraille ou pire. Vous arrive-t-il souvent de faire de telles erreurs en matière d'acquisition, ce genre d'erreurs de planification? Cela dénoterait à mon avis un manque de prévoyance. Nous savons tous avec quelle vitesse fulgurante le choc du futur a dépassé l'acquisition de notre équipement technique. Doit-on craindre de voir se répéter le manque de prévoyance dont on a fait preuve en achetant ce système dont on s'est jamais servi, et qui désormais n'est plus utilisable?

Lgén Macdonald: Je fais grande confiance à notre système d'achats. Cela dit, il fonctionne plus lentement qu'on ne le souhaiterait. Nous aimerais accélérer le calendrier à partir du moment où l'on établit les besoins et celui où le matériel est en état de fonctionner.

En ce qui concerne les projets liés à la technologie de l'information, les exigences sont très élevées à cause de la vitesse à laquelle les changements de générations surviennent. Si l'on n'est pas prudent, trois ou quatre générations de la technologie de l'information peuvent avoir lieu au cours d'un programme.

Le programme précis dont vous avez parlé, le système de communications à très longue portée, a été victime des circonstances et du cycle d'achats qui nous est propre. Si on pouvait revenir en arrière et examiner chaque décision qui a été prise à son égard, on conclurait je crois que c'était la meilleure décision à l'époque, étant donné l'information dont on disposait. En fin de compte, la technologie a été remplacée par une autre que

field. In our need to put this capability in the field and our difficulty with the original plan, we bought these commercial systems and put them out there.

They are not as rugged as the original. They do not have the same bandwidth or capabilities that the original one had; but they provided us with something we could use, which was our primary requirement at the time. Ultimately, that proved to be a misguided approach when you consider what happened in the subsequent seven or eight years since the requirement was established. However, that is an exception.

Senator Banks: Is it less likely that we would make that kind of procedural mistake again?

LGen. Macdonald: I think our process is rigorous. We look at the risks more objectively than we have done in the past. We try to identify the time risk, the cost risk, the technological risk of everything we do in a more managerially astute way. Certainly, there is no guarantee that we could entirely avoid that kind of decision. Fundamentally, our process is better and would be less vulnerable to that type of decision, given that this particular one we are talking about was a matter of circumstances, in many ways.

Senator Banks: To oversimplify, I think it would be fair to say that when we got the thing we ordered it was no longer applicable. Are we heading in that direction with helicopters? We have been after these helicopters for years now. When they are delivered, will they be applicable and useful?

LGen. Macdonald: The maritime helicopter project will produce a very operationally important capability for us. The entire weapons system here is not the helicopter and not the frigate but them working together. We have the frigates which are world class and able to do their job extremely well. What they need is a more capable helicopter to complement them.

Senator Atkins: We were told this morning that the number of CF-18s to NORAD has been increased. Was that decision made before or after September 11?

LGen. Macdonald: That decision was made on September 11. We had an ongoing commitment, as I mentioned, in terms of our standing alert forces on a day-to-day basis. On September 11, we increased it to a higher level. We have maintained not that higher level but a slightly reduced one ever since. It is still higher than it was originally.

Senator Atkins: That proves the command system can work.

LGen. Macdonald: That is what I would submit, yes.

l'on pouvait se procurer dans le commerce et qui était moins chère et plus facile à utiliser. Étant donné qu'il fallait mettre cette capacité sur le terrain, et la difficulté que nous avons eue avec le plan initial, nous avons acheté les systèmes commerciaux et nous en sommes servis.

Ils ne sont pas aussi résistants que le modèle initial. Ils n'ont pas la même largeur de bande et la capacité qu'avait le modèle initial. Mais ils nous fournissent un système que nous pouvons utiliser, ce que l'on voulait avant tout à ce moment-là. En fin de compte, il s'est révélé que c'était une décision mal inspirée lorsqu'on songe à ce qui s'est produit au cours des six ou sept années depuis que le besoin de ces systèmes avait été établi. Cependant, il s'agit là d'une exception.

Le sénateur Banks: Est-il moins vraisemblable que vous répéteriez ce genre d'erreur de procédure?

Lgén Macdonald: Je crois que nos opérations se déroulent de façon rigoureuse. Nous examinons les risques plus objectivement que nous ne le faisions par le passé. Nous tâchons d'évaluer le risque en matière de temps et de coût, ainsi que le risque technologique de tout ce que nous entreprenons d'une façon plus astucieuse et plus analytique. Il n'y a certes aucune garantie que nous pourrons totalement éviter ce genre de décision. Essentiellement, nos procédés sont meilleurs ce qui les rendrait moins vulnérables à ce genre de décision, étant donné que celle dont nous parlons était, à bien des égards, une question de circonstances.

Le sénateur Banks: Disons, pour simplifier à l'extrême et pour être juste que, lorsque l'on s'est procuré le système qu'on avait commandé, il n'était plus d'actualité. Nous engageons-nous dans la même voie en ce qui concerne les hélicoptères? Il en est question depuis des années. Lorsqu'ils seront livrés, seront-ils utiles et pourront-ils servir?

Lgén Macdonald: Le projet relatif à l'hélicoptère maritime nous procurera une capacité opérationnelle très importante. Tout le système d'armement ne réside pas dans l'hélicoptère ni dans la frégate mais dans leur utilisation conjointe. Nous possédons des frégates qui sont de classe mondiale et qui peuvent exécuter leurs tâches extrêmement bien. Ce qu'il nous faut c'est un hélicoptère qui soit mieux capable d'en être le complément.

Le sénateur Atkins: On nous a dit ce matin que le nombre des CF-18 affectés au NORAD, avait augmenté. Cette décision a-t-elle été prise avant ou après le 11 septembre?

Lgén Macdonald: Cette décision a été prise le 11 septembre. Nous avions un engagement permanent, je le répète, en ce qui concerne nos forces d'alerte permanentes sur une base quotidienne. Le 11 septembre, nous l'avons porté à un niveau supérieur. Nous avons maintenu non pas ce niveau plus élevé mais un niveau légèrement réduit depuis lors. Il demeure plus élevé qu'il ne l'était à l'origine.

Le sénateur Atkins: Cela prouve que le système de commandement peut fonctionner.

Lgén Macdonald: C'est ce que je dirais bien sûr.

The Chairman: LGen. Macdonald, what mechanism do we currently have with the Americans to coordinate naval activity on each coast in terms of homeland defence?

LGen. Macdonald: We do have some sharing of maritime surveillance information. Obviously, just by the linkages that occur operationally between our navies, we have a sort of ad hoc level of cooperation and understanding.

We do not have what I would suggest is a coordinated view of the information that is out there, what I would call a common operating picture of who is where at what time. Nor have we sorted out the differences between Canada and the United States and their relative responsibilities concerning the Coast Guard and the military navy. That is something that is quite different on both sides and would have to be worked out in some detail.

The Chairman: Did you say that there would be a dedicated Canadian staff to coordinate activities with the CINC North?

LGen. Macdonald: No, I did not, Mr. Chairman. If I did, I did not mean to convey that. When I referred to dedicated staff, I said one of the ideas that is being discussed is the possibility of some cell of Canadians and Americans that would address these issues that I just mentioned, for example, on maritime surveillance and coordination. It would not necessarily be with NORTHCOM or at any particular location.

Most people would feel that there is a requirement to have some ongoing coordination, planning and exercise capability that would have representatives from both nations.

The Chairman: If I understand you correctly now, what you are saying is not only do you not anticipate a dedicated staff to deal with NORTHCOM issues, but there is no contemplation of an integrated staff. Is that correct?

LGen. Macdonald: I am not sure of the answer to that question. I think the spectrum of possibilities is still available to us.

Yes, we could establish some integrated staff that would work together to address these issues of homeland security. Presumably, they would be a dedicated staff. Where they would work and how they would work together are the kinds of details we are now discussing with the Americans.

The Chairman: The information you gave us for our briefing suggested that Canadian involvement with the American military would change in focus from the Joint Chiefs to CINC Northern Command. How will this affect our influence with the American military?

LGen. Macdonald: When you talk about homeland security, my personal view is that this will improve it in some respects. The change from the Joint Chiefs to Northern Command reflects the fact that, previously, Canada was not assigned to any command.

Le président: Lieutenant-général Macdonald, de quel mécanisme disposez-vous à l'heure actuelle avec les Américains pour coordonner l'activité navale sur chaque côte en matière de défense du territoire?

Lgén Macdonald: Nous échangeons des renseignements en matière de surveillance maritime. Évidemment, étant donné la liaison qui se produit sur le plan des opérations entre nos deux marines, il existe une sorte de niveau ponctuel de collaboration et de compréhension.

Nous n'avons pas ce que j'appellerais une vue coordonnée de l'information disponible, un tableau des opérations communes de telle ou telle marine à un moment donné. Nous n'avons pas non plus établi les différences qui existent entre le Canada et les États-Unis en matière de leurs responsabilités relatives concernant la Garde côtière et la marine militaire. Il y a quelques différences de part et d'autre et il va falloir en arrêter les détails.

Le président: Avez-vous dit qu'un personnel canadien à plein temps serait affecté à la coordination des activités avec le CEC du Commandement du Nord?

Lgén Macdonald: Non, monsieur le président. Si je l'ai dit, ce n'était pas mon intention. Quand j'ai parlé d'un personnel à plein temps, j'ai dit que l'une des idées dont on discutait était la possibilité de créer une cellule de Canadiens et d'Américains qui examinerait les questions dont je viens de parler, par exemple, concernant la surveillance et la coordination maritimes. Cette cellule ne serait pas nécessairement rattachée à NORTHCOM ou ne résiderait pas dans un lieu particulier.

La plupart des gens estiment qu'il est nécessaire d'avoir une capacité permanente de coordination, de planification, et d'exercice qui comporterait des représentants des deux nations.

Le président: Si j'ai bien compris, vous dites que non seulement nous ne pensons pas affecter un personnel à plein temps pour traiter des questions concernant NORTHCOM mais qu'on envisage même pas un personnel intégré. Est-ce bien cela?

Lgén Macdonald: Je ne sais pas exactement comment répondre à cette question. Je crois qu'une gamme de possibilités s'offre encore à nous.

Oui, nous pourrions affecter un personnel intégré qui ensemble s'occuperaient des questions de la sécurité du territoire. Ce serait sans aucun doute un personnel à plein temps. Quant à savoir où se trouverait leur lieu de travail et les modalités de leur tâche ce sont là les détails dont nous discutons actuellement avec les Américains.

Le président: L'information que vous nous avez donnée lors de notre séance d'information, donnait à entendre que la participation canadienne avec les Forces armées américaines passerait des chefs d'état-major au CEC du Commandement du Nord. Dans quelle mesure ce changement affectera-t-il notre influence auprès des Forces armées américaines?

Lgén Macdonald: Lorsque l'on parle de la sécurité du territoire, j'estime personnellement que cette décision va l'améliorer à certains égards. Le changement des chefs d'état-major au Commandement du Nord témoigne du fait que, auparavant, le

It was held centrally by the Chairman of the Joint Chiefs. The fact that Canadian territory is now, for U.S. purposes, part of the concern of CINC North will give us a better point of focus to deal with those issues that concern the Canadians and the Americans together, rather than dealing with the central authority which deals, obviously, with a much broader range of issues.

Senator Forrestall: At a jointly sponsored Department of National Defence and Canadian Defence Industries Association conference called "Air Force Outlook" held here in Ottawa a few months ago, the conference was told that the United States, through NORAD, had plans to purchase 12 or so new AWACS aircraft, four of which would be permanently based in Canada. What can you tell us about this?

As well, please tell us about the NORAD plan to purchase a stratospheric airship, permanently located, unmanned and remotely controlled for aerospace interdiction identification.

LGen. Macdonald: On your first question about AWACS aircraft, I have no knowledge of that. I have never heard of it, and I suspect it is a plan that someone may have but it is not subscribed to by anyone in authority because I have never heard of that possibility.

The stratospheric airship is an initiative that NORAD took upon itself a couple of years ago to try to increase the ability for surveillance of our air space in North America. It is a technology demonstrator or a prototype. It is planned to build a subscale stratospheric airship that can carry radar and other communications packages that could be positioned so as to provide continual surveillance of our airspace in a large area. The stratosphere is about 730,000 feet up, and this airship would have the capability of being launched to that altitude and essentially park in a particular spot or be moved around. The winds there are low, normally 30 or 40 knots, so the ability to park is a reasonable thing to do. It would have an endurance of up to a year, so you could put it at 70,000 feet for a year and provide radar coverage to a specific area.

It is not technology that exists today, but the various elements of it exist, and the proposal is to build an airship to test the capability. NORAD is seeking funds to do this. They have had some discussion with our research and development agency in Canada, but no commitment has been made and no agreement reached about any Canadian involvement in the actual funding of this activity. It certainly looks like a promising opportunity for the future, though.

Senator Forrestall: Go for it.

Senator Day: This will be a brief comment. It flows as a follow-up question to the earlier discussion that took place in relation to the satellite control matter that came to our attention through the

Canada n'avait aucun commandement. Celui-ci était détenu par le chef de l'état-major interarmes. Le fait que le territoire canadien aux fins des États-Unis, fasse désormais partie du domaine d'intérêt du CEC du Commandement du Nord va nous donner un meilleur point de convergence pour traiter des questions qui préoccupent les Canadiens et les Américains, au lieu de traiter avec l'autorité centrale qui, de toute évidence, s'occupe d'une gamme beaucoup plus vaste de questions.

Le sénateur Forrestall: Lors d'une conférence parrainée de concert par le ministère de la Défense nationale et l'Association des industries canadiennes de défense, intitulé «Air Force Outlook» tenue ici à Ottawa il y a quelques mois, les participants ont appris que les États-Unis, par l'entremise du NORAD, projetaient d'acheter environ 12 nouveaux avions AWACS, dont quatre seraient stationnés en permanence au Canada. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

De même, veuillez nous parler également du plan du NORAD d'acheter un dirigeable stratosphérique, inhabité, basé à demeure et contrôlé à distance pour l'identification aérospatiale d'avions non autorisés.

Lgen Macdonald: À propos de votre première question concernant les AWACS, je ne suis pas au courant. Je n'en ai jamais entendu parler et je soupçonne qu'il s'agit d'un projet que quelqu'un peut avoir formulé mais que personne en position d'autorité n'a approuvé parce que je n'ai jamais entendu parler de cette éventualité.

En ce qui concerne le dirigeable stratosphérique, il s'agit d'une initiative du NORAD qui remonte à deux ou trois ans et qui vise à accroître notre aptitude à surveiller notre espace aérien en Amérique du Nord. Il s'agit soit d'un appareil de démonstration de technologie ou d'un prototype. On projette de construire un dirigeable stratosphérique en modèle réduit capable de transporter un radar et d'autres équipements de communications qui pourraient être positionnés de manière à nous fournir de façon continue une surveillance de notre espace aérien dans une vaste région. La stratosphère est située à environ 730 000 pieds et ce dirigeable pourrait être lancé à cette altitude et être stationné à un endroit particulier ou déplacé ailleurs. Les vents sont faibles dans la stratosphère, normalement de 30 à 40 noeuds, donc on pourra raisonnablement le stationner. Sa longévité serait d'une année et ainsi on pourrait le placer à 70 000 pieds pendant un an et il pourrait assurer une couverture radar à une zone précise.

La technologie n'existe pas encore, mais les divers éléments de celle-ci, oui, et on prévoit construire un dirigeable pour en tester les capacités. NORAD cherche à obtenir des fonds pour le projet. Ils en ont discuté avec les responsables de la R-D au Canada, mais aucun engagement n'a été pris et aucune décision n'a été prise concernant la participation financière du Canada. En tout cas, le projet semble prometteur.

Le sénateur Forrestall: Je vous encourage à y participer.

Le sénateur Day: Je voudrais revenir, brièvement, à ce qui a été dit plus tôt au sujet du contrôle de satellites, un sujet qui a été porté à notre attention par la vérificatrice générale. Je suis content

Auditor General. I am glad to hear that you have implemented checks that will avoid, to the degree possible, that type of problem again. I think we have learned, and I hope that you in the Armed Forces have learned something from that.

This Senate committee — it must be obvious from our questions — is supportive of the important role that the men and women of the Armed Forces play in Canada and the role that we ask you to perform, and it seems to me it would be a lot easier for those proponents of the Armed Forces to support you if the kind of problem such as that which arose from the Auditor General's report could come out in a manner other than through the sensationalism of the Auditor General's report. I am suggesting we recognize that, from time to time, mistakes are made, and we try to learn from them and move on. There are different ways the problems may become public, and I think you could learn something from a public relations point of view in the future from that.

LGen. Macdonald: Thank you for your comment. I am sure we can.

I would like to thank the members of the committee for your support. The Canadian Forces are proud of what we are capable of doing now. We hope that, over the course of the next several months, in a defence update, we will find a better balance between the resources and capabilities. We hope to keep our operational tempo at a level we can sustain, and not pay too high a price in terms of the individuals who are participating in foreign deployments. We feel we are doing an excellent job in many ways, but there is always room for improvement. We appreciate the support you have accorded us in your reports.

The Chairman: Thank you for coming this morning and for the information you have given to the committee. We look forward to seeing you again in the future.

This committee adjourned.

OTTAWA, Monday, May 6, 2002

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 2:00 p.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Our committee is the first permanent Senate committee with a mandate to examine subjects of security and defence. Recently, we concluded a seven-month study of the major issues facing Canada, the result of which is a report entitled "Canadian Security and Military Preparedness." During that study, which met for over 170 hours, we met with 204 persons from coast to coast and in Washington.

de savoir que des mesures ont été prises pour éviter, autant que possible, qu'un tel problème se produise de nouveau. Nous en avons tiré des leçons et, je l'espère, les forces armées aussi.

Le comité du Sénat — cela doit être évident, d'après nos questions — appuie les hommes et les femmes des forces armées, qui remplissent un rôle important aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Les partisans des forces armées devraient soutenir les efforts de celles-ci au lieu de recourir, comme ils l'ont fait, au sensationalisme quand la vérificatrice générale a fait état, dans son rapport, de l'existence du problème. Des erreurs sont commises à l'occasion, et nous essayons d'en tirer des leçons. Il y a différentes façons d'attirer l'attention du public sur l'existence de problèmes. Je pense que, en ce qui vous concerne, il y a des enseignements à tirer de cette expérience sur le plan des relations publiques.

Lgén Macdonald: J'en suis certain. Merci de ce commentaire.

Je tiens à remercier les membres du comité de leur appui. Les Forces canadiennes sont fières de ce qu'elles accomplissent. Nous espérons que la mise à jour de la politique de défense nous permettra, au cours des mois à venir, de parvenir à un meilleur équilibre entre les ressources et les capacités. Nous espérons être en mesure de maintenir notre capacité opérationnelle, et de ne pas payer chèrement, en termes d'effectifs, notre participation aux opérations à l'étranger. Nous accomplissons, à bien des égards, de l'excellent travail, même s'il y a toujours place à l'amélioration. Nous vous remercions de l'appui que vous nous avez accordé dans vos rapports.

Le président: Merci d'être venus nous rencontrer ce matin, et merci aussi pour les renseignements que vous nous avez fournis. Nous espérons avoir d'autres occasions de vous rencontrer.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 6 mai 2002

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 14 heures afin d'examiner, pour ensuite en faire rapport, sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous sommes le premier comité sénatorial permanent à recevoir le mandat d'examiner les questions de la sécurité et de la défense. Nous avons récemment conclu une étude, menée sur sept mois, des grands enjeux auxquels se trouve confronté le Canada, étude qui a donné lieu à un rapport intitulé: L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense. Au cours de cette étude, qui nous a amenés à tenir 170 heures de réunions, nous avons rencontré 204 personnes d'un bout à l'autre du pays ainsi qu'à Washington.

As the committee proceeded, it became increasingly evident that executive direction and coordination of activities is required when dealing with national incidents, whether natural, such as ice storms, floods or earthquakes, accidental, such as toxic derailments, or pre-medicated acts of terror, such as the events of September 11.

We found that there is no national security policy by which agencies at all levels of government can coordinate their efforts efficiently.

Given the importance of national security issues and the need to have procedures and policies in place before incidents happen, our committee recommended that a study be undertaken to develop a national security policy that will examine the role of all levels of government.

The Senate agreed with our recommendation and asked the National Security and Defence Committee to examine the need for a national security policy. Today, we begin this study.

Today, we will hear from Mr. Fantino, Chief of Police for the City of Toronto, one of the largest municipal police services in North America. The Toronto Police Service employs over 5,000 officers and more than 2,000 civilian staff to provide policing for almost 2.5 million people.

One aspect of our current study on national security policy is to examine the role of all levels of government. As a first provider, Mr. Fantino will speak to us about the challenges facing a major police force in responding to emergency situations.

Chief Julian Fantino, Toronto Police Service: Honourable senators, at the outset, I wish to express my appreciation to you for giving me the opportunity to appear before you to share my views and experience respecting issues that I believe are relevant to the important work being undertaken by your honourable committee.

I also appreciate having received your report. It is very insightful, giving me a great appreciation for the work that is being carried out.

As I indicated in my correspondence on March 27, 2002, I believe that the work of your committee respecting national security must also dwell on issues that are both linked and very relevant to local law enforcement agencies. In my correspondence of February 14, 2002, which I forwarded to senators, M.P.s and M.P.P.s from the Toronto area, I set out to be what I believe to be compelling information to make a case as why local law enforcement agencies such as the Toronto Police Service cannot and should not be discounted in a comprehensive national effort

Au fur et à mesure que l'étude avançait, il devenait de plus en plus clair que l'orientation et la coordination des activités par l'exécutif sont nécessaires en cas d'incident de portée nationale, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, comme des tempêtes de glace, des inondations ou des tremblements de terre, des accidents, tels que des déraillements entraînant le déversement de substances toxiques, ou d'actes terroristes pré-médités, comme les événements du 11 septembre.

Nous avons constaté qu'il n'existe aucune politique de sécurité nationale permettant aux organismes à tous les paliers de gouvernement de coordonner efficacement leurs efforts.

Vu l'importance des questions liées à la sécurité nationale et la nécessité d'avoir des politiques et procédures en place avant que des incidents se produisent, notre comité a recommandé qu'une étude soit menée en vue d'élaborer une politique de sécurité nationale qui tienne compte du rôle de tous les paliers de gouvernement.

Le Sénat était d'accord avec notre recommandation et a demandé au Comité de la sécurité et de la défense nationales d'examiner l'opportunité d'une politique de sécurité nationale. C'est ainsi que nous lançons aujourd'hui cette étude.

Nous accueillons cet après-midi M. Fantino, chef de police de la Ville de Toronto, qui compte l'une des plus importantes polices municipales de toute l'Amérique du Nord. La Police de Toronto compte plus de 5 000 agents et plus de 2 000 employés civils qui sont chargés d'assurer des services de police et de maintien de l'ordre à presque 2,5 millions de personnes.

L'un des éléments de l'étude que nous menons sur la politique de sécurité nationale consiste à examiner le rôle de tous les paliers de gouvernement. En tant que premier intervenant, M. Fantino nous entretiendra des défis auxquels se trouve confrontée une importante force de police dans des situations exigeant une intervention d'urgence.

Le chef Julian Fantino, Service de Police de Toronto: Honorable sénateurs, je voudrais d'entrée de jeu vous remercier de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de comparaître devant le comité pour vous faire part de mes vues et de mon expérience touchant des questions qui me semblent être pertinentes pour l'importante étude menée par votre comité.

Je voudrais également vous remercier de m'avoir fait parvenir votre rapport. Il ouvre de nouvelles perspectives sur la situation actuelle et il m'a fait grandement apprécier le travail qui est accompli dans ce domaine.

Comme je vous l'ai indiqué dans ma lettre du 27 mars 2002, à mon avis, l'étude menée par le comité sur la sécurité nationale doit également porter sur des questions analogues qui sont jugées très pertinentes par les polices locales. Dans ma lettre du 14 février 2002, que j'ai fait parvenir aux sénateurs et députés, ainsi qu'aux députés de l'Assemblée législative de l'Ontario représentant la région de Toronto, j'avance des arguments qui me semblent assez convaincants sur les raisons pour lesquelles des polices locales, comme la Police de Toronto, ne peuvent pas et ne doivent pas être

intended to address the threat of terrorism and the related safety and security concerns of all Canadians.

It has been stated quite accurately that the tragic events of September 11, 2001, have had a very significant impact on how we feel about our safety, our vulnerability, and just how quickly terror and disaster can strike.

The unimaginable events of September 11 have given us a new reality about the evil that dwells amongst us — evil that we really had never before experienced — and how this evil might again inflict horror, trauma, destruction and mayhem on innocent people.

Think about it. In spite of the most sophisticated international intelligence-gathering processes, the elaborate worldwide efforts against terrorism and more, 19 relatively unsophisticated individuals armed with nothing more than box cutting knives were able to carry out one of the most brutal peacetime attacks in history. That attack that took the lives of almost 3,000 innocent victims, including 25 Canadians, 343 firefighters and 71 law enforcement officers.

The property loss, the economic impact and the ruination of families and futures are incalculable. The full impact of the event is yet unknown.

As I ponder our own vulnerability on so many fronts, I am very concerned about the apparent lack of a truly integrated national terrorism response plan. I am concerned, in particular, that vulnerable cities such as Toronto, with only very minor exceptions, have been simply left to go it alone by senior levels of government.

This is an issue that the United States has also had to address. The United States National Commission on Terrorism, in compiling a report issued in the year 2000, failed to interview a single chief of police, mayor or governor. Governor Keating cautioned at the time that in the United States the response to terrorism does not begin and end in Washington, D.C.

It is important to note that if and when a major act of terrorism does occur in Canada it will most likely occur in one of our major cities. The first responders will be the local police, fire and medical personnel.

The passing of time and the fact that we have not had other actual terrorist attacks since 9/11 have people, especially in Canada, becoming less concerned about the threat of terrorism. This is a dangerous situation that promotes complacency and creates a false sense of security.

exclues d'un projet national de grande envergure visant à attaquer de front la menace du terrorisme et à répondre aux préoccupations de tous les Canadiens en matière de sécurité.

Il a été observé, à juste titre, que les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont considérablement influencé notre attitude à l'égard de notre sécurité et notre vulnérabilité, en nous faisant comprendre avec quelle rapidité nous pouvons nous trouver plongés dans une situation terrifiante et catastrophique.

Les événements inimaginables du 11 septembre nous ont forcés à confronter une nouvelle réalité concernant les forces du mal qui existent parmi nous — forces que nous n'avons jamais vraiment connues directement — et à nous interroger sur la possibilité que ces mêmes forces du mal infligent de nouveau à des gens innocents les mêmes horreurs, traumatismes et scènes de destruction et de chaos.

Il faut se rendre compte que malgré les procédés internationaux de collecte de renseignements les plus sophistiqués qui soient et les efforts exhaustifs déployés par des organismes dans le monde entier pour contrer le terrorisme et d'autres activités semblables, 19 personnes relativement peu sophistiquées, armées de petits couteaux — rien de plus — ont pu monter une des attaques les plus brutales de toute l'histoire jamais connue en temps de paix. Cette attaque a fait presque 3 000 victimes innocentes, y compris 25 Canadiens, 343 pompiers et 71 policiers.

Les pertes matérielles, et la perte de familles et de leur avenir sont des choses qu'il est impossible de calculer. Nous ignorons encore toutes les conséquences qu'a pu avoir cet événement.

En songeant à notre vulnérabilité à bien des égards, j'avoue être très préoccupé par l'absence apparente d'un plan national d'intervention en cas de terrorisme qui soit bien intégré. Ce qui m'inquiète tout particulièrement, c'est que les instances supérieures semblent avoir décidé que des villes vulnérables telles que Toronto, devront dans la grande majorité des cas, faire cavalier seul.

Les États-Unis ont également été obligés d'examiner cette question. La United States National Commission on Terrorism, en préparant un rapport publié en l'an 2000, n'a pas demandé l'avis d'un seul chef de police, maire ou gouverneur. Le gouverneur Keating avait déclaré à l'époque qu'il ne fallait pas faire comme si toute l'action antiterroriste devait se coordonner et s'exécuter à Washington, D.C.

Il convient de noter que si jamais un acte de terrorisme est commis au Canada, c'est l'une de nos grandes villes qui est la plus susceptible d'être l'objectif des terroristes. Les premiers intervenants seront donc les policiers, pompiers et personnel médical locaux.

Avec le temps, et étant donné que nous n'avons pas fait l'objet d'autres attaques terroristes depuis le 11 septembre les gens, surtout au Canada, s'inquiètent moins de la menace du terrorisme. Or c'est dangereux, puisque cela favorise une attitude complaisante et un faux sentiment de sécurité.

We know that terrorists can strike anytime and anywhere. Suicidal terrorists represent a particularly high threat. The causes and motivations for terrorists abound everywhere, including right here in Canada, and especially so in a potential terrorism-rich environment such as the City of Toronto and other large cities.

To deny or ignore this reality is short-sighted and dangerous. Former Pennsylvania governor Tom Ridge, head of the newly formed Office of Homeland Security, is placing heavy emphasis on the role that local law enforcement agencies will play. Operation Enduring Freedom has been the national response to terrorism in the United States.

My counterparts in American law enforcement are absolutely convinced of their vulnerability, as are their political leaders at all levels of government. You may have experienced that in your travels and discussions with counterparts in the States.

Senator Bill Frist recently said that "biological terrorism remains a serious threat to America." U.S. Attorney General John Ashcroft recently said the following:

Here at the Department of Justice, our number one priority is the prevention of terrorist attacks; however, no agency, department, state or local government can do this job alone. Success in the war against terrorism depends upon successful cooperation among the various Federal Agencies and with State and Local Officials on the front lines of this battle.

Regrettably, these U.S. concepts are neither the approach nor the vision of the senior levels of government in Canada. Canadian law enforcement agencies have the will and determination to cooperate and integrate our efforts in fighting terrorism; senior levels of government, however, have not focused their attention to adequately address local vulnerabilities and needs. That is quite regrettable.

Ironically, the *60 Minutes* television documentary aired on Sunday, April 28, 2002, portrayed Canada as a haven for terrorists. This image will further aggravate Canada's reputation as being a highly desirable country for organized criminals, including terrorists.

I shall now address the significance of local law enforcement as an equal partner in a truly integrated national front in fighting terrorism.

The immediate impact of 9/11 on the Toronto Police Service was the calling together of a Joint Intelligence Group, JIG, that was housed within the Toronto Police Service Intelligence Support Unit. This initiative brought together Toronto officers with surrounding police services and representatives from the

Nous savons fort bien que les terroristes peuvent attaquer à n'importe quel moment et n'importe où. Les kamikazes constituent une menace particulièrement grave. Les éléments qui peuvent inciter un terroriste à lancer une attaque sont tout autour de nous, y compris au Canada, notamment dans un milieu où le terrorisme a le potentiel de se développer, tel que la ville de Toronto et d'autres grandes villes.

Refuser d'admettre cette réalité ou vouloir fermer les yeux là-dessus témoignerait d'une attitude à la fois dangereuse et peu prévoyante. L'ex-gouverneur de la Pennsylvanie, Tom Ridge, directeur de l'Office of Homeland Security nouvellement constitué aux États-Unis, insiste beaucoup sur le rôle que joueront les polices locales. La réponse nationale au terrorisme aux États-Unis a été l'opération intitulée Enduring Freedom.

Mes homologues des forces policières américaines sont tout à fait convaincus de leur vulnérabilité, comme le sont leurs dirigeants politiques à tous les paliers de gouvernement. Vous avez peut-être eu l'occasion de vous en rendre compte pendant vos voyages et vos discussions avec vos homologues aux États-Unis.

Le sénateur Bill Frist a récemment déclaré que «le terrorisme biologique continue de constituer une menace sérieuse pour les États-Unis». Le procureur général américain, John Ashcroft, a récemment dit ceci:

Ici au ministère de la Justice, notre plus grande priorité consiste à prévenir les attentats terroristes; cependant, aucun organisme, ministère, État ou gouvernement local n'est en mesure d'accomplir seul cette tâche. Pour gagner la guerre contre le terrorisme, il faut assurer une collaboration efficace entre les différents organismes fédéraux et les responsables d'État et locaux qui devront ensemble mener cette bataille aux premières lignes.

Malheureusement, ces concepts américains ne sont aucunement reflétés dans l'approche ou la vision des instances supérieures canadiennes. Les forces de police canadiennes ont le désir et la volonté de collaborer et de conjuguer leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme; cependant, les instances supérieures ne se sont pas suffisamment intéressées à la question en vue de répondre aux besoins et d'éliminer les points de vulnérabilité locaux. Nous trouvons cela fort regrettable.

Ce qui est ironique, c'est que le documentaire diffusé dimanche 28 avril 2002 sur *60 Minutes* représentait le Canada comme un refuge pour les terroristes. Cette représentation aura pour effet de confirmer la réputation du Canada comme un pays qui est très recherché par les criminels organisés, y compris les terroristes.

Je voudrais maintenant parler de l'importance de l'apport des polices locales en tant que partenaires égaux dans le cadre d'un réseau national bien intégré de lutte contre le terrorisme.

L'un des effets immédiats des événements du 11 septembre sur la Police de Toronto a été la convocation du Groupe mixte du renseignement, le GMR, qui était centré au sein de l'Unité de soutien au renseignement de la Police de Toronto. Cette initiative a permis de réunir des policiers de Toronto avec leurs collègues de

Canadian Security Intelligence Service, Department of National Defence, the RCMP, the OPP, Immigration Canada and the FBI. We did this on our own. Toronto offered a logistical base for operations, because of our established communications network, centralized access to member agencies, ability to set up quickly, and proximity to local and regional government operations and other considerations.

Between September 12, 2001, and February 19, 2002, this particular unit received more than 2,300 calls related to 9/11, of which more than 600 calls, or 30 per cent, were directly related to the City of Toronto. As time went on, from the information gathered, it became apparent that extensive terrorist-related activity and connections existed in areas of Toronto and the Greater Toronto Area itself.

Unfortunately, financial and human resources were not sufficient to allow follow-up investigation by the Toronto Police Service to make final conclusions regarding these calls. The information has since been passed on to the RCMP and CSIS for further investigations, as is necessary.

From September 11, 2001, to December 31, 2001, the Toronto Police Service expended over \$1 million on terrorism-related investigations alone. This amount does not include the added calls for service that resulted post-September 11.

As a result of 9/11, we have learned that attacks against any large city within Canada would have tremendous effects on the local population and the financial stability of the affected areas, let alone this country as a whole of course. However, the obvious targets, which would exact a similar impact on Canada as the New York attack did on the U.S., would be Toronto, Montreal, Ottawa, Vancouver and, to a lesser degree, other provincial capitals.

These cities are not only the most populated areas, but also the financial headquarters of most major corporations. These major cities also house municipal, provincial and federal government offices and services.

In a relative sense, Toronto is the Canadian equivalent of New York City. It is the financial and commercial centre of the country. Toronto is attractive as a target because 2.5 million people live in the city and over 5.2 million live in the GTA. Toronto is the largest municipality in Canada and the fifth largest in North America. It is home to one of the world's most diverse populations, including 122 synagogues, 18 Hindu temples and 34 Muslim mosques. Toronto is home to the Government of Ontario, including the legislative assembly. It is home to many federal government operations in numerous buildings. There are 90 foreign consulates with associated staff in Toronto. It is the

police des régions avoisinantes et les représentants du Service canadien du renseignement de sécurité, du ministère de la Défense nationale, de la GRC, la Police provinciale de l'Ontario, Immigration Canada et le FBI. Nous avons nous-mêmes pris cette initiative. Toronto représentait une bonne base logistique pour mener des opérations, en raison de notre réseau de communications bien établi, notre accès centralisé aux organismes membres, notre capacité de nous organiser rapidement, notre proximité des opérations et activités des gouvernements local et régional et d'autres considérations encore.

Ainsi entre le 12 septembre 2001 et le 19 février 2002, cette unité a reçu plus de 2 300 appels liés aux événements du 11 septembre, dont plus de 600 appels, soit 30 p. 100, concernaient directement la ville de Toronto. Avec le temps, et grâce à l'information recueillie, il est apparu clairement que des activités d'ordre terroriste de grande envergure, ainsi que les réseaux susceptibles d'organiser de telles activités, étaient présents dans certains quartiers de Toronto et dans la région du Grand Toronto elle-même.

Malheureusement, nous ne disposions pas de ressources financières et humaines suffisantes pour permettre à la police de Toronto de faire suite à cette enquête et de tirer des conclusions définitives concernant ces appels. L'information a depuis été transmise à la GRC et au SCRS pour que des enquêtes plus exhaustives puissent être menées, si besoin est.

Entre le 11 septembre 2001 et le 31 décembre 2001, la Police de Toronto a consacré plus d'un million de dollars à des enquêtes liées au terrorisme. Ce montant ne comprend pas les appels de service additionnels qui ont suivi les événements du 11 septembre.

À cause des attentats du 11 septembre, nous avons compris que des attentats perpétrés dans n'importe quelle grande ville du Canada auraient des conséquences très considérables pour la population locale et la stabilité financière des zones touchées, voire même pour l'ensemble du pays, bien entendu. Les cibles les plus évidentes, où l'impact au Canada serait semblable à celui de l'attentat de New York, serait Toronto, Montréal, Ottawa, Vancouver, et dans une moindre mesure, d'autres capitales provinciales.

Ces villes non seulement sont les plus peuplées, mais représentent le centre financier de la majorité des grandes entreprises. On y trouve également les bureaux des administrations municipales, provinciales et fédérale qui assurent des services à la population.

On peut dire que Toronto correspond plus ou moins à l'équivalent canadien de la ville de New York. Il s'agit du centre financier et commercial du pays. Toronto est une cible intéressante avec ses 2,5 millions d'habitants et une population de plus de 5,2 millions dans la région du Grand Toronto. Toronto est la plus importante municipalité au Canada et la cinquième plus importante en Amérique du Nord. C'est une ville qui a l'une des populations les plus variées du monde, avec ses 122 synagogues, ses 18 temples hindous et ses 34 mosquées. Toronto est également le siège du gouvernement de l'Ontario, et de l'Assemblée législative. De nombreuses opérations fédérales se

financial centre of Canada and the fourth largest financial centre in North America. The Toronto Stock Exchange is the third largest exchange in North America by volume.

The GTA is the economic engine that drives the rest of the country's economy. Our country's economic infrastructure is not as well protected or diversified as that of the U.S. Our limited ability to recover from a major disaster attack would jeopardize the entire country's economy. Toronto is home to 90 per cent of Canada's foreign banks and 80 per cent of the largest research and development, law, advertising, and high-tech firms. Nearly all Canadian banks and financial sector companies have their head offices located in Toronto. There are 75,000 businesses employing 1.2 million people, comprising one sixth of all Canadian jobs.

Toronto has one of the world's best telecommunications networks with the highest percentage of fibre optic cable installed. Toronto has the fourth largest airport in North America, and the second largest public transportation system in North America, behind New York, with 6,000 kilometres of routes handling 450 million passengers a year. It is the hub of a regional and national transportation network that includes, road, rail, air and water facilities. As a result, I believe that in the event of a terrorism attack Toronto is the most likely Canadian target.

Nationally, other logistical targets include the infrastructure to support oil, gas, hydro lines and generation facilities, transportation centres, air, rail and road, major communications assets, water supplies and our banking and monetary infrastructure.

In the aftermath of 9/11, the experience worldwide is that many terrorist groups fund themselves through criminal activity. As large municipalities are easy places for terrorists to assimilate and hide, municipal police services provide the vital function of detection and prevention.

The current state of our technical detection-and-prevention capabilities is in dire straits, and I stress the need to move forward in this area. Specifically, the issue of lawful access requires immediate intervention by the federal government, to stop the erosion of law enforcement's capability to lawfully intercept communications and conduct electronic surveillance where authorized.

In order to be successful in achieving a truly effective national campaign against terrorism, local law enforcement agencies must be fully engaged as equal partners and not as mere token inclusions in provincial and federally funded initiatives. Not only

déroulent également dans bon nombre de bâtiments qui s'y trouvent. Toronto compte 90 consulats étrangers qui ont chacun leur personnel. Il s'agit du centre financier du Canada et du quatrième plus important centre financier d'Amérique du Nord. La Bourse de Toronto est la troisième bourse d'Amérique du Nord pour le volume de ses transactions.

La RGT est le moteur économique qui tire les autres secteurs de l'économie canadienne. L'infrastructure économique canadienne n'est pas aussi bien protégée ou diversifiée que celle des États-Unis. Notre capacité limitée de nous remettre d'un grand attentat ayant des conséquences catastrophiques fait que toute l'économie canadienne serait menacée. Toronto abrite 90 p. 100 des banques étrangères canadiennes et 80 p. 100 des plus importantes sociétés de recherche et de développement, d'avocats, de publicité et de haute technologie. Presque toutes les banques canadiennes et entreprises financières ont leur siège social à Toronto. Cette ville compte 75 000 entreprises ayant 1,2 million d'employés, soit un sixième de tous les emplois au Canada.

Toronto dispose d'un des meilleurs réseaux de télécommunications à cause du fort pourcentage de câbles à fibres optiques qui y sont installés. Toronto a le quatrième aéroport d'Amérique du Nord, et le deuxième système de transport en commun d'Amérique du Nord, derrière New York, avec 6 000 kilomètres d'itinéraires où circulent 450 millions de passagers par année. Cette ville est la plaque tournante d'un réseau de transport régional et national par route, rail, air et eau. Par conséquent, je suis d'avis qu'en cas d'attentat terroriste, Toronto serait la cible canadienne la plus probable.

Au plan national, d'autres cibles logistiques comprennent l'infrastructure qui soutient les installations pétrolières et gazières, les lignes de transport d'électricité et installations de génération de l'électricité, les centres de transport par air, rail et route, d'importants équipements de communications, l'approvisionnement en eau et notre infrastructure bancaire et monétaire.

Dans la foulée des événements du 11 septembre, la constatation des responsables dans bien des pays du monde, c'est que de nombreux groupes terroristes se financent grâce à l'activité criminelle. Comme les terroristes peuvent facilement s'intégrer et se cacher dans les grandes villes, les polices municipales ont à remplir les fonctions essentielles de détection et de prévention.

Notre capacité technique actuelle en matière de détection et de prévention est extrêmement faible, et j'insiste donc sur la nécessité de faire des progrès dans ce domaine. Pour citer un exemple précis, l'intervention immédiate du fédéral relativement à la question de l'accès légal est tout à fait essentielle pour stopper l'érosion de la capacité des polices d'intercepter légalement les communications et de mener des opérations d'écoute électronique lorsque ces dernières sont autorisées.

Pour exécuter avec succès une campagne nationale antiterroriste vraiment efficace, les polices locales doivent pouvoir participer en tant que partenaires égaux plutôt que de jouer un rôle purement symbolique dans le cadre d'initiatives

are local police agencies on the frontline and the first to respond to a terrorist attack, they must also be proactively involved in the investigation and prevention of future terrorist attacks. Local police officers have intimate knowledge of their communities and have a close relationship with a wide variety of people and groups. They have the ability to both hear and track down information related to terrorism.

In addition, police officers performing very routine functions, such as patrolling, traffic stops, answering calls for service and other duties in the community, put them in contact with all kinds of people and circumstances. If properly trained in what to look for and what questions to ask, local police officers can be a very significant source of intelligence respecting terrorism and thus contribute significantly to the overall security of our nation.

If properly equipped with up-to-date intelligence information on terrorist activities and access to systems and databases, local police officers can assist with effective intelligence gathering when they are conducting their day-to-day activities. The war on terrorism — and it is a war — must be actively fought on two fronts, namely, prevention and incident management.

Aside from the intelligence-gathering capabilities, it will be local frontline police officers and other local emergency workers who will be the first to respond to any act of terrorism in our respective communities — a reality that has not as yet been fully appreciated by the federal and provincial levels of government. The two senior levels of government have attempted to respond to the threat of terrorism by basically resourcing only their respective law enforcement agencies, with little regard for the plight of local police services and the need to put in place effective preventive measures, acquire safety equipment and training for first responders and develop comprehensive emergency plans to adequately prepare for and respond to the threat of terrorism.

The catastrophic events of September 11 have significantly changed the focus and priorities of police operations. These events have placed an extraordinary burden on our already scarce resources. For example, the Toronto Police hate crime unit recorded a 66 per cent increase in hate crimes from 2000 to 2001, from 204 complaints to 338. The terrorist activities of September 11 were attributed to 90 per cent of this increase, a total of 121 occurrences.

The Muslim community in Toronto experienced 57 reported hate crimes in 2001, up from just one in the year 2000. Some 45 of the occurrences in 2001 were directly attributed to the

financées par les autorités fédérales et provinciales. Les polices locales sont aux premières lignes et sont donc les premiers éléments à intervenir en cas d'attentat terroriste, et à ce titre, elles doivent participer de façon proactive à l'examen et à la prévention de futurs attentats terroristes. Les policiers locaux connaissent à fond leur collectivité et entretiennent des rapports étroits avec une vaste gamme de personnes et de groupes. Ils sont très bien placés pour entendre parler d'activités terroristes et pour rechercher ce genre d'information.

De plus, dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes — par exemple, effectuer des patrouilles, diriger la circulation, répondre à des appels et d'autres activités de ce genre dans la collectivité — les agents de police se trouvent en contact avec toutes sortes de personnes dans toutes sortes de circonstances. S'ils sont bien formés, savent ce qu'il faut chercher et quelles questions il faut poser, les policiers locaux peuvent constituer une source importante de renseignements touchant le terrorisme et contribuer ainsi à renforcer considérablement la sécurité globale de notre nation.

S'ils sont bien équipés et disposent de renseignements à jour sur les activités terroristes tout en ayant accès à des systèmes d'information et des bases de données, les policiers locaux peuvent apporter leur contribution à la collecte efficace de renseignements en exerçant leurs fonctions au jour le jour. La guerre contre le terrorisme — et il s'agit bien d'une guerre — doit se mener sur deux fronts, c'est-à-dire la prévention et la gestion des incidents.

À part leurs capacités de collecte de renseignements, les agents de police locaux et autres secouristes et intervenants locaux seront les premiers à assurer l'intervention d'urgence en cas d'attentat terroriste dans nos collectivités respectives, bien que cette réalité n'ait pas encore été bien assimilée par les autorités fédérales et provinciales. Les instances supérieures aux deux derniers paliers de gouvernement ont cherché à répondre à la menace du terrorisme essentiellement en augmentant les ressources de leurs organismes policiers respectifs, sans vraiment s'intéresser à la situation des polices locales et sans comprendre la nécessité d'appliquer de bonnes mesures de prévention, d'acquérir du matériel de sécurité, de former le personnel de première intervention et d'élaborer des plans d'intervention d'urgence complets afin d'être bien préparés et prêts à intervenir en cas de menace terroriste.

Les événements catastrophiques du 11 septembre ont considérablement modifié l'orientation et les priorités des opérations policières. À cause de ces événements, nos ressources déjà rares sont utilisées au maximum. Par exemple, l'Unité de lutte contre les crimes motivés par la haine de la Police de Toronto a enregistré une augmentation de 66 p. 100 des crimes haineux entre 2000 et 2001, le nombre de plaintes étant passé de 204 à 338. On a attribué 90 p. 100 de cette augmentation, soit 121 incidents, aux activités terroristes du 11 septembre.

La communauté musulmane de Toronto a fait état de 57 crimes haineux signalés à la police en 2001, par rapport à un seul en l'an 2000. Environ 45 des incidents signalés en 2001 étaient jugés

events of 9/11. The Muslim community thus unfortunately joined other communities in Toronto that have long been the focus of hate activity.

For the first time, 200 bioterrorism threats were investigated by the Toronto Police Service Security Section, all of which related to the terrorist activities of 9/11. Responding to many of these incidents involved significant commitments of personnel and equipment. It also resulted in serious disruptions to the daily activities of the city due to the need for proper evacuation and decontamination procedures.

Since 9/11 and continuing into 2002, the hate crime unit has observed an increased level of fear among the various communities it serves. There is a heightened anxiety caused by 9/11 that has also translated into the reasonable expectation that the police service will pay greater attention to each hate crime reported to them.

Meeting the increased demands for service, along with the added workload resulting from the events of September 11, has created a serious negative impact on our ability to meet the many and varied expectations legitimately held by the public respecting safety, security and quality of life at all levels.

I am gravely concerned that the federal and provincial governments have not coordinated their response to the threat of terrorism. In particular, I am disappointed that the policy makers have overlooked the unique and value-added role that local police agencies have in any successful anti-terrorism initiative. Such oversight is not only naive but outright unacceptable. The safety and security of Canadians, almost 5.2 million of whom reside in the Greater Toronto Area, cannot be left solely to federal and provincial law enforcement agencies.

Consider if you will that you are the mayor or chief of police of a major Canadian city. Your unquestioned legal responsibility is to provide safety and security to your citizens. In reality, however, you have subcontracted out the protection of your citizens to the federal government and its various agencies. The safety of your citizens is now in the hands of people who do not live in your city and whose first responsibility is to the entire nation rather than your city alone.

In the interests of contributing to the important work of your committee, I offer the following recommendations that in the context of today's reality I believe will significantly enhance safety and security for all Canadians.

First, I recommend that a national audit be performed by the federal government to determine what safety measures have been implemented across the nation in the wake of September 11, 2001, how effective they have been and where and how the monies have been spent.

être le résultat direct des événements du 11 septembre. La communauté musulmane s'est donc malheureusement jointe aux autres groupes de Toronto qui font depuis longtemps l'objet d'activité de type haineux.

Pour la première fois, 200 menaces de bioterrorisme ont fait l'objet d'enquêtes par la Section de la sécurité de la Police de Toronto, toutes ces menaces étant liées aux activités terroristes du 11 septembre. Des investissements importants de personnel et d'équipement ont été nécessaires pour réagir à non nombre de ces incidents. Ils ont également gravement perturbé les activités quotidiennes de la ville de Toronto, en raison de la nécessité d'appliquer des procédures appropriées d'évacuation et de décontamination.

Depuis le 11 septembre — d'ailleurs, c'est toujours le cas en 2002 — l'Unité de lutte contre les crimes haineux a observé une intensification de la peur des membres des communautés qu'elle dessert. Les attentats du 11 septembre ont aggravé l'anxiété de ces dernières, si bien qu'elles s'attendent — ce qui est normal, à ce que la police s'intéresse davantage à chaque crime haineux qui lui est signalé.

Le fait d'avoir à répondre à la demande accrue de services et à assumer une charge de travail plus lourde à cause des événements du 11 septembre a gravement nui à notre capacité de répondre aux nombreuses et diverses attentes légitimes du public en matière de sécurité et de qualité de la vie, et ce à tous les niveaux.

J'ai de graves préoccupations du fait que les administrations fédérale et provinciales n'ont pas bien coordonné leurs efforts en vue de répondre à la menace du terrorisme. Je suis particulièrement déçu de constater que les décideurs n'ont pas tenu compte du rôle unique et précieux que peuvent jouer les polices locales dans toute initiative antiterroriste fructueuse. Un tel oubli est non seulement naïf mais inadmissible. La sécurité de tous les Canadiens, dont 5,2 millions habitent la région du Grand Toronto, ne doit pas relever exclusivement des organismes policiers fédéraux et provinciaux.

Supposons que vous soyez le maire ou le chef de police d'une grande ville canadienne. Votre responsabilité légale consiste sans aucun doute à assurer la sécurité de vos citoyens. Cependant, le fait est que vous avez sous-traité la responsabilité de protéger vos citoyens au gouvernement fédéral et aux divers organismes qui relèvent de sa responsabilité. La sécurité de vos citoyens est donc entre les mains de personnes qui n'habitent pas votre ville et dont la responsabilité première est de desservir toute la nation, plutôt que simplement votre ville.

En vue d'apporter notre contribution aux importants travaux de votre comité, je présente les recommandations suivantes qui, dans le contexte actuel, permettront à mon avis d'améliorer grandement la sécurité de tous les Canadiens.

D'abord, je recommande que le gouvernement fédéral effectue une vérification nationale en vue de déterminer quelles mesures de sécurité ont été prises dans toutes les régions du pays depuis le 11 septembre 2001, dans quelle mesure ces mesures sont efficaces, ainsi que dans quels secteurs et de quelle façon les crédits disponibles ont été utilisés.

Second, the federal government should establish a coordinating oversight body that will be composed of key stakeholders at the federal, provincial and local levels to ensure an integrated approach to counterterrorism activities of all affected agencies.

Finally, the federal and provincial governments should provide adequate resources to local police agencies, particularly in large urban centres, to enable them to implement effective counterterrorism programs and improve response capabilities.

Senator Banks: Chief Fantino, thank you for being with us. I will ask you a ritual question, one that I ask all witnesses who appear before us. It has to do with disasters and the response to events of the kind to which you refer. It boils down to who is on first.

In the event of a national disaster, not the same as but of the same kind of scope as September 11, on the ground, who is in charge when that happens? If that were to happen in your city, who would run the show?

Mr. Fantino: That is a good question, senator. In the most immediate sense, it would be those responsible for emergency services and, ultimately, the mayor. However, as things evolve, other things will kick in. The most immediate people on the frontlines would be the fire chief, the medical officer of health, the police chief, and the mayor, who may or may not call upon other agencies to help us out.

Senator Banks: In Toronto, would the mayor coordinate and be sort of the chairman of the joint chiefs of staff?

Mr. Fantino: He would be ultimately responsible. On September 11, we engaged the mayor in trying to coordinate a response to things about which we did not know that day. He was intimately involved. Any emergency response of a significant nature calls for the mayor and other civic leaders to be engaged in the decision-making process.

Senator Banks: Do you think that it is correct, right, reasonable and prudent that the first responders to an unnamed situation in Toronto ought to be the chief of police, the chief of the fire services, the Toronto emergency measures people?

Mr. Fantino: There is no getting away from that, senator; we will be there. It is just the way things are. We respond to everything. That is our jurisdiction. We have to be quipped, trained and prepared to respond to all of these things at the outset. Time is a critical issue. There is no way we can put a yellow tape around an event, waiting for other services to arrive.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral devrait créer un organe de contrôle et de coordination composé d'intervenants clés des niveaux fédéral, provincial et local pour garantir l'adoption d'une approche antiterroriste intégrée dans tous les organismes concernés.

Enfin, les administrations fédérale et provinciales devraient accorder des ressources adéquates aux polices locales, notamment dans les grands centres urbains, pour leur permettre d'appliquer des programmes efficaces de lutte contre le terrorisme et d'améliorer leurs capacités d'intervention.

Le sénateur Banks: Chef Fantino, merci infiniment de votre présence. Fidèle à ma coutume, je vais vous poser une question que je pose à tous les témoins qui comparaissent devant nous. Elle concerne les catastrophes et les mesures d'intervention en cas d'événement du genre dont vous nous avez parlé. Il s'agit essentiellement de savoir qui est le premier à devoir intervenir.

Dans l'éventualité d'une catastrophe nationale — pas nécessairement de la même nature mais de la même ampleur que les événements du 11 septembre — qui est chargé de diriger les activités d'intervention sur le terrain? Si un incident de ce genre devait se produire dans votre ville, qui serait chargé de tout coordonner?

M. Fantino: Vous me posez une très bonne question, sénateur. Dans le sens le plus immédiat, ce serait les personnes chargées d'assurer les services d'urgence et, en fin de compte, le maire. Mais au fur et à mesure que la situation évoluerait, d'autres services seraient appelés à intervenir. Les personnes les plus susceptibles d'être appelées à intervenir immédiatement sur la première ligne seraient le chef du service d'incendie, le médecin hygiéniste, le chef de police et le maire, qui pourrait ou non décider de faire appel à d'autres organismes.

Le sénateur Banks: À Toronto, est-ce que ce serait au maire d'assurer la coordination et de chapeauter l'équivalent municipal de l'instance collégiale du chef d'état-major?

M. Fantino: C'est lui qui en aurait l'ultime responsabilité. Le 11 septembre, nous avons fait participer le maire à nos efforts pour coordonner une réponse à des événements dont nous savions peu de choses ce jour-là. Il a participé étroitement à ce travail de coordination. Du moment qu'il s'agit d'opération importante d'intervention d'urgence, le maire et les autres dirigeants civiques doivent absolument participer au processus décisionnel.

Le sénateur Banks: Trouvez-vous correct, normal, raisonnable et prudent que les premières autorités appelées à intervenir en cas d'incident à Toronto, quel qu'il soit, soit le chef de police, le chef du service d'incendie et le personnel d'intervention d'urgence de Toronto?

M. Fantino: C'est tout à fait inévitable, sénateur; nous devons être là. C'est comme ça. Nous sommes appelés à intervenir, quelle que soit la situation. C'est notre responsabilité. Nous devons être équipés, bien formés et prêts à réagir à toutes ces choses-là, dès le départ. Il faut réagir immédiatement. On ne peut pas se permettre de simplement installer un cordon jaune de sécurité, en attendant

We will have to deal with it. That is the plea I have been making all along, which has been ignored.

Senator Banks: A few minutes ago, you were suggesting that the safety of your citizens — you were asking us to put ourselves in the position of police chief — is now in the hands of people who do not live in your city and whose first responsibility is to the nation. I cannot make those things fit together. Is it correct that a local response should be the first response?

Mr. Fantino: Yes, indeed. However, with all the issues we must contend with, we cannot respond adequately without the help of the two senior levels of government. That is my point. There have been great things done by both levels of government — I want to make that clear. However, when it comes to dealing with first responders, we have been basically left on our own. The point I am making is that with a significant disaster we should be made part a national response to any significant threat on Canadians, 2.5 million of whom live in Toronto.

Senator Banks: Our report agreed with that position. The question of coordination does not go along with the other thing you spoke about, which is financial resources.

Tell me why a person who lives in Lumsden, Saskatchewan, or Rosewood, Alberta, should pay for measures that, as you pointed out, are going to be in response to a situation that would inevitably happen in one of Canada's larger cities?

Mr. Fantino: For the same reasons we are all paying for our military to fight terrorism in other countries. We cannot ignore the plight of people in Toronto any more than I can ignore the plight of people in Saskatchewan or wherever. We are a country of one concern, that is, national safety. If Toronto — let me go back a step.

Senator Forrestall: You almost said it. As Toronto goes, the nation goes?

Mr. Fantino: We cannot afford to ignore the fact that all communities in our country need to be protected. That is why we have senior levels of government — for the greater good of all. We cannot say: "It is not my problem." It is our problem, absolutely. We cannot, as a nation, ignore our duty and responsibility to every citizen in this country to ensure they are all equally protected, served and made to feel safe. They are entitled to that.

que les autres services arrivent. Il faut qu'on intervienne tout de suite. C'est d'ailleurs ce que j'affirme depuis toujours, mais on n'en a pas tenu compte.

Le sénateur Banks: Il y a quelques minutes, vous disiez que la sécurité de vos citoyens — vous nous demandiez en quelque sorte de nous mettre à la place du chef de police — est entre les mains de personnes qui n'habitent pas votre ville et dont la première responsabilité s'exerce vis-à-vis de toute la nation. Je n'arrive pas à faire concorder ces deux choses. Est-il vrai que les services d'intervention locaux doivent être les premiers à intervenir?

M. Fantino: Oui, tout à fait mais étant donné toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous sommes dans l'impossibilité d'intervenir efficacement sans l'aide des deux paliers supérieurs de gouvernement. Voilà ce que j'essaie de vous faire comprendre. Les deux paliers de gouvernement ont pris des initiatives tout à fait louables — et j'insiste bien là-dessus. Cependant, pour ce qui est de coordonner le travail du personnel de première intervention, nous avons été plus ou moins abandonnés. Ce que j'essaie de vous dire, c'est qu'en cas de véritable catastrophe ou de menace importante pour les Canadiens, dont 2,5 millions habitent Toronto, nous devons absolument participer étroitement aux mesures d'intervention nationales.

Le sénateur Banks: Notre rapport cautionnait cette position-là. Mais la question de la coordination n'est pas vraiment liée à l'autre chose que vous avez mentionnée, c'est-à-dire les ressources financières.

Expliquez-moi pour quelles raisons un habitant de Lumsden, en Saskatchewan, ou de Rosewood, en Alberta, devrait avoir à payer des mesures d'intervention qui, comme vous l'avez mentionné vous-même, seront prises face à une situation touchant inévitablement l'une des grandes villes du Canada?

M. Fantino: Eh bien, pour les mêmes raisons que nous payons tous nos soldats pour combattre le terrorisme dans d'autres pays. On ne peut pas se permettre de fermer les yeux sur la situation des habitants de Toronto, pas plus que je ne pourrais fermer les yeux sur la situation des habitants de la Saskatchewan ou d'une autre région du pays. En tant que pays, nous avons une seule préoccupation, à savoir la sécurité nationale. Si Toronto — permettez-moi de faire marche arrière.

Le sénateur Forrestall: Vous avez failli le dire. Si Toronto disparaît, la nation disparaît — c'est bien ça?

Mr. Fantino: Nous ne pouvons nous permettre de fermer les yeux sur le fait que toutes les collectivités canadiennes ont besoin de se protéger. C'est pour cela que nous avons des instances supérieures, dont la responsabilité consiste à agir dans l'intérêt de tous. Il n'est pas possible de dire: «Ce n'est pas mon problème.» C'est notre problème, voilà qui est certain. En tant que nation, nous ne pouvons nous permettre d'ignorer notre devoir et notre responsabilité vis-à-vis de chaque citoyen canadien, responsabilité qui consiste à s'assurer qu'ils bénéficient tous de la même protection et des mêmes services, et qu'ils se sentent tous en sécurité. Tel est leur droit.

Senator Banks: The corollary is also true, that is, that the citizens of Toronto pay taxes, some of which go to agricultural and fisheries subsidies.

Mr. Fantino: That is why we cannot operate in a box. We are all part of the same milieu.

Senator Wiebe: How large an increase of funds has the City of Toronto allocated over the past six months to your department to deal with the things you have talked about? Has Toronto already come to the plate? Has the Province of Ontario already come to the plate?

Mr. Fantino: That is a very good question. Right off the bat, on September 11, we felt that we needed to do what was necessary to respond to this issue. Between September 11 and December 31, for instance, out of my existing operating budget, over \$1 million was directed at terrorism investigations. We had to alter our priorities. We reallocated people right, left and centre, so there was a significant contribution. Since that time, we have been trying to purchase safety equipment for our first responders. There are monies to be allocated to help us do some training.

However, as a nation, all of these resources should be integrated. There is duplication in some areas of government; as far as I am concerned, that is why this whole thing should be reviewed. It has been eight months now, and I am still begging for the things I need to protect my community and my people.

Senator Wiebe: You said there are monies to be allocated; however, is that from within your department?

Mr. Fantino: It is from existing resources.

Senator Wiebe: So you have not yet been given any new resources from the City of Toronto.

Mr. Fantino: We have been given no new resources from anyone, basically.

Senator Wiebe: The reason I ask is that Toronto is, you might say, "the" city of Canada because of the large corporations there, the fact that it is a telecommunications centre, an aircraft hub and this sort of thing. The City of Toronto is amassing significant taxes from these corporations that that little town Senator Banks spoke of cannot resort to. When there is a problem, it is easy to pass the buck on to the provincial government and in turn for the provincial government to pass it on to the federal government. The federal government is where the buck stops.

You have asked the provincial and federal governments to put in money. I think we should see the City of Toronto step up to the plate.

Le sénateur Banks: Mais l'inverse est également vrai — c'est-à-dire que les citoyens de Toronto paient des impôts dont une partie sert à financer les subventions dans les secteurs agricoles et des pêches.

M. Fantino: C'est pour cela que nous ne pouvons pas nous permettre de travailler en vase clos. Nous travaillons tous dans le même milieu.

Le sénateur Wiebe: Quelle augmentation la Ville de Toronto a-t-elle accordée à votre service au cours des six derniers mois pour vous permettre de régler les problèmes auxquels vous avez fait allusion? La ville de Toronto a-t-elle commencé à faire sa part? Et la province de l'Ontario a-t-elle aussi fait sa part?

M. Fantino: C'est une très bonne question. Dès le départ, c'est-à-dire le 11 septembre, nous estimions qu'il nous incombaît de faire le nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens dans ce domaine. Entre le 11 septembre et le 31 décembre, par exemple, à partir du budget de fonctionnement, dont je disposais à l'époque, plus d'un million de dollars a été consacré aux enquêtes touchant le terrorisme. Nous avons dû réordonner nos priorités. Nous avons réaffecté le personnel à droite et à gauche, et on peut donc dire que notre contribution a été importante. Depuis, nous essayons d'acheter du matériel de sécurité pour notre personnel de première intervention. Certains crédits nous ont été affectés pour nous aider à assurer des cours de formation.

Toutefois, il convient que toutes ces ressources soient intégrées dans l'intérêt de la nation toute entière. Il y a du double emploi dans certains secteurs du gouvernement; en ce qui me concerne, c'est bien pour cette raison qu'il convient de tout réexaminer. Voilà maintenant huit mois que ces événements se sont produits, et je quémande toujours des choses qui me semblent essentielles pour protéger ma collectivité et les habitants de ma ville.

Le sénateur Wiebe: Vous avez parlé de crédits qui vous sont affectés; est-ce au sein même de votre service?

M. Fantino: Oui, c'est à partir des ressources dont nous disposons actuellement.

Le sénateur Wiebe: Donc, la Ville de Toronto ne vous a pas accordé de nouveaux crédits?

M. Fantino: Non, personne ne nous a accordé de nouveaux crédits.

Le sénateur Wiebe: Si je vous pose la question, c'est parce que Toronto représente en quelque sorte la grande ville canadienne, du fait de la présence de grandes sociétés, de son rôle de centre de télécommunications, de plaque tournante pour le transport aérien et ce genre de choses. La Ville de Toronto perçoit des impôts importants auprès de ces sociétés, contrairement à ces petites villes dont nous parlait le sénateur Banks. Quand il y a un problème, il est toujours facile de rejeter la responsabilité sur l'administration provinciale qui, à son tour, la rejette sur les autorités fédérales. Mais le gouvernement fédéral est l'ultime instance au Canada.

Vous avez demandé aux administrations provinciale et fédérale de vous donner des crédits. À mon avis, la Ville de Toronto devrait faire sa part.

Mr. Fantino: Both levels of government have allocated certain resources to the City of Toronto in response to this issue, and the City of Toronto has to match those resources. There is a shared responsibility. However, as I stated earlier, when it comes to the police side of the equation, with very few exceptions we have had nothing.

The Chairman: Chief Fantino, you said you allocated \$1 million from your budget. Could you advise us what your total budget is and what monies have come from the federal and provincial levels that the city is matching?

Mr. Fantino: Our budget this year is approaching \$600 million in 2002 terms. The federal government has allocated several hundred thousand dollars for training of heavy search and rescue, and the provincial government has allocated monies for equipment, hazardous material suits and so forth. There has also been an offer from the federal government to join an RCMP-run joint investigative team. From that grant, one position is funded to the Toronto Police Service. There is an offer on the table from the provincial government to allocate funding for two people to an OPP-led investigative team.

Again, we have two separate units. My point has been that this should all come together. We are chasing the same threat and we are facing the same issues. I have here the various announcements made by both levels of government respecting their response to terrorism. Both talk about intelligence gathering, and so on, and that monies have been identified. They are well-intentioned, and we appreciate them, but they have not integrated their response to all of this.

Senator Banks: We are finding that out more and more as we go along. However, am I correct in understanding that, since last September, the Government of Canada and the Government of Ontario have allocated new resources to security measures in Toronto?

Mr. Fantino: They have.

Senator Banks: Did you say that the City of Toronto has not?

Mr. Fantino: No, the police department. Other than a couple of accommodations of personnel, we have nothing.

Senator Banks: Chief, on page 9 of your written brief, it says:

The current state of our technical detection and prevention capabilities is in dire straits and I stress the need to move forward in this area. Specifically, the issue of Lawful Access requires immediate intervention by the Federal Government.

M. Fantino: Les deux paliers de gouvernement ont affecté certaines ressources à la Ville de Toronto pour lui permettre de réagir face à ce problème, et la Ville de Toronto doit en investir autant. La responsabilité est donc partagée. Mais comme je vous l'expliquais tout à l'heure, en ce qui concerne la police, à part quelques rares exceptions, nous n'avons essentiellement rien obtenu de plus.

Le président: Chef Fantino, vous avez dit que vous avez affecté un million de dollars à partir de votre budget. Pourriez-vous nous dire à combien se monte votre budget global et quelles sommes vous ont été accordées par les administrations fédérale et provinciale, sommes que la ville devra également vous fournir selon la formule de jumelage?

Mr. Fantino: Cette année, en 2002, notre budget se monte à presque 600 millions de dollars. Le gouvernement fédéral a affecté plusieurs centaines de milliers de dollars à la formation de personnel chargé d'activités lourdes de recherche et de sauvetage, et le gouvernement provincial a prévu certaines sommes pour l'équipement, les tenues de protection contre les matières dangereuses, et cetera. Le gouvernement fédéral a également offert de participer à une équipe d'enquête mixte dirigée par la GRC. Cette subvention permet aussi de financer un poste au sein du Service de police de Toronto. Les autorités provinciales ont également offert d'assurer le financement de deux personnes qui feraient partie d'une équipe d'enquête dirigée par la police provinciale de l'Ontario.

Encore une fois, nous avons deux unités distinctes. J'insiste depuis le début sur le fait que tout cela doit être intégré. Nous faisons face aux mêmes menaces et nous rencontrons les mêmes difficultés. J'ai devant moi les annonces faites par les deux paliers de gouvernement au sujet de leur réponse au terrorisme. Dans les deux cas, il est question de collecte de renseignements, et cetera, et de sommes qui ont été réservées. Ils sont bien intentionnés, et nous apprécions ce qu'ils font, mais ils n'ont pas cherché à bien intégrer leurs activités d'intervention.

Le sénateur Banks: C'est ce que nous constatons de plus en plus à mesure qu'avancent nos travaux. Cependant, ai-je raison de croire que depuis septembre dernier, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario ont affecté de nouvelles ressources financières pour financer des mesures de sécurité à Toronto?

Mr. Fantino: Oui, c'est exact.

Le sénateur Banks: Et vous nous avez dit que la Ville de Toronto ne l'a pas fait?

Mr. Fantino: Non, je parlais du service de police. À part quelques mesures de dotation du personnel, nous n'avons rien.

Le sénateur Banks: Chef, à la page 9 de votre mémoire, vous dites ceci:

Notre capacité technique actuelle en matière de détection et de prévention est extrêmement faible, et j'insiste donc sur la nécessité de faire des progrès dans ce domaine. Pour citer un exemple précis, l'intervention immédiate du fédéral relativement à la question de l'accès légal est tout à fait essentielle.

What do you mean and what do you want?

Mr. Fantino: The advances in technology have been such that law enforcement agencies are no longer able to lawfully intercept communications.

Senator Banks: You are talking about communications, not about going into someone's house; correct?

Mr. Fantino: I am talking about communications. The advances being made in technology are to such a degree that we are not able to effectively carry out lawful intercepts of communications.

Senator Banks: It is not the law that is missing, it is the money to get the stuff that would permit you to act within the existing law and intercept communications; correct?

Mr. Fantino: Regulations must be in place so that, whatever technology is developed or to what degree, the technology is in place to permit law enforcement agencies to do intercepts. In other words, you must have the ability to do so. Right now, we are encrypted out. This is widely used by criminal elements and certainly by terrorists.

Senator Banks: If you had a court order that authorized you under existing law to intercept communications between two bad guys, you do not have the technical means to pursue that although you would be lawfully entitled to do so?

Mr. Fantino: Yes.

Senator Banks: You do not need a change in the regulations; you need more money to buy equipment, correct?

Mr. Fantino: We are saying that there should be regulations in place that allow, no matter what advances are made in technology, lawful access to those technologies, which we cannot get to in a lot of cases today.

Senator Banks: You are saying that, even if you had the means at the moment of decoding a piece of communication between two bad guys, there are now in the present law things that preclude your doing so?

Mr. Fantino: No, not in the law, in the advanced technology.

The Chairman: In other words, when you see new technologies coming on, you want a requirement that there be a key to allow people to get in and to keep track of them. As a new technology develops, the chief is asking that the provider of the technology also provide the police with access to the code. Am I on target?

Mr. Fantino: Yes, senator, you are quite right.

Senator Cordy: As a committee, it is important for us to have the municipal thoughts on security.

Que voulez-vous dire et que cherchez-vous à obtenir au juste?

M. Fantino: Les progrès technologiques sont tels que les forces de police ne sont plus en mesure d'intercepter légalement les communications.

Le sénateur Banks: Vous parlez de communications et non d'effectuer des fouilles chez les gens, n'est-ce pas?

M. Fantino: Oui, je parle de communications. Les progrès technologiques sont tellement considérables que nous ne sommes plus à même d'intercepter légalement les communications.

Le sénateur Banks: Ce n'est pas la loi qui fait défaut, mais plutôt les fonds qui vous permettraient de mener vos opérations et d'intercepter les communications sans enfreindre les lois actuelles; c'est bien ça?

M. Fantino: Il faut à notre avis adopter des règlements pour faire en sorte que, quels que soient l'évolution de la technologie ou le degré de progrès accompli, les forces de police pourront intercepter les communications grâce aux moyens technologiques les plus avancés. Autrement dit, il est essentiel que nous ayons cette capacité. À l'heure actuelle, l'encodage est tellement généralisé que nous n'y arrivons plus. Les groupes criminels et certainement les terroristes ont largement recours à cette pratique.

Le sénateur Banks: Vous nous dites donc que si vous pouviez invoquer une ordonnance de la cour vous autorisant, en vertu des lois déjà en vigueur, à intercepter les communications entre deux criminels, vous n'auriez pas les moyens technologiques de le faire même si la loi vous reconnaissait ce droit?

M. Fantino: C'est exact.

Le sénateur Banks: Donc, ce n'est pas un règlement modifié qu'il vous faut, mais plutôt des fonds pour acheter du matériel, n'est-ce pas?

M. Fantino: À notre avis, il faudrait adopter des règlements qui nous donnent le droit en vertu des lois actuelles, quels que soient les progrès technologiques, de recourir légalement à ces mêmes technologies, auxquelles nous ne pouvons accéder actuellement dans bien des cas.

Le sénateur Banks: Vous nous dites donc que même si vous aviez actuellement les moyens de décoder une communication entre deux criminels, certaines dispositions de la législation actuelle vous empêchent de le faire?

M. Fantino: Non, ce n'est pas la législation qui pose problème, mais les technologies de pointe.

Le président: Autrement dit, au fur et à mesure que de nouvelles technologies sont mises en marché, vous voulez que ce soit obligatoire de fournir une clé pour permettre d'accéder à ces technologies et de suivre leur évolution. Autrement dit, chaque fois qu'une nouvelle technologie est mise au point, le chef voudrait que le fournisseur de cette technologie soit également tenu de fournir le code à la police. C'est bien ça?

M. Fantino: Oui, sénateur, vous avez parfaitement raison.

Le sénateur Cordy: Il est important que le comité connaisse les vues des responsables municipaux sur la sécurité.

My questions concern intelligence gathering. In your comments, you did an excellent job of depicting the day of a police officer. You spoke about the close relationship that a police officer would have with the community and that he or she would have a finger on the pulse of what is happening.

Are you in the loop with other municipal jurisdictions, or even other federal jurisdictions such as CSIS or RCMP, or do you do it on your own?

Mr. Fantino: We have a good working relationship with all the various agencies. There is no shortage of exchanges of information. We operate on the basis of the greater good. We are extending our cooperation to them — and they are reciprocating — not only on a national level but also on an international level.

Senator Cordy: Do you actually work with communities in the United States and other areas?

Mr. Fantino: We work with law enforcement agencies in the United States, yes.

Senator Cordy: How can the federal government help you improve local intelligence gathering?

Mr. Fantino: My desire would be to see a fully integrated approach to intelligence gathering, where we have all of the various law enforcement and national security agencies at the table, in one room — to give you a mental picture — as we did with the Joint Intelligence Group. We felt a tremendous need to ensure we had dialogue and integration, and everyone was put in one room. Everyone had intelligence systems with them, computers and the like. Basically, we had everyone in one war room.

From my point of view, this is how the fight on terrorism or organized crime should take place. Maybe that needs to be mandated. I do not think we can leave things to accommodations between friends and colleagues.

Senator Cordy: Would it alleviate some of the duplication that is happening now?

Mr. Fantino: Yes, it would. Basically, we are chasing down the same people and the same information, and we are dealing with the same threat. Borders and jurisdictions no longer matter. They are only there for the sake of politics, et cetera. As far as the threat on public safety, for instance, organized crime and terrorism, borders and jurisdictions do not matter except to us. We need to break all of those down. That is why I feel strongly that national security is everyone's business.

Mes questions concernent la collecte de renseignements. Dans vos remarques liminaires, vous avez très bien décrit une journée typique dans la vie d'un agent de police. Vous avez parlé des rapports étroits entre les agents de police et les membres de leur localité, en précisant que ces derniers sont très bien placés pour se tenir au courant de la situation.

Communiquez-vous régulièrement avec d'autres responsables municipaux, ou même des agents fédéraux au sein du SCRS ou de la GRC, ou travaillez-vous plutôt seuls?

Mr. Fantino: Nous avons de bonnes relations de travail avec tous les divers organismes. Les échanges d'information sont fréquents. Nous menons toujours nos activités dans l'intérêt supérieur de la population. Nous collaborons avec eux — et eux font de même — à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Le sénateur Cordy: Travaillez-vous avec des collectivités aux États-Unis et dans d'autres régions?

Mr. Fantino: C'est-à-dire que nous travaillons avec les forces de police des États-Unis, oui.

Le sénateur Cordy: Comment le gouvernement fédéral pourrait-il vous aider à améliorer votre capacité locale de collecte de renseignements?

Mr. Fantino: Ce que je voudrais, c'est que l'on adopte une approche véritablement intégrée en matière de collecte de renseignements, si bien que les représentants de tous les différents organismes policiers et de sécurité nationale seraient assis à la même table, dans la même salle — j'essaie de vous créer une image mentale du concept — comme nous l'avons fait pour le Groupe mixte des renseignements. Nous ressentions vraiment le besoin d'ouvrir un bon dialogue et d'assurer une bonne intégration, et il a donc été décidé de mettre tout le monde dans la même salle. Nous avions tous nos propres systèmes de collecte de renseignements, nos ordinateurs, et cetera. Essentiellement, tout le monde était réuni dans un même centre de planification.

En ce qui me concerne, c'est ainsi qu'il faut mener le combat contre le terrorisme ou le crime organisé. Peut-être faut-il mandater une telle démarche. À mon avis, on ne peut pas simplement laisser le soin aux amis et collègues de s'arranger entre eux.

Le sénateur Cordy: Est-ce que cela permettrait d'éliminer une partie du double emploi qui existe actuellement?

Mr. Fantino: Oui, absolument. En réalité, nous poursuivons les mêmes personnes, nous cherchons les mêmes informations, et nous faisons face à la même menace. Les frontières et les zones de responsabilité n'ont plus aucune importance. Elles existent pour des raisons purement politiques. En ce qui concerne la menace pour la sécurité du public que pose le crime organisé et le terrorisme, par exemple, nous sommes les seuls à nous intéresser à des questions de frontières et de zones de responsabilité. Il faut éliminer toutes ces barrières. Voilà pourquoi je suis fermement convaincu que la sécurité nationale intéresse tout le monde.

Senator Cordy: In this situation, do you feel that the federal government would have to pull the lead role in getting everyone together?

Mr. Fantino: Yes. I have spoken with political people at both levels of government, and I hear the same thing: "It is someone else's responsibility." It is time to get our collective act together, to create a united front against those things that threaten national security.

Senator Cordy: One of your recommendations was an oversight body that would have municipal, provincial and federal representation. You spoke about it briefly. How would you envisage that working?

Mr. Fantino: For instance, we have oversight bodies dealing with organized crime, where everyone comes to the table and we focus on our collective ability to respond to this threat. The whole issue of national security should be driven at the national level and people at all of the various areas of responsibility need to be involved.

Going back to what I said earlier, we have a lot to contribute; we should be at the table. In many of these media releases of initiatives and resources, no one has ever called me and asked me.

Senator Cordy: From a jurisdictional perspective, if you had the oversight body, would the federal government be in charge of it, or would it depend on the situation with which you were dealing?

Mr. Fantino: Dealing with national security, I would say that the federal government should take the lead on certain issues. There would be things that play out at the more local level, but I am addressing national security. I am thinking of Toronto as part of the nation; I am thinking of the Toronto Police Service as value-added to creating a united front and those things that threaten all of us as Canadians.

Senator Atkins: First, as one who has lived in Toronto for 40 years, I must congratulate you and your predecessors for running what I consider to be an outstanding police force.

Mr. Fantino: Thank you, senator.

Senator Atkins: We heard originally almost a year ago from two retired law enforcement officers. One was the former commissioner of the RCMP; the other was the former head of CSIS. We asked them about coordinating forces into, for lack of another term, a homeland security concept. Neither of them was in support of that.

Le sénateur Cordy: Vu cette réalité, êtes-vous d'avis que ce serait au gouvernement fédéral de jouer un rôle de chef de file pour assurer la collaboration de tous?

M. Fantino: Oui. J'ai parlé à des responsables politiques aux deux paliers de gouvernement, et on me dit toujours la même chose: «C'est la responsabilité de quelqu'un d'autre.» Mais il est grand-temps que nous nous organisions collectivement, pour faire front commun contre toutes ces choses qui menacent la sécurité nationale.

Le sénateur Cordy: Vous avez recommandé entre autres la création d'un organisme de contrôle central ayant une représentation municipale, provinciale et fédérale. Vous n'en avez parlé que brièvement. À votre avis, quel serait le mode de fonctionnement de cet organisme?

M. Fantino: Par exemple, il existe ce genre d'organismes qui traitent de questions comme le crime organisé, où tous les représentants se mettent ensemble pour essayer collectivement de contrer cette menace. Il convient que tout le dossier de la sécurité nationale soit piloté par les autorités nationales et que des représentants de divers secteurs de responsabilité participent aux activités.

Pour revenir sur ce que je disais tout à l'heure, nous pouvons apporter une contribution importante à cet effort; nous devrions être à la table. Malgré ces nombreux communiqués de presse annonçant de nouvelles initiatives et ressources, personne ne m'a jamais appelé pour me demander mon avis.

Le sénateur Cordy: S'agissant de compétence, si ce genre d'organisme était créé, relèverait-il de la responsabilité du gouvernement fédéral, ou à votre avis, cela dépendrait-il de la situation que vous examiniez?

M. Fantino: S'agissant de sécurité nationale, je dirais que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de chef de file dans certains dossiers. Il y en a d'autres qui touchent davantage les responsables locaux, mais là je vous parle de sécurité nationale. Je considère que Toronto fait partie de la nation et que la Police de Toronto peut contribuer à l'effort général en permettant de présenter un front uni et en joignant ses efforts à ceux des autres pour contrer toutes les menaces qui pèsent sur nous au Canada.

Le sénateur Atkins: D'abord, comme j'habite Toronto depuis une quarantaine d'années, je dois vous féliciter ainsi que vos prédécesseurs pour la qualité extraordinaire de votre force de police.

M. Fantino: Merci, sénateur.

Le sénateur Atkins: Il y a presque un an, nous avons reçu les témoignages de deux ex-agents de la force publique à la retraite. Il s'agissait de l'ex-commissaire de la GRC et de l'ex-directeur du SCRS. Nous leur avons parlé de la possibilité de coordonner les activités des forces en vue d'appliquer ce concept de sécurité intérieure globale. Ni l'un ni l'autre n'étaient en faveur d'une telle démarche.

There is a silo concept. They believe that they can work independently and yet work together. However, you are talking about a concept that is similar to that which is being developed under Governor Ridge. Is there a municipal representation in his organization as it has developed?

Mr. Fantino: There have been growing pains in the United States where local law enforcement agencies were not privileged to information from the federal level. Those barriers are fast coming down because of the political will.

I must disagree with those who proffer a federally led agency only, of any kind, dealing with national security. Simply stated, given what we today know about the threat that we face from terrorist groups, I do not see how any major city could be left out of the equation as an equal partner contributing to the security of our nation as a whole. I do not understand the logic in that.

Senator Atkins: Are you clearly in favour of the homeland security type of agency?

Mr. Fantino: Absolutely. I have attended a number of meetings since these issues arose. We are homeland defence. We are experiencing the most potential for the threat that we have ever experienced. We are experiencing great residual consequences of hate-motivated crimes. You cannot ignore our ability to provide a great resource to the overall safety of Canadians country-wide.

Senator Atkins: How has your approach to policing changed since September 11?

Mr. Fantino: It has changed a great deal. For instance, immediately after the events of 9/11, we felt vulnerable. There was concern about all kinds of issues. I began doing my homework to find out what I ought to have known and what I should know. On September 24, I wrote to the chairman of my police services board expressing some of my concerns about information that was even readily available that we did not pick up.

I do not think that anyone imagined that the weapon of mass destruction would be jet airlines loaded with aviation fuel and passengers. A lot of information was known about the activities of terrorism in Canada.

Therefore, I began to not only learn about the Canadian situation, but I involved myself greatly with my United States counterparts, the Major City Chiefs, of which Toronto is a member. These are the municipal police chiefs and sheriffs of major police agencies in the United States and Canada. I also did much homework with regard to our own Canadian Security Intelligence Service.

Il y a cette notion de chasse gardée. Ils sont convaincus qu'ils peuvent travailler de façon indépendante et collaborer aussi. Mais vous parlez plutôt de cette notion qui sous-tend les activités du gouverneur Ridge. Est-ce que cet organisme compte des représentants municipaux?

Mr. Fantino: Ils ont connu certaines douleurs de croissance aux États-Unis, puisque les polices locales n'avaient pas le privilège d'accéder aux informations rassemblées par les autorités fédérales. Mais toutes ces barrières tombent rapidement à cause de la volonté politique qui se manifeste actuellement.

Je dois dire que je ne suis pas d'accord avec ceux qui préconisent qu'une agence fédérale, quelle que soit sa nature, soit la seule à être chargée de la sécurité nationale. C'est fort simple: étant donné ce que nous savons maintenant sur la menace que constituent les groupes terroristes, je conçois mal qu'une grande ville ne puisse pas être considérée comme un partenaire égal qui doit apporter sa contribution à la protection de la sécurité de la nation toute entière. Pour moi, ce serait tout à fait illogique.

Le sénateur Atkins: Êtes-vous en faveur d'un organisme du genre qui serait chargé d'assurer la sécurité intérieure?

Mr. Fantino: Absolument. J'ai assisté à plusieurs réunions depuis qu'on a mis toutes ces questions sur le tapis. Nous jouons un rôle essentiel au niveau de la défense intérieure. Les menaces potentielles qui pèsent sur nous n'ont jamais été plus présentes. Nous subissons les conséquences résiduelles des crimes motivés par la haine. Vous ne pouvez tout simplement pas fermer les yeux sur notre capacité d'apporter une contribution très importante à la sécurité globale des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Le sénateur Atkins: De quelle façon votre démarche policière a-t-elle changé depuis le 11 septembre?

Mr. Fantino: Elle a beaucoup changé. Par exemple, immédiatement après le 11 septembre, nous nous sentions vulnérables. Nous faisions face à toutes sortes de difficultés. J'ai commencé à faire de la recherche pour découvrir ce que j'aurais dû savoir et ce que je dois savoir. Le 24 septembre, j'ai écrit au président de la Commission des services de police pour lui faire part de mes préoccupations concernant le fait que nous ne possédions pas certaines informations qui étaient néanmoins facilement accessibles.

À mon avis, personne ne s'imaginait que l'arme de destruction massive que privilégieraient les terroristes serait des avions à réaction chargés de carburant et de passagers. Beaucoup d'information sur les activités terroristes au Canada était connue.

Par conséquent, j'ai commencé non seulement à me renseigner sur la situation canadienne, mais à beaucoup collaborer avec mes homologues américains, les chefs de police des grandes villes, dont Toronto fait partie. Il s'agit d'un groupe de chefs de police municipale et de shérifs de grandes forces de police aux États-Unis et au Canada. J'ai également fait beaucoup de recherche concernant notre propre Service canadien du renseignement de sécurité.

My concern has come from that. I have a duty to bring these issues forward and do the best that I can to create a compelling case for why local law enforcement must be included as frontline people in the fight and the prevention. We must also be involved in dealing with the tragic events that we may face in our city.

Senator Atkins: I assume it reaches right down to the grassroots. A polarization is taking place in the different cultural communities.

Do you wish to comment on that?

Mr. Fantino: Right off the bat, I became aware very quickly about the plight of the Muslim community in Toronto, and I reached out. I met with many of the leaders and others. We were then dealing with incidents arising in the education system with young Muslim children being targeted and abused. I then proceeded to have discussions with the various school boards.

You are right. We have had our synagogues sprayed with hate graffiti. There are 122 synagogues in Toronto. We had an epidemic of calls about the white powder. All of those had to be handled. The ethnic communities became quite distressed.

Things have calmed down now. My big fear is what will happen next. I do not think anyone knows.

Senator Atkins: Are the leaders of these communities cooperative with the police?

Mr. Fantino: Absolutely. They are great people, and we have a great rapport. We are paying attention to their issues and concerns. We are well connected with them, and they with us.

Senator Atkins: Lets talk about recruitment and training. I would have thought you had more members of the police force than you do. By the way, I am surprised by your budget. I thought it would be more than \$600 million.

Mr. Fantino: We have had a number of years of cuts. We have sustained those as best we could. We have learned to do things in a more economical way, but we are not doing the things we used to do. We have had to walk away from a lot of things the public expected. We no longer have police officers walking the beat.

Our numbers have dwindled considerably over the years. We have several hundred fewer police officers today than we had in 1992. Our issues are growing exponentially.

Senator Atkins: Is this primarily because of budget cuts?

Mr. Fantino: That is correct, senator.

Mes préoccupations découlent de cette analyse. Il est de mon devoir de parler publiquement de ces questions et de faire de mon mieux pour avancer de bons arguments en faveur de l'inclusion des polices locales comme premières intervenantes dans la lutte contre le terrorisme et dans les activités de prévention. Nous devons aussi participer aux efforts d'intervention dans l'éventualité d'événements tragiques qui pourraient toucher notre ville.

Le sénateur Atkins: Je suppose que cette attitude est présente dans tous les segments de la société. On observe une polarisation dans les différentes communautés culturelles.

Souhaitez-vous faire un commentaire à ce sujet?

M. Fantino: Dès le départ, je me suis rapidement rendu compte de la situation de la communauté musulmane à Toronto, et j'ai donc voulu établir le contact. J'ai rencontré bon nombre de leurs dirigeants ainsi que d'autres personnes. À ce moment-là, il s'agissait d'incidents dans les écoles, où de jeunes musulmans étaient la cible d'attaques et d'abus. J'ai ensuite entamé des discussions avec les différents conseils scolaires.

Vous avez raison. Nos synagogues ont été couvertes de graffiti inspirés par la haine. Il y a 122 synagogues à Toronto. Nous avons également reçu énormément d'appels au sujet de la poudre blanche. Il a fallu répondre à tous ces appels. Les communautés ethniques étaient très perturbées.

La situation s'est calmée depuis. Ce que je crains le plus, c'est ce qui risque d'arriver maintenant. Personne ne sait à mon avis ce que ce sera.

Le sénateur Atkins: Les dirigeants de ces communautés coopèrent-ils avec la police?

M. Fantino: Oui, absolument. Ce sont des gens fantastiques, et nous entretenons d'excellents rapports. Nous sommes à leur écoute pour parler de leurs problèmes et de leurs préoccupations. Nous avons de bons contacts avec eux, et eux avec nous.

Le sénateur Atkins: Parlons de recrutement et de formation. J'aurais cru que votre force comptait plus d'agents que vous n'en avez en réalité. À propos, votre budget me surprend. J'aurais pensé qu'il dépasserait 600 millions de dollars.

M. Fantino: Nous subissons des compressions budgétaires depuis plusieurs années. Nous avons tâché de nous en sortir en révisant au minimum les conséquences négatives. Nous avons appris à faire les choses de façon plus économique, mais nous ne faisons plus ce que nous faisions autrefois. Il a été nécessaire d'abandonner bon nombre de services que le public s'attendait à recevoir. Par exemple, les policiers ne font plus leurs rondes de surveillance comme autrefois.

Notre effectif a sensiblement diminué au fil des ans. À présent nous avons plusieurs centaines d'agents de moins qu'en 1992. Par conséquent, les problèmes auxquels nous sommes confrontés prennent des dimensions considérables.

Le sénateur Atkins: Est-ce en raison des compressions budgétaires?

M. Fantino: Oui, sénateur.

Senator Banks: I just need a little arithmetic help. We have been speaking with military officers for the last several months, and it is nice to meet someone who can put 5,000 armed people on the ground at one time.

Mr. Fantino: It is a challenge.

Senator Banks: Your police service polices the GTA, right?

Mr. Fantino: Our force polices the City of Toronto, senator.

Senator Banks: The 2.5 million people. If you have 5,000 officers, that ratio would be one officer for every 500 people. Am I correct?

Mr. Fantino: The ratio is quite disparate from that in the outlying areas because of the way in which we police.

Senator Banks: I know that the needs are greater when the population is concentrated. However, it is one officer for 500 people.

Mr. Fantino: Yes.

Senator Atkins: Has your approach to training changed since September 11?

Mr. Fantino: Yes, it has. We are now becoming concerned about the safety of our personnel when responding to these issues. We have to take on new equipment and new procedures. In other words, our demands vis-à-vis ensuring the safety of officers have increased greatly. If we cannot insure officer safety then we will not be able to render optimum safety for the public. Those needs have increased greatly.

Senator Atkins: Are the qualifications for the members that you are recruiting tougher now?

Mr. Fantino: Yes, the standards are quite substantial in terms of education and physical fitness. We are getting many mature people into law enforcement. People are coming from other professions, well-educated people. Our standards are as high as ever. We have many people who want to get into law enforcement.

Senator Atkins: From the military?

Mr. Fantino: A few. We have ex-military police officers. Coincidentally, we have quite a number of police officers that are volunteers in the military. There is a peacekeeping mission in Kosovo currently; a number of our police officers are there working with the civilian police.

Senator Atkins: How does Emergency Measures Ontario fit in with your operation?

Mr. Fantino: Emergency Measures Ontario is primarily responsible for developing policies and response. It is a very effective entity endeavouring to coordinate a response to any

Le sénateur Banks: J'ai besoin d'aide pour comprendre les chiffres. Depuis plusieurs mois, nous nous entretenons avec des militaires et c'est vraiment agréable de rencontrer quelqu'un qui peut mobiliser et déployer 5 000 agents armés d'un seul trait.

Mr. Fantino: Ça représente quand même tout un défi.

Le sénateur Banks: Votre force de police assure des services dans l'ensemble de la RGT, n'est-ce pas?

Mr. Fantino: Notre force assure des services dans la ville de Toronto, sénateur.

Le sénateur Banks: Dont la population est de 2,5 millions. Si vous avez 5 000 agents, il y aurait donc un agent pour 500 habitants. C'est ça?

Mr. Fantino: Le ratio est assez variable dans les quartiers plus éloignés du centre, à cause de la façon dont nos services sont organisés.

Le sénateur Banks: Je sais que les besoins sont plus lourds là où il y a une forte densité de population. Mais il reste qu'il y a un agent pour 500 habitants.

Mr. Fantino: Oui.

Le sénateur Atkins: Votre approche de formation a-t-elle changé depuis le 11 septembre?

Mr. Fantino: Oui. Nous commençons à nous préoccuper de la sécurité de nos agents lorsqu'ils sont appelés à intervenir. Nous devons acquérir de nouveaux équipements et adopter de nouvelles procédures. Autrement dit, nos exigences sont beaucoup plus rigoureuses pour ce qui est de garantir la sécurité de notre personnel. Si nous sommes dans l'impossibilité de garantir la sécurité de nos agents, nous ne pourrons assurer la sécurité optimale du public. Ces besoins sont maintenant beaucoup plus importants.

Le sénateur Atkins: Est-ce que vous exigez que les nouvelles recrues aient des compétences supérieures?

Mr. Fantino: Oui, nous appliquons actuellement des normes très rigoureuses en ce concerne le niveau d'instruction et la forme physique. Il y a beaucoup de gens plus âgés qui deviennent agents de police. Nous avons parmi nos nouvelles recrues des gens qui pratiquaient un autre métier, et qui sont très instruits. Nos normes n'ont jamais été aussi rigoureuses. Il y a bien des gens qui veulent devenir policiers.

Le sénateur Atkins: Des militaires?

Mr. Fantino: Dans certains cas, oui. Nous avons un certain nombre de policiers qui sont d'anciens militaires. D'ailleurs, beaucoup de policiers sont des volontaires dans l'armée. À l'heure actuelle, une mission de maintien de la paix se déroule au Kosovo; plusieurs de nos agents sont sur place pour travailler avec la police civile.

Le sénateur Atkins: Quelle est l'interaction entre votre force et Mesures d'urgence Ontario (MUO)?

Mr. Fantino: Mesures d'urgence Ontario est surtout chargé d'élaborer des politiques et mesures d'intervention. C'est une unité très efficace qui essaie de coordonner les mesures

significant safety issue, be it terrorists, be it a disaster of any kind. Emergency Measures Ontario has received a substantial increase in funding substantially from the provincial government to upgrade their ability to respond to these issues as well.

Senator Atkins: Is that a federal body?

Mr. Fantino: It is provincial. There is also a federal agency, OCIEPEP.

Senator Atkins: I remember in the Mississauga incident —

Mr. Fantino: The train derailment.

Senator Atkins: — it was the Solicitor General and Attorney General who coordinated, so that was the provincial government.

Mr. Fantino: That is correct. That agency, as I stated earlier, has received a substantial increase in their funding to enable them to respond more effectively to this situation.

Senator Day: Mr. Fantino, you were looking for your note in relation to Emergency Measures Ontario, were you?

Mr. Fantino: Thank you, senator. The provincial response to Emergency Measures Ontario was to double the budget with \$3 million a year.

Senator Day: You mentioned the federal coordinating body, OCIEPEP, the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness. What, if any, contact do you have with that office?

Mr. Fantino: Through the fire chief, there is a plan in place to enable the Toronto Fire Services to basically effect heavy search and rescue, and some of the coordination and assistance is coming through that agency.

Senator Day: In terms of training?

Mr. Fantino: Training as well, yes.

Senator Day: In terms of equipment?

Mr. Fantino: I believe there is equipment as well.

Senator Day: As far as the police force is concerned, you are not receiving any funding for either training or equipment?

Mr. Fantino: Not as yet. However, I am lobbying to see that at least some of our people receive that training and equipment. I have been told that I should be able to access some of both.

Senator Day: Do you have any contact with the police force or the fire department here in Ottawa vis-à-vis the leadership role that they play in terms of first responder training?

d'intervention face à toute menace importante pour notre sécurité, c'est-à-dire des terroristes ou des catastrophes de tout genre. Mesures d'urgence Ontario a bénéficié d'un apport additionnel de fonds assez important du gouvernement provincial afin d'améliorer sa capacité d'intervention.

Le sénateur Atkins: S'agit-il d'un organisme fédéral?

M. Fantino: Non, c'est provincial. Il y a aussi l'organisme fédéral, soit le BPIEPC.

Le sénateur Atkins: Je me rappelle que lors de l'incident de Mississauga...

Mr. Fantino: Le déraillement de train.

Le sénateur Atkins: — la coordination a été assurée par le solliciteur général et le procureur général; donc, c'était le gouvernement provincial.

Mr. Fantino: C'est exact. Comme je viens de vous le dire, cet organisme a bénéficié d'un apport important de crédits pour lui permettre de réagir plus efficacement à des situations de ce genre.

Le sénateur Day: Monsieur Fantino, vous cherchiez vos notes sur Mesures d'urgence Ontario, n'est-ce pas?

M. Fantino: Oui, merci, sénateur. La province a décidé de doubler le budget de MUO qui est donc maintenant de 3 millions de dollars par an.

Le sénateur Day: Vous avez parlé de l'organisme de coordination fédérale, soit le BPIEPC, c'est-à-dire le Bureau de protection de l'infrastructure essentielle et de protection civile. Avez-vous des contacts avec ce bureau-là et, dans l'affirmative, quelle est la nature de vos rapports?

M. Fantino: Par l'entremise du chef du service d'incendie, un plan a été élaboré en vue de permettre au Service d'incendie de Toronto d'effectuer des opérations lourdes de recherche et de sauvetage, et c'est cet organisme-là qui assure une partie des services d'aide et de coordination.

Le sénateur Day: Vous parlez de la formation?

M. Fantino: Oui, de la formation aussi.

Le sénateur Day: Et du matériel?

M. Fantino: Oui, je pense que cela comprend certains types de matériel.

Le sénateur Day: En ce qui concerne la force de police, vous ne recevez pas de fonds ni pour la formation ni pour l'achat d'équipement?

M. Fantino: Pas encore. Mais je fais pression pour obtenir qu'au moins une partie de notre personnel bénéficie de cette formation et de ce matériel. On m'a dit que je devrais pouvoir obtenir un peu des deux.

Le sénateur Day: Entretenez-vous des rapports avec la force de police ou le service d'incendie d'Ottawa, étant donné le rôle de direction qu'ils jouent en ce qui concerne la formation du personnel de première intervention?

Mr. Fantino: We have contact with them, but I have not studied their specific response. Obviously, we will be looking at all models. We need to gear up for some of this.

Senator Day: Is the fact that you have not geared up for that a money issue?

Mr. Fantino: Very much so.

Senator Day: Do you have a coordinating body now in Toronto with the police force and the medical community for first response?

Mr. Fantino: Yes, we do. We are trying to put together an integrated response. We are also looking to ensure that we do not duplicate one another's roles and responsibilities. That is now coming. It has taken us this long to get any kind of commitment as to funding. We have been a long time waiting for commitments to be made to enable us to put some kind of a plan together.

Senator Day: What kinds of commitment are we talking about that allow you to do that — a money commitment from the province?

Mr. Fantino: The provincial and federal governments.

Senator Day: Is that just for the Toronto police force, the Toronto medical group and the fire department?

Mr. Fantino: Yes. The heavy search and rescue unit will also be able to respond elsewhere outside the city, similar to what FEMA does in the United States. You may be aware of that. That is what we have offered. Since Toronto is such a major centre, we could make Toronto the resource for responding to any major events outside of our particular area.

Senator Day: Who makes that decision, that Toronto would become the area of expertise to assist Mississauga and Oshawa and Hamilton?

Mr. Fantino: We have offered that. I should be clear on this issue, that the provincial government has relegated this responsibility to the Ontario Provincial Police, a new anti-terrorism unit with 24 officers who will work in partnership with municipal police services and federal law enforcement agencies. This unit will receive \$3.5 million a year and conduct multijurisdictional intelligence operations. There is also a response unit to hazardous materials.

The point I am making is that with that entity having responsibility for the province, if something happens, it will be my people as well as local firefighters and medical people that will have to respond. This is a good backup, but the initial response will be ours.

M. Fantino: Nous entretenons des contacts avec eux, mais je n'ai pas étudié leurs modèles spécifiques d'intervention. Il va sans dire que nous allons examiner tous les modèles. Nous devons commencer à nous préparer sérieusement.

Le sénateur Day: Si vous ne vous êtes pas préparés jusqu'à présent, est-ce en raison d'un manque de fonds?

Mr. Fantino: Oui, absolument.

Le sénateur Day: Existe-t-il maintenant un organisme qui soit chargé de coordonner les mesures de première intervention avec la force de police et la collectivité médicale?

Mr. Fantino: Oui, tout à fait. Nous essayons de préparer une réponse intégrée. Nous tâchons aussi d'éviter tout double emploi entre les rôles et responsabilités des uns et des autres. Ce travail est actuellement en cours. Il nous a fallu tout ce temps pour obtenir un engagement de financement. Nous avons attendu longtemps pour obtenir les engagements qui nous permettraient d'élaborer un premier plan.

Le sénateur Day: Et quels sont ces engagements qui vont vous permettre de le faire — s'agit-il d'un engagement de financement de la part de la province?

Mr. Fantino: Des gouvernements provincial et fédéral.

Le sénateur Day: Cet argent est-il destiné exclusivement à la police de Toronto, les intervenants médicaux de Toronto et le service d'incendie?

Mr. Fantino: Oui. L'unité chargée des opérations lourdes de recherche et de sauvetage sera également en mesure d'intervenir ailleurs, en dehors de la ville, un peu comme le fait le FEMA aux États-Unis. Vous êtes peut-être au courant. Voilà ce que nous avons offert. Comme Toronto est un très grand centre, nous pourrions faire en sorte que Toronto devienne le principal centre de coordination des mesures d'intervention en cas d'incident majeur en dehors de notre secteur particulier.

Le sénateur Day: Et qui prendrait la décision de faire de Toronto un centre d'expertise chargé d'assister Mississauga, Oshawa et Hamilton?

Mr. Fantino: C'est l'offre que nous avons faite. Je devrais préciser que le gouvernement provincial a transféré cette responsabilité à la Police provinciale de l'Ontario, qui compte à présent une nouvelle unité antiterroriste dotée d'un personnel de 24 agents qui travailleront en partenariat avec les polices municipales et les organismes fédéraux d'exécution de la loi. Cette unité bénéficiera d'un financement de 3,5 millions de dollars par année et se chargera de mener des opérations de collecte de renseignements visant plusieurs secteurs de responsabilité. Il existe également une unité d'intervention d'urgence en cas de déversement de matières dangereuses.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'étant donné que cette entité est responsable de toute la province, en cas d'incident, ce sont mes agents, les pompiers et spécialistes médicaux locaux qui seront appelés à intervenir. Ça c'est une bonne structure d'appui, mais c'est nous qui serons appelés à intervenir en premier lieu.

Senator Day: Presumably there will have to be units of first responders in different parts of the province and in different parts of the country.

Mr. Fantino: There will. However, in the City of Toronto, our point is that we have to be trained, equipped and capable of responding to these incidents as first responders, ensuring the safety of our personnel.

Sure, other people will come in. That is a given and we expect that. Our concern is this, however: What are we prepared for at the outset, when the call comes in or the event happens and we have to run? As I stated, we cannot put a yellow tape around the incident and wait for someone else to come in. We have to do it.

Senator Day: Will that take general training of all of your officers?

Mr. Fantino: Yes. Police departments in the United States are training and equipping all of their people, to the extent that they can, to respond to incidents of this nature in a safe way.

Senator Day: Have you put together a budget on what that will cost?

Mr. Fantino: We had a budget, but it has fallen off the table.

Senator Day: It was so large that it fell off, was it?

Mr. Fantino: We put a budget together that represented the needs of all emergency services — health, fire, ambulance and police. At the end of that, there were monies allocated to fire, health and ambulance, but the police got nothing other than a couple of seconded positions.

Senator Day: Apart from the Ontario Provincial Police, is there any coordinating body or association of chiefs of police in Ontario?

Mr. Fantino: There is. The Ontario Association of Chiefs of Police put together a substantive proposal as well on a response to this issue. Some things were listened to. A terrorism conference was suggested, and that took place. A few other odds and ends happened.

In essence, what has happened, senator, is that the federal government has funded federal agencies and the provincial government has funded provincial agencies. We can say all we want about funding, but in the City of Toronto there are no more funds to be dedicated to this.

Le sénateur Day: On peut supposer que des unités d'intervenants de première ligne devront être mises sur pied dans diverses régions de la province et du pays.

M. Fantino: Oui, certainement. Mais dans la ville de Toronto, nous estimons qu'il est tout à fait critique que nous soyons bien formés, bien équipés et capables de réagir en cas d'incident à titre d'intervenants de première ligne, pour garantir la sécurité de notre personnel.

Bien sûr, d'autres personnes seront appelées à participer à ces efforts. En ce qui nous concerne, cela va de soi. Mais voilà ce qui nous inquiète: à quoi serons-nous préparés, dès que nous recevrons l'appel ou qu'il y aura un incident et que nous devrons intervenir? Comme je vous l'ai déjà dit, nous ne pourrons pas nous contenter d'installer un cordon de sécurité jaune en attendant que d'autres arrivent. Nous devrons être des intervenants de première ligne.

Le sénateur Day: Est-ce que cela suppose que tous vos agents reçoivent certains cours de formation?

M. Fantino: Oui. Les forces de police des États-Unis sont en train de former et d'équiper tout leur personnel, dans la mesure du possible, pour qu'il soit en mesure d'intervenir de façon sécuritaire en cas d'incident de cette nature.

Le sénateur Day: Avez-vous préparé un budget? Savez-vous ce que cela coûtera?

M. Fantino: Nous avions un budget, mais il a été écarté.

Le sénateur Day: Il était tellement considérable qu'on l'a écarté, c'est ça?

M. Fantino: Nous avons préparé un budget qui tenait compte des besoins de tous les services d'urgence — les services de santé, d'incendie, d'ambulance et de police. En fin de compte, des sommes ont été affectées aux services d'incendie, de santé et d'ambulance, mais la police n'a rien obtenu, à part quelques postes pour des employés détachés.

Le sénateur Day: À part la Police provinciale de l'Ontario, existe-t-il un organisme de coordination ou une association de chefs de police en Ontario?

M. Fantino: Oui. L'Association des chefs de police de l'Ontario a élaboré une proposition détaillée ainsi qu'un plan d'intervention. Certaines de nos idées ont été retenues. Par exemple, nous avions proposé une conférence sur le terrorisme, et cette conférence a eu lieu. D'autres initiatives que nous avions suggérées ont également été prises.

Ce qui s'est produit essentiellement, sénateur, c'est que le gouvernement fédéral a versé des fonds aux organismes fédéraux et le gouvernement provincial a affecté des fonds aux organismes provinciaux. On peut toujours parler de financement, mais dans la ville de Toronto, il n'y a tout simplement plus de crédits disponibles dans ce domaine.

Senator Day: It would be helpful for us if there were proposals that are not confidential, that could be made public, if you could share those with us in terms, of proposed budgets and any proposals either by the Ontario Association of Chiefs of Police or of your municipal police in Toronto.

Mr. Fantino: I can make those available.

Senator Forrestall: Thank you, Chief Fantino, for your initiative in this regard. You are the first from your position to come forward with some concrete evidence of what of interest is happening in your community, how you are trying to cope with it and the failures and shortcomings that you see in the system.

Before your appearance here today, in terms of preparing your brief, et cetera, did you consult closely with the fire chief?

Mr. Fantino: I have been speaking with him, yes.

Senator Forrestall: Why is he not here today? I am asking it rhetorically.

Mr. Fantino: I am sure he would be happy to attend here.

Senator Forrestall: You spoke about the Provincial Association of Chiefs of Police. What about the Canadian Association of Chiefs of Police? It would be very helpful if there were a national brief.

Mr. Fantino: I am sure they would be as willing as I have been to share their views with this committee.

Senator Forrestall: Would you prod them?

Mr. Fantino: I would be pleased to approach both of them, if you wish. I am on the board of Ontario chiefs and I am a member of the Canadian Association of Chiefs of Police. I am sure that they would welcome the opportunity to have input.

Senator Forrestall: It would be valuable for us to have that kind of input or anything along those lines. Anything that broadens this, that takes it out of the conceptual orbit of it being a federal responsibility, and spreads it around is for the better.

In regard to the incidence of activity post 9/11, it is startling and scary. Has there been a levelling off or any diminution?

Mr. Fantino: It has levelled off considerably. We were event-driven there for some time. Now, it has tapered off.

Senator Forrestall: Are you abreast of the actions that were brought about as a result of calls?

Le sénateur Day: En ce qui nous concerne, ce serait utile de pouvoir prendre connaissance de propositions qui ne sont pas confidentielles, et qui pourraient donc être rendues publiques; donc, si vous êtes en mesure de nous communiquer les budgets proposés et d'autres propositions qui auraient été faites soit par l'Association des chefs de police de l'Ontario, soit par la police de Toronto, ce serait bien utile.

M. Fantino: Je peux vous les faire parvenir.

Le sénateur Forrestall: Merci, chef Fantino, d'avoir pris cette initiative. Vous êtes la première personne, occupant un poste comme le vôtre, à venir parler de faits concrets concernant ce qui se fait dans votre localité, ce que vous faites pour vous en sortir et les lacunes du système actuel.

Avant de comparaître devant le comité, avez-vous consulté le chef du service d'incendie en prévision de la préparation de votre mémoire, et cetera?

M. Fantino: J'ai eu des discussions avec lui, oui.

Le sénateur Forrestall: Pourquoi n'est-il pas là aujourd'hui? Évidemment je ne m'attends pas à ce que vous me répondiez.

M. Fantino: Je suis sûr qu'il serait ravi d'être là.

Le sénateur Forrestall: Vous avez parlé de l'Association provinciale des chefs de police. Mais qu'en est-il de l'Association canadienne des chefs de police? Ce serait bien utile qu'un organe national prépare un mémoire sur le sujet.

M. Fantino: Je suis convaincu que les responsables de cette association seraient tout aussi désireux que moi de communiquer au comité leurs vues sur la question.

Le sénateur Forrestall: Peut-être pourriez-vous leur suggérer?

M. Fantino: Je veux bien en glisser un mot aux responsables des deux organismes, si vous le souhaitez. Je siège au Conseil d'administration de l'Association des chefs de police de l'Ontario et je suis membre de l'Association canadienne des chefs de police. Je suis sûr que ces deux organismes seraient ravis de vous faire part de leurs observations.

Le sénateur Forrestall: En ce qui nous concerne, ce serait bien utile de pouvoir prendre connaissance de leurs observations ou de tout commentaire qu'ils voudraient bien nous faire sur la question. Tout ce qui permet d'élargir le débat, et de nous éloigner de la notion selon laquelle tout doit relever de la responsabilité du fédéral, afin que d'autres puissent jouer un rôle dans ce domaine, est forcément positif.

En ce qui concerne la fréquence des incidents depuis le 11 septembre, je dois dire que c'est non seulement étonnant mais inquiétant. Est-ce que la situation s'est stabilisée? Avez-vous observé une baisse du nombre d'incidents?

M. Fantino: Oui, nous avons observé une baisse importante. Pendant un bon moment, nous réagissions constamment à un nouvel incident. Mais le niveau d'activité a progressivement diminué.

Le sénateur Forrestall: Êtes-vous au courant des mesures qui ont dû être prises en réponse à des appels?

Mr. Fantino: Yes. The numbers of white powder calls, for instance, created a great deal of havoc in the city. We treated those as bona fide situations. It is very disruptive. It terrorizes people. There are marginal folks in our society who use these events to create mischief.

Collectively, we have all done a fine job — that is, fire, ambulance, medical and the medical officer of health — to try to educate the public to relieve that high level of anxiety. We made absolutely certain that we responded effectively to each one of those calls, never anticipating or discounting any of them. That gave significant assurance to the community.

Senator Forrestall: In terms of your capacity to communicate with fire, health, federal resources and perhaps on the ground, do you have common technical capacity to achieve this?

Mr. Fantino: Yes, we do. For instance, I meet regularly with my counterparts in the emergency services. We have a good understanding of roles and responsibilities. We work collaboratively to come up with one unified response to our needs and our challenges post the September 11 situation for the city.

Senator Forrestall: In other words, the numbers that you have given us are just for Toronto. What is the population and the number of policemen in the Greater Toronto Area?

Mr. Fantino: The population of the GTA is 5-plus million. We are probably looking at another 2,500 police officers.

Senator Forrestall: Can one of your patrolmen talk from his car to an O.P.P. car?

Mr. Fantino: No, he cannot. We would have to go through a dispatch centre. We cannot speak to them directly.

Senator Forrestall: You have to be patched through?

Mr. Fantino: Yes, sir.

Senator Forrestall: Is that for your own security purposes?

Mr. Fantino: It has evolved that way. The systems are disparate. Because we are stand-alone police departments, we do what we believe is the right thing for our respective communities. Often, there is not this link.

Senator Forrestall: Can you speak to the RCMP?

Mr. Fantino: Not directly, no.

Senator Banks: What about the fire department?

Mr. Fantino: Oui. Par exemple, les nombreux appels au sujet d'une poudre blanche ont complètement bouleversé la ville. Nous avons traité chaque incident avec sérieux. Ça perturbe sérieusement la vie de tous les jours. Les gens ont très peur. Il y a des marginaux dans la société qui profitent de ces incidents pour faire des mauvais coups.

Collectivement, nous avons tous fait un excellent travail — je veux dire par là le service d'incendie, d'ambulance, médical et le médecin hygiéniste — pour ce qui est de bien renseigner les citoyens afin d'atténuer leur angoisse. Nous avons fait l'impossible pour réagir efficacement à chacun de ces appels, sans idées préconçues et sans jamais sous-estimer leur importance. Voilà qui a considérablement rassuré les citoyens.

Le sénateur Forrestall: Je m'intéresse à votre capacité de communiquer avec les services d'incendie et de santé, les instances fédérales et d'autres services qui sont présents sur le terrain; disposez-vous tous de la capacité technique voulue pour assurer ce genre de communications efficaces

Mr. Fantino: Oui, tout à fait. Par exemple, je rencontre régulièrement mes homologues des services d'urgence. Nous comprenons très bien nos rôles et responsabilités respectifs. Nous travaillons en collaboration pour coordonner tous les éléments de notre intervention compte tenu de nos besoins et des défis que nous avons à relever depuis le 11 septembre.

Le sénateur Forrestall: Autrement dit, les chiffres que vous venez de nous donner ne concernent que Toronto. Quelle est la population de la région du Grand Toronto et quel est l'effectif policier?

Mr. Fantino: La RGT compte plus de 5 millions d'habitants, et probablement 2 500 policiers.

Le sénateur Forrestall: Est-ce qu'un de vos policiers patrouilleurs peut communiquer depuis sa voiture avec une voiture de la PPO?

Mr. Fantino: Non. Il faut qu'on passe par un centre d'acheminement des appels. Il ne nous est pas possible de leur parler directement.

Le sénateur Forrestall: Il faut qu'un centre vous passe la communication?

Mr. Fantino: Oui.

Le sénateur Forrestall: Est-ce pour assurer votre propre sécurité?

Mr. Fantino: Non, c'est le système qui a évolué ainsi. Nos systèmes sont différents. Comme nous sommes des forces de police indépendantes, nous prenons les mesures qui nous semblent appropriées pour nos collectivités respectives. Souvent, il n'y a pas de possibilité de communication.

Le sénateur Forrestall: Êtes-vous en mesure de communiquer avec la GRC?

Mr. Fantino: Pas directement, non.

Le sénateur Banks: Et avec le service d'incendie?

Senator Forrestall: Surely, you can talk to the fire department.

Mr. Fantino: We can patch through to the fire department.

Senator Forrestall: You said "patch through."

Mr. Fantino: Yes.

Senator Forrestall: You cannot call them directly?

Mr. Fantino: With the new system we have put in, we can. However, it is not on an individual officer basis. We must switch the system over to be able to integrate all of the communications in the city.

Senator Forrestall: That can be done, though, can it?

Mr. Fantino: Yes, it can be done.

Senator Forrestall: Fairly quickly?

Mr. Fantino: Yes.

Senator Forrestall: How long would it take.

Mr. Fantino: Probably minutes. Someone would have to authorize it. It would have to be an emergency and then it would have to be authorized to switch over.

Senator Forrestall: Who would authorize that?

Mr. Fantino: We would — that is, either myself or someone else in our command.

Senator Forrestall: What about the military?

Mr. Fantino: No, we have no link with them except by phone. When we brought this Joint Investigative Unit together, we broke down all those barriers, enabling us to communicate with one another at least at the command level.

Senator Forrestall: Do you envision that the audit you are proposing would cover this type of concern?

Mr. Fantino: I would imagine that we would come up with one type of approach or response that would take into account all those emergency issues.

Senator Forrestall: On the question of training, do I understand the training of your police force to cope with biological and other unfamiliar forms of hostility other than crooks and that type of thing?

Mr. Fantino: Yes.

Senator Forrestall: How far would you want to go in this?

Mr. Fantino: The first responders would have to be trained sufficiently enough to use the proper equipment in responding to a situation. The first responders would have the ability to assess a situation properly. We do not expect that a first responder would

Le sénateur Forrestall: Je suppose que vous êtes tout de même en mesure de communiquer avec le service d'incendie.

M. Fantino: Nous pouvons établir une liaison téléphonique avec le service d'incendie.

Le sénateur Forrestall: Vous avez parlé de «liaison téléphonique».

M. Fantino: Oui.

Le sénateur Forrestall: Donc, vous ne pouvez pas les appeler directement?

M. Fantino: Avec le nouveau système que nous avons installé, si. Cependant, les agents individuels ne sont pas raccordés. Nous devons convertir l'ensemble du système pour être en mesure d'intégrer l'ensemble des communications dans la ville.

Le sénateur Forrestall: Mais cela peut se faire, n'est-ce pas?

M. Fantino: Oui, ça peut se faire.

Le sénateur Forrestall: Assez rapidement?

M. Fantino: Oui.

Le sénateur Forrestall: Ça prendrait combien de temps?

M. Fantino: Quelques minutes. Il faudrait une autorisation en bonne et due forme. Au départ il faudrait qu'il s'agisse d'une urgence, et ensuite il faudrait une autorisation pour faire le raccordement avec l'autre système.

Le sénateur Forrestall: Et qui donnerait l'autorisation?

M. Fantino: Nous — c'est-à-dire moi, soit un autre membre de l'équipe de commandement.

Le sénateur Forrestall: Et êtes-vous en mesure de communiquer avec l'armée?

M. Fantino: Non, nous pouvons communiquer uniquement par téléphone. Quand nous avons établi cette Unité d'enquête mixte, nous avons éliminé toutes ces barrières, si bien que nous pouvons communiquer les uns avec les autres, du moins au niveau du commandement.

Le sénateur Forrestall: À votre avis, la vérification que vous proposez abordera-t-elle ce genre de préoccupation?

M. Fantino: J'imagine que nous tâcherions d'élaborer une démarche ou plan d'intervention qui permette de tenir compte de tous ces besoins en situation d'urgence.

Le sénateur Forrestall: S'agissant de formation, ai-je raison de penser que vous souhaitez que vos agents reçoivent une formation spécialisée qui leur permette de savoir comment réagir face à des menaces biologiques et à des formes d'hostilité autres que les criminels, et cetera?

M. Fantino: Oui.

Le sénateur Forrestall: Et quelle est l'ampleur de la formation que vous préconisez?

M. Fantino: Il faudrait que les intervenants de première ligne soient suffisamment bien formés pour savoir utiliser les bons équipements en cas d'intervention d'urgence. Les intervenants de première ligne auraient les compétences voulues pour faire une

have to take charge of a situation for an extended period of time. The problem we have is that, when something happens, the first people to respond would be the folks on the road or the fireman in a hall who is responding to a call.

Senator Forrestall: You are talking about upgrading their capacity to address a situation and say, "Hey, we need a chief"?

Mr. Fantino: Yes, or to put on the appropriate clothing and conduct themselves in a way that will ensure safety.

Senator Forrestall: It is important that we hear — even if it is nothing more complicated than a letter to the chair — from your national association and anyone else that you can drum up.

Mr. Fantino: I am at your service. I would be pleased to extend encouragement to those folks to communicate with this committee.

Senator Forrestall: An invitation is extended to you for that purpose.

Mr. Fantino: I would certainly give my encouragement on the basis that it is very important to attend here to share with you. This is not a doom and gloom presentation. This is an issue of great concern to all of us. People in my position must articulate these issues. I am not professing to be right on every issue, but we must make you aware of what we are dealing with.

Senator Forrestall: That is vitally important. It is also important that, for example, I would hope Holland College is as removed and as safe as we feel. I live in a safe settlement. No one will go after me down there. There is not anything there but woods and salt water.

Have police colleges updated their curriculum with respect to terrorism identification and communications?

Mr. Fantino: I do not believe so. The police college in Toronto would be doing specialized courses on management and so forth. I have not heard that they have. I know that we are trying to get our recruit training upgraded. I do not know, senator, what they have done.

Senator Forrestall: When you say "recruit training upgraded," are you referring to qualifications?

Mr. Fantino: This is first level entry police officers.

bonne analyse de la situation. Nous ne nous attendons pas à ce que ces intervenants assument la responsabilité d'une situation pendant longtemps. Le problème, c'est que lorsqu'un incident se produit, les premiers à devoir intervenir seront ceux qui se trouvent déjà sur la route ou les pompiers qui répondent à un appel.

Le sénateur Forrestall: Vous parlez de la nécessité d'améliorer leurs compétences pour qu'ils sachent, en observant la situation, qu'ils ont besoin d'un chef ou d'autres intervenant spécialisés; c'est ça?

M. Fantino: Oui, ou encore pour qu'ils sachent se mettre en tenue appropriée et se comporter d'une façon qui va garantir la sécurité de tous.

Le sénateur Forrestall: Il serait très important que votre association nationale et n'importe quel autre groupe que vous pouvez intéresser à la question de communiquer avec nous — même si cette communication prend la forme d'une simple lettre adressée au président.

M. Fantino: Je suis à votre service. Je serais très heureux de les inciter personnellement à communiquer avec le comité.

Le sénateur Forrestall: Nous vous invitons officiellement à le faire.

M. Fantino: Je vais certainement les encourager personnellement et insister sur le fait qu'ils devraient comparaître eux-mêmes pour vous communiquer directement leurs points de vue. Il ne s'agit pas de faire les prophètes de malheur. Cette question nous préoccupe tous au plus haut point. Des gens qui occupent des postes comme le mien ont le devoir de définir clairement les difficultés qu'on rencontre. Je ne prétends pas avoir raison dans tous les cas, mais il nous incombe de vous mettre au courant des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Le sénateur Forrestall: Oui, c'est absolument essentiel. Il importe aussi... par exemple, j'ose espérer que Holland College est un coin aussi éloigné et sécuritaire qu'on le croit. J'habite une localité très sûre. Personne ne m'attaquera là-bas. Il n'y a que des forêts et de l'eau salée.

Les écoles de police ont-elles actualisé leurs programmes d'études pour aborder des questions telles que la détection des activités terroristes et les communications?

M. Fantino: Non, je ne crois pas. L'école de police de Toronto dispense certainement de cours spécialisés sur la gestion, et cetera. Mais je ne suis pas au courant de tous les cours qui sont offerts. Je sais que nous essayons de mettre à niveau notre cours de formation des nouvelles recrues. Malheureusement, sénateur, je ne sais pas vraiment ce qui a été fait dans ce domaine.

Le sénateur Forrestall: Quand vous dites que vous essayez de «mettre à niveau le cours de formation des nouvelles recrues», parlez-vous surtout des compétences?

M. Fantino: C'est le cours qui est dispensé aux agents de police du niveau d'entrée.

Senator Forrestall: What is the level today?

Mr. Fantino: Our recruits come in at age 21. There are two levels of training. The Canadian Police College provides specialized management-type training, with courses in fingerprint examination, bomb disposal and things that are of concern.

However, I am speaking of recruit training. The police college does not do any recruit training. That is done at Aylmer, Ontario. For the RCMP, it is done in Regina. There are two levels of training.

I am sure that under the circumstances everyone is revisiting and reviewing training to seek what further things should be put into the program.

Senator Forrestall: Thank you, chief, for taking the leadership and initiative of attending here.

Senator Wiebe: I will ask you a question I have asked every police group that has appeared before our committee in the last little while. We have heard from many of them. This country of ours has a tremendous amount of different police forces in it. We have municipal, provincial and federal law enforcement officers, as well as those at the ports and the borders. You name it; we have a barrage of police forces.

Within that I see a tremendous amount of duplication. I see a lot of different levels of training. In some cases, there is a very severe lack of knowledge on the job that they should be doing. In all cases, there is a severe lack of resources to do the job that they have been mandated to do.

Also, there is a tremendous inability in this day and age, where it is so vital, to share vital information between police forces quickly.

What would be wrong with a national police force? What would be wrong with one police force that would deal with all of these issues?

Say if it were the RCMP that became the national police force of Canada. It would then look after the ports, our cities and provinces. It would ensure that the proper training was the same across the board. There would not be a duplication of resources.

In your particular case as the police chief for Toronto, you would become the deputy commissioner of T-division. You would have the same responsibilities as you have now as chief of Toronto, but you would be part of a larger force that could provide you with immediate communication across this country. It could provide the same level of training as all the police chiefs and communities would have.

Le sénateur Forrestall: Et quel est le niveau de formation à l'heure actuelle?

M. Fantino: Nos recrues arrivent à l'âge de 21 ans. Il y a deux niveaux de formation. Le Collège canadien de police assure une formation spécialisée centrée sur la gestion, qui comprend des cours sur l'analyse des empreintes digitales, la neutralisation des bombes, et ce genre de choses.

Mais moi je vous parle de la formation des nouvelles recrues. Le collège de police n'assure pas la formation des nouvelles recrues. Cela se fait à Aylmer, en Ontario. Dans le cas de la GRC, la formation est dispensée à Regina. Il y a deux niveaux de formation.

Je suis convaincu que dans les circonstances actuelles, tout le monde revoit et réexamine les programmes de formation pour voir ce qu'il convient d'y incorporer.

Le sénateur Forrestall: Merci, chef, pour le leadership et l'initiative dont vous avez fait preuve en comparaisant aujourd'hui.

Le sénateur Wiebe: Je vais vous poser une question que j'ai posée à toutes les forces de police qui ont comparu devant le comité ces derniers temps. Nous avons reçu des témoignages d'un grand nombre d'entre elles. Au Canada, nous avons une vaste gamme de forces policières différentes. Il y a les agents de police municipaux, provinciaux et fédéraux, de même que ceux qui assurent la sécurité aux ports d'entrée et frontières. Nous avons tous les types de forces policières possibles et imaginables au Canada.

Je constate cependant qu'il y a beaucoup de double emploi. Je constate qu'il existe toutes sortes de niveaux de formation différents. Dans certains cas, il y a des lacunes très importantes en ce qui concerne les informations dont doivent disposer les agents pour bien faire leur travail. Dans tous les cas, il y a une pénurie grave de ressources, si bien que les policiers ne peuvent pas faire le travail qui correspond à leur mandat.

De plus, il y a de graves lacunes au niveau des communications alors qu'il est si indispensable de nos jours que les forces policières puissent partager rapidement des informations essentielles.

Qu'y aurait-il de mal à former une force de police nationale? Pourquoi ne pas confier la responsabilité de toutes ces questions à une seule force de police?

Supposons que la GRC devienne la force de police nationale du Canada. Elle serait chargée de protéger les ports, nos villes et nos provinces. Elle aurait à s'assurer que l'ensemble des agents de toutes les régions du pays reçoivent la bonne formation. Il n'y aurait pas de double emploi sur le plan des ressources.

Dans votre cas, puisque vous êtes le chef de police de Toronto, vous deviendriez le sous-commissaire de la Division T. Vous auriez les mêmes responsabilités qu'à l'heure actuelle, en tant que chef de police de Toronto, mais vous ferez partie d'une force plus importante qui vous fournirait la possibilité de communiquer immédiatement avec toutes les régions du pays. Cette force assurerait le même niveau de formation que toutes les autres forces de police et collectivités.

When you are talking one language, everyone who is involved in that police force understands it. I do not have that comfortable feeling that that is there right now.

With the tremendous resources that the crime segment has, it is so important that we have an exchange of information quickly. They are way ahead of us. We are falling farther and farther behind.

I hope that you do not mind me saying so, but it appears to me that we seem to be developing these little empires within our country with different police forces and different services. There is too much duplication, and that is costing us a tremendous amount of money.

What would your reaction be if the government were to accept a recommendation of this committee that we establish one police force in this country?

Mr. Fantino: Senator, you ask a probing question that deserves a direct answer. There would be nothing wrong with it.

Looking at the greater good on every issue — integration, united front and efficiencies — a great outcome could be achieved. I have no quarrel with that at all. Political issues may stand in the way.

You may be aware of the system in the United Kingdom. They have the Home Office concept, where, although there are different police departments, they are basically under one umbrella.

Certainly, from my point of view, and some of my colleagues may not appreciate these comments, I would embrace the concept of rationalizing, doing away with duplication, integrating our collective energy and resources and dealing with one issue in common. We want the best possible service to the public and provision of the best possible safety, security and quality of life for all of us.

If we could make that happen, I would agree that it would be a great outcome.

Senator Wiebe: I shall be working on my colleagues over the next little while to have that as one of our recommendations. To determine if I am successful, you will need to read the report.

Mr. Fantino: I will, senator. Some people will feel threatened by that. "Bigger is not better," some will say. You have heard all these things before.

From a totally practical point of view of who am I and who am I here to serve, yes, I would embrace that.

Si tout le monde parlait la même langue, tous ceux qui feraient partie de cette force seraient en mesure de se comprendre. Je n'ai pas l'impression que c'est le cas actuellement.

Vu les ressources considérables dont disposent les criminels, il est d'autant plus important que nous puissions échanger de l'information rapidement. Ils sont déjà bien plus avancés que nous. À l'heure actuelle, nous accusons de plus en plus de retard.

J'espère que vous ne prendrez pas en mauvaise partie ce que je vais vous dire, mais j'ai l'impression qu'il se crée de petits empires dans les divers services et forces de police du Canada. Il y a trop de double emploi, et cela nous coûte très cher.

Quelle serait donc votre réaction si le comité recommandait que nous créions une seule force de police au Canada, et le gouvernement décidait de donner suite à cette recommandation?

M. Fantino: Sénateur, vous me posez une question très directe qui mérite une réponse tout aussi directe. Il n'y aurait pas de mal à faire ce que vous proposez.

En ce qui concerne le bien public, dans tous les domaines — qu'on parle de l'intégration, de la possibilité de faire front commun ou d'assurer une plus grande efficacité — il est certain que les résultats seraient certainement excellents. Je n'ai absolument rien contre, mais cela pourrait se révéler difficile pour des raisons politiques.

Vous êtes peut-être au courant du système en vigueur au Royaume-Uni. Là ils ont la notion de Home Office; donc, même s'il existe des polices différentes, toutes relèvent d'une même structure.

En ce qui me concerne, et certains de mes collègues n'apprécient peut-être pas cette observation, l'idée de rationaliser le système, d'éliminer le double emploi, de rassembler nos énergies et ressources collectives et de conjuguer nos efforts pour nous attaquer à un problème en est une que je n'hésite aucunement à cautionner. Nous souhaitons assurer le meilleur service possible à la population tout en garantissant la sécurité et une qualité de vie optimale pour tous.

Si c'était possible de faire ce que vous proposez, je suis bien d'accord pour dire que le résultat serait certainement extraordinaire.

Le sénateur Wiebe: Je vais parler à mes collègues au cours des prochaines semaines pour les convaincre de faire une telle recommandation. Mais pour savoir si j'ai réussi ou non, vous devrez lire le rapport.

Mr. Fantino: Je le ferai, sénateur. Certains se sentiront menacés. Leur réaction sera de dire: «Plus gros, ce n'est pas forcément mieux.» Vous avez déjà entendu ce genre de choses.

Mais d'un point de vue purement pragmatique, par rapport à ma façon de concevoir mon rôle et mes responsabilités vis-à-vis du public que je sers, je dois dire que c'est une idée que j'accueille très favorablement.

The Chairman: Mr. Fantino, it has been a pleasure to have you here. We have appreciated your views. Your comments have been of great service to this committee. We hope to hear from you again before too long.

Mr. Fantino: Thank you.

The Chairman: Our next witness is Mr. Robert Wright. A career public servant, Mr. Wright has served in senior positions in the Department of Foreign Affairs, the Privy Council Office and Agriculture Canada before becoming Deputy Minister of Revenue Canada and commissioner of the new agency. Canada Customs is responsible for the enforcement of 70 acts and 50 agreements. There are 479 customs service locations, 412 of which are on the border.

Questions about the security of our borders were asked throughout our study. Today we have invited Commissioner Wright to speak to us about the work of his agency and the steps that have been implemented or are being undertaken to ensure the integrity of our borders.

Mr. Robert Wright, Commissioner, Canada Customs and Revenue Agency: I will make some brief comments and then entertain questions. I will tell you now that I am very proud to be here representing Canada Customs, and I am delighted you will be visiting Lansdowne tomorrow. I think you got out for an early phase of your study to meet with our people in Halifax and Vancouver. They are doing a tremendous job on the frontlines. Whenever lawmakers can get out and see what is happening on the frontline, it gives our people a boost, and I appreciate you taking the time to get out and see our people who are really getting it done. I am very proud of the work they are doing. I know our minister is. The Prime Minister, the Deputy Prime Minister and the Clerk of the Privy Council have taken occasion to comment upon the diligence that has taken place, particularly since September 11. Your being there also reinforces it.

We started looking fundamentally at our customs programs several years ago. Having had a free trade agreement in place for more than a decade, we wanted to modernize our customs processes to deal with the challenge of our shared border with the United States. Trade and travel between us have increased dramatically in the last 10 years and we want to ensure that our processes are keeping pace.

Mr. Lefebvre coordinated an outreach program, the Customs Blueprint Exercise, to consult within our organization with stakeholders like customs brokers and Canadian business to learn what we can do to modernize our processes on the border. We put together a Customs Action Plan for the minister of the day and talked about the changes to which we wanted to manage.

Le président: Monsieur Fantino, nous avons été très heureux de vous recevoir aujourd'hui et de connaître vos vues sur la question. Vos observations sont d'une grande utilité dans le cadre des travaux du comité. Nous espérons vous revoir bientôt.

Mr. Fantino: Merci.

Le président: Nous accueillons maintenant M. Robert Wright. Fonctionnaire de carrière, M. Wright a occupé divers postes supérieurs au ministre des Affaires étrangères, au Bureau du Conseil privé et à Agriculture Canada avant de devenir sous-ministre de Revenu Canada et commissaire de la nouvelle agence. L'Agence canadienne des douanes et du revenu est responsable de l'application de 70 lois et d'une cinquantaine d'ententes. Il y a 479 points de services douaniers, dont 412 se trouvent à la frontière.

Depuis le début de notre étude, de nombreuses questions se posent au sujet de la sécurité de nos frontières. Nous avons donc invité le commissaire Wright à comparaître devant le comité pour parler du travail de l'Agence et des mesures qui ont déjà été prises ou sont en préparation pour garantir l'intégrité de nos frontières.

M. Robert Wright, commissaire, Agence des douanes et du revenu du Canada: Je vais faire quelques brèves remarques liminaires et je serai ensuite à votre disposition pour répondre à vos questions. Je tiens à vous dire d'entrée de jeu que je suis très fier d'avoir aujourd'hui l'occasion de représenter les Douanes canadiennes, et je suis très content de savoir que vous pourrez visiter Lansdowne demain. Si je ne m'abuse, vous avez pu, dès le début de votre étude, rencontrer des membres de notre personnel à Halifax et à Vancouver. Ils font un excellent travail sur la première ligne. Quand les législateurs ont la possibilité d'observer eux-mêmes la situation sur la première ligne, ça encourage toujours nos employés, et je tiens donc à vous remercier d'avoir pris le temps de faire cette visite et de rencontrer les personnes qui travaillent si efficacement en notre nom. Je suis très fier de ce qu'ils font. Je sais qu'il en va de même pour le ministre. Le premier ministre, le vice-premier ministre et le greffier du Conseil privé ont tous saisi l'occasion de rendre hommage à la diligence démontrée par nos employés, notamment depuis le 11 septembre. Donc, votre présence ne fait que renforcer ce message.

Nous avons commencé il y a quelques années à revoir l'ensemble de nos programmes douaniers de fond en comble. Comme un accord de libre-échange était déjà en place à l'époque depuis plus d'une décennie, le moment semblait opportun pour moderniser nos procédures douanières afin de mieux relever les défis liés à la frontière que nous partageons avec les États-Unis. Les déplacements entre nos deux pays ont augmenté de façon exponentielle au cours des 10 dernières années et nous voulons nous assurer que nos procédures évoluent au même rythme.

M. Lefebvre a coordonné un programme d'approche, qu'on a appelé l'Exercice d'élaboration du plan directeur des Douanes, en vue de consulter les intervenants clés, comme les courtiers en douane et les entreprises canadiennes, pour savoir ce que nous devrions faire pour moderniser nos procédures à la frontière. Nous avons ensuite élaboré un plan d'action pour les Douanes à

That report received a great deal of support within government and the business community, and we commenced to implement it.

Then, of course, September 11 came along, heightening the concerns of everyone about the security of our borders and reinforcing our interest in re-examining the processes we had underway to ensure they were as secure and effective as possible. After consulting with the business community and other stakeholders, we did not change our course but determined that we should accelerate the implementation of some important changes at our shared border and otherwise, and we began to work on that.

Mr. Lefebvre worked very actively on Bill S-23, which modernized our regime for managing commercial and people shipments and gave us some important new security tools with which to manage our border. The reaction from September 11 was that we should accelerate the implementation of these new tools as quickly as possible.

With regard to your opening comments, Mr. Chairman, there were a couple of very important strategic oversight issues on this important security issue. First, the budget that followed the September 11 incident provided the major source of funding for a broad range of security initiatives under a coordinated umbrella. That included some very important enhancements to our resource base, to ensure that we could accelerate these new security and modern border practices. Second, a week after the budget, the conference between Governor Ridge and now Deputy Prime Minister Manley led to the 30-point action plan. We are very much affected by the action plan. We are involved in about 15 of the initiatives and leading on eight of them.

In fact, on Wednesday, Mr. Lefebvre and I will be travelling to the United States to meet with colleagues in U.S. immigration and customs. This will be my ninth meeting with Commissioner Bonner of U.S. customs in the last six months. We are working very actively together at modernizing our approach and collaborating on making a more secure economy and environment for the citizens of both countries.

We are working on six or seven particular initiatives, but they can be broken down into three areas: to enhance security yet expedite traffic amongst people movement, to modernize our commercial clearance processes, and to collaborate in the international fora to strengthen the overall international environment on container security in particular, but also on other issues.

l'intention du ministre de l'époque qui traitait des différents changements que nous souhaitions apporter au système. Ce rapport a été très bien accueilli par le gouvernement et les entreprises en général, et nous avons donc commencé à le mettre en oeuvre.

C'est alors qu'ont eu lieu les événements du 11 septembre, dont le résultat a été une intensification des préoccupations de tous et chacun à l'égard de la sécurité de nos frontières et un désir accru de réexaminer les procédures que nous étions en train d'appliquer pour nous assurer qu'elles étaient aussi sûres et efficaces que possible. Après avoir consulté les entreprises et d'autres intervenants clés, même si nous n'avons pas changé d'orientation, nous avons décidé d'accélérer le processus de mise en oeuvre de certains changements importants à notre frontière avec les États-Unis et dans d'autres secteurs, et c'est ce que nous avons fait.

M. Lefebvre a travaillé activement à la préparation du projet de loi S-23, qui a permis de moderniser notre système de traitement des envois commerciaux et des humains à la frontière en nous fournissant d'importants nouveaux outils de sécurité pour mieux gérer nos opérations. Après le 11 septembre, il semblait nécessaire d'accélérer le plus possible la mise en application de ces nouveaux outils.

Dans vos remarques liminaires, monsieur le président, vous avez fait mention de quelques questions clés de contrôle stratégique touchant cet important dossier de la sécurité. D'abord, le budget qui a suivi l'événement du 11 septembre nous fournissait des crédits importants pour financer une vaste gamme d'initiatives s'inscrivant dans un projet cadre coordonné. Il s'agissait entre autres de l'accroissement considérable de nos ressources, pour nous permettre d'accélérer l'application de ces nouvelles mesures de sécurité et formalités modernes de frontière. Deuxièmement, une semaine après le dépôt du budget, la rencontre du gouverneur Ridge et de l'actuel vice-premier ministre Manley a donné lieu au plan d'action en 30 points. Nous avons été considérablement touchés par ce plan d'action. Nous participons à une quinzaine des initiatives et c'est nous qui pilotons huit d'entre elles.

En fait, mercredi, M. Lefebvre et moi nous rendrons aux États-Unis pour rencontrer nos collègues des services américains de l'immigration et des douanes. Il s'agira de ma neuvième rencontre avec le commissaire Bonner, des douanes américaines, depuis six mois. Nous travaillons en étroite collaboration pour moderniser notre démarche afin de garantir la stabilité de notre économie et un environnement plus sûr pour les citoyens des deux pays.

Nous travaillons activement à la préparation de six ou sept initiatives particulières, et ce dans trois grands domaines: pour améliorer la sécurité tout en accélérant le passage à la frontière des marchandises et des gens, moderniser nos procédures de dédouanement commercial, et collaborer sur la scène internationale en vue de renforcer l'environnement général dans l'ensemble du monde en ce qui concerne la sécurité des conteneurs en particulier, mais dans d'autres domaines également.

I can summarize those three issues quickly. On the security of people, we are looking at moving as quickly as possible to expand a pilot project on a smart card process to identify low-risk travellers. Over 100 million people cross the U.S.-Canada border each year. We want to identify the very low-risk traveller who can be security screened in both countries. Those people would get a smart card to permit travel in both directions. We have been piloting the CANPASS program for travel into Canada for some years. The U.S. had their own program called INSPASS.

As well, last year in Sarnia-Port Huron, we piloted a program called NEXUS. With that program, there is one card and one registration process. Low-risk travellers can apply, be screened by three different sets of data and security agencies on both sides of the border, and get a card. Both countries have been looking at that program and both countries are very pleased with what they see. Therefore, Minister Manley and Minister Caplan announced a few weeks ago that we are looking at expanding NEXUS as soon as possible into British Columbia and in Southern Ontario.

The best way to find high-risk travellers is to stream the low-risk folks and focus on the unknown, which is what we are doing. This week, we will be meeting with our colleagues in the U.S. on this.

We are looking at a smart card approach for low-risk air travel. There are eight air preclearance centres in Canada for travel to the U.S. I believe that 80 per cent of the travellers from Dorval are cross-border.

Mr. Denis Lefebvre, Assistant Commissioner, Customs Branch, Canada Customs and Revenue Agency: At Dorval, 10 million trans-border passengers arrive by air from the U.S. each year.

Mr. Wright: If we can use a biometric card to identify low-risk people and expedite them, we can focus on the unknown. Therefore, on people movement we are making good progress with the U.S. Our interest is the same, that is, to identify the low risk and focus on the unknown.

On the commercial side, we announced some very important changes last year and in December started implementing a program called the Customs Self-Assessment Program. Bear in mind that we have had free trade in Canada for over 10 years and that the top 100 companies account for over 40 per cent of the imports into Canada. The top 1,000 companies account for over 70 per cent of the trade. As you may know, the CCRA is a

Je peux vous faire un bref résumé de ce en quoi consiste les initiatives prises dans ces trois domaines. En ce qui concerne la sécurité des personnes, nous essayons d'accélérer le plus possible l'élargissement d'un projet pilote sur l'utilisation d'une carte à puce pour l'identification des voyageurs à faibles risques. Plus de 100 millions de personnes traversent la frontière canado-américaine chaque année. Nous souhaitons par conséquent identifier les voyageurs qui posent très peu de risques et peuvent faire l'objet de contrôle de sécurité dans les deux pays. Ces personnes recevraient une carte à puce leur permettant d'effectuer des voyages dans les deux sens. Voilà déjà plusieurs années que nous mettons à l'essai le programme CANPASS pour les déplacements vers le Canada. Les États-Unis ont créé leur propre programme, qui s'appelle INSPASS.

De plus, l'année dernière à Sarnia-Port Huron, nous avons mis à l'essai un programme qui s'appelle NEXUS. Ce programme prévoit l'utilisation d'une seule carte et le recours à un seul processus d'inscription. Les voyageurs à faibles risques peuvent demander à y participer, faire l'objet de contrôles effectués à l'aide de trois ensembles de données et divers organismes de sécurité des deux côtés de la frontière, en vue d'obtenir une carte. Les deux pays suivent de près les progrès et les deux sont très satisfaits des résultats. Par conséquent, le ministre Manley et la ministre Caplan ont annoncé il y a quelques semaines que nous envisageons d'élargir le programme NEXUS dans les plus brefs délais, pour l'offrir en Colombie-Britannique et dans le sud de l'Ontario.

La meilleure façon d'identifier les voyageurs à faibles risques consiste à les traiter à part et à se concentrer sur l'inconnu, et voilà justement ce que nous faisons. Cette semaine, nous allons rencontrer nos collègues américains pour en discuter.

Nous examinons la possibilité d'adopter l'approche de la carte à puce pour les déplacements en avion à faibles risques. Au Canada nous avons huit centres de prédé douanement des personnes voyageant en avion vers les États-Unis. Si je ne m'abuse, 80 p. 100 des voyageurs partant de l'Aéroport Dorval ont pour destination les États-Unis.

M. Denis Lefebvre, sous-commissaire, Direction générale des douanes, Agence des douanes et du revenu du Canada: À l'Aéroport Dorval, 10 millions de passagers transfrontaliers arrivent en avion depuis les États-Unis chaque année.

Mr. Wright: Si nous sommes en mesure d'utiliser une carte biométrique pour identifier les voyageurs à faible risque et accélérer leur traitement, nous pourrons à ce moment-là nous concentrer sur l'inconnu. Donc, en ce qui concerne le mouvement des personnes, nous réalisons de bons progrès de pair avec les États-Unis. Notre objectif est le même, c'est-à-dire d'identifier les voyageurs à faibles risques et de nous concentrer sur l'inconnu.

Du côté commercial, nous avons annoncé des changements très importants l'année dernière, et en décembre, nous avons commencé à mettre en oeuvre un programme que nous appelons le Programme d'autoévaluation douanière. Rappelez-vous que le libre-échange est en vigueur au Canada depuis plus de 10 ans et que les 100 plus grandes compagnies sont à l'origine de plus de 40 p. 100 des importations vers le Canada. Les

little bit into the audit business, and we have more confidence in a post-entry audit process for commercial clearance than trying to manage each of the 11 million commercial transactions a year.

We offered to go on a post-entry audit process for larger or more secure companies that are willing to ante up to become partners in security. The business community was very interested in this and was ready to make the investments we required. The U.S. has also been also interested in following this. We have been working very hard with U.S. customs, and Minister Caplan has expressed a strong interest in getting one program that can have the same conditions going both ways. We are trying to work with our U.S. colleagues on a harmonized process that will build up the very best of our interest in expediting trade while identifying the unknown so that we can focus on it. We are trying to secure some meaningful partnerships from private-sector colleagues in the business community that are ready to ante up for security so that we can enhance the security of their trade.

We also have a very long list of cooperation agreements with the U.S. on security, on commercial fraud and on sharing information on high-risk travellers. We are looking at expanding that as well.

Finally, the U.S. and Canada are both members in high regard, I would say, within the World Customs Association. Mr. Lefebvre is vice-president for the Americas in that organization. We are looking to cooperate in that forum to deal with international issues.

You focused on containers and shipping in an earlier report. Many of the answers we want in terms of enhancing the overall security of that trade require international approaches that require more information in advance, striking protocols with the major ports of the world to see what we can learn about shipments before they leave the port, and that help focus on areas of particular concern even before they leave.

We have a very broad and important agenda for cooperation with the U.S. I can discuss any aspect of that agenda you wish to pursue. I wish to reiterate how pleased we are that you are making a trip to the field to see what our people on the front line are doing. Every day on the front line we see the spirit of cooperation that we try to take to our meetings with Commission Bonner and the most senior people in the U.S. customs.

1 000 plus importantes entreprises sont à l'origine de plus de 70 p. 100 des échanges. Comme vous le savez peut-être, l'ADRC procède à des vérifications, et pour ce qui est du dédouanement des marchandises commerciales, nous préférons recourir à un système de vérification des marchandises après leur entrée au Canada, plutôt que d'essayer de suivre de près chacune des 11 millions de transactions commerciales chaque année.

Nous avons offert aux compagnies plus importantes ou plus sûres qui sont prêtes à faire des investissements pour devenir des partenaires sur le plan de la sécurité d'utiliser un processus de vérification des marchandises après l'entrée au Canada. Les entreprises étaient très intéressées et tout à fait disposées à faire les investissements requis. Les États-Unis suivent aussi les progrès dans ce domaine. À cet égard, nous travaillons très fort avec les douanes américaines, et la ministre Caplan a fait savoir qu'elle voudrait être en mesure d'exécuter un programme dont les conditions seraient les mêmes dans les deux sens. Ainsi nous collaborons avec nos collègues américains à la définition d'une démarche harmonisée qui traduira notre volonté commune d'accélérer les échanges tout en cernant l'inconnu pour pouvoir mieux cibler nos efforts. Nous essayons d'établir des partenariats fructueux avec nos collègues des entreprises privées qui sont prêtes à investir dans la sécurité pour que nous puissions ensemble rehausser la sécurité des échanges dont ils bénéficient.

Nous avons également conclu toute une série d'accords de coopération avec les États-Unis touchant la sécurité, la fraude commerciale et la communication réciproque d'information sur les voyageurs à risques élevés. Nous envisageons d'élargir également nos initiatives dans ces divers domaines.

Enfin, les États-Unis et le Canada sont des membres de l'Organisation mondiale des douanes qui sont à mon avis très estimés. M. Lefebvre est vice-président de l'Organisation pour la région des Amériques. Nous souhaitons nous attaquer à diverses questions internationales grâce à la collaboration avec les autres pays membres de l'Organisation.

Vous avez abordé la question des conteneurs et du transport maritime dans un rapport antérieur. Bon nombre des solutions que nous cherchons à définir pour améliorer la sécurité globale des échanges reposent sur une démarche internationale qui suppose une information plus complète à l'avance, la conclusion de protocoles avec les principaux ports du monde pour nous renseigner sur la nature des envois avant qu'ils quittent le port, et ce encore une fois, pour nous aider à nous concentrer sur les envois qui semblent préoccupants avant même d'avoir quitté le port d'origine.

Nous avons un programme très vaste et important de projets coopératifs à entreprendre avec les États-Unis. Je suis à même de discuter de n'importe quel aspect de ce programme qui pourrait vous intéresser. Je tiens à répéter, d'ailleurs, à quel point nous sommes heureux de votre décision d'aller dans les régions pour observer vous-mêmes le travail des agents qui sont sur la première ligne. Tous les jours sur la première ligne, nous témoignons de l'esprit de collaboration qui existe entre nos deux pays et que nous essayons de communiquer dans nos réunions avec la Commission Bonner et les dirigeants des douanes américaines.

Senator Atkins: As you know, we have Bill C-55 in the House of Commons. How does that assist you in your responsibilities?

Mr. Wright: There are issues relating to sharing information.

Mr. Lefebvre: Bill C-55 is about other powers needed by other ministries. To my knowledge, nothing in there enables us. A two-line, small provision enables us to do what we were authorized to do under Bill S-23, but it is not an empowering clause. It is simply to remove an anomaly in the legislation. Otherwise, Bill C-55 does not have an impact on the work of the agency.

Senator Atkins: Does it give you access to manifests under the law?

Mr. Lefebvre: In Bill S-23, which amended the Customs Act, we are authorized to obtain information from airlines early on, even before they leave, or electronically, so we have that power as a result. From any public conveyances, we have the right to ask ships for the crew's manifest ahead of time. We call that advance passenger information, or name record information.

Senator Atkins: Do you have the manpower to deal with manifests when they are provided to you, for example, if an airline leaves Boston and lands in Halifax?

Mr. Lefebvre: We would not manually have the manpower to do it, if we had to do it manually. We now have electronic tools that will search the manifest for people we are interested in and will highlight anyone in our data bank we should look at from information we have received from other law enforcement agencies or immigration. It will be information technology that will assist our teams of officers to analyze the data.

Senator Atkins: On the manpower question, when we were in Halifax, we heard some concern about the limited amount of training some of the personnel in customs and immigration receive. There was a strong appeal to us to make the case that there should be more training, and, of course, more personnel. Do you wish to comment on that?

Mr. Wright: Just on your previous comment, the CCRA has the equivalent IT investments of the third largest bank. We are very much looking forward to using these tools to make the most out of advance passenger manifest.

Le sénateur Atkins: Comme vous le savez, la Chambre des communes est actuellement saisie du projet de loi C-55. Dans quelle mesure ce projet de loi vous aidera-t-il à vous acquitter de vos responsabilités?

M. Wright: Il y a des problèmes en ce qui concerne l'échange d'information.

Mr. Lefebvre: Le projet de loi C-55 a pour objet d'accorder certains pouvoirs que requièrent d'autres ministères. Que je sache, ce projet de loi ne nous confère aucun pouvoir additionnel. Une toute petite disposition du projet de loi, qui compte environ deux lignes, nous accorde le même pouvoir que prévoyait le projet de loi S-23, mais il ne s'agit pas d'une disposition habilitante. Elle a simplement pour objet d'éliminer une anomalie de la législation actuelle. Sinon, le projet de loi C-55 n'influera pas sur le travail de l'Agence.

Le sénateur Atkins: Vous permettra-t-il d'avoir accès aux listes de passagers?

Mr. Lefebvre: Aux termes du projet de loi S-23, qui modifiait la Loi sur les douanes, nous sommes autorisés à obtenir de l'information auprès des compagnies aériennes très tôt, même avant le départ, ou par voie électronique; donc, nous détenons déjà ce pouvoir grâce au projet de loi en question. Du moment qu'il s'agit d'un moyen de transport public, nous avons le droit de demander que l'équipage nous remette au préalable le manifeste de passagers. C'est ce que nous appelons les renseignements anticipés sur les passagers ou les fiches d'information ou les fiches signalétique.

Le sénateur Atkins: Avez-vous suffisamment de personnel pour examiner les manifestes lorsqu'on vous les fournit — par exemple, pour un vol en provenance de Boston et à destination de Halifax?

Mr. Lefebvre: Nous n'aurions pas suffisamment de personnel pour examiner manuellement les manifestes, s'il fallait le faire de cette façon. À présent nous disposons d'outils électroniques permettant de faire une recherche dans les manifestes pour repérer les noms de personnes qui nous intéressent ou qui figurent déjà dans notre banque de données grâce à l'information que nous avons reçue d'autres organismes d'exécution de la loi ou du service d'immigration. Les technologies de l'information dont nous disposons aideront donc nos équipes d'agents à analyser ces données.

Le sénateur Atkins: Toujours sur la question de l'effectif, lorsque nous étions à Halifax, on nous a fait part de certaines préoccupations concernant la formation limitée que reçoivent les douaniers et le personnel de l'immigration. Les témoins en question nous ont vivement exhortés à insister pour qu'il y ait plus de formation et, bien entendu, plus de personnel. Quelle est votre réaction?

M. Wright: D'abord, pour répondre à votre dernier point, l'ADRC investit autant dans les technologies de l'information que la troisième banque la plus importante. Nous sommes très heureux d'avoir maintenant la possibilité d'utiliser de tels outils, qui nous permettent de profiter au maximum de l'information contenue dans les manifestes de passagers qui nous sont donnés par anticipation.

In terms of overall levels of resourcing, we were pleased with the substantial additional resources received in the last budget, \$400 million over the fiscal period, to let us do a number of things. We have purchased advanced technology applying principally to airports and seaports. We have a proud training record in CCRA. We devote approximately 6 per cent of our payroll to annual training and learning. A new customs officer gets eight weeks in-house training at our college in Rigaud, Quebec.

There is always scope to do more, and since September, we have been looking at having an ongoing regular training program. Although there is scope to do more, we are well resourced. We can make our business cases. On our land border, we have between 25 and 30 per cent more resources in manpower. It is a question of how we can better use those resources. Training is absolutely it. We want to invest in our front line people. We are sensitive to that, senator, but I would say the glass is more than half full on that one.

Senator Atkins: What about the temporary employees?

Mr. Wright: Are you talking about students?

Senator Atkins: Yes.

Mr. Wright: We have less than 300 students during the year, and our front line customs officers rank about 4,000. It is quite small during the year. It goes up over 1,000 in the summertime. Our students are all university students and a great source of future employees. We want to maintain that program for that reason alone. They do a great job. They are trained for three weeks.

My first job in government was as a student customs officer. It is a good job; it exposes an individual to a professional environment. Our front line officers are not left alone in the job. They are part of the overall team. They take guidance from superintendents and also from other officers. They are a great source of future customs officers, and many go beyond the customs program. We see that as important, but they are in no way a replacement for professional full-time officers.

Senator Atkins: Another thing we heard is that just one officer might be at these less active ports of entry, when there was a strong representation that pairs should be in some of these, and maybe more cooperation with the American side.

Mr. Wright: We absolutely do work on expanding our cooperation with the U.S. sides. In fact, we co-locate. We built common facilities at border points, and would like to do more of that. We have a protocol so that we have a buddy system on both

Pour ce qui est du niveau général de nos ressources, nous étions très contents des crédits supplémentaires très importants affectés au ministère au dernier budget, soit 400 millions de dollars au cours de l'exercice financier, somme qui va nous permettre de faire plusieurs choses. Nous avons acquis des technologies de pointe que nous comptons utiliser surtout dans les aéroports et dans les ports maritimes. Au chapitre de la formation, nous sommes fiers de notre excellent bilan à l'ADRC. Nous consacrons chaque année environ 6 p. 100 de notre masse salariale à la formation et l'apprentissage. Un nouveau douanier reçoit huit semaines de formation interne à notre collège de Rigaud, au Québec.

Il y a toujours moyen de faire davantage, et depuis septembre, nous envisageons de créer un programme permanent de formation régulière. Mais même s'il y a moyen de faire plus, nous avons déjà beaucoup de ressources. Nos analyses de rentabilisation sont solides. Pour ce qui est de la frontière terrestre, nous avons maintenant de 25 à 30 p. 100 de personnel de plus. Il s'agit plutôt de savoir comment on peut mieux utiliser ces ressources. La formation est une nécessité absolue. Nous voulons investir dans nos agents de première ligne. Nous sommes très sensibles à cet argument, sénateur, mais je voudrais dire que dans ce domaine le verre est déjà assez bien rempli.

Le sénateur Atkins: Et qu'en est-il des employés temporaires?

M. Wright: Vous parlez des étudiants?

Le sénateur Atkins: Oui.

M. Wright: Nous engageons moins de 300 étudiants pendant l'année, alors que nos douaniers de première ligne sont au nombre de 4 000. Donc le nombre d'employés de ce genre que nous recrutons durant l'année est assez minime. En été, nous en avons plus de 1 000. Il s'agit exclusivement d'étudiants d'université, qui constituent une excellente source de futurs employés. Ne serait-ce que pour cette raison, nous tenons à conserver ce programme. Ils font un excellent travail. Ils bénéficient de trois semaines de formation.

Mon premier emploi au gouvernement était justement un emploi de douanier lorsque j'étais encore étudiant. C'est un bon emploi; il permet de travailler dans un environnement professionnel. Nos douaniers de première ligne ne travaillent pas seuls. Ils font partie de toute une équipe. Ils sont conseillés par les surveillants et d'autres douaniers. Les étudiants représentent une excellente source de futurs douaniers, et bon nombre d'entre eux ne s'arrêtent pas au programme des douanes. En ce qui nous concerne, c'est important, même s'ils ne peuvent aucunement remplacer des douaniers professionnels à plein temps.

Le sénateur Atkins: Nous avons également entendu dire qu'un seul douanier peut être affecté aux points d'entrée moins actifs; on nous a fait valoir qu'il faut affecter deux douaniers à certains de ces points d'entrée, et intensifier peut-être la coopération avec les États-Unis.

M. Wright: Nous déployons des efforts considérables pour élargir nos efforts coopératifs avec les douanes américaines. D'ailleurs, nous partageons des locaux. Nous avons fait construire des installations mixtes à certains points d'entrée et

sides, and the U.S. has a strong interest in that as well. We have protocol with all of the local police. It is a vital part of our partnership. I know Commissioner Zaccardelli is pursuing Integrated Border Enforcement Teams on the border. He is creating 14 teams. We are part of it as well as U.S-Canadian immigration, CSIS and local police with their counterparts from the U.S.

We have 70 single-person ports. There are still some single-person ports. In a period of heightened security, we will do a number of things. We did double up those ports for some period of time. We have stopped doing that. We also look at having some of our flexible response teams pay more frequent visits to support our people, but there are approximately 40 or 50 single-person ports, and if you double up there, given our shift work and everything else, you are talking about the equivalent of over 200 people. We have discussed with our employees and unions whether that is the best use of resources, and it is not. There are alternative uses of those resources and alternative ways to buttress the security. It is an area we monitor regularly, and it is on the agenda for discussions with the U.S. this week.

Senator Atkins: One of my pet peeves is seeing Americans in the National Guard on borders with weapons. I find that offensive, quite frankly, and, I suspect, unnecessary. What is your view of weapons?

Mr. Wright: I do not have a view on the American side.

Senator Atkins: I am talking about our side.

Mr. Wright: We have provided our employees with personal protection training. They have expanded authority to arrest impaired drivers. We receive professional advice that they need additional tools for that sort of activity. We provide them with batons and pepper spray once they have been fully trained. They are executing those authorities very well. We do not believe there is any case for arming Canadian officers, even though our union has a different view and it is lobbying for arming. That is not something we believe there is a case for.

It is a judgment, and like all judgments, we are monitoring it on a regular basis, but we have never seen a case, even where there are serious incidents. We get over 100 million travellers to Canada from the U.S., and some of them are not pleasant people. We have to train our people to deal with that. As far as arming 4,000 customs officers, you cannot just give people

nous souhaitons élargir de telles initiatives. Nous avons un protocole en vertu duquel nous appliquons un système de jumelage des deux côtés de la frontière, et c'est une formule qui intéresse au plus haut point les États-Unis. Nous avons signé des protocoles avec toutes les polices locales. Cela représente un élément essentiel de notre partenariat. Je sais que le commissaire Zaccardelli essaie de mettre en place des équipes intégrées d'exécution à la frontière. Il est en train de créer 14 équipes. Nous participons à cet effort, ainsi que les services d'immigration américain et canadien, le SCRS et les polices locales avec leurs homologues américains.

Nous avons 70 points d'entrée dotés d'un seul douanier. Donc, c'est encore le cas à certains points d'entrée. Pendant des périodes où la sécurité est renforcée, nous prenons diverses mesures, cependant. Pendant un certain temps, nous avons doublé l'effectif à ces points d'entrée. Nous avons cessé de faire ça. Nous pourrions aussi décider de prévoir que certaines équipes d'intervention mobiles intensifient leurs visites pour soutenir le personnel de ces points d'entrée; mais il y a environ 40 ou 50 points d'entrée dotés d'un seul douanier, et si on double les effectifs, étant donné que les douaniers sont des travailleurs postés et toutes les autres complications, on parle de l'équivalent de plus de 200 personnes. Nous avons discuté avec nos employés et les syndicats de la mesure dans laquelle ce serait une bonne utilisation de nos ressources. À notre avis, ce n'est pas le cas. Il y a d'autres façons d'utiliser ces ressources et d'autres moyens de renforcer la sécurité. C'est un dossier que nous suivons régulièrement, et il est prévu que nous discutions cette semaine, d'ailleurs, avec nos homologues américains.

Le sénateur Atkins: Ce qui m'agace, c'est de voir des membres armés de la National Guard américaine à la frontière. Cela m'offusque, et pour tout dire, j'ai l'impression que ce n'est pas nécessaire. Que pensez-vous du port d'armes?

Mr. Wright: Je n'ai pas d'opinion sur ce que font les Américains.

Le sénateur Atkins: Je parle de nos agents.

Mr. Wright: Nous avons assuré à nos employés une formation sur la protection personnelle. De plus, ils détiennent à présent des pouvoirs accrus, et peuvent donc arrêter des conducteurs en état d'ébriété, par exemple. Selon les conseils professionnels que nous avons reçus, ils ont besoin d'outils additionnels pour être à même de traiter des cas de ce genre. Nous leur fournissons des matraques et du gaz poivré une fois qu'ils ont reçu une formation complète. Ils font preuve d'une grande compétence dans l'exercice de leurs fonctions. À notre avis, il n'est pas nécessaire de donner des armes à feu aux douaniers canadiens, même si notre syndicat ne soit pas du même avis et exerce des pressions pour en obtenir. À notre avis, les faits ne démontrent pas l'utilité d'un tel changement.

Voilà donc notre avis sur la question, mais comme c'est notre habitude dans un cas de ce genre, nous suivons de près la situation; je précise, cependant, qu'un cas ne s'est jamais présenté où le port d'armes aurait été justifié, même lorsqu'il s'agissait d'incidents sérieux. Plus de 100 millions de voyageurs entrent au Canada depuis les États-Unis, et certains d'entre eux ne sont pas

handguns. You have to provide the officers with the full training and authority to use those guns. We do not see any public case for doing that, although we continue to work at looking at the full scenarios. We feel our officers are trained, and we have not seen a case for arming them.

Senator Atkins: When we were in Washington, we met with some of the staff in Governor Ridge's organization. We were very impressed. I got the impression that they were determined to work with Canadians. What do you think about a homeland security agency? Do you think that is a good idea?

Mr. Wright: I think they are doing a great job in terms of coordinating a response.

Senator Atkins: They are, but do you think we need one?

Mr. Wright: I think we were doing a great job in coordinating a Canadian response. The Deputy Prime Minister has a team in the Privy Council Office that is coordinating efforts and is fully engaged in issues with Governor Ridge in ways that keep our agenda moving. Canada has stepped up to the plate in a very coordinated way in making the most of this new relationship.

Senator Atkins: We just heard from Mr. Fantino, Chief of the Toronto Police Service, that he thinks that the municipalities are not included.

Mr. Wright: It is not for me to say who should ensure that a municipality that important should be briefed and kept up to speed.

When it comes to regular border protection, Commissioner Zaccardelli is very much in favour of an integrated initiative. On our teams under the Solicitor General's initiative, local enforcement is vital. In Ontario and Quebec, it is local police that must look at a secondary response. That is extremely important. Last night, there was a security incident in northwestern Ontario. The OPP provided the necessary back up to deal with the issue. It is very much an integrated approach. If we can build on that, that is one thing, but that is there.

Senator Atkins: Finally, what did you think of this committee's recommendation of having an inquiry of the ports in Montreal, Halifax and Vancouver?

Mr. Wright: The committee's report was very important, and will help us to focus on an important area. I am not convinced an inquiry is what we need to do. We should not wait for it. We

particulièrement sympathiques. Nous devons former nos agents pour qu'ils sachent réagir face à des gens comme ça. Pour ce qui est de donner des armes à feu à 4 000 douaniers, le fait est qu'on ne peut pas simplement leur distribuer des armes de poing. Il faut qu'ils reçoivent une formation complète et qu'ils soient autorisés à utiliser ces armes. Selon nous, les faits, tels que nous les connaissons, ne justifient pas une telle mesure, même si nous continuons à explorer toutes les possibilités. Nous estimons que nos agents sont bien formés et qu'il n'est pas nécessaire à l'heure actuelle de leur fournir des armes.

Le sénateur Atkins: Quand nous étions à Washington, nous avons rencontré certains membres du personnel du gouverneur Ridge. Nous avons été très impressionnés. J'avais l'impression qu'ils avaient la ferme volonté de collaborer étroitement avec le Canada. Que pensez-vous de l'idée de créer une agence qui serait chargée de la sécurité intérieure? Est-ce une bonne idée selon vous?

Mr. Wright: À mon avis, ils font un excellent travail au niveau de la coordination des mesures prises par suite des événements du 11 septembre.

Le sénateur Atkins: Oui, mais faut-il une agence de ce type au Canada, à votre avis?

Mr. Wright: Je pense que nous nous débrouillons très bien en ce moment pour ce qui est de coordonner les mesures d'intervention canadiennes. Le vice-premier ministre a une équipe au Bureau du Conseil privé qui coordonne les activités et maintient un bon dialogue avec le service du gouverneur Ridge, de façon à faire progresser notre plan d'action. Le Canada s'est attaqué avec vigueur à cette question et assure une bonne coordination des efforts afin de profiter au maximum de cette nouvelle relation.

Le sénateur Atkins: Nous venons de recevoir M. Fantino, chef de la Police de Toronto, qui estime que les municipalités ne sont pas mises à contribution.

Mr. Wright: Ce n'est pas à moi de dire de qui relève la responsabilité de s'assurer qu'une municipalité aussi importante est tenue au courant des faits nouveaux.

En ce qui concerne la protection régulière de la frontière, le commissaire Zaccardelli est vivement en faveur d'une initiative intégrée. Dans nos équipes, établies suite à l'initiative du solliciteur général, l'exécution par les agents locaux est tout à fait critique. En Ontario et au Québec, ce sont les forces de police locale qui doivent coordonner l'intervention de seconde ligne. C'est très important. La nuit dernière, il y a eu un incident dans le nord-ouest de l'Ontario. La PPO a assuré le soutien qu'il nous fallait pour faire face au problème. Donc, notre démarche est sans aucun doute une démarche intégrée. S'il y a moyen de l'améliorer encore, on peut envisager de faire davantage à ce chapitre, mais celle est déjà notre approche.

Le sénateur Atkins: Enfin, qu'avez-vous pensé de la recommandation du comité voulant qu'on fasse enquête sur la situation dans les ports de Montréal, Halifax et Vancouver?

Mr. Wright: Le rapport du comité était très important, et nous aidera certainement à mieux orienter nos efforts relativement à cette priorité. Je ne suis pas convaincu de la nécessité de faire une

should get on with it and do what we can. That is what we are doing with the U.S. I was candidly not persuaded that that additional effort is needed right now. Provided there is an important impetus, we are developing an agenda of how to respond and use the resources we receive. We have some exciting new technology. We want to equip. We want to work with our U.S. colleagues in providing more advance requirement for more advance information, more sophisticated targeting and a capacity to work with our colleagues in government to make progress right away. That is what we want to focus on.

Senator Atkins: Some people think we were soft on our recommendation and our analysis.

Mr. Wright: Who would they be? This is an important area. In our work with the United States over the last five years, but particularly in the last year or two, we have done a significant amount of benchmarking of our processes. It is not a contest, but you benchmark to compare and see if you have something to contribute. I would say the Canadian processes compared very well with U.S. programs. However, in both cases we want to increase our game. There is an area there to improve. We think we can and we will get on with it and improve. We have benchmarked our processes at airports and we are now in the process of doing that at marine ports. We compare favourably. However, in the case of the U.S. and in the case of Canada, we want to improve our systems. Your overall report will give us additional impetus to do that.

Senator Wiebe: I am sure that other members of the committee or other senators will have questions of you about port security. I will leave that to them. However, when it comes to comparing ourselves to the Americans, I think the American port security is terrible. If we are at the same level, that means we are terrible, too. We have a tremendously long way to go in this country to bring the security of the ports up to the point where I would feel comfortable in telling the people in Saskatchewan that we do have adequate security at our ports. That is not the questioning that I was going to address today and does not really relate to defence and security.

Mr. Wright: I think “terrible” is too strong a word. Certainly I would not call the U.S. port security terrible. There is scope for us all to improve. Certainly, the Canadian ports have a good program. We have a very good customs program. There is scope to improve and we will improve. Again, this last budget gave us substantial additional resources. We have already procured some

enquête. Il ne convient pas d'attendre qu'une initiative de ce genre soit prise. Il faut nous attaquer au problème dès maintenant et prendre les mesures qu'il nous est possible de prendre. Voilà ce que nous faisons de concert avec les États-Unis. Pour vous dire la vérité, cela ne m'a pas du tout convaincu que d'autres efforts s'imposaient dès maintenant. Dès lors que l'impulsion est donnée de façon définitive, nous sommes à même d'élaborer un programme d'action et de mettre à profit les ressources que nous recevons. Nous possédons à présent des moyens technologiques très intéressants. Nous voulons nous équiper. Nous voulons aussi collaborer avec nos collègues américains en établissant des exigences plus rigoureuses en matière de renseignements anticipés et une procédure de ciblage plus raffinée, et en démontrant notre capacité d'accomplir un travail collégial avec nos collègues du gouvernement pour réaliser dès maintenant des progrès. Voilà ce sur quoi nous voulons axer nos efforts.

Le sénateur Atkins: Certains sont d'avis que nos recommandations et notre analyse n'allent pas assez loin.

M. Wright: Qui sont ces personnes? C'est un dossier important. Dans le cadre du travail réalisé de concert avec les États-Unis au cours des cinq dernières années, mais surtout depuis un an ou deux, nous avons établi des comparaisons de bon nombre de nos procédures. Il ne s'agit pas d'un concours, évidemment, mais ces études comparatives ont l'avantage de vous faire savoir quelle contribution vous pouvez apporter. Je dirais que les procédures canadiennes se comparent très bien aux programmes américains. Cependant, dans les deux cas, nous souhaitons élargir notre champ d'action. Il y a lieu d'améliorer notre performance à ce chapitre. À notre avis, c'est possible et nous comptons nous y mettre pour améliorer la situation. Nous avons fait une comparaison de nos formalités aux aéroports et nous sommes actuellement en train de faire la même chose pour les ports maritimes. La comparaison est tout à fait favorable. Cependant, aux États-Unis et au Canada, nous tenons à améliorer nos systèmes. Votre rapport global nous donnera une incitation supplémentaire à faire le nécessaire.

Le sénateur Wiebe: Je suis sûr que d'autres membres du comité ou d'autres sénateurs auront des questions à vous poser au sujet de la sécurité portuaire. Je vais donc leur laisser le soin de vous interroger à leur guise. Toutefois, s'agissant de nous comparer aux Américains, pour moi, la sécurité portuaire aux États-Unis est abominable. Si nous sommes au même niveau, cela signifie que la sécurité portuaire chez nous est tout aussi abominable. Nous avons donc beaucoup de chemin à faire au Canada pour rehausser suffisamment la sécurité portuaire pour que je n'hésite pas à affirmer aux gens de la Saskatchewan qu'elle est suffisante. Je ne comptais pas vous interroger là-dessus cet après midi et, de toute façon, cela n'a pas vraiment beaucoup de rapport avec la défense et la sécurité.

Mr. Wright: Pour moi, le mot «abominable» est trop fort. Je ne dirais pas que la sécurité portuaire aux États-Unis est «abominable». Il y a toujours lieu d'apporter des améliorations. Mais il ne fait aucun doute que les ports canadiens ont un bon programme. Du côté des douanes, nous avons un excellent programme. Il y a moyen d'améliorer encore les choses, toutefois,

important and fast maturing new technology that will give us further security. I do not want to let it stand that you are saying that our security of Canadian ports in the customs program is terrible. It is not. It can be improved. It should and must be improved since September 11. However, it is starting, internationally, from a very strong base.

Senator Wiebe: I said that the American ports were terrible and by comparing us to them puts us in the same category. However, I will leave that be. I know there are others who wish to comment on that.

I have travelled internationally in the last couple of years. Given that experience, I have noticed quite a difference since September 11 and concur with you in the tremendous job that our customs officials are doing.

Mr. Wright: Thank you, sir.

Senator Wiebe: It was surprising and refreshing on the last three occasions — and it was not the same customs official, because it was three different airports — to hear the words "Welcome home."

Mr. Wright: That is fantastic.

Senator Wiebe: I do not know whether you are instructing your people to do that, but the impact is tremendous. If you are not, please do.

Our customs officials at airports are probably subject to more abuse than any of the other customs officials. I say that they are dealing with people who have been flying for hours, who, often, have had to walk a fair distance to get to customs, et cetera. There is no place to freshen up, no washrooms, nowhere to sit down and relax, and nowhere to smoke, for the traveller who still smokes. In addition, the lineup at customs can be horrific, especially if two planes have come in at the same time.

I understand that the customs facilities are rented from the airport authority. The walls are institution-like, white, black or grey. What a wonderful place to advertise our country. Why not paint murals on those walls that tell a story about our heritage or post signs that read "Welcome to Canada"? There are things that can be done to the customs area to make it interesting to the tourist. We have a lot to be proud of in this country. Why not brag about it? Can you, in your capacity, do something to improve the first impression that people have when they come to Canada?

et c'est ce que nous comptons faire. Encore une fois, le dernier budget nous accordait des ressources additionnelles considérables. Nous avons déjà acquis des technologies intéressantes qui évoluent rapidement et qui devraient renforcer davantage la sécurité. Cependant, je ne voudrais pas que l'on donne l'impression que la sécurité portuaire au Canada dans le cadre du programme des douanes est abominable. C'est faux. Il y a certes moyen de l'améliorer. Dans la foulée des événements du 11 septembre, il convient certainement de l'améliorer — en fait, c'est une nécessité absolue. Il reste que nous avons déjà une très bonne base, par rapport à ce qui existe sur le plan international.

Le sénateur Wiebe: J'ai dit que la sécurité portuaire aux États-Unis était abominable et que le fait de se comparer favorablement aux États-Unis signifie pour moi que c'est pareil au Canada. Mais je ne vais pas trop insister là-dessus. Je sais qu'il y en a d'autres qui voudraient faire des observations à ce sujet.

J'ai fait plusieurs voyages à l'étranger ces dernières années. J'ai d'ailleurs constaté une grande différence depuis le 11 septembre, par rapport à mes expériences antérieures, et je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que nos douaniers font un excellent travail.

M. Wright: Merci.

Le sénateur Wiebe: J'ai été surpris et très heureux les trois dernières fois — et ce n'était pas le même douanier, étant donné qu'il s'agissait de trois aéroports différents — de me faire dire à mon arrivée: «Bienvenue, nous sommes heureux de vous accueillir dans votre pays.»

M. Wright: C'est fantastique.

Le sénateur Wiebe: Je ne sais pas si vous avez donné l'instruction à votre personnel de faire ce genre de chose, mais je peux vous assurer que cela fait beaucoup d'effet. Et si vous ne l'avez pas fait, faites-le, je vous en prie.

Nos douaniers aux aéroports sont sans doute les agents qui sont les plus agressés de tous. Ils ont affaire à des gens qui ont passé des heures dans des avions, qui très souvent ont dû marcher très longtemps avant d'arriver au poste des douanes, et cetera. Les voyageurs n'ont pas la possibilité de se rafraîchir, d'aller aux toilettes, de s'asseoir pour se détendre un peu ou de fumer, quand il s'agit de voyageurs qui fument. De plus, il faut parfois faire la queue pendant longtemps pour passer la douane, surtout si deux avions sont arrivés à la même heure.

Je crois savoir que les locaux utilisés par les douanes sont loués à l'autorité aéroportuaire. Les murs sont toujours peints en blanc, noir ou gris, comme dans les institutions. Mais quelle merveilleuse occasion de faire de la publicité sur le Canada. Pourquoi ne pas avoir des peintures murales qui racontent l'histoire du Canada ou au moins quelques panneaux qui disent «Bienvenue au Canada»? Il y aurait moyen d'embellir la zone douanière et de la rendre plus intéressante pour les touristes. Nous avons bien des raisons d'être fiers au Canada. Pourquoi ne pas nous vanter un peu? En votre qualité de commissaire, y a-t-il quelque chose que vous pouvez faire pour donner une meilleure première impression du Canada dès l'arrivée dans les aéroports?

Mr. Wright: I certainly want to come back to this committee on many occasions to take questions like that. I am proud of our work, and I certainly appreciate your comments on our front-line staff, senator. They are encouraged to welcome new visitors and returning Canadians.

The welcome at Vancouver airport is magnificent. This is the airport authority's welcome, but the reflection of Canada is important.

We are always looking at new ways to do that. In Toronto, there are flags waving and a "Welcome to Canada" sign. Perhaps it is not as big and bold as we could have, but we can look at that.

I would say, again, that Canada has one of the best customs administrations in the world. That is a basic fact. The other basic fact is that that is not good enough. I am really proud to be in an organization that is one of the best. The thing that really turns us up is knowing that our team wants to improve. Probably the majority of time, even in Toronto, you get through customs before your bags are ready. We would not make you that much happier if you got to wait for your bags for 10 minutes instead of five.

There are things that we can do. A smart card for frequent travellers would expedite many folks and free us up to focus on the unknown. It would reduce the level of agitation that does appear for smokers and non-smokers alike, senator.

Senator Banks: When our report came out, which I suspect you may have read, it was highly critical of the situation in some of Canada's ports. It seemed to nonplus many people. It seemed to surprise and shock many people.

Did it surprise you? Did it shock you?

I refer specifically to this committee's comments on ports in Canada and the crime in operation in those ports. Was it a surprise?

Mr. Wright: I was not shocked. There were some major issues with ports and customs as well as security issues for many years. This is an issue that has been around for some time.

I was not shocked by it because I was shocked by September 11. I am sure everyone looked at your report constructively to see what we should build on. Enhancing the security of our ports is unassailably what we should be doing. There are some ideas for that that we can build on. I saw it as a constructive report. I know there are issues with which we must deal. They are not easy issues.

M. Wright: Je voudrais certainement comparaître de nouveau devant le comité pour répondre à des questions de ce genre. Je dois dire que je suis très fier du travail que nous accomplissons, et je vous remercie pour vos observations concernant notre personnel de première ligne, sénateur. Ils sont toujours heureux d'accueillir de nouveaux visiteurs et surtout les Canadiens qui reviennent chez eux.

L'accueil à l'aéroport de Vancouver est fantastique. C'est certainement grâce aux efforts de l'administration aéroportuaire, mais l'image qu'on donne du Canada est importante.

Nous cherchons toujours de nouvelles façons de présenter cette image. À Toronto, il y a les drapeaux et le panneau qui dit «Bienvenue au Canada». Peut-être faut-il quelque chose de plus grand et plus audacieux, et on peut certainement envisager autre chose.

Mais encore une fois, j'affirme que le Canada a l'une des meilleures administrations douanières du monde. Ça, c'est un fait. L'autre fait important, c'est que cela ne suffit pas. Je suis très fier de faire partie d'une organisation qui est parmi les plus performantes. Ce qui nous enthousiasme le plus, c'est de savoir que notre équipe veut s'améliorer. Le plus souvent, même à Toronto, on arrive à passer la douane avant même que les bagages ne soient prêts. À mon avis, vous ne seriez pas tellement plus satisfaits si vous deviez attendre aux bagages pendant 10 minutes au lieu de cinq.

Cependant, il y a un certain nombre d'initiatives qu'on peut prendre. Une carte à puce pour les voyageurs fréquents accélérerait les formalités pour bien des gens et nous laisserait libres pour nous concentrer sur l'inconnu. Les fumeurs et les non-fumeurs seraient tous les deux moins agités, sénateur.

Le sénateur Banks: Notre rapport — et je soupçonne que vous l'avez lu — formulait de vives critiques à l'égard de la situation dans certains ports canadiens. Bien des gens ont eu l'air complètement déconcertés par ces critiques. On dirait qu'elles ont surpris et choqué bien des gens.

Avez-vous été surpris ou choqué?

Là je fais surtout allusion aux observations du comité concernant les ports canadiens et la criminalité dans ces ports. Ces observations vous ont-elles surpris?

M. Wright: Elles ne m'ont pas choqué. Voilà un bon moment que nous sommes conscients de certaines difficultés dans les installations portuaires, notamment en ce qui concerne la douane et la sécurité. C'est un problème qui existe depuis un bon moment.

Je n'ai pas été choqué parce que ce sont plutôt les événements du 11 septembre qui m'ont choqué. Je suis sûr que tout le monde a adopté une attitude constructive à l'égard de notre rapport, dans l'idée de savoir dans quels domaines nous devons intensifier nos efforts. Il ne fait aucun doute que nous devons améliorer la sécurité dans nos ports. Nous avons déjà certaines idées concernant les améliorations possibles. À mon avis, c'était un rapport constructif. Je sais qu'il y a un certain nombre de problèmes que nous devons régler. Mais ce ne sera pas facile.

As does the U.S. and many other customs administrations, we use some sophisticated targeting of the unknown and shipments. Our resources are scarce. We have to focus on the higher-risk areas.

We feel it is time for us to be seeking more consistent advance information on every container coming to Canada. Our U.S. colleagues feel the same way. We have put forward a proposal, and we will be putting forward a proposal together with the U.S. at the next World Customs Organization meeting.

Senator Banks: Can you tell us more on that? Is it about identifying and sealing containers in ports before they are shipped to North America and making them identifiable by some GPS means?

Mr. Wright: There is no magic step. We want to know what is in each container. Freight forwarders have this information. It should be supplied electronically, and we can use it electronically very effectively.

We have spoken to our colleagues in the G-8. At the conference Canada is hosting, we would like to talk about some of the existing requirements of the trading community, saying that we want information in advance so we can identify a regular and secure importer. We want to focus on cases where the importer is not known to be secure. The U.S. is interested in working with us on this.

Minister Caplan and Commissioner Bonner announced a reciprocal arrangement a few weeks ago, to exchange staff in major ports to look at containers in transit from the U.S. to Canada or Canada to the U.S., so that we can look at them once. The U.S. is positive on this approach, and they want to try to expand that agreement with other major port nations.

There are a whole set of issues. We have a series of protocols with the Port of Vancouver, for example. We are a partner in Partners in Protection, which is a subset of a World Customs Organization initiative. The U.S. has just announced a major initiative called CTPAT.

Mr. Lefebvre: Customs-Trade Partnership Against Terrorism.

Mr. Wright: That is the one. We are saying that we should establish a protocol of initiatives that we expect in a partnership and how to make the most of it.

Comme les États-Unis et d'autres administrations douanières, nous avons recours à des techniques de ciblage sélectif à l'égard des envois et d'éléments inconnus. Mais nos ressources sont rares. Nous devons donc nous concentrer sur les secteurs à haut risque.

Nous estimons qu'il est temps que nous exigeons de façon plus systématique des renseignements anticipés sur chaque conteneur qui arrivent au Canada. Nos collègues américains sont exactement du même avis. Nous avons donc présenté une proposition, et de concert avec les États-Unis, nous comptons élaborer une proposition en vue de la soumettre à la prochaine réunion de l'Organisation mondiale des douanes.

Le sénateur Banks: Pourriez-vous nous donner d'autres détails à ce sujet? S'agirait-il d'identifier et de sceller les conteneurs dans les ports, avant qu'ils ne soient expédiés en Amérique du Nord, et de faire en sorte qu'on puisse les repérer à l'aide d'un système de positionnement global?

M. Wright: Il n'y a pas de formule magique. Nous voulons simplement connaître le contenu de chaque conteneur. Les agents transitoires possèdent cette information-là. Elle devrait nous être fournie par voie électronique, et nous pourrons à ce moment-là nous en faire un usage très efficace, toujours par voie électronique.

Nous en avons parlé avec nos collègues au G-8. À la conférence dont le Canada est le pays hôte, nous souhaitons parler de certaines des exigences que doit actuellement remplir la communauté commercante, afin de communiquer notre désir d'obtenir de l'information à l'avance pour pouvoir connaître les importateurs réguliers et sûrs. Nous voulons surtout nous concentrer sur les cas impliquant un importateur qui n'a pas la réputation d'être sûr. Les États-Unis voudraient collaborer avec nous à ce projet.

La ministre Caplan et le commissaire Bonner ont annoncé il y a quelques semaines un accord de réciprocité visant à prévoir des échanges de personnel dans les grands ports pour soumettre à une vérification les conteneurs qui sont en transit vers le Canada depuis les États-Unis, ou vers les États-Unis depuis le Canada, afin que nous les examinions une fois. Les États-Unis sont favorables à cette approche, et voudraient éventuellement étendre cet accord à d'autres pays disposant de grands ports.

Il y a toute une série de questions à examiner. Nous avons conclu une série de protocoles avec le Port de Vancouver, par exemple. Nous participons à l'initiative Partenaires pour la protection, un projet lancé dans la foulée de l'initiative de l'Organisation mondiale des douanes. Les États-Unis viennent aussi d'annoncer une initiative importante du nom de CTPAT.

M. Lefebvre: Il s'agit du sigle du programme «Customs-Trade Partnership Against Terrorism» >.

M. Wright: Oui, c'est ça. Nous sommes d'avis qu'il faut établir un protocole qui précise toutes les initiatives qui seront visées par le partenariat et les mesures à prendre pour en profiter au maximum.

Senator Banks: Precisely. We have referred to that in our report. Some part of the examination of containers will involve projecting the beginning part of our security examination of containers to the places from which they are shipped to North America, is that correct?

Mr. Wright: I think we can see getting there, yes.

Senator Banks: The obstreperous part of my question is that you have a great deal to do with ports. You mentioned a few moments ago in your opening remarks that you were embarking on ways to make things better in the ports.

This is a semi-rude question: Did none of the things have to do with the suggestions that we had made? Was the crime and criminal activity at some serious level that causes concern in some of Canada's ports known to you before? If so, were the efforts that you are now talking about to make things better started some time ago? Have they been started more recently?

Mr. Wright: Again, there are two things. First, your report might have inspired some additional scrutiny. However, 9/11 also did.

For example, we introduced a new commercial program on the land border of customs self-assessment last December. For that program to get up and running, we required pre-screening and pre-approval of drivers for the first time on a Canada-U.S. border to have drivers that have met the standard of admissibility and no criminal record. Before September 11, there were very strong concerns about that. Since September 11, we feel that the trading community is ready to be real partners in meaningful change.

It is not that we were sitting on our hands before September 11 or before your report; however, we feel that there is an environment for us to be moving forward in very meaningful ways. There is a confluence between those reports and the spirit of cooperation with the business community on which we want to capitalize.

Senator Banks: Do you agree with the contention that, if our ports do not become part of security in every sense of that word — which is some considerable amount enhanced from the present circumstances on the one hand — and the United States ports make a great leap forward in terms of security in their ports, ours will be at a very considerable international disadvantage? Therefore, we must move in that direction.

Le sénateur Banks: Voilà. Nous en avons justement parlé dans notre rapport. L'un des aspects importants du travail d'examen des conteneurs sera de faire en sorte que notre contrôle des conteneurs s'enclenche aux points d'origine — c'est-à-dire avant qu'ils ne soient expédiés en Amérique du Nord, n'est-ce pas?

M. Wright: Je pense que nous y arriverons un jour.

Le sénateur Banks: La partie impolie de ma question concerne le fait que vous êtes très présents dans les ports. Vous avez dit il y a quelques minutes, dans vos remarques liminaires, que vous prenez des mesures pour améliorer la situation dans les installations portuaires.

Voilà donc une question semi-impolie: Au moment de définir ces mesures, n'avez-vous tenu compte d'aucune des recommandations que nous avons faites? N'étiez-vous pas au courant de l'activité criminelle — dans certains cas, assez grave — dans plusieurs installations portuaires du Canada et qui est la source des préoccupations qui auraient été exprimées à cet égard? Et dans l'affirmative, les efforts que vous envisagez de faire maintenant pour améliorer la situation avez-vous commencé à les déployer il y a quelque temps? Ou ce travail est-il plus récent?

M. Wright: Permettez-moi, encore une fois, de vous signaler deux choses. D'abord, votre rapport a pu nous inciter à examiner de plus près encore l'ensemble de nos opérations. Les événements du 11 septembre ont également eu cet effet.

Par exemple, aux postes frontaliers terrestres nous avons lancé un nouveau programme commercial d'autoévaluation douanière en décembre dernier. En prévision du lancement et de la mise en oeuvre de ce programme, nous avons dû pour la première fois à la frontière entre le Canada et les États-Unis effectuer un travail de pré-contrôle et de pré-approbation des chauffeurs pour nous assurer que ces derniers répondaient aux critères d'admissibilité et n'avaient pas de casiers judiciaires. Avant le 11 septembre, cette initiative suscitait des préoccupations considérables dans les milieux concernés. Depuis le 11 septembre, cependant, nous avons le sentiment que la communauté commerçante est prête à devenir un véritable partenaire pour que nous opérions ensemble des changements valables et efficaces.

Ce n'est pas comme si nous nous montrions passifs avant le 11 septembre ou avant la publication de votre rapport; toutefois, nous avons l'impression que l'environnement est maintenant propice à des changements très positifs et significatifs qui vont nous permettre de progresser. La convergence entre ces rapports et l'esprit de coopération que manifestent les entreprises sont deux phénomènes dont nous voulons vraiment profiter.

Le sénateur Banks: Êtes-vous d'accord pour reconnaître que si nos ports ne contribuent pas à assurer notre sécurité dans tous les sens du terme — notre sécurité étant déjà plus rigoureuse dans les circonstances actuelles — et que les ports américains améliorent de façon considérable la sécurité de leurs installations portuaires, les nôtres seront gravement défavorisées à l'échelle internationale? Par conséquent, il faut absolument prendre cette orientation-là.

Mr. Wright: Unquestionably. Even if there were not an economic disadvantage, I would not feel comfortable executing my authorities if we had high-risk shippers wanting to come through Canada. This is not what Canadians want. We must be looking at picking up our gains.

As Senator Wiebe was saying, we are not behind the U.S. ports. We are not. However, that is not good enough. We must look at improving it, and we are. We will improve them substantially.

Many containers are shipped to Canada from the U.S. About 50 per cent of the containers that land in Montreal are trans-shipped to the United States. Thirty per cent from Halifax are trans-shipped to the United States, and 20 per cent from Vancouver are trans-shipped to the U.S. That is an important component for the port authorities and the railroads, and improves the overall effectiveness of our transportation systems. We do not want to put that at risk. Our railroads and shippers do not want to put it at risk. We must pick our game there.

Senator Banks: The Americans are very concerned about that, too.

Mr. Wright: They are very appreciative. We are strong partners with them. They very much want to work with us, and they are ready to acknowledge that as well.

Senator Banks: You said that 90 per cent of your people are indeterminate employees.

Mr. Lefebvre: What sort of percentage?

Senator Banks: I think you said 90 per cent.

Mr. Wright: I did not say 90 per cent. I said that we have some students on our customs program, about 300 during the year, and it goes up to 1,200 at summertime. I did not say a percentage.

Senator Banks: I will pose it as a question: What percentage of your full-time staff — I am not talking about the summer students now — are indeterminate employees and what percentage, commensurately, are term employees?

Mr. Wright: For the customs program?

Senator Banks: Customs officers.

Mr. Wright: I would say maybe it is 90 per cent.

Senator Banks: Front line guys.

M. Wright: Oui, certainement. Même si cela ne supposait pas qu'on soit défavorisé sur le plan économique, je ne me sentirais pas à l'aise à l'égard des responsabilités que je suis appelé à remplir si des expéditeurs présentant un risque élevé voulait passer par le Canada. Ce n'est pas ce que souhaitent les Canadiens. Nous devons chercher à multiplier nos gains.

Pour en revenir à ce que disait le sénateur Wiebe, nous ne sommes pas en situation d'infériorité vis-à-vis des ports américains. Absolument pas, mais cela ne suffit pas. Nous devons absolument améliorer la sécurité dans les installations portuaires, et ce travail est déjà en cours. Les améliorations que nous apporterons au système sur ce plan-là seront substantielles.

Beaucoup de conteneurs sont expédiés vers le Canada depuis les États-Unis. Environ 50 p. 100 des conteneurs qui arrivent à Montréal sont transbordés aux États-Unis. Dans le cas de Halifax, il s'agit de 30 p. 100 du trafic, par rapport à 20 p. 100 pour Vancouver. C'est une activité importante pour les administrations portuaires et les chemins de fer, qui permet de rehausser l'efficacité globale de nos systèmes de transport. Nous ne voulons certainement pas compromettre cette activité. Les chemins de fer et les expéditeurs ne veulent pas non plus la compromettre. Dans ce domaine, nous devons nous assurer de bien cibler notre action.

Le sénateur Banks: C'est quelque chose qui préoccupe beaucoup les Américains aussi.

M. Wright: Ils apprécient beaucoup ce qu'on fait. Nous sommes de solides partenaires. Ils tiennent à travailler avec nous, et ils sont tout à fait disposés à reconnaître l'utilité de ce partenariat.

Le sénateur Banks: Vous avez dit que 90 p. 100 de votre effectif est composé d'employés permanents.

M. Lefebvre: Quel pourcentage?

Le sénateur Banks: Il me semble que vous avez parlé de 90 p. 100.

M. Wright: Non, je n'ai pas parlé de 90 p. 100. Je vous ai dit que nous embauchons des étudiants dans le cadre de notre programme des douanes — environ 300 durant l'année, et jusqu'à 1 200 pendant l'été. Je n'ai pas donné de pourcentage précis.

Le sénateur Banks: Dans ce cas, je vous pose directement la question: Quel pourcentage de vos employés à plein temps — et là je ne parle pas d'étudiants qui sont embauchés pour l'été — sont permanents et quel pourcentage sont des employés nommés pour une période déterminée?

M. Wright: Au sein du programme des douanes?

Le sénateur Banks: Je parle des douaniers.

M. Wright: Je dirais environ 90 p. 100.

Le sénateur Banks: Le personnel de première ligne, quoi.

Mr. Wright: Most in the customs program are indeterminate. There are students, but most in the customs program are indeterminate. There may be a few term positions.

On the tax side, we have a much more important term component, for our seasonal tax processing. Most of our term employees are on the tax side.

Senator Banks: I am talking about people on the border and at ports. The reason I ask the question is that we heard from your union, if I recall correctly, but certainly from some members of your staff who are customs officers at land, sea and airports, that what they thought was a significant percentage of their colleagues were term employees. We also heard that, to them, a disturbingly small number of people have actually done the eight weeks at Rigaud that you were talking about.

Mr. Lefebvre: Perhaps I may add a comment. Most of our people are full-time, permanent employees. We have some term employees. For a while, their number was inordinately high. That does not mean that it is that high, but perhaps it went above 10 per cent because we had a backlog for our training of customs officers. As a result, our term officers were employed somewhat longer than normal, not just a few months but some were over a year as term officers before we could get some positions. Now we have triple our intake at Rigaud. The backlog is coming down to nothing. There will not be a large number of term employees.

Senator Banks: You are saying that a significant majority of the people on the front line have done eight weeks.

Mr. Lefebvre: That is correct.

The Chairman: Before we go to our next questioner, would it be possible to provide us with some figures, with some historical background on this? The committee has heard conflicting evidence on this subject. If you could provide us with what the figures are running back, say, five years.

Mr. Wright: We will do that.

The Chairman: Would that be an imposition?

M. Wright: La plupart des employés au programme des douanes sont permanents. Il y a aussi un certain nombre d'étudiants, mais la plupart des employés sont des employés permanents. Il y a peut-être aussi un certain nombre de postes de durée déterminée.

Du côté de l'impôt, l'effectif d'employés nommés pour une durée déterminée est beaucoup plus important, en raison du caractère saisonnier du traitement des déclarations d'impôt. La plupart des employés qui occupent des postes de durée déterminée travaillent à l'impôt.

Le sénateur Banks: Moi je vous parle de ceux qui travaillent à la frontière et dans les ports. Si je vous pose la question, c'est parce que les représentants de votre syndicat nous ont fait savoir, si ma mémoire est bonne... en tout cas, certains membres de votre personnel qui sont douaniers aux postes frontaliers terrestres et maritimes et dans les aéroports nous ont dit que selon leurs estimations, un fort pourcentage de leurs collègues était des employés nommés pour une période déterminée. Ils nous ont également dit qu'à leur avis, seulement un infime pourcentage de ces personnes ont reçu les huit semaines de formation à Rigaud dont vous parliez tout à l'heure.

M. Lefebvre: Permettez-moi d'apporter quelques précisions à cet égard. La plupart de nos employés sont des employés permanents qui travaillent à plein temps. Nous avons un certain nombre d'employés occupant des postes de durée déterminée. Pendant un certain temps, leur nombre était excessivement élevé. Sans que ce soit nécessairement le pourcentage exact, il est possible que la proportion ait dépassé les 10 p. 100 à un moment donné parce que nous avions accusé un certain retard pour ce qui est de former nos douaniers. Par conséquent, les douaniers qui occupent des postes de durée déterminée ont conservé leurs postes non permanents un peu plus longtemps que la normale — c'est-à-dire pas juste quelques mois de plus mais, dans certains cas, pendant plus d'un an avant qu'on puisse leur trouver des postes permanents. Nous avons depuis triplé le taux de participation à Rigaud. Le retard que nous avions accusé a presque disparu. Donc, il n'y aura pas un fort pourcentage d'employés occupant des postes de durée déterminée.

Le sénateur Banks: Vous dites donc que la grande majorité des douaniers de première ligne ont reçu les huit semaines de formation.

Mr. Lefebvre: C'est exact.

Le président: Avant de passer au prochain intervenant, serait-il possible de nous fournir quelques chiffres, et l'historique de cette situation? Les témoignages reçus par le comité à cet égard sont contradictoires. Nous vous saurions donc gré de bien vouloir nous faire parvenir des statistiques pour les cinq dernières années, mettons.

Mr. Wright: Avec plaisir.

Le président: Vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'espère?

Mr. Wright: Not at all, sir. It is important. Most of the controversy with our union related to the use of students and whether in some ports they did not make up just about everyone on duty at any one particular time.

We hire our students so that people can take leave in the summer. We try to keep it balanced so that there are enough professional full-time customs officers to help balance the workload. In fact, Mr. Lefebvre had worked on a protocol in terms of understanding the right balance on an ongoing basis. We will give you the data so you may form your own opinion.

Senator Cordy: I should like to reiterate what you stated and what several senators have stated, and that is that the customs officials that we met as we travelled in Halifax and Vancouver are doing a tremendous job. There are times when it would be a somewhat stressful job, I am sure. I should like to congratulate them and have you pass that along.

I should like to talk for a few minutes about the ships' manifests or the manifests of the containers that are included with the containers that go into various ports. The inspectors in Canada inspect 3 per cent of the containers, a higher percentage than is inspected in the United States. Of course, there are some random inspections done, but by and large you would tend to look at cargo that you would feel would be high-risk. Nevertheless, we heard that many times the manifests are fairly vague.

Mr. Wright: They are.

Senator Cordy: So you really do not have a good sense of what is in the container.

Second, there may be a country on the manifest that is not necessarily the original country. It may be one of the countries that the cargo has passed through, but not necessarily the country from which the cargo has originated. Is there any way to make a law or to have manifests that would allow our customs officials to have a better indication of what is contained in the material arriving at the ports?

Mr. Wright: That is a very good question. Our examination rate is about 3 per cent, which is more than most other countries. We do not like random checks. We prefer to target. We have a targeting centre in Halifax and at every one of our major ports. They do a great job. They use some important tools that we provide, and most of those tools are based on information. Some of the manifest information is now very general.

There are three things we can do. We already agreed, in the World Customs Organization, to work toward a common set of data elements that are not overwhelming for our trading

M. Wright: Pas du tout. C'est important. L'une des pommes de discorde entre nous et le syndicat concernait le recours aux étudiants et la supposition selon laquelle il était possible, à n'importe quel moment, que presque tous les douaniers de service soient des étudiants.

Je précise que nous embauchons des étudiants pour permettre aux gens de prendre congé en été. Nous essayons de garder un certain équilibre pour toujours avoir accès à un certain nombre de douaniers professionnels à plein temps, encore une fois pour maintenir une charge de travail bien équilibrée. En fait, M. Lefebvre a travaillé à la préparation d'un protocole qui devait nous permettre de savoir quelles proportions correspondaient au bon équilibre sur une base permanente. Nous allons vous transmettre ces données pour que vous formiez votre opinion à ce sujet.

Le sénateur Cordy: Je tiens à répéter ce que vous-même avez dit, et ce que d'autres sénateurs ont également affirmé, à savoir que les douaniers que nous avons rencontré pendant notre périple à Halifax et à Vancouver font un excellent travail. Je suis convaincu qu'ils doivent trouver le travail assez stressant. Je tiens donc à les féliciter et j'aimerais que vous leur transmettiez mes félicitations.

Je voudrais passer quelques minutes à parler des manifestes des navires ou des conteneurs qui sont destinés aux différents ports. Les inspecteurs canadiens contrôlent seulement 3 p. 100 des conteneurs, et c'est déjà un plus fort pourcentage qu'aux États-Unis. Bien sûr, on effectue des inspections au hasard, mais de façon générale, on peut supposer que vous vous concentrez sur les marchandises que vous jugez être à haut risque. Il reste que d'après ce qu'on nous a dit, les manifestes sont très souvent rédigés en termes très vagues.

M. Wright: C'est exact.

Le sénateur Cordy: Ainsi vous ne savez pas vraiment ce qui se trouve dans le conteneur.

Deuxièmement, le nom du pays qui figure sur le manifeste n'est pas forcément le pays d'origine. Il peut s'agir simplement d'un pays par lequel les marchandises ont transité, mais pas nécessairement du pays d'origine des marchandises. Serait-il possible d'adopter une loi ou de faire en sorte que les manifestes permettent aux douaniers de se faire une idée plus précise des marchandises qui arrivent à nos ports dans des conteneurs?

M. Wright: Vous posez une très bonne question. Notre taux de contrôle est d'environ 3 p. 100, ce qui est déjà plus élevé que dans la plupart des autres pays. Nous n'effectuons pas de contrôle au hasard. Nous préférons procéder par ciblage. Nous avons un centre de ciblage à Halifax et dans chacun de nos grands ports. Ils font un excellent travail. Ils se servent d'outils très valables que nous leur fournissons, outils qui reposent dans la plupart des cas sur un apport d'information. À l'heure actuelle, certaines données qui figurent sur le manifeste sont très générales.

Il y a trois choses qu'on peut faire. Nous avons déjà convenu, au sein de l'Organisation mondiale des douanes, de travailler à l'élaboration d'une série commune d'éléments de données qui ne

community but are consistent among countries. It may take some time to get there, but there should be an essence of commonality.

The second thing is to say that we want this information as soon as possible. We know that currently people in the trade, freight forwarders, in particular, get this information. We want them to be able to provide it. We want to require them to provide it to us early on in the session.

Canada will not stand up in front of the world and say, "You are not coming to our port without this information." However, we are ready to do that with many of our colleagues in the World Customs Organization. Again, the technology exists. It is not onerous for the trading community. Now is the time to start taking that initiative. We are looking at how to work with our colleagues in the U.S.A.

Finally, we need the tools to be able to make informed judgments about where the 2 or 3 per cent are that we look at. We need tools that are less burdensome for our trading companies, such as the big cobalt scanning machines that can check your cavities as well as for contraband. It is technology that works very well. The Port of Vancouver entered into a protocol agreement with the maker of this to give us some really good ideas. We have acquired some of those. Those elements would help us to improve, but information is key.

Mr. Lefebvre: I will just add that in the Customs Action Plan that we launched in April 2000 there an initiative called Carrier Re-engineering. Now we call it Advanced Commercial Information. With respect to the carriers that are not low-risk, pre-approved, we want a common set of information well in advance, conveyed to us electronically, whether it is by air, sea containers or trucks.

Senator Cordy: It is interesting that you say Canada cannot do this on its own. I did not know there was a World Customs Organization. Tell me about that.

Mr. Wright: It is customs officials from around the world. The U.S. Commissioner of Customs, Robert Bonner, and I are scheduled to make a presentation at the June meeting of the World Customs Organization on sets of initiatives for expanded international cooperation.

Senator Atkins: Is not one of the problems with the manifest that you do not know a container's point of original departure?

constitueront pas un fardeau trop lourd pour la communauté commerçante mais seront toujours les mêmes d'un pays à l'autre. C'est un travail qui demandera certainement du temps, mais il faut absolument un ensemble d'information de base qui sont les mêmes, quel que soit le pays concerné.

Deuxièmement, nous voulons mettre la main sur cette information dans les plus brefs délais. Nous savons pertinemment qu'à l'heure actuelle, dans ce milieu, les transitaires en particulier obtiennent cette information-là. Nous voulons qu'ils nous la fournisse. Nous voulons faire en sorte qu'ils soient tenus de nous la fournir le plus tôt possible.

Le Canada ne peut pas annoncer à tous les pays du monde que les marchandises ne pourront plus être expédiées à nos ports en l'absence de cette information. Mais nous sommes disposés à exercer des pressions auprès de bon nombre de nos collègues de l'Organisation mondiale des douanes pour obtenir cette information. Encore une fois, les technologies existent. Cela ne représenterait pas un fardeau trop lourd pour la communauté commerçante. Il faut donc commencer dès maintenant à préparer cette initiative. Nous voulons trouver la meilleure façon de collaborer avec nos collègues américains dans ce sens.

Enfin, il nous faut des outils qui nous permettrons de former une opinion éclairée concernant les 2 ou 3 p. 100 que nous allons contrôler. Il nous faut des outils qui réduisent le fardeau des sociétés de négoce, comme par exemple les grands appareils de balayage au cobalt qui vérifient le nombre de caries de même que la présence de contrebande. C'est une technologie qui marche très bien. Le port de Vancouver a conclu un protocole avec le fabricant de cet appareil pour qu'on nous soumette de bonnes idées. Nous avons mis à exécution certaines d'entre elles. Ces éléments-là nous permettraient certainement d'améliorer la sécurité, mais l'information est certainement essentielle.

Mr. Lefebvre: Je voudrais simplement ajouter que l'une des initiatives prévues au plan d'action des douanes, lancée en avril 2000, s'appelle Restructuration des activités des transporteurs. Cette initiative est maintenant désignée sous le nom Renseignements commerciaux anticipés. Dès lors qu'il s'agit de transporteurs qui ne sont pas pré-approvés et à faibles risques, nous voulons obtenir une série commune de données bien à l'avance par voie électronique, que les conteneurs soient transportés par air, par mer ou par route.

Le sénateur Cordy: Je trouve intéressant que vous disiez que le Canada ne peut pas faire cavalier seul dans ce domaine. Je ne savais même pas qu'il existait une Organisation mondiale des douanes. Parlez-moi de cette organisation.

M. Wright: Cette organisation regroupe des responsables des douanes du monde entier. Le commissaire américain des Douanes, Robert Bonner, et moi-même devons faire un exposé sur des séries d'initiatives visant à élargir la coopération internationale à la réunion de l'Organisation mondiale des douanes prévue pour le mois de juin.

Le sénateur Atkins: N'est-il pas vrai que l'un des problèmes que pose le manifeste, c'est que vous n'êtes pas en mesure de connaître le point d'origine du conteneur?

Mr. Wright: Yes.

Senator Atkins: How do you address that?

Mr. Wright: If you have a common set of data elements, it would include the country of origin for that container.

Senator Atkins: The manifest does not now have that.

Mr. Wright: What we require now may not, but what we are looking at getting through the World Customs Organization as a common element would be that country of origin.

Senator Atkins: That would be helpful.

Mr. Wright: Yes, it would.

Senator Cordy: My next question has to do with information provided to primary line inspectors. You mentioned today that there is certainly more up-to-date information that is available for usage with passenger manifests. The Auditor General mentioned that the information — I do not want to say “currently” because I am hoping it is not current — provided to primary line inspectors was sometimes dated information. Have you been working on that? Is there more up-to-date information, as there currently is, as you stated, regarding passenger manifest information?

Mr. Wright: It may be, senator, that the observation you are referring to was the ability of our front-line officers to integrate the information technology tools they had. Again, in the last budget, we received resources to ensure that all of our front-line offices have integrated information technology tools to do a better job.

Senator Cordy: That is wise usage of money. We heard in the fall that that was a concern to people working in the field.

I wonder about the Smart Border Declaration that Governor Ridge and Minister Manley have put together. Are any points in that action plan being implemented currently?

Mr. Wright: There is progress on many of them. Minister Caplan announced with Commissioner Bonner the in-transit container initiative. She also announced the expansion of the NEXUS pilot to British Columbia. We are working toward, in May or June, an overall sum-up of where we are in that program and what other initiatives we should be working on together. There is a lot of progress, as I mentioned.

M. Wright: Exactement.

Le sénateur Atkins: Comment donc régler ce problème?

M. Wright: Si on peut obtenir qu'on nous fournit une série commune d'éléments de données, eh bien cette série comprendrait le pays d'origine du conteneur.

Le sénateur Atkins: On peut donc supposer que le manifeste ne comporte pas actuellement cette information-là.

M. Wright: Cela ne fait pas actuellement partie de nos exigences en matière d'information, mais ce que nous espérons faire accepter par l'entremise de l'Organisation mondiale des douanes, c'est que l'un des éléments d'information communs à tous les pays participants serait le pays d'origine.

Le sénateur Atkins: Ce serait utile.

M. Wright: En effet.

Le sénateur Cordy: Ma prochaine question concerne l'information fournie aux inspecteurs qui procèdent au premier interrogatoire aux points d'entrée. Vous avez dit aujourd'hui que vous avez maintenant accès à des informations qui sont plus à jour grâce aux manifestes de passagers. La vérificatrice générale disait cependant que l'information fournie — je ne veux pas dire «actuellement» parce que j'espère que ce n'est plus le cas — aux agents préposés au premier interrogatoire aux points d'entrée (PIAPE) n'était pas toujours très récente. Déployez-vous des efforts pour corriger ce problème? Avez-vous maintenant accès à des informations plus à jour, étant donné, comme vous nous l'avez fait remarquer, que les manifestes de passagers contiennent ce genre d'information?

M. Wright: Sénateur, peut-être faites-vous allusion à l'observation touchant la capacité des agents de première ligne à assurer l'intégration de tous les outils dont ils disposent en matière de technologie de l'information. Encore une fois, au dernier budget, nous avons obtenu des crédits pour nous permettre de garantir que tous les bureaux de première ligne peuvent intégrer les outils qui reposent sur les technologies de l'information pour travailler plus efficacement.

Le sénateur Cordy: C'est un bon investissement de fonds. On nous a fait savoir à l'automne que les personnes qui travaillent sur le terrain étaient préoccupées par cette question.

Je m'interroge au sujet de la déclaration sur la frontière intelligente signée par le gouverneur Ridge et le ministre Manley. A-t-on déjà commencé à mettre en oeuvre certains éléments de ce plan d'action?

M. Wright: Il y a eu des progrès à l'égard de bon nombre d'entre eux. La ministre Caplan a fait l'annonce, avec le commissaire Bonner, de l'initiative touchant les conteneurs en transit. Elle a également annoncé l'élargissement du projet pilote NEXUS, qui sera donc lancé en Colombie-Britannique. En mai ou juin, nous espérons être en mesure de présenter un bilan des progrès réalisés dans le cadre de ce programme et des autres initiatives que nous devrions entreprendre ensemble. Mais comme je viens de le dire, il y a déjà eu beaucoup de progrès.

I must say I am really encouraged to have had nine meetings with a colleague within six months. It defines a sense of purpose. My other colleagues are similarly making good progress and reporting to our minister. She is very pleased and stays in touch regularly, as well as contacting Commissioner Bonner and Commissioner Zigler as well from Immigration. We are making good progress. We are not there yet, but we leave it to our Minister and the Deputy Prime Minister to make public pronouncements on where we are.

Senator Forrestall: Thank you, gentlemen. I am a little surprised at the level of good health that you are in.

Mr. Wright: Tax season is over.

Senator Forrestall: It is a bloody mess, and you know it, and I know it, and everyone who is affected by it knows it. That is not the point. It has been a mess for years, riddled with corruption, and there is no other word. I am pleased that we are trying to do something about it.

I am concerned about the container. I am concerned not about where it was stuffed so much as who stuffed it. What parcels in that container were packaged by Robert Wright? What packages were contained? Who are they consigned to? What ports do they go through from the time that container is partially loaded? It frequently happens in Malaysia and other countries. Can we go back, not to the port where the container was filled and finally sealed, but to the seller? Is that possible? Someone must sell this to someone here in Canada or in the United States, the producer or the manufacturer.

Mr. Wright: There are ways to go back. We are striving for an information trail to do the targeting. Again, to find the needle in the haystack, you should start by shrinking the haystack. Start by identifying major traders that you have confidence in, and stream that activity. That leaves a set of unknowns that you can focus on.

Again, information is a valuable tool, so we know what is in a container, regardless of how many people are acquiring it. You can combine that with some of the technology we have at the border here. However, we are all interested in going a little further. If we can have a protocol for security screening for the highest-risk issues, so that any port of lading en route has a protocol for light partners in protection so there is some screening abroad, that is good. Some people talk more dramatically about the possibilities of having a transponder that is active for every container en route. There are 50 million containers. You get dizzy thinking about that level. It is certainly pragmatic to think about a secure shipping line, and we have a transponder for that line. We can focus on the higher risks or unknown issues.

Je dois dire que je suis très encouragé d'avoir pu tenir neuf rencontres en six mois avec un collègue. Cela permet d'avoir une idée claire de sa mission. Mes autres collègues font également de bons progrès et présentent des rapports à notre ministre. Elle est très contente et reste en contact avec nous, de même qu'avec le commissaire Bonner et le commissaire Zigler, et les services d'immigration. Nous réalisons de bons progrès. Nous n'avons pas encore atteint notre objectif, mais nous laisserons le soin à notre ministre et au vice-premier ministre de se prononcer publiquement sur l'état actuel des progrès.

Le sénateur Forrestall: Merci, messieurs. Je suis un peu surpris de voir à quel point vous vous portez bien.

Mr. Wright: La saison des déclarations d'impôt est terminée.

Le sénateur Forrestall: C'est vraiment la pagaille — vous le savez, moi je le sais, et tous qui sont concernés par la situation le savent. Mais ce n'est pas ça qui compte. C'est la pagaille depuis des années, un milieu totalement corrompu — il n'y a pas d'autres termes. Je suis donc content que nous ayons enfin décidé de prendre des mesures.

Les conteneurs me préoccupent, mais ce n'est pas tant l'endroit où l'on a rempli de marchandises qui m'intéresse autant que la personne qui l'a rempli de marchandises. Quels colis dans ce conteneur ont été conditionnés par Robert Wright, par exemple? Quels colis se trouvaient dans ce conteneur? À qui était-il destiné? Et par quels ports sont-ils passés à partir du moment où le conteneur était partiellement chargé? Ce genre de choses se produit fréquemment en Malaisie et dans d'autres pays. N'est-il pas possible de s'adresser, non pas au port où le conteneur a été chargé et scellé, mais au vendeur? Est-ce possible? Il faut bien que quelqu'un vende ces marchandises à une personne au Canada ou aux États-Unis — c'est-à-dire le producteur ou le fabricant.

Mr. Wright: Il y a toujours moyen de se renseigner. Nous cherchons donc à créer une piste d'information pour mieux effectuer notre ciblage. Encore une fois, pour être en mesure de trouver une aiguille dans une botte de foin, il faut commencer par réduire la taille de la botte de foin. Il s'agit donc de repérer les commerçants en qui vous avez confiance et de traiter à part cette activité-là. De cette façon, vous pouvez vous concentrer sur les éléments inconnus.

Encore une fois, l'information constitue un outil très précieux, et nous voulons savoir ce qui se trouve dans le conteneur, quel que soit le nombre de personnes qui achètent ces marchandises. Il est possible d'utiliser efficacement cette information et certaines des technologies que nous possédons maintenant aux postes frontaliers. Mais nous voulons tous aller un peu plus loin. S'il était possible de conclure un protocole pour faire contrôler les éléments à plus hauts risques et pour que tout port de chargement soit visé par l'initiative de partenariat pour la protection, l'idée étant de garantir que des contrôles soient effectués à l'étranger, ce serait très bien. Certains parlent de possibilités plus radicales, comme l'idée de prévoir un transpondeur actif pour chaque conteneur en transit. Mais il faut bien se rendre compte qu'il y a 50 millions de conteneurs. Ça donne le vertige de penser à ce que pourraient représenter les contrôles à cette échelle-là. Bien sûr, c'est un pragmatisme qu'on songe à sécuriser les lignes de

The most important early payoff is on information in targeting and looking at other technology solutions, including smart seals. We should focus on the early harvest first. Information is key.

Senator Forrestall: Is there any way you can use the ports of Singapore and Rotterdam as a check? It might be much easier than the tracking devices.

Mr. Wright: Easier than what, sir?

Senator Forrestall: Easier than the monitoring.

Mr. Wright: I think exactly that. We have an excellent relationship with the Dutch authorities. Rotterdam is a modern and efficient port. If we had a common security protocol in terms of major ports, they would want to be there. If we have a concern based on information we get while a product is still in Rotterdam, we could ask our Dutch colleagues to have a security screen before the cargo left.

There is much potential for expanded cooperation that we will be pursuing this June and beyond with our colleagues in the major ports. I think Singapore would also be ready to look at accelerating our progress toward a partner-in-protection approach for a security protocol around ports.

Senator Forrestall: I am glad to hear that.

You have people on the ground in Halifax. How is that working out? Could you walk us through a day?

Mr. Wright: It is still early days. It has only been two months. In terms of U.S. targeters, are you asking?

Senator Forrestall: Yes.

Mr. Wright: There are two in Halifax, two in Montreal and three in Vancouver. We have people on the other side as well. It is working out well. Again, we see a kind of benchmarking of techniques for our targeting strategies. It has energized both teams. We are watching it carefully, but it has worked well.

Senator Forrestall: They are working well here in Canada. Is it working equally as well in the United States?

Mr. Wright: Yes, sir.

Senator Forrestall: Are we at the point whereby people sent down there are able to take their families, or is it too early for that?

navigation et de prévoir des transpondeurs pour ces lignes-là. Ainsi nous serions à même de nous concentrer sur les risques plus graves ou les éléments inconnus.

Mais c'est surtout l'information qui va être la plus avantageuse pour nous dans l'immédiat pendant que nous orientons nos activités de ciblage et que nous examinons d'autres solutions technologiques, y compris les sceaux intelligents. Il faut chercher à récolter les premiers fruits et dans ce contexte, l'information est essentielle.

Le sénateur Forrestall: Vous serait-il possible d'utiliser les ports de Singapour et de Rotterdam pour les contrôles? Ce serait beaucoup plus simple que d'équiper les conteneurs de balises.

Mr. Wright: Plus simple que quoi?

Le sénateur Forrestall: Plus simple que de faire de la surveillance.

Mr. Wright: Je suis tout à fait de votre avis. Nous entretenons d'excellents rapports avec les autorités hollandaises. Rotterdam est un port moderne et efficace. S'il devenait possible de conclure un protocole commun sur la sécurité dans les grands ports, Rotterdam voudrait certainement y participer. À ce moment-là, si nous avions des inquiétudes en raison d'information obtenue pendant que le produit se trouvait encore à Rotterdam, nous pourrions demander à nos collègues hollandais de faire des contrôles de sécurité avant le départ des marchandises.

Il y a donc toutes sortes de possibilités de collaboration élargie dont nous allons discuter en juin et dans les mois qui viennent avec nos collègues des grands ports. Je pense que Singapour serait également disposé à envisager d'accélérer l'adoption de l'approche «Partenaires pour la protection» en concluant un protocole de sécurité pour les ports.

Le sénateur Forrestall: Je suis très content de l'apprendre.

Vous avez des gens sur le terrain à Halifax. Est-ce que tout va bien? Pourriez-vous nous décrire un petit peu leur journée?

Mr. Wright: Il est encore tôt. Ça fait seulement deux mois que c'est en place. Vous parlez des agents de ciblage américains, je suppose?

Le sénateur Forrestall: Oui.

Mr. Wright: Il y en a deux à Halifax, deux à Montréal et trois à Vancouver. Nous avons des agents canadiens qui travaillent de l'autre côté de la frontière aussi. C'est une formule qui donne de bons résultats. Encore une fois, nous essayons de comparer nos techniques pour avoir de bonnes stratégies de ciblage. Cela a donné un regain d'énergie et d'enthousiasme au deux équipes. Nous suivons de près les progrès, mais jusqu'ici, on peut dire que c'est un succès.

Le sénateur Forrestall: Donc, ils travaillent bien ici au Canada. Les résultats sont-ils aussi satisfaisants aux États-Unis?

Mr. Wright: Oui, tout à fait.

Le sénateur Forrestall: Les choses ont-elles progressé au point où les agents qui sont aux États-Unis prennent des dispositions pour y installer leur famille, ou est-ce encore trop tôt?

Mr. Lefebvre: For the initial assignment, we had to recruit people rather quickly. Currently, it is not a long-term assignment.

Senator Forrestall: Therefore, there are no families.

Mr. Wright: That is correct, not yet.

Senator Forrestall: Keep at it because, God knows, it is a vexing problem.

The Chairman: Could you tell the committee what percentage of containers is inspected when leaving Canadian ports as opposed to entering Canadian ports?

Mr. Lefebvre: Very few are inspected. Inspection is based purely on targeting and information we may have about containers with stolen goods, technology, information or equipment that should not be exported or items that should have a permit but do not. We have a targeting program for exports, but we do not have a random, systematic review of export containers like we have for import containers. Basically, this is the current practice throughout the world.

The Chairman: Mr. Wright's proposal is precisely what I am asking about; correct?

Mr. Lefebvre: Mr. Wright is suggesting that if we improved information exchange ahead of time with other countries, then our colleagues — and, conversely, they could ask us on the same basis — could share information that would cause us to inspect more containers that are to be exported.

Senator Meighen: Did we receive a figure that corroborated or changed the figure that we received earlier?

The Chairman: We suggested a figure of 3 per cent, and the commissioner suggested 2 per cent to 3 per cent. I am not sure which is correct.

Mr. Lefebvre: The numbers vary slightly by port from year to year.

Senator Meighen: What is the figure for Halifax, for example?

Mr. Lefebvre: Halifax was between 2 per cent and 3 per cent last year.

Senator Meighen: Do you have a level to which you aspire?

Mr. Lefebvre: Yes, before the beginning of the year, our intelligence department, if you wish, will do an overall risk assessment. By mode, we will ask our field offices to devote their resources to the modes that are deemed to be at highest risk. Last year, Halifax had between 2 per cent and 3 per cent inspection because, at the beginning of the year, they had committed to inspect that many containers.

M. Lefebvre: Pour l'affectation initiale, nous avons dû recruter des gens assez rapidement. Pour l'instant, ce n'est pas une affectation de longue durée.

Le sénateur Forrestall: Donc, leurs familles n'y sont pas encore.

Mr. Wright: C'est exact, pas encore.

Le sénateur Forrestall: Poursuivez vos efforts dans ce domaine, parce que Dieu sait que c'est un problème particulièrement épiqueux.

Le président: Pourriez-vous nous dire quel pourcentage de conteneurs sont inspectés au départ des ports canadiens, par opposition à l'arrivée?

M. Lefebvre: Très peu. Les contrôles s'effectuent exclusivement dans un contexte de ciblage ou en raison d'information indiquant que des conteneurs contiennent des marchandises, technologies ou informations volées ou du matériel qui ne devrait pas être exporté, ou pour lequel il faut un permis d'exportation alors qu'il n'y en a pas. Nous avons un programme de ciblage pour les exportations, mais nous n'effectuons pas de contrôle systématique ou au hasard des conteneurs destinés à l'exportation, comme nous le faisons pour les conteneurs d'importation. Telle est d'ailleurs la pratique dans le monde entier.

Le président: Ma question concerne la proposition de M. Wright; c'est bien de ça qu'on parle?

M. Lefebvre: M. Wright vous expliquait que s'il devenait possible d'échanger de l'information à l'avance avec d'autres pays, à ce moment-là, nos collègues — et ils pourraient nous faire la même demande — seraient à même de nous communiquer des renseignements qui nous inciteraient à contrôler plus de conteneurs destinés à l'exportation.

Le sénateur Meighen: Nous a-t-on confirmé ou infirmé le chiffre dont nous discutions tout à l'heure?

Le président: Nous avons parlé de 3 p. 100, et le commissaire a précisé que la proportion se situait entre 2 et 3 p. 100. Je ne sais pas quel chiffre est plus exact.

Mr. Lefebvre: Les chiffres fluctuent légèrement d'un port à l'autre d'année en année.

Le sénateur Meighen: Quel est le chiffre pour Halifax, par exemple?

Mr. Lefebvre: L'an dernier, c'était entre 2 et 3 p. 100.

Le sénateur Meighen: Vous fixez-vous un objectif précis à cet égard?

M. Lefebvre: Oui, avant le début de l'année, notre service du renseignement a préparé une évaluation globale des risques. Ainsi nous demandons à nos bureaux régionaux de consacrer leurs ressources aux modes qui sont jugées les plus à risque. L'an dernier, la proportion de conteneurs inspectés se situait entre 2 et 3 p. 100 parce qu'au début de l'année, le service en question s'est engagé à inspecter cette proportion-là de conteneurs.

Senator Atkins: If you inspect a container that is being exported, how do you know whether, say, a car on that container has been stolen or whether it is an appropriate export?

Mr. Wright: The expanded exchange of information and protocols of cooperation on exports and imports have a lot going for them.

Senator Day: Mr. Lefebvre, I did not fully understand your comment that before the year begins, the 2 per cent to 3 per cent is based on statistical analysis of risk. Is there any resource factor built into that? Does the risk increase and decrease by 1 per cent? Is there a total of how many will be inspected based on the risk analysis?

Mr. Lefebvre: We have a compliance improvement plan. At the beginning of the year, we bring all the departments together — post-audit, intelligence, service — and look at the compliance. We establish priorities and then consult with other departments that we are working for and ask them to establish their priorities. We want to focus resources as much as possible where the risk is highest — where the impact on Canadian society or the economy is highest. Then, we work with the field to ensure that we spend our resources appropriately.

Senator Day: I interpret your answer to mean that the 2 per cent to 3 per cent is determined in part by resources available to make the inspection. Is that correct?

Mr. Lefebvre: We roll out the resources based on the estimation of the risk. If we believed there was an extreme risk, we could have 6 per cent of the containers examined. Yes, it would impact the number of other examinations done elsewhere. However, that is the nature of our business. We evaluate the current risk. With the additional resources we have received that will be used mostly for ports and airports, we believe that, on the basis of the risk, we are resourced to do a good job of ensuring the security of Canadians.

Senator Day: Are you able to share with us your risk analysis that comes up with the 2 per cent or 3 per cent figure? This is the chairman's favourite question, but I am asking it instead. We keep getting fuzzy answers, with all due respect. It would be helpful to determine whether this is resource-based or based on actual statistics.

Mr. Lefebvre: There is no perfect formula. This is the world of intelligence and risk management. However, we will consult with the food inspection agencies, for instance, at the beginning of the year. We want to focus our attention on the areas where there is

Le sénateur Atkins: Si vous inspectez un conteneur destiné à l'exportation, comment pouvez-vous savoir si la voiture qui se trouve dans ce conteneur a été volée ou s'il s'agit d'une exportation légitime?

M. Wright: L'expansion des mesures d'échange d'information et les protocoles de coopération touchant les exportations et les importations sont des idées qui ont bien du mérite.

Le sénateur Day: Monsieur Lefebvre, je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit il y a quelques instants, à savoir qu'avant le début de l'année, l'objectif fixé en matière d'inspection repose sur une analyse statistique des risques. Est-ce qu'on tient compte des ressources disponibles? Est-ce que les risques augmentent et diminuent de 1 p. 100? Établissez-vous un objectif global pour le nombre de conteneurs qui seront contrôlés suivant les résultats de l'analyse des risques?

M. Lefebvre: Nous avons un plan d'amélioration de la conformité. Ainsi au début de l'année, nous rassemblons tous les différents services — vérification postérieure, renseignement, et cetera — pour évaluer les résultats en matière de conformité. Ensemble nous fixons des priorités et ensuite, nous consultons les autres ministères à qui nous assurons des services en leur demandant de définir leurs priorités. Nous voulons concentrer nos ressources dans les secteurs où les risques sont les plus élevés et l'incidence sur la société où l'économie est la plus importante. Ensuite nous coordonnons nos activités avec les régions pour nous assurer d'utiliser judicieusement nos ressources.

Le sénateur Day: Je déduis de votre réponse que l'objectif de 2 ou 3 p. 100 est obtenu en partie en tenant compte des ressources disponibles pour effectuer les contrôles. Est-ce exact?

M. Lefebvre: Nous répartissons les ressources en fonction de l'évaluation des risques. Si nous étions d'avis que les risques à un port en particulier étaient très élevés, nous pourrions prévoir que 6 p. 100 des conteneurs soient contrôlés. Cela influerait forcément sur le nombre de contrôles qu'on ferait ailleurs. Mais c'est la nature de nos activités qui l'exige. Nous évaluons les risques en cours. Grâce aux sommes additionnelles que nous avons reçues, qui seront surtout affectées aux ports et aéroports, nous sommes d'avis que par rapport au niveau de risque actuel, nous disposons de ressources suffisantes pour bien nous acquitter de nos responsabilités à l'égard de la protection de la sécurité des Canadiens.

Le sénateur Day: Pourriez-vous nous communiquer l'analyse des risques qui vous a permis d'aboutir à ce chiffre de 2 ou 3 p. 100? C'est le président qui vous aurait demandé ça normalement, puisque c'est sa question favorite, mais je me permets de formuler la demande à sa place cette fois-ci. Sans vouloir vous offusquer, il me semble que les réponses qu'on nous fait sont toujours assez nébuleuses. Il nous serait donc utile d'en prendre connaissance pour déterminer si votre objectif tient compte des ressources disponibles et s'il repose sur des statistiques réelles.

M. Lefebvre: Il n'y a pas de formule parfaite. Dans notre secteur d'activité, tout s'articule autour des renseignements et de la gestion des risques. Cependant, nous consultons les agences d'inspection des aliments au début de l'année. Nous préférons

greater concern. We will devote more attention to commodities that rank as a higher risk. We will look at our experience over the last five years; and we have intelligence and officers in the various regions and in various ports.

Our risk analysis will tell us that, because of certain commodities and certain players in some areas, the risks are higher for those items in some ports than other ports in Canada. A combination of factors guides us on where we should put our efforts.

Senator Day: Do you have anything in writing that will provide us with your methodology?

Mr. Lefebvre: It is operational information that we cannot share freely because its purpose is to target higher risk. We audit and do what I have just told you — there is no magic formula.

Senator Day: Is that the manner in which you come up with a percentage of how many you are to check?

Mr. Lefebvre: Yes.

Senator Forrestall: Are you suggesting that is the reason for claims that the Port of Halifax was a target of preferred opportunity for the safe movement of drugs? Did that not change the number of containers that you might want to or wish to have looked at? Did you change the number? Do you recall the kicking we got from our dear friends south of the border? Some people, and not they alone, said we were a preferred port for such activities.

Mr. Lefebvre: Comments are made. I will add one comment to answer the question.

Senator Forrestall: I would appreciate your answering his question, but I really wish you would answer mine as well. I come from Halifax, and it is not very comfortable walking around with that kind of charge hanging over your shoulders.

Mr. Lefebvre: We examined 2 per cent to 3 per cent of containers last year.

Senator Forrestall: I asked you a question about the specific charge about the Port of Halifax. Did that cause you to change the percentage you were going to look at?

Mr. Lefebvre: Our percentages do not change based on the reports made, unless they are substantiated; however, yes, if we have substantiated information we will adjust our way of operation and our resources.

nous concentrer sur les secteurs qui suscitent le plus de préoccupations. Nous préférons donner la priorité aux produits qui sont jugés à plus haut risque. Nous tenons compte de notre expérience au cours des cinq dernières années et nous avons accès à des sources d'information et des agents dans tous les différents ports et régions du Canada.

Notre analyse des risques nous permet de savoir qu'en raison de la présence de certains produits et certains intervenants dans des régions particulières, les risques entourant ces produits sont plus élevés dans certains ports que dans d'autres. Nous tenons compte de plusieurs facteurs en déterminant ce sur quoi nous devons axer nos efforts.

Le sénateur Day: Avez-vous quelque chose par écrit qui nous expliquerait votre méthodologie?

M. Lefebvre: Il s'agit de renseignements opérationnels qu'on ne peut pas communiquer librement étant donné qu'ils ont pour objet de nous aider à cibler les secteurs ou activités à plus hauts risques. Nous effectuons des vérifications et nous faisons toutes ces autres choses que je viens de vous décrire — il n'y a vraiment pas de formule magique.

Le sénateur Day: Est-ce ainsi que vous calculez le pourcentage de conteneurs à contrôler?

M. Lefebvre: Oui.

Le sénateur Forrestall: Laissez-vous entendre par là que c'est ça qui aurait incité certains à prétendre que le Port de Halifax serait le point d'entrée privilégié de ceux qui veulent faire passer de la drogue sans encombre? Cela ne vous a-t-il pas fait changer d'avis au sujet du nombre de conteneurs qui devraient être contrôlés? Avez-vous modifié votre objectif? Rappelez-vous les remontrances que cela nous a values de la part de nos chers amis américains? Certains affirmaient — et ils n'étaient pas les seuls à le faire — que le nôtre était le port privilégié par les passeurs de drogues.

Mr. Lefebvre: On entend toutes sortes de choses. Je voudrais tout de même faire une observation en réponse à votre question.

Le sénateur Forrestall: J'aimerais bien que vous répondiez à sa question, et à la mienne aussi. Je suis de Halifax et ce n'est pas très agréable d'être poursuivi par ce genre d'accusations.

Mr. Lefebvre: L'année dernière, nous avons contrôlé entre 2 et 3 p. 100 des conteneurs.

Le sénateur Forrestall: Je vous ai posé une question au sujet de l'accusation formulée à propos du Port de Halifax. Est-ce qu'elle vous a fait modifier le pourcentage que vous vous étiez fixé comme objectif en matière de contrôle?

Mr. Lefebvre: Nos pourcentages ne changent pas en fonction des affirmations des uns et des autres, à moins que celles-ci ne soient fondées; mais pour répondre à votre question, oui, si nous possédons des informations dont l'exactitude a été démontrée, nous modifierons nos opérations et l'affectation des ressources en conséquence.

Senator Forrestall: Do you dismiss that charge? I hope that is what you are doing because I welcome that.

Mr. Wright: It is an important point in terms of where you are going on the targeting side. We have a fixed overall budget, and we roll that out with accountability contracts for results. There is an expected target of inspections within that framework. We do not have everyone across the board doing 2 per cent to 3 per cent. We do re-allocate resources and activity toward where the higher risks are, not based on what someone says but when we have reason to substantiate a concern in that area. That is a process that Mr. Lefebvre's team manages on an annual basis.

We will be able to manage it better. We have exciting new tools, machines that permit us to do a higher inspection, and we can move machines to where there is a concern. We will be more agile. However, we are a large organization; when we set the objectives for each port, we set them at the start of the year and measure results against those standards at the end of year.

Senator Day: If nothing changed in terms of risk analysis from one year to the next in the Port of St. John, for example, and in the first year you checked 3 per cent and only found one container in all those you tested, would you test the same percentage the next year?

Mr. Wright: You would delegate resources to a higher-risk area, but I do not know.

Mr. Lefebvre: That is basically it.

Mr. Wright: We do not only look at efforts; we look at results.

Senator Meighen: Leave resources aside for a moment. Has there been any statistical work done, or do you have any evidence in that area to suggest that — if you take Senator Day's example — if you did 3 per cent and caught one container, if you did 6 per cent would you expect to catch two?

Mr. Lefebvre: May I try another way to explain this. This is guided by the principle of diminishing return. Every day, when the shipments arrive, we establish our targets based on criteria that we have agreed to ahead of time that are indicative of some potential risk. Two per cent or 3 per cent is on the basis of knowing through experience that if you examine 12 per cent you will find nothing past the first few high-risk containers.

Le sénateur Forrestall: Rejetez-vous cette accusation? Je l'espère; voilà justement ce que j'ai envie d'entendre.

M. Wright: C'est un élément important pour ce qui est de déterminer l'ampleur et l'orientation des activités de ciblage. Notre budget global est fixe, et nous répartissons les ressources en fonction des contrats de responsabilisation conclus avec les divers services, qui s'engagent donc à obtenir certains résultats. C'est ainsi que nous établissons une projection pour les contrôles à effectuer. Nous ne demandons pas à tout le monde de contrôler de 2 à 3 p. 100 des conteneurs. Nous réaffectons les ressources et réorientons nos activités en fonction des secteurs où les risques nous semblent les plus élevés — et non en fonction des affirmations de gens — c'est-à-dire, lorsque nous avons de bonnes raisons de vouloir prouver le bien-fondé de certaines préoccupations. C'est l'équipe de M. Lefebvre qui gère ce processus sur une base annuelle.

Nous serons à présent à même de mieux gérer la situation. Nous possédons des outils très intéressants, des machines qui nous permettent d'effectuer des contrôles plus rigoureux, et il nous est possible de déplacer ces machines si une situation nous semble préoccupante. Nous pourrons aussi nous adapter plus facilement aux circonstances qui se présentent. Cependant, nous sommes un grand ministère; quand nous fixons les objectifs pour chaque port, c'est au début de l'année que cet exercice se déroule, et les résultats obtenus sont comparés à la fin de l'année aux normes établies.

Le sénateur Day: Si rien ne change d'une année à l'autre au niveau de votre analyse des risques au port de St. John, par exemple, et qu'après avoir contrôlé 3 p. 100 des conteneurs au cours de la première année, vous constatez qu'un seul conteneur posait problème, est-ce que vous contrôlerez le même pourcentage l'année d'après?

M. Wright: Eh bien, nous pourrions décider d'affecter certaines ressources à un secteur à plus hauts risques, mais je ne sais pas vraiment ce que nous ferions.

M. Lefebvre: C'est essentiellement ça qu'on ferait.

M. Wright: Nous tenons compte non seulement des efforts déployés mais des résultats obtenus.

Le sénateur Meighen: Laissons de côté la question des ressources. Avez-vous constitué une documentation, ou avez-vous des données qui laissent supposer — pour reprendre l'exemple du sénateur Day — que si le fait de contrôler 3 p. 100 des conteneurs vous a permis d'en attraper un, vous pourriez vous attendre à en attraper deux si 6 p. 100 des conteneurs étaient contrôlés.

Mr. Lefebvre: Je vais essayer de vous expliquer ça d'une autre façon. Dans ce contexte, il faut se laisser guider par la loi des rendements décroissants. Chaque jour, quand les envois arrivent, nous fixons nos objectifs en fonction des critères convenus à l'avance qui correspondent au degré de risque potentiel. Si nous avons établi un objectif de 2 ou 3 p. 100, c'est parce que l'expérience nous a appris que si nous en contrôlons 12 p. 100, nous trouverons rien après avoir inspecté les deux ou trois premiers conteneurs à haut risque.

We are guided. If there were constant hits on containers, we would increase the resources. That is not the case. When we say 2 per cent or 3 per cent, it is because the level of hits on that 2 per cent or 3 per cent is very small.

Senator Day: What percentage?

Mr. Lefebvre: I do not have it for Halifax, but in general it varies. It varies at airports, on people, in containers. The number of hits is not approaching a high percentage of the containers we examine; it is a low percentage.

Mr. Wright: That is why, senators, the most vital ingredient is not to do random checks but to make informed choices about what to look at. That is why the advance information is important. We can be more sophisticated in using the 3 per cent to pay substantially more dividends. That is what we are striving to do, and that is where we see the biggest payoff. Beyond that, there are areas where you should be increasing your overall level of inspection, but it is more appropriate to invest in the up-front thinking of what is best to look at.

Senator Day: It is subjective. There is no objective methodology here, as I understand it. You have some experience, but nothing in writing or objective standards?

Mr. Wright: I would say that our targeting is more sophisticated than that. We have confidence in our targeting, which is why we would like to do more.

Senator Day: I asked if you could produce something to help us have confidence, and it can be in abstract form. Are you able to give us something in writing?

Mr. Lefebvre: I can assure you that we examine every container or person where we have reason to believe there is any significant risk. We will do 100 per cent examination of those.

Then there is the margin. When you work at the margin, you will go to diminishing returns because the indications are getting pretty weak. There is a point where you still do random checks, but you have to devote your resources elsewhere; it does not justify spending the resources. We do inspect all containers where the criteria indicate there is any significant risk.

Donc, nos décisions reposent sur certains principes. Si on faisait sans arrêt des découvertes de contrebande, nous multiplierions les ressources. Mais ce n'est pas le cas. Si nous fixons notre objectif à 2 ou 3 p. 100, c'est parce que le nombre de découvertes de contrebande parmi ces 2 ou 3 p. 100 est infime.

Le sénateur Day: Quel pourcentage?

Mr. Lefebvre: Je n'ai pas de chiffre pour Halifax, mais de façon générale, il y a toujours des fluctuations — qu'on parle des aéroports, des gens ou des conteneurs. Le nombre de cas où nous découvrons de la fraude ou de la contrebande est loin d'être élevé; c'est un très faible pourcentage.

Mr. Wright: C'est pour cela, sénateur, que nous insistons sur le fait qu'il faut faire des choix éclairés concernant ses priorités, plutôt que de faire des contrôles au hasard. C'est pour cela que les renseignements anticipés sont si importants. À l'aide de techniques plus sophistiquées, nous pourrons renforcer de beaucoup l'effet multiplicateur des contrôles que nous effectuons sur 3 p. 100 des conteneurs. Voilà ce que nous nous efforçons de faire, et c'est là que les gains seront les plus intéressants en ce qui nous concerne. Il y a certainement des secteurs où le nombre global d'inspections devrait être plus élevé, mais il nous semble plus approprié d'investir dans un exercice de réflexion prospective sur les secteurs ou activités qui doivent nous intéresser le plus.

Le sénateur Day: Mais c'est subjectif. Si je comprends bien, vous ne faites appel à aucune méthode objective pour en arriver là. Vous avez de l'expérience, mais rien par écrit — c'est-à-dire pas de normes objectives, n'est-ce pas?

Mr. Wright: Je dirais que notre stratégie de ciblage est tout de même plus raffinée que ça. Nous sommes convaincus de l'efficacité de ce ciblage, et c'est pour cela que nous aimerais en faire davantage.

Le sénateur Day: Je vous ai demandé si vous seriez en mesure de nous présenter quelque chose qui nous aiderait à vous faire confiance, même si c'est sous forme de résumé. Pourriez-vous nous fournir quelque chose par écrit?

Mr. Lefebvre: Je peux vous assurer que nous contrôlons chaque conteneur ou chaque personne à propos desquels nous avons lieu de croire que les risques qu'ils posent sont peut-être importants. Nous contrôlons 100 p. 100 de ces cas.

Mais il y a aussi la périphérie. C'est quand vous travaillez à la périphérie qu'intervient la loi des rendements décroissants parce que les indications deviennent de plus en plus faibles. Vous continuez à faire des contrôles au hasard, mais en même temps, vous êtes bien obligé de consacrer vos ressources à autre chose; les risques ne justifient pas tout simplement qu'on y consacre les ressources que cela suppose. Il reste que nous inspectons tous les conteneurs où les critères nous laissent supposer que ces derniers présentent un risque important.

The Chairman: There is a concern amount of discomfort in the committee on this issue, as you are noticing. We understand the focus on intelligence-based checking; if you have information, you will check it.

What we do not understand is the random checking, and in our inquiries earlier we were led to believe that the agency had not done any sensitivity testing to determine what the payoffs were. The committee would like to have some comfort in terms of the process that you are using and the fact that there has been some sensitivity testing demonstrating that as you increase the number of examinations the cost goes up and the results go down. If that is the case, then the committee probably will feel more comfortable.

Mr. Wright: Thank you for that clarification. We will undertake to provide you with something that will give you comfort, and know that we benchmark our processes and targeting with other customs organizations that have confidence in us.

Senator Day: Are you satisfied that your customs officers have adequate police support? I heard you say you do not believe in firearms for your customs officers. Are you satisfied they have adequate police support when needed, that it is there and readily accessible at airports, ports and border crossings?

Mr. Wright: Yes, sir. We have protocols at every operational centre with police to ensure we get appropriate backup. We expanded those protocols when we expanded the authorities to interdict impaired drivers because that was seen as high risk. We are engaged in providing a level of protection for Canada, and we support our officers with proper guidelines, training, tools and connections to a broader network of support.

Senator Day: Has that protocol been working well when a customs officer calls for support? Does it work well in different areas?

Mr. Wright: I think it works well; however, there are areas we wish to improve on.

Mr. Lefebvre: It is working well. It is not instantaneous everywhere, but we have good working relationships and whenever anything breaks down in communications we work on it.

Senator Day: We are going to a crossing tomorrow. Is there anything with respect to the 30-point smart borders you want us to focus on down there?

Le président: Comme vous l'avez certainement constaté, les membres du comité ont certaines réticences à l'égard de votre stratégie. Nous comprenons fort bien votre désir de donner la priorité aux contrôles que justifient vos renseignements; autrement dit, si vous avez obtenu de l'information, vous allez faire les vérifications qui s'imposent.

Ce que nous ne comprenons pas, ce sont les contrôles au hasard; à la suite de demandes d'information antérieures, on nous a donné à entendre que l'Agence n'avait pas effectué d'épreuves de sensibilité en vue de savoir quels en étaient les avantages. Le comité voudrait donc tenir certaines assurances concernant l'efficacité de vos procédures et prendre connaissance des résultats de vos épreuves de sensibilité, s'il en existe, qui indiquerait qu'à mesure qu'augmente le nombre de contrôles, le coût augmente et les résultats positifs diminuent. Si tel est le cas, le comité se sentira probablement plus à l'aise.

M. Wright: Merci pour cette précision. Nous nous engageons à vous fournir quelque chose qui va vous rassurer, et sachez que nous comparons nos procédures et stratégies de ciblage avec celles d'autres organisations douanières qui nous font confiance.

Le sénateur Day: Êtes-vous convaincus que vos douaniers jouissent d'un soutien policier suffisant? Vous avez dit qu'il n'est pas nécessaire, à votre avis, que vos douaniers portent des armes. Êtes-vous donc convaincus qu'ils peuvent toujours compter sur l'appui de la police lorsque c'est nécessaire, et ce aux aéroports, aux ports et aux points frontaliers?

M. Wright: Oui, absolument. À chacun de nos centres opérationnels, nous avons des protocoles d'entente avec la police qui garantissent que nous obtiendrons toujours le soutien nécessaire. Nous avons élargi les paramètres de ces protocoles au moment d'autoriser les douaniers à arrêter les conducteurs en état d'ébriété, parce que ce genre d'incident était considéré comme présentant un risque élevé. Donc, nous cherchons à tout moment à assurer la protection du Canada, et nous soutenons nos agents en leur fournissant de bonnes directives, des cours de formation appropriés, des outils et de solides contacts avec un large réseau de forces de soutien.

Le sénateur Day: Est-ce que ces protocoles d'entente que vous avez signés se sont révélés efficaces chaque fois qu'un douanier a demandé le soutien de la police? Est-ce que les résultats sont bons dans bien des régions?

M. Wright: À mon avis, les résultats sont bons; cependant, il y a encore lieu d'améliorer la situation.

Mr. Lefebvre: Oui, les résultats sont bons. Ce soutien n'est pas assuré instantanément dans tous les coins du pays, mais nous avons de bonnes relations de travail avec la police et dès lors qu'un problème de communications se manifeste, nous prenons des mesures pour le régler.

Le sénateur Day: Nous allons visiter un poste frontalier demain. Y a-t-il des éléments du plan de la frontière intelligente en 30 points sur lesquels nous devrions nous concentrer davantage à l'occasion de notre visite?

Mr. Wright: There are several things. There is nothing in place yet — and what we are looking to do in some ways is easier to see at more congested crossings like British Columbia or southern Ontario. What we have in mind is streaming low-risk travellers and low-risk trucks that are in a protocol for enhanced security; the next phase will be to look at what we can do to dedicate lanes for that low-risk stream so we can focus on the unknown. They cannot pass an operation at Lansdowne or NEXUS. Sarnia has NEXUS in operation. NEXUS is a smart card that lets you stream the low-risk traveller and low-risk trucks. Once we have reached consensus with the U.S. on common programs to stream the low risk, we can integrate that with the infrastructure. In terms of congestion, you can envisage the improvement if we had dedicated a lane to low-risk travellers. However, we are some time off before you can do more than envisage that.

M. Wright: Oui, il y a plusieurs éléments. Rien n'est encore en place — et ce que nous envisageons de faire est en quelque sorte plus facile à mettre en oeuvre à des postes frontaliers très fréquentés comme ceux de la Colombie-Britannique ou du sud de l'Ontario. Ce que nous aimerions faire, c'est traiter à part les voyageurs et les camions à faibles risques qui sont visés par un protocole de sécurité renforcée; l'étape suivante consistera à voir s'il serait possible de créer des voies distinctes pour les voyageurs à faible risque, afin que nous puissions nous concentrer sur l'inconnu. Les personnes à risque ne pourront pas participer à une opération comme celle de Lansdowne ou au programme NEXUS. Le programme NEXUS est déjà en application à Sarnia. Dans le cadre du programme NEXUS, une carte à puce permet de canaliser les voyageurs et camions à faible risque. Une fois que nous aurons une entente avec les États-Unis sur des programmes communs permettant de traiter à part les éléments à faible risque, nous pourrons les intégrer à l'infrastructure. En ce qui concerne les fort volumes de trafic, vous pouvez vous imaginer à quel point la situation s'améliorerait si nous créions une voie distincte pour les voyageurs à faible risque. Toutefois, nous sommes encore loin de la concrétisation de ce projet.

Senator Meighen: I have one question, and stop me if it has been asked and answered. In terms of training of customs officers, I must confess that I was somewhat surprised that a full-time customs officer gets a nine-week course at Rigaud. First, is that correct? More important, what additional training is provided to customs officers throughout their career, in the course of a year, for example, or in the course of five years?

Le sénateur Meighen: J'ai une question à poser — et vous m'arrêterez si vous y avez déjà répondu précédemment. Pour ce qui est de la formation des douaniers, je dois avouer que j'étais un peu surpris d'apprendre qu'un douanier à plein temps suit un cours de neuf semaines au collège de Rigaud. D'abord, est-ce vrai? Et dans l'affirmative, quels autres cours de formation sont dispensés aux douaniers pendant leur carrière, et surtout pendant la première année ou les cinq premières années de service, par exemple?

Mr. Lefebvre: The basic training course at Rigaud has just been revamped. It used to be 14 weeks and was book-based learning. It has now been revamped with experts in the field and senior customs people to better assess the abilities of a customs officer.

M. Lefebvre: Le cours de formation de base dispensé à Rigaud vient d'être restructuré. Il s'agissait autrefois d'un cours de 14 semaines qui s'appuyait surtout sur l'apprentissage au moyen de manuels. Mais à la suite d'une restructuration, nous avons surtout recours à présent à des experts et des responsables douaniers expérimentés pour nous permettre de mieux évaluer les compétences d'un douanier.

The basic core training is eight weeks. It is then supplemented by mode. When the officer goes to traffic, air or marine, he or she receives one, two or three weeks of additional training, specific to the mode. If a customs officer changes mode at anytime, we will train the officer in that mode.

Le cours de formation de base dure huit semaines. Après d'autres cours sont offerts, selon le mode le plus pertinent pour l'agent en question. Lorsqu'un agent est affecté à un poste frontalier terrestre, un aéroport ou un port maritime, il bénéficie d'une formation supplémentaire qui touche le mode concerné, qui peut durer d'une à trois semaines. Si un douanier change de mode à n'importe quel moment, il reçoit une autre formation pour ce mode-là.

In addition, we provide two weeks of training for personal protection and officer powers. The purpose of that is to give officers verbal and physical training, to ensure that they are equipped to defend themselves and do their job, to use their baton and pepper spray. Also, customs officers are now arresting drunken drivers and impaired drivers. They are provided with two weeks of training in respect of that.

De plus, nous dispensons un cours de formation de deux semaines qui concerne la protection personnelle et les pouvoirs des douaniers. L'objet de ce cours est d'offrir aux agents le genre de formation verbale et physique qu'il leur faut pour être en mesure de se défendre et de faire ce qu'ils ont à faire — c'est-à-dire d'utiliser leur matraque et leur gaz poivré, le cas échéant. De plus, les douaniers sont maintenant habilités à arrêter les conducteurs en état d'ébriété ou aux facultés affaiblies. On leur donne un cours de formation de deux semaines qui porte là-dessus.

We have all kinds of specialty training. All customs officers are also trained on how to handle a firearm, because they have to do that. They get a half a day or a day's training in respect of that. They will have, again, specialty training in all areas where they work. We are now using long distance training to upgrade them on the new developments, something about which they must be made aware. As the commissioner mentioned, as others in the agency, we are spending a good 6 per cent of our budget to keep them abreast of developments.

Senator Meighen: Have you made any changes to the student training?

Mr. Lefebvre: The student training was slightly uneven until recently. We have reviewed with the management team in the field what should be the proper training. We ensure that it is consistent across the country. The training is now three weeks for students.

The Chairman: Mr. Wright and Mr. Lefebvre, on behalf of the committee, I thank you both very much for appearing before us. We found your presentation to be most instructive and useful. We look forward to our field trip tomorrow — however, it will not be the only post that we will visit in the course of our study. Thank you very much for your assistance today and for your offer to provide us with further information in writing.

The committee continued *in camera*.

Nous dispensons donc de toutes sortes de cours spécialisés. Les douaniers sont également formés dans le maniement d'une arme à feu, puisqu'ils doivent savoir s'en servir. Il s'agit d'un cours d'une demi-journée ou d'une journée complète. De plus, ils bénéficient de formation spécialisée touchant tous les différents secteurs où ils travaillent. À présent nous avons recours aux méthodes d'apprentissage à distance pour leur permettre de maintenir leur niveau de compétences ou de les mettre au courant de faits nouveaux essentiels. Comme vous l'expliquait le commissaire, comme pour d'autres membres de l'Agence, nous consacrons au moins 6 p. 100 de notre budget à ce genre de séances d'information qui permettent à nos agents de rester à niveau.

Le sénateur Meighen: Avez-vous modifié vos cours de formation à l'intention des étudiants?

M. Lefebvre: Jusqu'à tout dernièrement, le programme de formation à l'intention des étudiants était caractérisé par certaines incohérences. Nous avons donc revu avec les cadres régionaux ce en quoi doit consister un cours de formation approprié. Nous nous assurons à présent que cette formation est dispensée de façon uniforme dans toutes les régions du pays. Le cours destiné aux étudiants est d'une durée de trois semaines.

Le président: Monsieur Wright et monsieur Lefebvre, au nom de tous les membres du comité, je voudrais vous remercier pour votre présence cet après-midi. Votre exposé était à la fois instructif et utile. Nous avons hâte de faire notre petite excursion demain — cependant, ce n'est pas le seul poste frontalier que nous comptons visiter dans le cadre de notre étude. Merci infiniment pour votre aide et pour votre offre de nous fournir d'autres informations par écrit.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada – Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES:

Monday, May 6, 2002 (Morning)

From the Department of National Defence:

Vice-Admiral Greg Maddison, Deputy Chief of the Defence Staff;
Colonel André Deschamps, Director, Continental Operations;
Lieutenant General George MacDonald, Vice-Chief of the Defence Staff;
Colonel Richard Williams, Director, Western Hemisphere Policy.

Monday, May 6, 2002 (Afternoon)

From the Toronto Police Service:

Chief Julian Fantino.

From Canada Customs Revenue Agency:

Robert Wright, Commissioner;
Denis Lefebvre, Assistant Commissioner, Customs Branch.

TÉMOINS:

Le lundi 6 mai 2002 (avant-midi)

Du ministère de la Défense nationale:

Le vice-amiral Greg Maddison, sous-chef d'état-major de la Défense;
Le colonel André Deschamps, Directeur, Opérations continentales;
Le lieutenant-général George MacDonald, vice-chef d'état-major de la Défense;
Le colonel Richard Williams, directeur, Politique de l'hémisphère occidental.

Le lundi 6 mai 2002 (après-midi)

Du Service de police de Toronto:

Le chef Julian Fantino.

De l'Agence des douanes et du revenu du Canada:

Robert Wright, commissaire;
Denis Lefebvre, sous-commissaire, Direction générale des douanes.